



HAL
open science

Les transformations du métier d'agriculteur : conséquences pour la recherche développement

Anne-Charlotte Dockès, Christèle Couzy, Dominique Bousquet, Daniel Daridan, Sylvain Gallot, Pascale Magdelaine, Etienne Pilorgé, Benjamine Vandeputte, François Raymond, Myriam Aït Aïssa, et al.

► To cite this version:

Anne-Charlotte Dockès, Christèle Couzy, Dominique Bousquet, Daniel Daridan, Sylvain Gallot, et al.. Les transformations du métier d'agriculteur : conséquences pour la recherche développement. [Rapport de recherche] 210759008, ACTA/MNRT. 2007, 163 p. hal-01195179

HAL Id: hal-01195179

<https://hal.science/hal-01195179>

Submitted on 6 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Juillet 2007

Compte rendu 21 07 59 008

Département Actions Régionales

Service Ingénierie de Projets

Anne-Charlotte DOCKES

Les transformations du métier d'agriculteur : conséquences pour la recherche développement

Projet financé par l'enveloppe de recherche ACTA/MNRT - dossier n° 04/02-5

collection résultats





Projet financé par l'enveloppe de recherche ACTA/MNRT

Référence dossier n° : 04/02-5

Les transformations du métier d'agriculteur conséquences pour la recherche développement

RAPPORT FINAL

ICTA Pilote : Institut de l'Élevage

ICTA associés : ACTA, Arvalis, Cetiom, IFIP, ITAVI

Collaborations : Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne, Chambre Régionale d'Agriculture de Rhône-Alpes, INRA-SAD, GERPA, Epistème, Vivéa, CNCER.

Responsable du Projet :

Anne-Charlotte Dockès

Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy

75595 Paris cedex 12

Tel : 01 40 04 52 39 ; Fax : 01 40 04 49 60

Anne-charlotte.dockes@inst-elevage.asso.fr

Ont participé à ce projet :

Anne-Charlotte DOCKES (Institut de l'Élevage)

Christèle Couzy (Institut de l'Élevage)

Dominique Bousquet (Institut de l'Élevage)

Daniel Daridan (IFIP)

Sylvain Gallot (ITAVI)

Pascale Magdelaine (ITAVI)

Etienne Pilorgé (CETIOM)

Benjamine Vandeputte (CETIOM)

François Raymond (Arvalis)

Myriam Aït Aïssa (ACTA)

Alain Mouchart (ACTA)

Jean-Marie Vinatier (Chambre régionale d'agriculture de Rhône-Alpes)

Philippe Augeard (Chambre régionale d'agriculture de Bretagne)

Eric Birlouez (Epistème)

Philippe Dourlens (Agri-Action)

Olivier Turquin (Vivéa)

Stéphane Ingrand (INRA SAD)

Pierre Chapuy (GERPA)

Sommaire

	Page :
Résumé du projet	5
Introduction	9
1- Le contexte : l'agriculture s'ouvre aux influences du reste de la société	10
2- Les méthodes de travail utilisées : enquêtes sociologiques et prospective stratégique	12
3- Principaux résultats de la phase sociologique	14
4- Principaux résultats de la phase prospective	17
Conclusion et valorisations	26
Bibliographie	28
Liste des annexes :	31
- Annexe 1 : Principaux résultats du volet 1. Etude sociologique : Les agriculteurs nous parlent de leur métier d'aujourd'hui et de demain	33
- Annexe 2 : Les fiches facteurs et fiches acteurs	73
- Annexe 3 : Résultats du questionnaire prospectif. Près 180 « experts » nous donnent leur avis sur les futurs possibles de l'agriculture, des agriculteurs et de ceux qui les accompagnent	119
- Annexe 4 : Cinq scénarios d'avenir pour l'agriculture, les agriculteurs et les organismes qui les accompagnent	139

Résumé :

Le métier d'agriculteur est en train de se transformer très profondément sous la triple influence des transformations internes du milieu professionnel agricole, des innovations technologiques et des attentes éthiques et sociales du reste de la société. Dans le cadre d'un projet de recherche financé sur l'enveloppe de recherche ACTA et animé par l'Institut de l'Elevage, les partenaires (Institut de l'Elevage, ITAVI, IFIP, ACTA, ARVALIS, CETIOM, Chambres Régionales d'Agriculture de Bretagne et Rhône-Alpes, cabinet Epistème et GERPA) ont cherché à comprendre les transformations en cours des métiers d'agriculteurs et les conséquences de ces transformations sur la demande et l'offre d'information, de formation et de conseil.

Les organismes de recherche appliquée et de développement agricole devront accompagner les agriculteurs dans leurs mutations, et devront eux-mêmes transformer leurs métiers et se positionner sur le marché de l'information, de la prescription et du conseil. Ils ont donc besoin de mieux comprendre comment les agriculteurs perçoivent leur métier, et comment cette perception évoluera à moyen terme ; de mieux appréhender la façon dont les différents acteurs de la recherche développement et des filières se positionnent par rapport à ces évolutions ; d'anticiper les transformations probables ou possibles dans le cadre de différents scénarios, pour être à même de développer de nouvelles thématiques d'intervention, de nouveaux projets, de nouvelles formes d'organisation, de nouveaux modes de conseil et de diffusion des références et informations, de nouvelles manières de « gérer l'innovation »... L'objectif de ce travail est d'être en mesure de comprendre, d'anticiper et d'accompagner ces évolutions.

La première phase du travail a consisté en une analyse des représentations des acteurs concernés sur les transformations du métier d'agriculteur, sous l'hypothèse que les agriculteurs modifient de façon conséquente leur métier et la représentation qu'ils ont de leurs activités, de leurs pratiques professionnelles, de leurs compétences (au sens de compétences individuelles des exploitants et de compétences collectives du système professionnel) et de leur système d'information (l'ensemble de leurs moyens d'accès à l'information, aux références, au conseil...). La réalisation, puis l'analyse d'une quarantaine d'entretiens semi-directifs approfondis menés auprès d'agriculteurs des régions Rhône-Alpes et Bretagne, ont permis de constater la diversité croissante des modèles de référence qu'ils utilisent pour définir leur métier. En plus des références agricoles, se développent celles à l'entreprise ainsi qu'à un projet personnel. Les valeurs de la société globale pénètrent l'agriculture. Par ailleurs, si les agriculteurs apprécient la liberté d'action liée à leur métier, et souffrent de la charge administrative, ils modulent différemment le triptyque des compétences de base que sont le lien au vivant, la maîtrise technique et la gestion. Six profils ont ainsi été définis en ajoutant une dimension plus personnelle, liée à une recherche prioritaire de tradition ou de créativité.

En première approche, ces six profils peuvent être considérés comme assez génériques et, en proportions variables, présents sur l'ensemble du territoire et dans l'ensemble des filières agricoles.

- **Les agriculteurs modernistes** : un métier de producteur, en phase avec les valeurs de l'agriculture, qui intègre l'économique (30 à 50% des agriculteurs aujourd'hui, en diminution probable). Ces agriculteurs, se définissent au travers de ce métier, mais en précisant qu'ils en ont une vision moderne, et qu'ils cherchent à s'adapter à l'évolution du contexte dans lequel ils exercent. Ils apprécient l'autonomie de décision, tout en s'entourant de nombreux conseils, et le travail en contact avec la nature.
- **Les agriculteurs en retrait** : un métier fondé sur la continuité, la référence à la tradition (15 à 25 % des agriculteurs, en nette diminution). Ils se réfèrent avant tout à la tradition, aux façons de faire de leurs parents ou leurs grands-parents. Ils disposent de structures plutôt modestes qu'ils gèrent en autonomie, en se méfiant des conseils qui viennent des entreprises ou des structures de développement.
- **Les agriculteurs dépendants** : un métier sécurisé par un conseil personnalisé rapproché (de l'ordre de 10% des agriculteurs). Ces agriculteurs, installés plus souvent sans l'avoir vraiment choisi, ne prennent pas de décisions sans l'appui d'un conseiller privilégié, d'une entreprise de collecte, ou du contrôle laitier, qui les soutient dans la gestion quotidienne de leur exploitation. Ils recherchent la sécurité plutôt que le changement.
- **Les entrepreneurs agricoles** : un métier centré sur l'adaptation aux marchés, proche des standards de la vie non agricole (10 à 20% des agriculteurs, en augmentation). Ils se comparent au modèle précis du chef d'entreprise, dont les valeurs sont omniprésentes dans l'analyse de leur métier et des marchés. Il s'agit d'être performant, de s'adapter à la demande des clients, d'avoir des compétences commerciales et managériales, d'être capable de prendre des risques.

- **Les créateurs entrepreneurs** : un métier qui permet d'exprimer une idée originale et de développer une activité dynamique (moins de 10% des agriculteurs d'aujourd'hui, en augmentation potentielle). Ils ont à cœur de concevoir et de développer un projet personnel, innovant, à l'écart des schémas préexistants et dépassant le cadre strict de l'activité agricole. Ils recherchent la performance économique et l'innovation et sont prêts à changer de métier pour s'adapter en permanence au contexte et à leurs ambitions.
- **Les agriculteurs porteurs de projets personnels** : une activité agricole sur mesure, fortement maîtrisée et en cohérence avec des aspirations personnelles (5 à 15 % des agriculteurs). Ils sont moins souvent issus du milieu agricole que dans les autres types. Ils ont avant tout monté un projet personnel, en phase avec leurs convictions, leur conception de la vie. Ils sont le plus souvent en relation directe avec le public, et mettent en avant d'abord les qualités personnelles nécessaires à l'exercice de leur métier. Ils privilégient des projets de dimension modeste et familiale, préservant leur équilibre de vie, ce qui les différencie du groupe précédent, plus entrepreneur et à la recherche de réalisations importantes.

La seconde phase du travail a consisté en une réflexion prospective sur les transformations du système d'information des agriculteurs, afin d'obtenir une connaissance précise de l'ensemble des relations entre acteurs, et d'élaborer des scénarios mettant en relation les transformations possibles du métier d'agriculteur d'une part, et des métiers de la recherche développement qui apportent de l'information aux agriculteurs d'autre part.

Un questionnaire prospectif a été proposé à des représentants des principaux acteurs du développement agricole et à des agriculteurs pour comprendre leur vision de l'avenir de l'agriculture à l'horizon 2015. Ce questionnaire, qui a fait l'objet de 174 réponses, portait plus précisément sur le contexte de l'agriculture, les métiers des agriculteurs, les organismes d'accompagnement des agriculteurs et le conseil aux agriculteurs. Il a permis de mettre en évidence un certain nombre de facteurs d'incertitude ou dimensions pour lesquels des alternatives ont été identifiées : l'attitude des citoyens vis-à-vis de l'agriculture, le comportement des consommateurs, l'environnement, les évolutions des sciences et des techniques et leur perception par la société, le domaine de l'énergie, les marchés et la PAC, les organismes des filières, les logiques d'organisation des agriculteurs, les modèles d'agriculture promus, la représentation syndicale agricole, les orientations de la recherche et le marché du conseil. La base ainsi constituée a permis la formalisation de cinq scénarios d'avenir pour l'agriculture, les agriculteurs et les organismes de recherche et développement qui les accompagnent, utiles pour les stratégies de acteurs des filières agricoles. Les modalités de passage du présent au futur envisagé en 2015 ont été explicitées.

1. Le scénario libéral, avec une baisse des aides et des modes de consommation anglo-saxons ;
2. Le scénario régulé, avec une profession proactive et un intérêt pour les circuits courts et les produits de terroir ;
3. L'agriculture de service, piloté par les besoins et demandes des pôles urbains ;
4. L'agriculture contrôlée, dans une ambiance de crise et de méfiance, avec des règles strictes en matière d'environnement et de sécurité sanitaire ;
5. L'agriculture qui s'adapte à un contexte d'énergie chère dans la durée.

L'explicitation du futur envisagé et des modalités de passage de la situation actuelle à ce futur permet d'imaginer les nouveaux besoins de conseil et des modes d'organisation du conseil.

Ainsi, dans le scénario 1 libéral, on assiste au développement d'une culture entrepreneuriale forte, avec forte réduction du nombre d'exploitations et évolution vers une agriculture duale où une minorité d'exploitations se consacrent à une agriculture de proximité quand la majorité s'insère dans des filières compétitives. Les chefs d'exploitation délèguent les compétences techniques pour se consacrer à l'exercice des compétences commerciales, marketing et juridiques. Le secteur recherche et développement est porté par la concurrence et la « privatisation des services », les instituts techniques se sont rapprochés et ont rationalisé leur fonctionnement, se sont recentrés sur des problématiques techniques pointues et tirent leur financement essentiellement de ressources privées, notamment par les interprofessions qui ont su maintenir une organisation. Les Chambres d'Agriculture sont désormais régionales et ont recentré leurs actions sur la minorité de petites exploitations des « artisans paysans » ancrés dans le territoire.

Dans le scénario 4 de l'agriculture contrôlée, suite à une série de crises sanitaires et environnementales médiatisées qui ont tendu les relations entre agriculture et société, les réglementations se sont exacerbées. La baisse des aides et l'accroissement des contraintes vident les campagnes : ne finissent par subsister que de grosses exploitations aux pratiques très surveillées qui compensent les moindres rendements par une meilleure productivité du travail et d'autres complètement intégrées par la grande distribution avec un agriculteur devenu ouvrier. Quelques exploitations moyennes subsistent sur les produits de terroir et l'agriculture biologique qui a élargi ses horizons. L'INRA se démarque de la profession divisée, qui a fini par perdre tout poids politique, et se rapproche du CNRS, les instituts techniques stigmatisés et tenus à l'écart se regroupent en effectifs réduits sur des missions de diagnostics concédées par l'Etat. Les Chambres d'Agriculture, reflétant les débats de leurs mandats, soit rejoignent les corps d'audit et de contrôle européens, soit vont vers l'expertise stratégique et technique payante, concurrençant alors les centres de gestion qui ont pris la même voie.

Dans le cadre du scénario 5 d'un contexte d'énergie chère, l'engagement professionnel est dynamisé, avec des organisations économiques qui jouent dans le domaine des fournisseurs d'énergie : l'agriculture redevient un acteur économique majeur pour l'économie nationale. Les filières végétales finissent par fusionner dans une « organisation des producteurs de biomasse » et le secteur du développement et du conseil est largement réorienté sur le domaine énergétique : l'adaptation des structures agricoles et des systèmes de production vers des modèles plus économes est une priorité partagée par les pouvoirs publics et par les professionnels. Les Instituts Techniques y contribuent en bonne place. Ils se sont regroupés, ont noué des alliances européennes sur certains sujets stratégiques dans le domaine de l'agriculture, et se sont rapprochés d'acteurs du secteur de l'énergie. Leur légitimité réside de plus en plus dans un rôle d'interface technique avec les acteurs de l'énergie, de l'environnement et de la construction. Les Chambres d'Agriculture appuient ces développements au niveau local dans la réalisation de « Projets Globaux Energétiques ». La profusion des innovations induit une forte demande d'essais d'évaluation indépendants. L'activité de conseil est de plus en plus guidée par les organismes économiques d'une part, et par les collectivités territoriales d'autre part, qui contribuent au financement.

Si les scénarios ne prétendent pas décrire un avenir unique, ils constituent des ensembles vraisemblables, cohérents et pertinents pour envisager les positionnements des métiers du conseil agricole. Ils se situent en amont de décisions stratégiques pour prévenir les futurs indésirables, promouvoir les évolutions souhaitées, ou tout simplement se préparer aux changements. « *Regarder l'avenir bouleverse le présent* » (Gaston Berger).

INTRODUCTION :

Comment les agriculteurs vivent-ils les évolutions de leur environnement économique, social, humain et technique, ces dernières années ? Quelles conséquences cela a-t-il sur la façon dont ils conçoivent leur activité ? Leurs besoins en appui et conseil vont-ils être modifiés ? Il existe un certain nombre de travaux analysant les conséquences des évolutions en cours du point de vue des transformations du métier d'agriculteur (*Degrange 2001*), et plus exactement sur les façons dont les agriculteurs et leurs partenaires perçoivent ces transformations en cours (*Mieville-Ott, 2000*). Les agriculteurs sont aujourd'hui confrontés à de multiples demandes sociales et préoccupations éthiques (environnement, sécurité sanitaire, traçabilité et qualité des produits dans toutes ses composantes, bien être animal, entretien des paysages, accueil). Dans le même temps d'importantes innovations technologiques sont en cours (robotisation, agriculture de précision, technologies de l'information, biotechnologies, génomique...). Enfin, l'agrandissement des structures et le développement des formes d'organisation sociétaires, l'accroissement du niveau de formation des agriculteurs, et leurs nouvelles aspirations sociales bouleversent leurs demandes d'information, leurs critères de gestion et les objectifs qu'ils assignent à leurs exploitations. Dans ce contexte, nous faisons l'hypothèse que les agriculteurs sont en train ou vont être amenés à modifier de façon conséquente leur métier, c'est-à-dire : la représentation qu'ils ont de leurs activités ; leurs pratiques professionnelles ; leurs compétences (au sens de compétences individuelles des exploitants et de compétences collectives du système professionnel) et leur système d'information (l'ensemble de leurs moyens d'accès à l'information, aux références, au conseil...).

Le « grand changement » actuel semble cependant plus analysé du point de vue des pouvoirs publics et des marchés que de celui des professions et des compétences professionnelles (*Allaire, 02-2*). Les organismes de recherche appliquée et de développement agricole devront accompagner les agriculteurs dans leurs mutations, et devront eux-mêmes transformer leurs métiers et se positionner sur le marché de l'information, de la prescription et du conseil. Ils ont donc besoin de mieux comprendre le contexte dans lequel ils travaillent, comment les agriculteurs perçoivent leur métier, et comment cette perception évoluera à moyen terme. Ils doivent également mieux appréhender la façon dont les différents acteurs de la recherche développement et des filières se positionnent par rapport à ces évolutions et anticiper les transformations probables ou possibles dans le cadre de différents scénarios d'avenir du contexte agricole.

Dans ce contexte, le présent projet a été organisé **en deux phases principales qui répondent à ses principaux objectifs :**

- 1- Une phase sociologique pour identifier **les transformations en cours du métier d'agriculteur, et leurs conséquences sur les métiers de leurs partenaires**, à partir d'une analyse approfondie **des connaissances, des représentations, des points de vue des acteurs du système d'information concerné** (les agriculteurs, leurs responsables professionnels, leurs partenaires des filières et du développement, l'administration, les élus, les médias, les associations de consommateurs et de citoyens ...). La manière dont les évolutions de contexte auxquelles les agriculteurs doivent faire face se traduisent sur leur système d'information sera particulièrement analysée.
- 2- Un exercice de prospective pour analyser **les relations entre acteurs** autour des transformations du métier d'agriculteur et **formaliser des scénarios d'évolution mettant en relation les besoins et attentes des agriculteurs, et les métiers des organismes de recherche développement** (leurs domaines d'intervention technique, économique, social, les **compétences** à développer et **l'offre de service** qu'ils devront proposer).

1- LE CONTEXTE : L'AGRICULTURE S'OUVRE AUX INFLUENCES DU RESTE DE LA SOCIÉTÉ

S'il est vain, comme le rappelle *Hervieu (2002)*, de tenter de voir des ruptures à chaque période de l'histoire de l'agriculture dont les évolutions sont constantes, il peut néanmoins être fait mention des changements actuels et par contraste, des principales caractéristiques anciennes, quitte à les caricaturer pour mieux en saisir les différences.

□ ***Les années 1950-1980 : une citadelle auto-normée, fortement soutenue et régulée***

Après la seconde guerre mondiale, le monde agricole se constitue en une sorte de citadelle, à l'écart du reste de la société, avec ses structures propres (santé, enseignement, établissement bancaires ...), ses normes, son organisation professionnelle unifiée (*Brives et Atrux, 2005*). Cette dernière est influente, elle co-gère l'ensemble du dispositif d'encadrement et de soutien de l'Etat et fait l'interface avec le monde extérieur. Mis à part le consensus implicite sur l'objectif nourricier (*Lacombe, 1999*), la société non-agricole se préoccupe peu de la façon dont les agriculteurs s'organisent pour produire. Elle est absente des choix faits par l'agriculture, en particulier quant à l'utilisation du progrès technique. *Michel Debatisse* parlait d'ailleurs, de révolution silencieuse (*CES, 2003*). Les agriculteurs sont, de plus, majoritaires dans le milieu rural. Même si leur nombre décroît très vite, leur influence politique reste longtemps importante du fait, entre autres, du découpage électoral.

Néanmoins, il faut bien reconnaître que les particularités agricoles sont fortes. L'agriculture est une industrie lourde, du fait des capitaux importants qu'elle nécessite et immobilise, une industrie primaire et familiale. De fait, être agriculteur est plus qu'un métier, c'est un mode de vie, une logique patrimoniale, une identité... On est, mais surtout on naît agriculteur. La fusion famille-entreprise est revendiquée. Plusieurs générations parfois, travaillent sur une même exploitation. L'apprentissage du fils, cohabite avec l'activité du père et le coup de main du grand-père. Les mères et grand-mères travaillent, elles aussi, sur l'exploitation. L'identité de l'individu est fortement associée à son métier, aux réseaux de sociabilité qu'il entretient, aux valeurs générales (importance du travail, indépendance, fierté de produire ...).

Par ailleurs, les agriculteurs, dans les années 50 à 80, vivent dans un monde économique fortement encadré, porté par un projet collectif, celui de produire pour nourrir l'ensemble de la population française. Même si le projet s'est progressivement estompé du fait même de son atteinte, si les règles du jeu ont considérablement évolué (PAC, quotas ...), celles-ci ont continué de s'établir de façon régulée et pérenne. Le syndicalisme agricole promeut le modèle de l'exploitation familiale, en couple, modernisée et technique, avec investissements lourds, remembrement, encadrement ... L'amélioration du revenu est possible voire effective, principalement par l'agrandissement, par l'accroissement des volumes puis par celui de la productivité.

Parallèlement, dans les années 1950 à 1980, les activités de recherche développement fonctionnaient selon un modèle « colbertien », la recherche publique produisait des connaissances, les Instituts techniques les adaptaient et les transféraient aux organismes de développement. La légitimité scientifique et sociale des innovations paraissait claire pour tous les acteurs. Ce modèle, qui a accompagné la modernisation de l'agriculture française, s'est aujourd'hui fortement diversifié et complexifié, en parallèle avec la complexification de l'agriculture (*Aggeri et al, 1998*).

□ ***Depuis les années 90 : un monde agricole devenu minoritaire, fortement questionné par la société, dans un contexte économique incertain***

Progressivement, l'Etat, l'Europe, diminuent le soutien à l'agriculture (*CE, 1999*) et l'économie de marché joue un rôle de plus en plus important. L'agriculture n'est plus le secteur stratégique qu'elle était dans les décennies précédentes. Les perspectives peuvent paraître plus incertaines. Au modèle dominant de l'exploitation familiale, se substitue celui de l'entreprise agricole, réactive, dynamique. L'amélioration du revenu est liée à l'optimisation des marges, à la recherche de valeur ajoutée, dans un contexte réglementaire plus complexe. En interne, la profession agricole est divisée et la cogestion remise en question. L'individualisation des producteurs progresse en particulier par les nouvelles exigences (traçabilité, contractualisation ...).

Parallèlement, les agriculteurs sont devenus une composante démographique et politique minoritaire de la société, d'un actif sur trois en 1946, les agriculteurs sont aujourd'hui 1 sur 30 (CES, 2003). Le poids des exploitants, au sein même du monde rural s'est amoindri, quant il n'est pas, là aussi, secondaire. La gestion du patrimoine privé, de l'outil de travail devient gestion de l'espace. L'espace agricole devient un enjeu collectif, interrogé, questionné bien au-delà des cercles agricoles habituels. Plus fortement encore, les agriculteurs en zones péri-urbaines doivent composer avec d'autres, voire perdre la maîtrise de l'espace, des décisions. D'autre part, le consensus nourricier implicite est rejeté et les consommateurs cherchent à peser sur les choix faits par les producteurs. La société a des attentes vis-à-vis des produits agricoles (coûts, naturalité, praticité ...), des méthodes de production (bien-être animal, environnement ...). L'opinion publique, qui n'a pas vu évoluer l'agriculture, est face à un monde inconnu, qui lui fait peur car il semble échapper au contrôle et stigmatiser le conflit bonne nature / mauvaise technique (Lahlou, 2003). Les récentes crises sanitaires ont montré que malgré une amélioration régulière de la qualité « objective » des aliments (Apfelbaum, 1998), les inquiétudes semblent s'accroître. Les médias ont largement relayé ces inquiétudes, mais n'en sont probablement pas à l'origine (Mer, 2001). Apparemment, les citoyens n'attendent pas seulement des réponses techniques (Bonny, 2000), mais remettent en cause des pratiques agricoles qui s'affranchissent de plus en plus du territoire (Paillot, 1999). La notion d'agriculture durable, respectueuse de l'environnement, socialement et économiquement viable (Schaller, 1993, Landais, 1996) semble susceptible de répondre à ces attentes. Aujourd'hui, les agriculteurs sont donc confrontés à de nouvelles exigences et à de nouveaux partenariats, ils sont à la recherche d'un nouveau contrat avec la société (Lacombe, 1999) qui se concrétise au travers d'actions locales innovantes (Le Guen, Sigwald, 1999, Guillaumin et al, 1999), et qui induisent des modifications dans leurs façons de faire. Elles concernent notamment : la qualité de l'eau (Farrugia, 2000) ou de l'air, l'entretien des territoires et des paysages (Ambroise et al, 2000) ; la qualité et la sécurité sanitaire des aliments, qui est construite socialement autour de filières très diversifiées (de Sainte Marie et al, 1995), et qui induit des adaptations plus ou moins grandes des exploitations (Ingrand et al, 2000) ; le bien-être animal qui apparaît aujourd'hui plus comme une préoccupation éthique et philosophique que comme une demande sociale (Burgat, 2002) et pourrait induire une profonde remise en question de certains systèmes de production (Larrère C et R, 2001) ; l'emploi rural, direct ou induit par l'agriculture (Mathieu, 1995)... La fierté de produire des agriculteurs est ébranlée par la mise en cause de l'opinion publique, fierté déjà amoindrie par l'importance croissante des aides dans leur revenu. Autre conséquence de la réduction du nombre d'agriculteurs, dans certaines zones où ils sont isolés, les réseaux d'échanges entre pairs se distendent voire s'étiolent.

Dans le même temps, les agriculteurs ont à leur disposition de nouveaux outils dans les domaines des sciences du vivant, de la robotisation, de l'agriculture de précision, et de la gestion de l'information. L'adoption de ces innovations techniques pourrait profondément transformer leurs pratiques, leurs partenariats, leurs relations à l'information technique (Meynard et al, 2006).

Par ailleurs, les exploitants et leurs proches, eux aussi, ont changé et contribuent à façonner un nouveau visage de l'agriculture (Lémery, 2003). Les exigences, les rythmes de la société non agricole, diffusent à l'intérieur des fermes (Dockès et al, 2005). Le travail des femmes à l'extérieur des exploitations s'est développé très fortement. Les jeunes sont plus formés que leurs aînés et parfois fortement incités par leurs parents à sortir de l'agriculture. Ceux qui s'installent ont, pour une partie d'entre eux, une expérience salariée en dehors de l'exploitation, ce « détour » (Salvi, 2005), a une influence importante sur l'exercice de leur métier. La gestion du temps de travail devient une préoccupation forte, renforcée par la diminution de la main d'œuvre sur les exploitations. En effet, les parents prennent leur retraite et cessent de travailler, les frères et sœurs ne sont plus là pour aider. Les mouvements viennent à la fois de l'intérieur et de l'extérieur de la citadelle. Ils touchent l'image de producteur, sa place dans la société, l'organisation de la profession, des marchés... Certains observateurs parlent même de crise et en particulier de crise d'identité du métier, tant les fondamentaux (sens du travail, relation famille-entreprise...) sont bouleversés. Crise identitaire exacerbée par l'absence de projet collectif agricole et de reconnaissance sociale (Guillon, 2004). La reconnaissance sociale ne peut se faire car l'image de l'agriculture est brouillée et le dialogue équivoque entre société, syndicat et état. Il en ressort doute et perplexité pour les consommateurs (Lopez, 2003) et par rebond, une identification difficile des agriculteurs à cette image.

□ *Vers un affaiblissement de l'identité agricole et une ouverture à d'autres modèles de référence ?*

Le constat qui s'impose est donc celui de forces de transformation très offensives par rapport à l'identité collective agricole ancienne. Comment réagissent les agriculteurs face à cela, quelle identité professionnelle construisent-ils, si l'on admet que celle-ci n'est pas donnée une fois pour toute mais qu'elle est interrogée périodiquement par chacun (*Kaufmann, 2004*).

Nous partons de l'hypothèse que l'affaiblissement du monde agricole remet en cause le modèle dominant qui était le sien jusqu'à présent. D'autres modèles, plus attractifs, plus positifs, sont en train de se substituer à lui. Dans ce cadre, nous nous interrogeons sur la compatibilité de ces nouveaux modèles avec le métier d'agriculteur. Par ailleurs, nous cherchons à comprendre l'analyse que font les agriculteurs de l'image que leur renvoient les citoyens.

2- LES METHODES DE TRAVAIL UTILISEES : ENQUETES SOCIOLOGIQUES ET PROSPECTIVE STRATEGIQUE.

21- Des entretiens approfondis pour accéder aux représentations des agriculteurs

Pour tester notre hypothèse, nous avons réalisé des entretiens auprès d'agriculteurs. Ces entretiens nous ont permis de recueillir des informations sur la trajectoire de l'exploitation, de l'exploitant, sa définition du métier, sa façon de s'informer... L'analyse des images, des termes utilisés nous ont renseigné sur les représentations qui sous-tendent les discours et nous ont aidé à mieux comprendre les cadres de référence, les logiques mobilisées (*Kling-Eveillard, 2001*).

Nous considérerons les représentations au sens de *Jodelet (1989)* comme une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et pouvant conduire à l'existence de normes sociales. Pour appréhender ces représentations, nous avons utilisé les méthodes d'entretiens semi-directifs approfondis, individuels ou collectifs (*Blanchet et Gotman, 1992*), issues des démarches sociologiques et décrites avec précision dans *Kling-Eveillard, 2001*. Les travaux sur lesquels nous nous basons ont été conduits à partir d'entretiens semi-directifs, laissant à la personne enquêtée la possibilité, d'une part d'exprimer son point de vue en réponse à des questions ouvertes très larges, et d'autre part d'organiser son discours en abordant les différents thèmes dans l'ordre qu'elle souhaite. Il s'agissait d'enquêtes qualitatives.

Nous souhaitons au travers de cette enquête rencontrer des éleveurs susceptibles d'avoir des représentations variées vis-à-vis du sujet étudié et qui préfigurent la diversité de l'agriculture de demain. Nous avons enquêté durant l'automne 2004 et l'hiver 2005, 40 exploitants différents dans 9 départements et 2 régions (18 en Bretagne, 22 en Rhône-Alpes). Les noms des personnes ont été fournis par les Chambres Régionales d'Agriculture et leurs réseaux. Ils ont été choisis dans les secteurs de production des Instituts Techniques concernés par l'étude, c'est-à-dire l'élevage (avicole, porcin et ruminant), les grandes cultures (céréales, oléagineux) et l'arboriculture pour représenter une diversité maximale dans les façons d'exercer le métier d'agriculteur, sur la base d'une typologie définie au préalable à dire d'experts.

Le guide d'entretien commençait ainsi par aborder l'histoire personnelle, le parcours professionnel de l'exploitant et la description de l'exploitation. Il se poursuivait par des questions plus complexes sur les représentations du métier, les compétences nécessaires, les évolutions passées et futures du métier et des compétences, les différentes facettes de ce métier, les circuits d'information et enfin l'image que les agriculteurs enquêtés pensent que les non agriculteurs ont de leur activité... Nous avons choisi de mettre en œuvre **une analyse littérale dite de contenu** de nos résultats. Elle est définie par *Ghiglione et Mathalon (1998)* comme l'analyse des propos tenus par les personnes interrogées, par rapport aux objectifs qui ont motivé leur recueil. Il s'agit d'identifier, de décrire et d'analyser les propos tenus. La méthode de dépouillement que nous avons utilisée consiste à découper le contenu des propos recueillis (retranscrits quasiment intégralement), puis à le répartir selon des catégories thématiques (thèmes et sous thèmes) et des catégories d'analyse (rubriques selon lesquelles chaque thème peut être analysé). Cela permet d'abord une analyse transversale du discours, par thème, puis une approche typologique en regroupant les agriculteurs dont le discours et l'univers de pensée se ressemblent, au sens de *Darré (1985)*. Nous proposons ainsi en dernière partie une typologie en 6 profils d'agriculteurs, que nous avons sommairement quantifiés à dire d'experts à l'occasion de réunions de techniciens dans les deux régions d'étude.

22- Une démarche participative de prospective stratégique

Les outils et méthodes de la prospective permettent de conduire des réflexions stratégiques. Ils sont mobilisés depuis de nombreuses années, par les groupes industriels ou par des institutions publiques (notamment la DATAR, voir par exemple la revue *Territoires 2030* pour la prospective territoriale). Par contre, ils restent encore peu utilisés dans les organismes de développement agricole. Dans le domaine agricole, l'INRA est l'un des principaux utilisateurs de ces outils, dans le cadre de réflexions qui lui sont propres (voir notamment le travail « INRA 2020 », *Hervieu et al 2003*). Le sénat a également conduit des travaux récents de prospective agricole, au terme de 2050 (*Emorin 2007*). Dans le domaine des entreprises de l'amont des filières agricoles, le cercle de prospective piloté par BASF a conduit de nombreux travaux, notamment sur les conséquences de l'émergence des exigences environnementales (*Chapuy et al 1999*).

La prospective considère (*Godet 1997 et 2007*):

- que le futur n'est ni totalement prévisible ni totalement certain, qu'il existe plusieurs futurs possibles plus ou moins probables et plus ou moins souhaitables,
- et que la construction de l'avenir ne dépend pas seulement du hasard et de la nécessité, mais aussi de la volonté des différents acteurs. Permettre d'agir pour provoquer les changements souhaités (être « proactif ») est une des ambitions de la prospective.

En raison de nos objectifs méthodologiques, nous avons fait le choix de nous appuyer sur la méthode et les outils de prospective stratégique développés par Michel Godet et le CNAM (*Godet 1997 et 2007*). Nous avons bénéficié de l'appui méthodologique de Pierre Chapuy du GERPA, consultant en prospective. Il a réalisé de nombreux travaux sur les thèmes des relations entre agriculture et environnement et du développement durable (*Chapuy 1988, 1999*). Cette méthode propose une série d'outils qu'il s'agit de mettre en œuvre en fonction des objectifs poursuivis.

Une méthode participative et dans la durée

L'un des points clés de la méthode retenue est le recours à une démarche participative impliquant des acteurs d'origine diverse ayant un rôle dans le système que l'on cherche à étudier (*Moulsi 2004*).

Nous avons ainsi impliqué des acteurs diversifiés, de trois manières différentes :

- un groupe de travail constitué des organismes signataires de cet article, qui a conduit les travaux en direct et s'est réuni à 7 reprises au cours de l'année 2005-2006 ;
- l'INRA (*Gilles Allaire et Stéphane Ingrand* notamment), les coopératives agricoles (*François Hallépée, Jean-Pierre Tillon*), les Centres d'Economie Rurale (*Marc Varchavski*), l'ACTA (*Alain Mouchart*) se sont associés à certains séminaires de travail et ont relu et critiqué les travaux du groupe ;
- une enquête à laquelle ont répondu 180 agriculteurs et acteurs des organismes de recherche, de développement et des filières a été réalisée pour recueillir des avis plus diversifiés avant la construction des scénarios.

Les quatre étapes de la démarche

Nous avons commencé par **une analyse du système** à étudier. Avant d'anticiper sur les futurs possibles, il s'agit en effet de comprendre le présent et d'identifier les principaux facteurs de changement. Nous avons défini plusieurs domaines :

- **des éléments de contexte** économique et social, des filières, des politiques agricoles ;
- **des éléments « internes »** sur lesquels portent plus précisément nos travaux. Ils interagissent entre eux et avec les éléments de contexte que sont les métiers d'agriculteurs, de la recherche et du développement. Les métiers d'agriculteurs ont d'ailleurs été étudiés de manière approfondie dans une première partie de notre travail (*Couzy et Dockès 2007*).

A l'issue de cette première étape, une quinzaine de « fiches facteurs » ont été rédigées (*voir annexe 2*). Elle décrivent chacun des facteurs clés susceptibles d'influencer l'évolution de notre système.

Nous avons ensuite réalisé une analyse du **jeu des acteurs** impliqués dans notre système en utilisant la méthode MACTOR (*Godet 1997, Chapuy et Monti 1998*). Cette méthode cherche à apprécier l'influence des principaux acteurs les uns sur les autres ainsi que le positionnement des principaux acteurs par rapport à différents objectifs. Elle s'appuie sur la description des acteurs concernés (nous avons ainsi rédigé une dizaine de « fiches acteurs ») et sur la définition des principaux objectifs de chaque acteur.

La méthode MACTOR consiste de fait, à se poser deux questions :

- Quels sont les moyens d'action ou le pouvoir des acteurs les uns sur les autres ?
- Par rapport aux différents objectifs, quelles sont les positions respectives des acteurs ?

La réponse à ces questions se fait par le remplissage de deux matrices qui permettent de hiérarchiser les influences réciproques entre acteurs et leur mobilisation sur les différents objectifs.

Nous avons ensuite élaboré un **questionnaire prospectif (projection à 2015)**, pour comprendre comment les acteurs concernés par notre question de recherche voient l'avenir de l'agriculture, des agriculteurs et des organismes de recherche et de développement. Le questionnaire a été diffusé à un échantillon de 250 personnes parmi les différents types d'acteurs que nous souhaitions interroger. L'objectif du questionnaire était d'identifier les différentes visions du futur, présentes selon les acteurs. Nous avons, en effet, fait l'hypothèse que tous n'auraient pas la même vision des futurs probables et que cela nous permettrait de décrire différents scénarios d'avenir contrastés et susceptibles d'avoir des conséquences sur les profils d'agriculteurs, sur leurs attentes et besoins en matière d'information et de conseil, et sur l'offre qui pourrait leur être proposée dans ce domaine.

La méthode retenue, décrite dans *Godet, 1997*, est celle des abaques de Régnier qui s'appuie sur l'envoi d'un questionnaire à un groupe d'experts, et fait appel à leur jugement intuitif sur un certain nombre de questions d'avenir. L'idée est de recueillir leur opinion par rapport à des affirmations, selon une échelle en 7 niveaux qui traduit la hiérarchisation possible entre « *je pense que c'est très improbable* » et « *je pense que c'est très probable* », en passant par « *j'ai un avis partagé* » ou « *je ne connais pas le sujet* ».

Le questionnaire, a été conduit à partir de la description des facteurs déterminants de l'avenir et de l'analyse du jeu d'acteurs qui avaient été conduites au préalable. Le groupe de projet a ainsi formalisé 41 affirmations dont voici quelques exemples :

1. *En 2015, la part des produits du « terroir » et/ou « biologiques » aura très fortement augmentée dans la consommation.*
9. *En 2015, au moins 20% du carburant utilisé dans les voitures en Europe seront fournis par l'agriculture.*
25. *En 2015, les agriculteurs prendront 5 semaines de vacances par an.*
37. *En 2015, tout le conseil individuel sera facturé aux agriculteurs.*

Enfin, nous avons construit des scénarios d'avenir, visions contrastées et cohérentes du futur, à l'aide de la méthode de l'analyse morphologique (*Godet 1997 et 2000*). Nous avons ainsi défini à partir des résultats des étapes précédentes, les dimensions importantes à prendre en compte dans notre analyse. Puis, pour chaque dimension, les différentes **hypothèses vraisemblables envisageables** à l'horizon 2015. Les scénarios ont alors été construits en associant ces hypothèses en combinaisons **pertinentes, cohérentes et contrastées**.

3- PRINCIPAUX RESULTATS DE LA PHASE SOCIOLOGIQUE

(voir une présentation plus détaillée *en annexe 1*)

31- Eléments transversaux

Différents cadres de référence

A les écouter, les agriculteurs rencontrés n'ont pas tous le même métier, loin s'en faut. Si l'on s'attache à analyser la définition qu'ils nous en donnent, 3 groupes apparaissent. Les deux premiers situent sans ambiguïté leur métier par rapport à un modèle existant, socialement défini, soit agricole : « *Mon métier, ça dépend, c'est agriculteur, éleveur, peut-être plus éleveur* » ; soit entrepreneurial : « *Pour moi, être agricultrice, c'est un vrai métier. C'est être chef d'entreprise* ». Une fraction plus restreinte d'exploitants ne peut pas ou ne souhaite pas être définie par les modèles existants. Ils mobilisent à la fois des références personnelles et sociales, pour présenter un métier qu'ils ont souvent modelé selon leur projet.

L'installation est souvent un choix

L'installation est un choix complexe car il fait intervenir des facteurs à la fois individuels, familiaux et sociaux. Dans notre échantillon, plus de la moitié des agriculteurs a eu une démarche volontaire, positive quant à leur installation. D'autres ne se sont pas réellement posé de question ou ont vu les événements intervenir fortement dans leur décision (chômage, décès, maladie...) qui ont, soit précipité, soit en partie contraint leur installation.

Ce qu'ils aiment dans leur métier

L'autonomie, la liberté sont plébiscitées par la quasi totalité des agriculteurs... Il s'agit à la fois de la liberté d'organisation, de la liberté d'inventer, d'innover et de la liberté de décision.

Le sentiment de **maîtrise** possible qui résulte de la dimension technique est souvent présenté comme un élément central de la satisfaction : « *c'est valorisant, car il y a le résultat du travail. Même si le travail physique est fatigant, il y a la satisfaction* ».

Le **lien au vivant, à l'animal**, est fortement mis en avant par les agriculteurs qui l'associent souvent à une certaine humilité devant la nature voire, pour quelques-uns, à une conscience des enjeux planétaires. Ce lien au vivant est principalement vrai pour ceux qui s'identifient aux métiers agricoles ou qui vivent leur propres projets : « *Pour mes frères et moi, c'est avant tout la passion de la nature. On vit au rythme des plantes et des animaux. On ne se sent pas comme des chefs d'entreprise* ». Pour les autres, l'approche est moins sensible, moins précise, ils valorisent plutôt le fait de travailler à l'extérieur, voire signifient que cet aspect est secondaire.

Pour la plupart des agriculteurs, la **variété des tâches** qu'ils ont à accomplir est un aspect motivant de leur métier : « *C'est varié, on fait tous les métiers. Il faut être manuel, mais aussi intellectuel. Il faut faire travailler ses mains et sa tête* ».

Ce qu'ils apprécient le moins dans leur métier

Si presque tous se plaignent des aléas climatiques et de la charge administrative, les autres contraintes du métier ne font pas l'unanimité. Certains agriculteurs soulignent avant tout le manque de vacances, de coupures dans leurs activités, alors que d'autres parviennent à l'inverse à se ménager du temps de loisirs et que quelques-uns ne situent pas leurs ambitions dans le domaine de la gestion du temps. Une partie des agriculteurs a le sentiment de ne pas être rémunérée justement en comparaison avec les charges auxquelles ils doivent faire face. Quelques-uns, enfin, souffrent de leur image dans le reste de la société, d'autant plus qu'ils ont parfois le sentiment de réaliser de nombreux efforts pour l'améliorer.

Des compétences multiples autour d'un triptyque incontournable

Lorsque nous interrogeons les agriculteurs sur les compétences nécessaires à l'exercice de leur métier, trois compétences de base sont généralement évoquées, hiérarchisées de façon différentes selon les agriculteurs, mais le plus souvent présentes : la maîtrise technique (voire mécanique) ; le goût du vivant ; la gestion de l'économie de l'exploitation.

Au-delà de ce triptyque, une importante diversité de compétences ou d'aptitudes complémentaires est souvent évoquée. Les agriculteurs insistent sur des qualités ou aptitudes humaines que sont le dynamisme, la volonté voire la prise de risque, la capacité à se remettre en question, l'ouverture d'esprit, la créativité... Par ailleurs, sont également énoncées par de nombreux agriculteurs, les compétences en stratégie, communication, commerce, et management. Au final, le nombre de compétences et d'aptitudes à maîtriser est très grand. Pour certains éleveurs, le fait de travailler à plusieurs peut constituer, une solution, voire être une nécessité absolue. A l'avenir, les compétences dans le domaine de l'entreprise semblent devoir prendre de plus en plus d'importance, sans que les autres ne s'estompent pour autant.

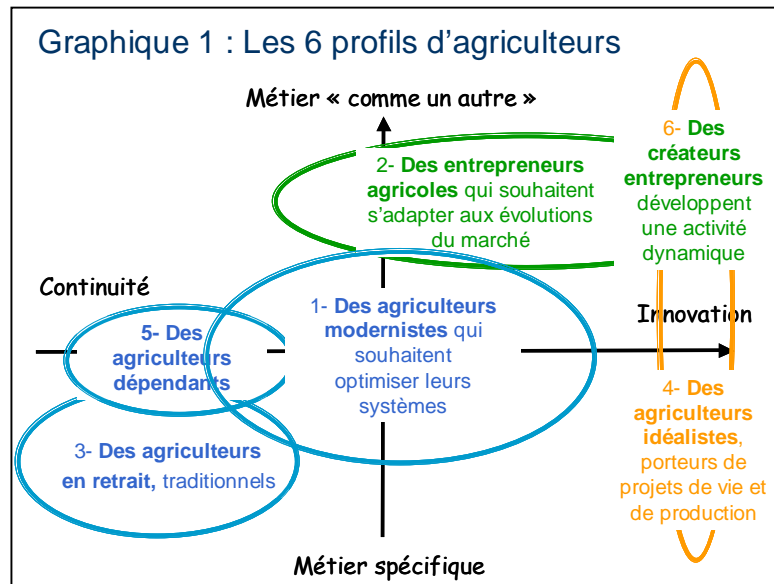
Différents canaux et niveaux d'information

Pour résumer ce que les agriculteurs nous ont dit de leur recherche d'information, il faut distinguer à la fois la nature de l'information qu'ils privilégient dans leur énoncé ainsi que les canaux qu'ils mobilisent (*Magne 2005*). On peut identifier trois niveaux d'information : **l'information générale**, sorte de veille « courante » pour la gestion quotidienne, pour connaître l'évolution des marchés, pour échanger sur des pratiques... ; **l'information à visée opérationnelle** qui vise à la résolution de problèmes identifiés par l'agriculteur ou ses partenaires ; **l'information stratégique** qui permet d'anticiper les évolutions à venir, de se préparer, de réfléchir.

Parallèlement, les agriculteurs ont différents canaux pour mobiliser, s'ils le souhaitent, les trois niveaux d'information. Les canaux se répartissent schématiquement en deux groupes, l'un dans la sphère technique et professionnelle (réseaux formels ou informels), l'autre dans la sphère économique et sociale (entreprises, consultants parfois).

32- Six façons de concevoir le métier d'agriculteur

Le modèle de référence (agricole, d'entreprise ou personnel), ainsi que la logique poursuivie, permettent de différencier six profils différents qui ont été validés et approximativement quantifiés par les techniciens intervenant dans les exploitations des deux régions ayant servi de support à ce travail. Ils s'organisent autour de deux axes définis à partir de l'analyse qualitative du contenu des entretiens comme le montre *le graphique 1 ci-après* :



L'axe horizontal, correspond à deux modes de création identitaire, sans référence particulière à l'agriculture. Le pôle inertie ou tradition signifie la permanence et la référence au passé, alors que le pôle « innovation et créativité » correspond à un processus de construction où le référent est l'invention, la création.

L'axe vertical correspond à l'univers de pensée, à un modèle de référence pour l'activité, entre un pôle entreprise, où l'activité est une activité « comme les autres » et un pôle agricole où l'activité est vécue comme spécifique, originale et porteuse de valeurs particulières.

Les agriculteurs en retrait : un métier fondé sur la continuité, la référence à la tradition (15 à 25 % des agriculteurs, en nette diminution). Ils se réfèrent avant tout à la tradition, aux façons de faire de leurs parents ou leurs grands-parents. Ils disposent de structures plutôt modestes qu'ils gèrent en autonomie, en se méfiant des conseils qui viennent des entreprises ou des structures de développement : « *Non ça a très peu changé, je fais comme faisait mon père, qui l'avait appris de son père. On va dire pour la fenaison, on a du nouveau matériel, mais c'est le même métier* » (éleveur de 20 bovins allaitants)

Les agriculteurs dépendants : un métier sécurisé par un conseil personnalisé rapproché (de l'ordre de 10% des agriculteurs). Ces agriculteurs, installés plus souvent sans l'avoir vraiment choisi, ne prennent pas de décisions sans l'appui d'un conseiller privilégié, d'une entreprise de collecte, ou du contrôle laitier, qui les soutient dans la gestion quotidienne de leur exploitation. Ils recherchent la sécurité plutôt que le changement : « *C'est le technicien qui m'a formée, je ne connaissais rien aux veaux. Il est dans nos âges, il s'occupe aussi des primes, il arrange tout, il passe 2 fois par semaine* » (400 places de veaux, 12 ha, seule).

Les agriculteurs modernistes : un métier de producteur, en phase avec les valeurs de l'agriculture, qui intègre l'économie (30 à 50% des agriculteurs aujourd'hui, en diminution probable au cours des 10 prochaines années). Ces agriculteurs, se définissent au travers de ce métier, mais en précisant qu'ils en ont une vision moderne, et qu'ils cherchent à s'adapter à l'évolution du contexte dans lequel ils exercent. Ils apprécient l'autonomie de décision, tout en s'entourant de nombreux conseils, et le travail en contact avec la nature : « *Pour mes frères et moi, c'est avant tout la passion de la nature. On vit au rythme des plantes et des animaux. On ne se sent pas comme des chefs d'entreprise* » (90 vaches laitières, 100 ha, GAEC trois frères).

Les entrepreneurs agricoles : un métier centré sur l'adaptation aux marchés, proche des standards de la vie non agricole (10 à 20% des agriculteurs, en augmentation). Ils se comparent au modèle précis du chef d'entreprise, dont les valeurs sont omniprésentes dans l'analyse de leur métier et des marchés. Il s'agit d'être performant, de s'adapter à la demande des clients, d'avoir des compétences commerciales et managériales, d'être capable de prendre des risques : « *Produire pour produire, c'est fini, il faut produire pour vendre. Moi, j'avance, je prends des risques jusqu'au jour où ça casse...* » (volailles fermière, vaches laitières, veaux de lait)

Les créateurs entrepreneurs : un métier qui permet d'exprimer une idée originale et de développer une activité dynamique (moins de 10% des agriculteurs d'aujourd'hui, en augmentation potentielle). Ils ont à cœur de concevoir et de développer un projet personnel, innovant, à l'écart des schémas préexistants et dépassant le cadre strict de l'activité agricole. Ils recherchent la performance économique et l'innovation et sont prêts à changer de métier pour s'adapter en permanence au contexte et à leurs ambitions : « *Parmi mes collègues, il y a beaucoup trop de conservatisme. Il y a une sacralisation du métier, mais ce n'est plus un métier sacré...* » (père et fils pluri-actifs : salarié de silo, entretien d'espaces verts, 100 ha de céréales).

Les agriculteurs porteurs de projets personnels : une activité agricole sur mesure, fortement maîtrisée et en cohérence avec des aspirations personnelles (5 à 15 % des agriculteurs). Ils sont moins souvent issus du milieu agricole que dans les autres types. Ils ont avant tout monté un projet personnel, en phase avec leurs convictions, leur conception de la vie. Ils sont le plus souvent en relation directe avec le public, et mettent en avant d'abord les qualités personnelles nécessaires à l'exercice de leur métier. Ils privilégient des projets de dimension modeste et familiale, préservant leur équilibre de vie, ce qui les différencie du groupe précédent, plus entrepreneur et à la recherche de réalisations importantes : « *Il y a un équilibre entre les activités familiales et professionnelles. J'essaye de me mettre des règles assez strictes, même si ce n'est pas facile, tout est imbriqué dans le projet, l'exploitation, la famille* » (30 ha céréales, légumes, tressage de paille, vente directe collective, couple pluri-actif).

4- PRINCIPAUX RESULTATS DE LA PHASE PROSPECTIVE

41- L'analyse du jeu d'acteurs montre que la recherche et le développement sont plutôt dépendants et à influence limitée sur le système d'acteurs

Nous avons retenu et analysé pour notre exercice la liste d'acteurs suivante (*l'étiquette permettant de les repérer sur les graphiques ci-dessous est indiquée en italique*). Ils sont décrits de manière plus détaillée en annexe 3 :

1. Les agriculteurs (en tant que groupe social, malgré leur diversité) - *Agric*
2. Les syndicats agricoles - *Synd Agric*
3. Les associations de citoyens et consommateurs (et plus globalement « l'opinion publique ») - *Assoc*
4. L'Etat et l'Europe (dans leur rôle « régalién ») – *Etat UE*
5. Les collectivités territoriales – *Col ter*
6. Les organismes de recherche publique - *INRA*
7. Les Instituts et Centres Techniques Agricoles - *ICTA*
8. Les chambres d'agriculture - *C Agric*
9. Les organismes de service aux agriculteurs, associatifs ou privés (Centres de Gestion, Contrôles de performance ...) - *Services*
10. Les grandes entreprises de l'agro-fourriture - *Agro Four*
11. Les industries agro-alimentaires - *IAA*
12. les coopératives ou négoce de collecte et d'approvisionnement – *Coops*
13. La grande distribution (et RHF) - *Distrib*
14. Les assurances et banques – *Assur*

Nous avons alors défini la liste des principaux objectifs vis-à-vis desquels les acteurs pouvaient exprimer des attitudes convergentes ou divergentes. Les objectifs sont les suivants :

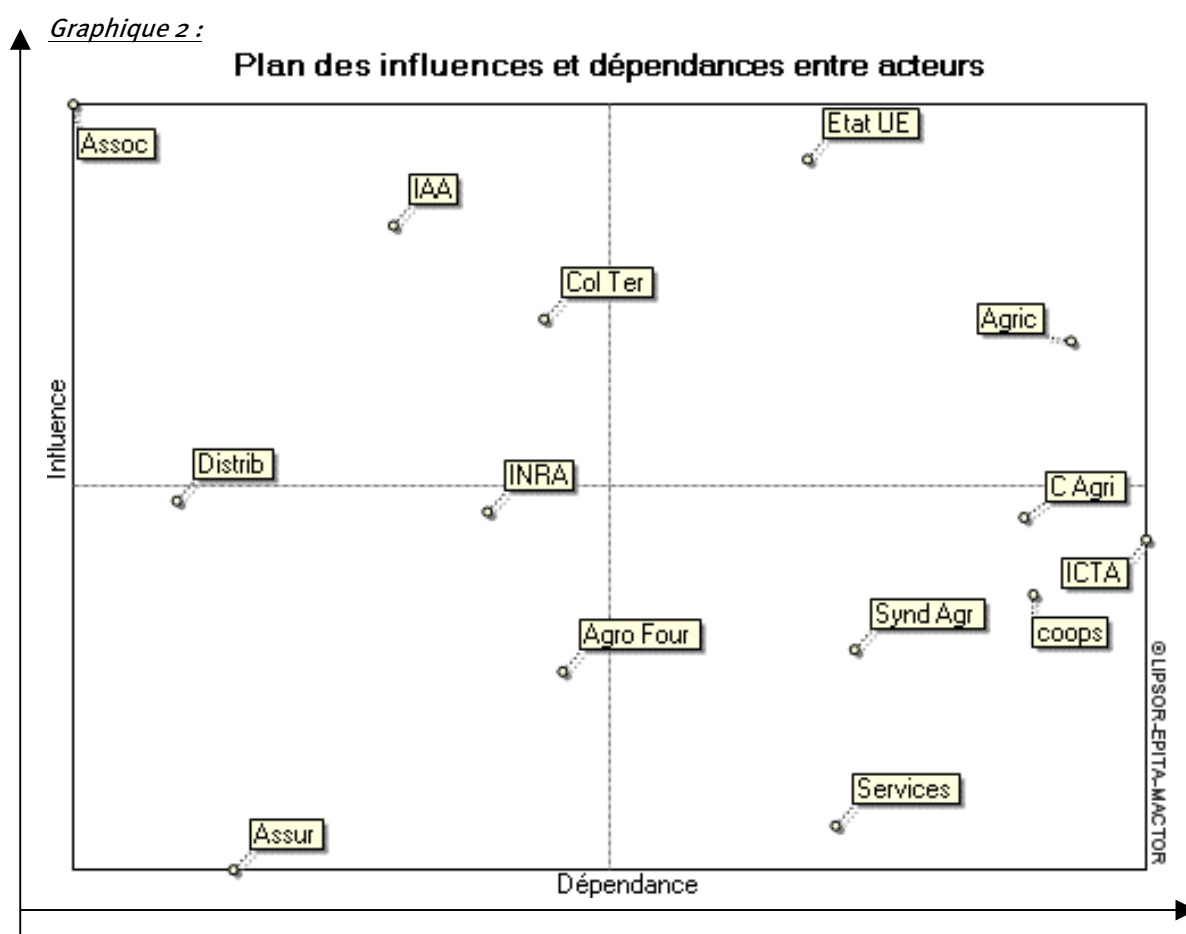
1. Préserver le plus grand nombre d'emplois agricoles.
2. Assurer une traçabilité totale des produits agricoles.
3. Protéger l'environnement (eau, paysages, biodiversité) et le bien-être des animaux.
4. Améliorer la qualité et les conditions de vie des agriculteurs.
5. Améliorer la compétitivité des exploitations agricoles.
6. Mieux adapter les innovations techniques aux attentes de la société.
7. Développer les bio-carburants et les usages non alimentaires des productions agricoles.
8. Préserver le niveau de financement public de la recherche et du développement.
9. Préserver la place des agriculteurs dans les orientations du développement.
10. Mettre en adéquation les produits et les attentes des consommateurs.
11. Garantir l'autosuffisance alimentaire de l'Europe.
12. Améliorer la qualité sanitaire des produits.

13. Développer des filières de productions compétitives dans un contexte mondialisé.
14. Produire de la connaissance dans le cadre du débat public sur les questions liées à la production agricole, l'alimentation, l'environnement et l'aménagement rural.
15. Faciliter la concentration des outils de production et la prise de participation financière.

Nous avons ensuite estimé, à partir de l'expertise du groupe de travail, le niveau d'influence que chaque acteur exerçait sur chacun des autres et l'opinion de chaque acteur par rapport à chacun des objectifs.

Nous avons alors positionné ces éléments sur les graphiques ci-dessous. **Les analyses ont été conduites avec l'aide du logiciel Mactor** du Laboratoire d'Investigation en Prospective, Stratégie et Organisation LIPSOR.

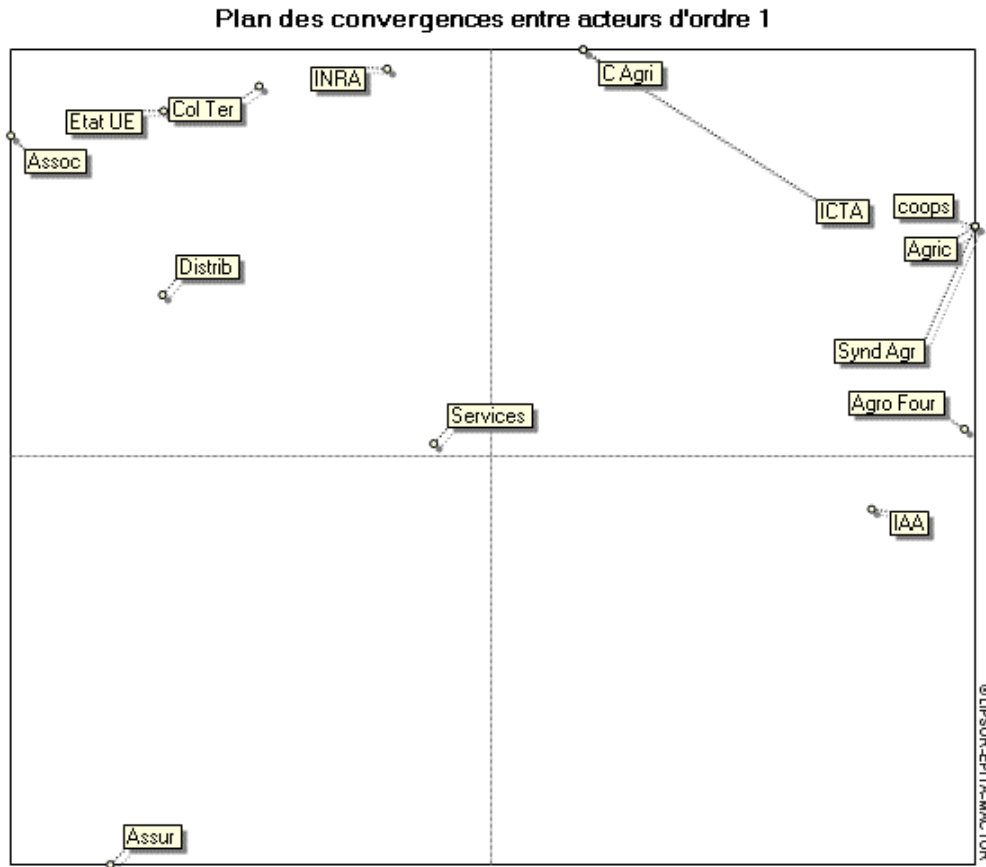
Le graphique 2 permet de visualiser en abscisse la **dépendance d'un acteur vis-à-vis de l'ensemble des autres** et en ordonnée **l'influence des acteurs entre eux**.



On constate que les acteurs directs de la recherche et du développement, qui sont les acteurs pour lesquels cet exercice est conduit, sont relativement dépendants et moyennement influents dans notre système. Les organismes de services étant dans une position de forte indépendance. Les associations et les acteurs d'aval des filières sont plutôt en position dominante (influente et peu dépendante). Les pouvoirs publics sont à la fois très influents et très dépendants.

Le graphique 3 : Le plan de convergence entre acteurs positionne les acteurs sur un graphique en fonction de leurs convergences : plus les acteurs sont proches entre eux (par rapport à l'axe 1, le plus explicatif), plus l'intensité de leur convergences est importante.

Graphique 3 :

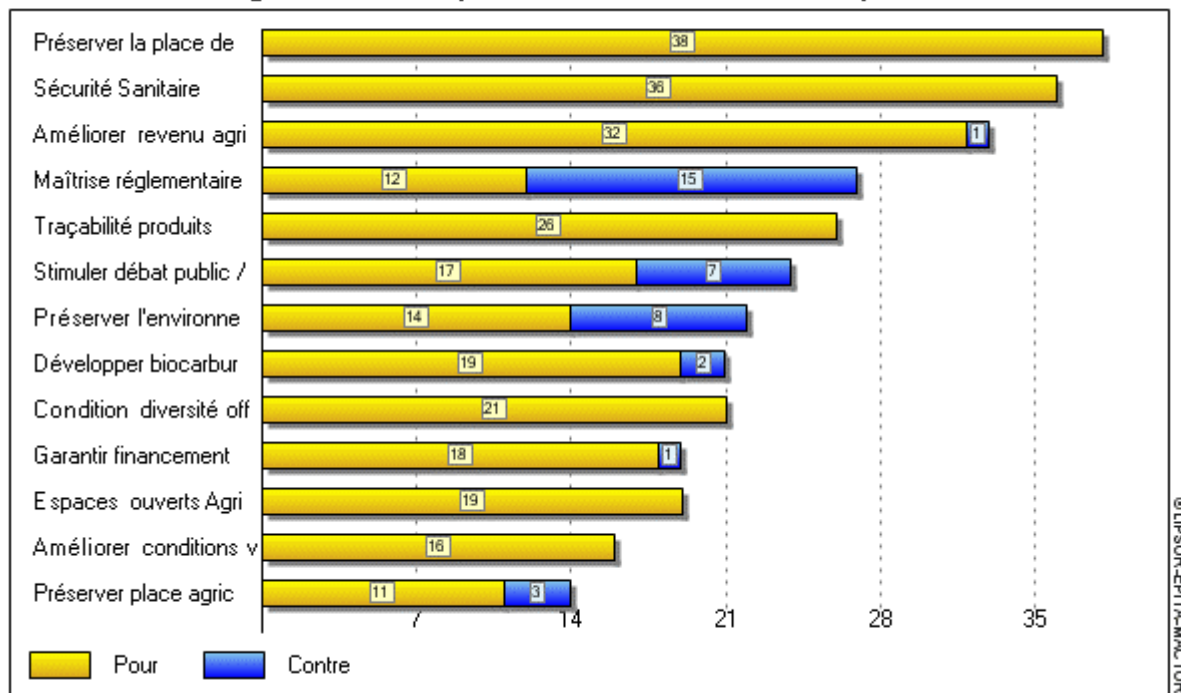


On voit ressortir sur ce graphique un monde secteur public et associatif, dont la grande distribution n'apparaît pas très éloignée, et un monde économie des filières, avec à la fois les ICTA, les agriculteurs et les acteurs des filières. Les Chambres d'Agriculture semblent en position intermédiaire, ainsi que les organismes de service. Les banques et assurances sont peu concernées par notre jeu d'acteurs.

Le graphique 4 : présente l'implication des acteurs sur les objectifs, c'est-à-dire le total de point qu'ils lui accordent (qui montre l'importance des objectifs pour les acteurs et les objectifs consensuels ou les controverses).

Graphique 4 :

Histogramme de l'implication des acteurs sur les objectifs 2MAO



Les quatre objectifs sur lesquels les acteurs sont les plus impliqués font plutôt l'objet de consensus. Il s'agit d'objectifs agricoles (sur lesquels les acteurs agricoles sont très impliqués et auxquels les acteurs sociétaux ne s'opposent pas) et de sécurité sanitaire.

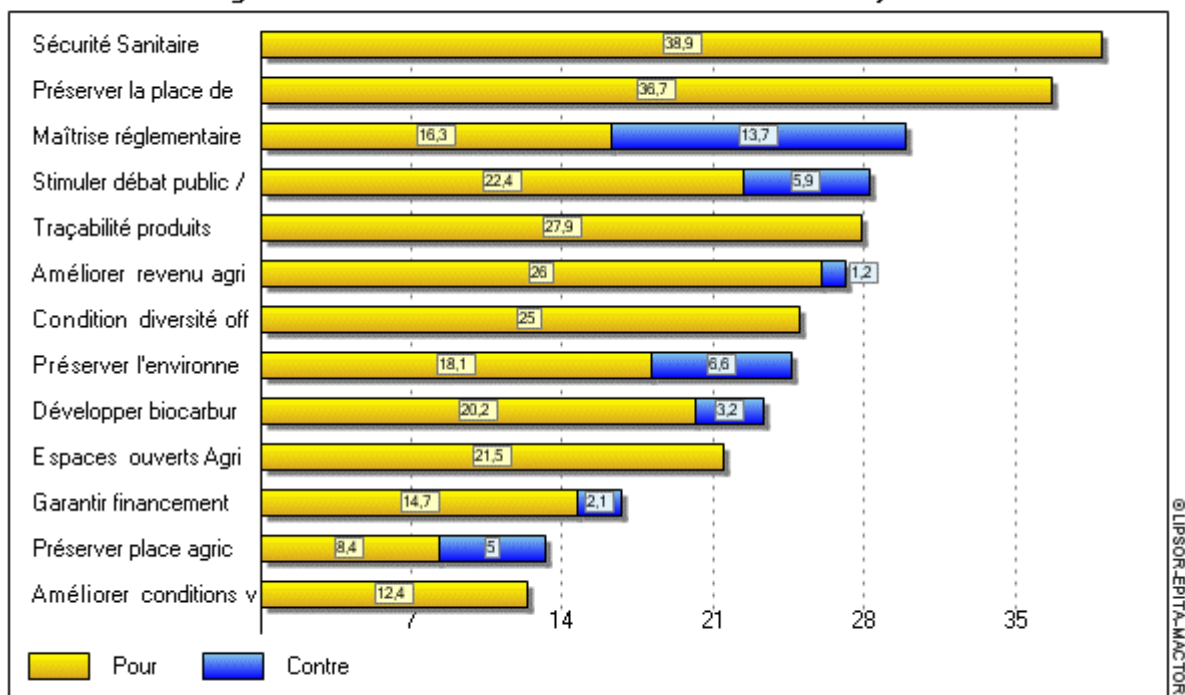
Trois objectifs avec un fort niveau d'implication font à l'inverse l'objet de controverse, il s'agit d'objectifs de la sphère environnementale et sociale (préserver l'environnement, contrôler les impacts de l'innovation, stimuler le débat public).

Les autres objectifs mobilisent moins les acteurs, soit qu'ils n'intéressent que quelques catégories (les conditions de vie des agriculteurs, les espaces agricoles), soit que les niveaux d'implications soient plus faibles.

Dans le graphique 5 : La mobilisation des acteurs sur les objectifs, chaque acteur se voit attribuer un poids qui correspond à son rapport de force (fonction de l'influence qu'il exerce sur les autres acteurs et de sa dépendance vis à vis d'eux). Plus un acteur a un rapport de force élevé, plus les objectifs sur lesquels il se mobilise auront de l'importance. Sur ce graphique, les objectifs soutenus par des acteurs à rapport de force élevé prennent donc plus d'importance.

Graphique 5 :

Histogramme de la mobilisation des acteurs sur les objectifs 3MAO

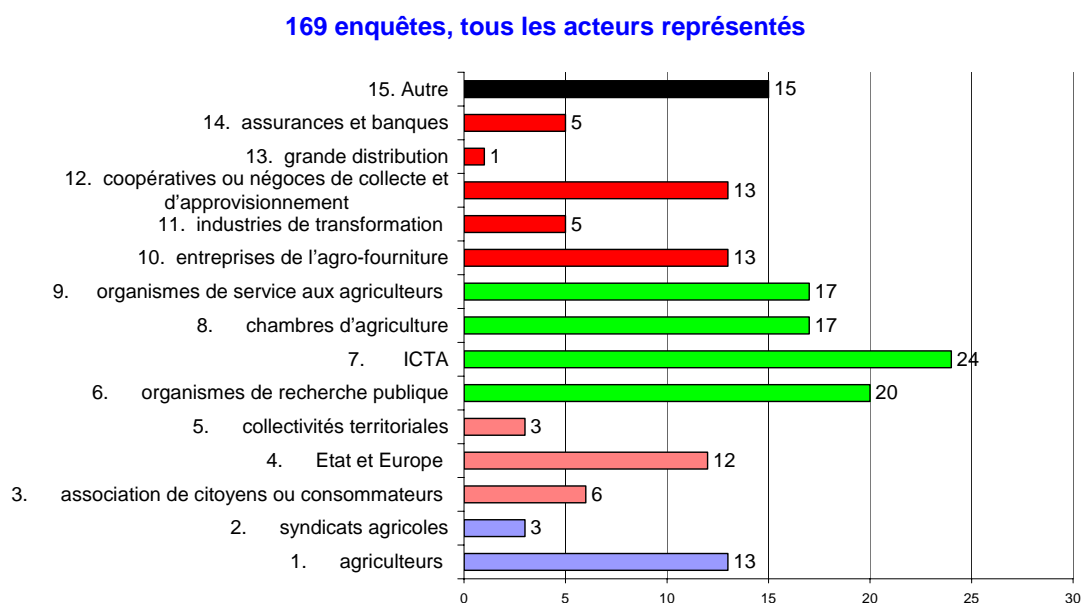


Par rapport au graphique précédent, on constate une mobilisation renforcée sur deux objectifs controversés : la maîtrise réglementaire de l'innovation et la stimulation du débat public. Les controverses sur la préservation de l'environnement et la stimulation du débat public sont légèrement atténuées. Les acteurs qui y sont opposés ayant un poids plus faible que ceux qui y sont favorables.

42- Le questionnaire prospectif met en évidence des visions contrastées de l'agriculture (voir une présentation plus détaillée *en annexe 4*)

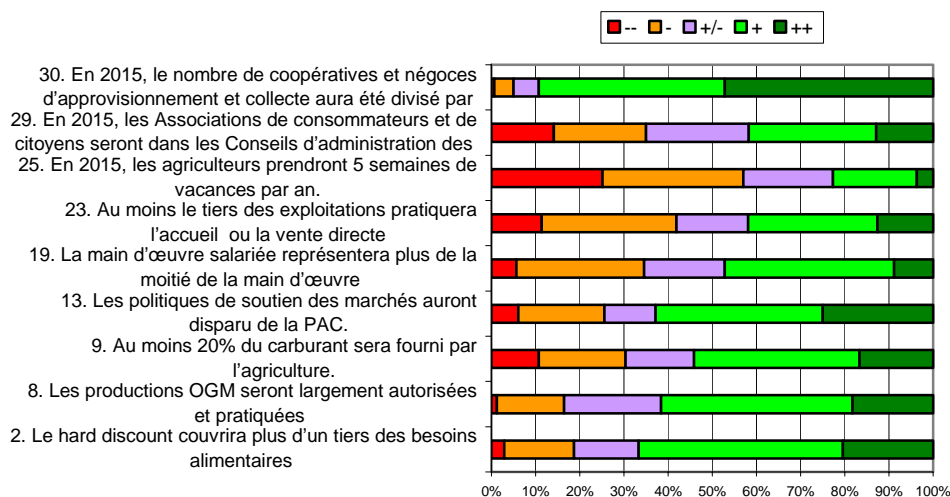
Nous avons recueilli 169 réponses au questionnaire « abaqués de Reignier » auprès des représentants des différents acteurs que nous avons retenus (*voir graphique 6 ci-dessous*). Les acteurs des organismes de recherche et de développement, directement impliqués dans le travail sont sur représentés dans les réponses, mais notre objectif n'était pas de veiller à un équilibre statistique mais de recueillir une diversité de points de vue pour balayer les futurs possibles pour construire des scénarios. Nous avons en outre une diversité correcte dans les filières d'origine des personnes ayant répondu (grandes cultures, élevage de ruminants, élevage de granivores notamment).

Graphique 6 : L'échantillon des personnes enquêtées.



Le **graphique 7** présente les réponses à un échantillon des 41 questions posées, sachant que l'analyse prend en compte à la fois la réponse au questionnaire et le commentaire, souvent très riche qui l'accompagne.

**graphique 7 : Abaqués de Reignier :
Réponse à quelques questions**



Une première série de questions portaient sur le **contexte général de l'agriculture** : marchés, politiques agricoles, comportements des consommateurs. Les principaux résultats montrent trois visions relativement contrastées :

- une vision tendancielle d'un contexte économique plutôt libéral, avec une importance modérée accordée par nos concitoyens à l'agriculture, une demande réelle mais modérée de protection de l'environnement, des importations, un coût de l'énergie plutôt en hausse, des aides aux agriculteurs non liées aux marchés, mais n'ayant pas disparu ;
- une vision accordant plus d'importance au développement durable, où nos concitoyens seraient plus attentifs à l'environnement, à la qualité de leur alimentation, ou les aides seraient pleinement orientées dans cette direction, quitte à ne plus chercher à exporter hors de l'Europe (sauf quelques produits haut de gamme) ;
- une vision de retour au productivisme pour répondre aux besoins alimentaires et énergétiques européens et mondiaux.

Une seconde série de question portait sur **les agriculteurs**, l'évolution de leurs exploitations et de leurs aspirations. Une tendance lourde semble se dégager : à la professionnalisation et l'agrandissement des exploitations, à l'amélioration du niveau de formation des agriculteurs, à la prise en compte d'exigences environnementales, au recours aux assurances individuelles revenu ...

Néanmoins, à côté de ces entreprises spécialisées, on envisage volontiers dans certaines régions au moins, le maintien voire le développement de structures plus diversifiées, tournées vers la réponse aux différentes attentes de la société, la transformation et/ou l'accueil.

Le dernier chapitre abordait les aspects institutionnels et le rôle des différents organismes de recherche et de développement. Ces aspects ont suscité moins d'intérêt et plus d'incertitude que les précédents chez les personnes qui n'étaient pas directement concernées. Une tendance aux regroupements d'organismes et à l'ouverture à différentes attentes sociales se dessine, mais avec une ampleur controversée, et difficile à estimer selon les personnes qui nous ont répondu.

43- La construction de 5 scénarios contrastés pour l'avenir des agriculteurs et des organismes de recherche et de développement agricole (voir une présentation détaillée des scénarios *en annexe 5*).

L'analyse des réponses au questionnaire a mis en évidence des questions portant consensus et d'autres portant débats, représentatives de facteurs d'incertitude. Ces derniers ont été privilégiés afin d'imaginer des scénarios contrastés différents pour l'avenir de l'agriculture, des agriculteurs et des organismes qui les accompagnent. Chaque facteur a été décomposé en deux modalités d'évolutions opposées.

Les citoyens : deux hypothèses ont été retenues, suivant le degré de soutien que la société accorde à son agriculture. Celui-ci sera élevé ou déclinant, c'est-à-dire une indifférence croissante accompagnée d'une diminution du soutien politique à l'agriculture.

Les consommateurs : certains déterminants de la consommation suivent des tendances lourdes comme l'importance des premiers prix, la consommation occasionnelle de produits de qualité supérieure...). Néanmoins, deux modèles globaux peuvent être distingués pour caractériser la consommation :

- un modèle de type « anglo-saxon », plutôt orienté vers des produits industriels, bardés de garantie, qui pourront être de grande consommation ou destinés à des marchés segmentés ;
- un modèle « latin », où la segmentation laisse une place plus importante aux produits de terroirs et de proximité.

L'environnement : il paraît inéluctable que les normes et règlements concernant l'environnement se développent. Une première option reprend la poursuite de la tendance actuelle, au même rythme, alors qu'une seconde envisage un durcissement très rapide et plus important, faisant suite probablement à une série de crises mal gérées (dans le domaine des pesticides ou du partage de l'eau par exemple).

Sciences et techniques : une première hypothèse suppose que les citoyens acceptent les innovations scientifiques (OGM, robotique...), mais plutôt sous la contrainte de la compétitivité mondiale. Dans la seconde option, la méfiance vis-à-vis de la science domine.

L'énergie : une option générale a été retenue, pour tous les scénarios, concernant une croissance « modérée » du prix de l'énergie. Une hypothèse de rupture forte a été envisagée, avec un prix du pétrole à 150 dollars le baril, afin d'explorer les enjeux d'une telle situation qui aurait des effets multiples (offre, demande, technologies, pratiques agricoles...) sur le système étudié.

Les marchés - la PAC : deux options ont été envisagées. L'une consiste en un « libéralisme accéléré, à l'OMC et dans la PAC », ayant pour conséquence, avant 2013, une baisse importante des soutiens, couplée à une ouverture rapide des marchés européens. L'autre, mise sur un relatif maintien des niveaux d'aides (en érosion, mais ne baissant pas très fortement), couplé à des marchés qui ne s'ouvrent pas très vite et à des exigences environnementales accrues. Les aides sont alors conditionnées au respect de règles strictes dans ce domaine.

Pour les coopératives et les entreprises, dans un contexte de forte concentration des structures, deux comportements sont envisageables. L'un, proactif, aboutit à créer quelques groupes de taille mondiale, culturellement proches du monde agricole. Dans l'autre, plus réactif, les acteurs français perdent progressivement des parts de marché relativement à de grands concurrents, par défaut d'adaptation aux échelles européenne et mondiale des enjeux de la compétition sur les marchés des produits agricoles et alimentaires.

Au niveau des logiques d'organisation des agriculteurs, elles se répartissent entre des démarches collectives proactives ou individuelles. La première développe des normes professionnelles comme les Chartes ou l'agriculture raisonnée. La seconde voit les agriculteurs s'inscrire dans des normes industrielles pilotées par les entreprises, avec un recul voire une disparition des normes collectives.

Au niveau des modèles d'agriculteurs promus par la profession et les pouvoirs publics, deux options se distinguent. Elles ne sont pas antinomiques mais distinguent néanmoins, un modèle d'entreprises, avec des salariés et un modèle à responsabilité familiale, plus associatif pour gérer les risques et l'amélioration des conditions de travail.

La représentation professionnelle pourrait être soit unitaire, avec des accords sur les grands principes à défendre ou une majorité clairement établie, soit éclatée, sans majorité et/ou avec des divergences très fortes à propos des modèles promus et des actions mises en place.

Pour le monde de la recherche, deux alternatives sont envisageables pour l'INRA :

- soit l'Institut se tourne très fortement vers les activités de recherche fondamentale et les questions sociétales et désinvestit la recherche appliquée ;
- soit il conserve une partie de ses activités touchant le domaine appliqué et le développement, et garde un regard « agricole » sur les évolutions.

Pour le conseil, les deux options qui se dessinent sont une évolution vers un conseil individuel, très majoritairement marchand, ou le maintien d'une organisation collective.

Ces alternatives ont servi de base à la formalisation de scénarios contrastés, au sein desquels ont été analysées les perspectives d'évolution des agriculteurs et des organismes de recherche et de développement.

Ils sont diversifiés, mais vraisemblables, cohérents et pertinents, afin de pouvoir réfléchir par la suite aux attentes des agriculteurs en matière d'information et de conseil et aux réponses que pourront leur proposer les organismes de développement.

Par ailleurs, ils explorent des situations assez contrastées pour couvrir un certain nombre de questions que l'on peut se poser globalement, du genre (comme le dit H. de Jouvenel « *What if* » : que se passe-t-il si ? Comment l'histoire se développe-t-elle ? Et que faire si... ? Par exemple :

- si le pétrole est à 150 \$ le baril,
- si un scénario libéral mondial et européen se met en place,
- ...

Les cinq scénarios explorent des interrogations stratégiques majeures du monde agricole. Ils sont donc utiles à la prise de conscience stratégique des acteurs des filières agricoles.

Leurs appellations résument leurs principales caractéristiques :

1. scénario « Agriculture libérale » : il allie une baisse des aides à un mode de consommation normée, de type anglo-saxon ;
2. scénario « Agriculture régulée » : il résulte des efforts d'une profession agricole proactive et de l'intérêt manifesté des consommateurs pour les circuits courts et les produits de terroir ;
3. scénario « Agriculture de service » : il est piloté par les besoins et demandes des pôles urbains ;
4. scénario « Agriculture sous contrôle » : dans une ambiance de crise et de méfiance, des règles strictes ont été édictées en matière d'environnement et de sécurité sanitaire ;
5. scénario « Energie chère » : l'agriculture s'adapte à un contexte d'énergie chère, dans la durée.

1. L'agriculture libérale : une baisse des aides et un mode de consommation anglo-saxon

Le désintérêt croissant des citoyens envers leur agriculture et la normalisation des produits alimentaires entraînent la baisse des aides agricoles et un mode de consommation anglo-saxon. Le prix devient l'élément prépondérant de choix, sur des marchés libéralisés. Les exploitations et les entreprises des filières se concentrent. Les contraintes de production se renforcent, selon des cahiers des charges pilotés par l'aval (transformation, distribution).

Il reste 150 000 exploitations agricoles, la plupart de grande taille. Les besoins s'expriment dans le domaine commercial, de la gestion d'entreprise, du droit et du management d'unités qui comportent de plus en plus de salariés. Le profil d'agriculteurs entrepreneurs est le plus favorisé dans cette situation. Les agriculteurs modernistes et créateurs entrepreneurs parviennent à s'adapter.

La réduction des crédits publics oriente les structures de R&D vers des financements privés ou interprofessionnels. Leurs travaux sont finalisés, plutôt orientés vers la réduction des coûts et l'amélioration de la performance technique, en réponse aux besoins des entreprises avec qui ils construisent des partenariats. Le conseil est de plus en plus payant et concurrentiel, avec le développement de structures privées. Les organismes se concentrent et ré-orientent leurs travaux vers les actions les plus solvables.

2. L'agriculture régulée : une profession proactive et un intérêt pour les circuits courts et les produits de terroir

Les agriculteurs ont répondu aux attentes de la société. Ils ont fait connaître leur métier et mis en place des chartes de bonnes pratiques. Avec le soutien de l'opinion publique, les aides européennes aux exportations de produits agricoles ont été abolies, mais la protection à l'entrée est restée significative. Les aides directes de la PAC transitent par un second pilier renforcé. La gamme des produits est large et de nombreuses exploitations sont en contact avec le public (produits de terroir, circuits courts, accueil...).

Les exploitations restent nombreuses (300 000) et diversifiées, selon les régions. Leurs besoins aussi, ils portent notamment sur les relations avec le grand public et la communication. Mis à part le profil d'agriculteurs traditionnels et dépendants les autres profils parviennent à se maintenir dans leur diversité.

Cette situation est favorable au maintien des organismes aux niveaux national et régional, ainsi que des compétences concernant les aspects techniques et économiques des exploitations et filières. De nouveaux axes de recherche développement prennent de l'importance autour de la sociologie et de la communication entre le monde agricole et l'ensemble de la population.

3. L'agriculture sous contrôle : dans une ambiance de crise et de méfiance, des règles strictes en matière d'environnement et de sécurité sanitaire

Des réglementations exacerbées se sont mises en place, dans une ambiance de crise et de méfiance, avec des règles strictes en matière d'environnement et de sécurité sanitaire. L'agrofourniture délaisse l'Europe, tandis que la grande distribution surfe sur la demande en proposant des marques « zéro danger », intégrant les entreprises de production qui peinent à mettre en œuvre des cahiers des charges de plus en plus stricts et coûteux, et à en assumer les responsabilités.

L'agriculteur doit gérer son activité dans le cadre de procédures pré-établies. L'intégration se développe pour les produits courants, tout comme l'agriculture biologique, devenue une composante importante de l'agriculture. Les agriculteurs entrepreneurs et intégrés se sentent moins en difficulté que les autres. Les créateurs entrepreneurs et porteurs de projets personnels se tournent vers d'autres activités, moins encadrées. Les organismes de recherche et d'appui technique développent des méthodes de contrôle et des expertises, dans le cadre d'audits destinés à aider les agriculteurs à mieux satisfaire les contraintes des cahiers des charges.

4. L'agriculture de service : pilotée par les besoins et demandes des pôles urbains

Le démantèlement des barrières douanières facilite les importations de produits alimentaires de base. Quelques grandes exploitations du Bassin parisien ou du Grand-ouest continuent de produire à prix compétitif, positionnées sur le marché mondial. Les autres s'orientent vers une agriculture "récréative", co-financée par les régions. L'agriculture est pilotée par les besoins et demandes des pôles urbains. Les entreprises de l'agrofourmiture et des IAA délaissent l'Europe tandis que les filières s'affaiblissent.

Les agriculteurs qui produisent pour le marché mondial ont des besoins proches de ceux du scénario libéral. En revanche les exploitations péri-urbaines, ou orientées vers la réponse aux demandes urbaines formulent des demandes d'appui dans le domaine des services, de l'accueil, de la transformation... Ce scénario est ainsi le plus favorable aux porteurs de projets personnels et aux créateurs entrepreneurs.

Les organismes de conseil s'orientent vers l'accompagnement dans la mise en place de nouveaux services personnalisés, dans le cadre d'une agriculture de proximité visant à répondre à une nouvelle demande sociale.

5. L'agriculture s'adapte à un contexte d'énergie chère dans la durée

La mise en œuvre de productions agricoles alternatives aux énergies fossiles, chères, a relancé le consensus autour de l'utilité sociale de l'agriculture.

Le contexte reste toutefois concurrentiel et la concentration des structures se poursuit (180 000 exploitations). Les agriculteurs entrepreneurs et innovants se développent au détriment des systèmes plus traditionnels.

Les efforts des organismes de recherche et de développement sont tournés vers l'optimisation énergétique et la mise au point de nouvelles technologies, plus compétitives. Les collaborations entre filières animales et végétales se sont renforcées, dans le cadre d'une agriculture de plus en plus raisonnée à l'échelle du territoire.

5- CONCLUSION ET VALORISATIONS

Notre première approche des façons de penser leur métier par les agriculteurs met en évidence une très grande diversité. Le monde agricole nous paraît ainsi extrêmement différencié, non seulement en matière de systèmes de production, ce qui est connu et montré depuis de nombreuses années, mais surtout en matière d'univers de pensée et de cadre de référence. Nous pouvons à la fois confirmer notre hypothèse de départ (l'ouverture croissante du monde agricole aux valeurs du reste de la société), avec 3 de nos six profils qui se réfèrent explicitement aux valeurs extérieures au milieu dans la définition de leur métier : les deux profils d'entrepreneurs et les porteurs de projets personnels. Mais nous avons identifié 3 profils qui se définissent clairement en références aux valeurs agricoles « historiques », dans une approche traditionnelle ou résolument moderne. La diversité du monde agricole semble plutôt s'accroître que disparaître. Rappelons cependant que les agriculteurs se situent souvent « à cheval » entre plusieurs profils, ou qu'au cours de leur carrière ils ont parfois évolué d'un profil à l'autre.

Les principales transformations en cours dans le métier d'agriculteur semblent d'autre part être de plusieurs natures :

- la poursuite d'une « professionnalisation », engagée depuis plusieurs décennies, et pour laquelle les compétences d'organisation, de gestion économique et humaine de l'entreprise prennent une importance croissante ;
- l'intégration dans le métier et dans les pratiques, d'exigences qui viennent de « l'extérieur du milieu agricole », avec une prise en compte croissante dans les activités d'enjeux environnementaux, de qualité des produits, de bien-être des animaux, et un poids croissant de l'administratif dans les activités quotidiennes ;

- l'incorporation, pour un nombre croissant d'agriculteurs des valeurs et normes du reste de la société (séparation des sphères professionnelles et familiales, aspiration au temps libre, aux loisirs et aux vacances, volonté d'avoir des modes de vie comparables...);
- l'identification au monde et aux valeurs de la petite et moyenne entreprise pour une part plus importante des agriculteurs...;
- cette identification incite les agriculteurs à mettre en avant leur volonté d'indépendance, d'autonomie, alors que dans les faits, ils sont souvent en relation et en interdépendance étroite avec de nombreux organismes (pour l'approvisionnement et la vente de produit, pour le conseil). Leur revenu lui-même dépend le plus souvent largement des systèmes d'aide à l'agriculture.

Bref, les valeurs, l'univers de pensée des agriculteurs évoluent fortement, mais tout en restant extrêmement diversifiés.

Les scénarios que nous proposons se situent à un horizon relativement rapproché (2015), aussi ne prennent-ils pas en compte tous les bouleversements auxquels l'agriculture se trouvera confrontée dans les prochaines décennies, notamment le réchauffement climatique ou l'augmentation forte de la population mondiale (mieux pris en compte dans *Emorin 2050* par exemple). Il s'agissait pour nous de fournir des éléments d'orientation pour les prochaines années aux organismes qui travaillent pour et avec les agriculteurs, plutôt que de comprendre les enjeux à long terme pour les filières agricoles.

Les cinq scénarios décrits constituent des ensembles vraisemblables, cohérents et pertinents pour envisager les positionnements des métiers de la recherche appliquée et du conseil agricole, même s'ils ne prétendent pas décrire un avenir unique. Ils se situent en amont de décisions stratégiques pour prévenir les futurs indésirables, promouvoir les évolutions souhaitées, ou tout simplement se préparer aux changements car « regarder l'avenir bouleverse le présent » (Gaston Berger). Pour les agriculteurs, ils présentent différentes orientations possibles selon leurs choix, leurs possibilités, les régions dans lesquelles ils travaillent, entre la production de masse dans de grandes structures, la production énergétique, les démarches de qualité, les services au public, en fonction de leur situation et de leurs visions de leurs métiers. Ils soulignent également que quelles que soient les options, nous assisterons à une certaine concentration des exploitations et à une meilleure prise en compte des exigences environnementales et énergétiques. Pour les organismes de recherche et de développement, ils ouvrent la possibilité à plusieurs stratégies. Certains peuvent faire le pari du développement d'une agriculture libérale, éventuellement couplée avec la production d'énergie. Il s'agira alors de développer des compétences dans les domaines techniques, sur la protection de l'environnement, sur les différentes formes de production et d'économie d'énergie, sur la productivité du travail, mais aussi sur l'organisation et la gestion d'entreprises à plusieurs travailleurs. Certains peuvent, à la place, où en plus du choix précédent, miser sur le développement dans certaines zones de systèmes tirés vers la réponse aux demandes urbaines, qu'il s'agisse de produits de qualité différenciée, de transformation à la ferme, d'accueil ou d'autres services rendus aux citoyens. Outre des approches techniques spécifiques, cela voudra dire développer des compétences dans les domaines de la sociologie et de la communication avec le public. Cela reviendra à passer d'une politique de développement définie a priori au niveau national ou local à une politique d'appui aux projets individuels des agriculteurs. Il s'agira de prendre en compte encore davantage qu'aujourd'hui la diversité de leurs situations et de leurs objectifs, que ceux-ci concernent la production de biens ou de services. Cela implique une transformation importante des métiers du conseil agricole, telle qu'elle est évoquée dans Rémy et al 2006).

Les principales valorisations de ce projet :

- Séminaire de synthèse de la première phase et de lancement de la phase prospective en septembre 2005
- Séminaire de conclusion des travaux en juillet 2006
- Article et communication aux rencontres 3R 2006 : COUZY C., DOCKES A.C. Multiplicité des métiers, diversité des modèles de référence : un éclairage sur les transformations des métiers d'agriculteurs. Rencontre sur les recherches sur les Ruminants, décembre 2006.
- Proposition de communication aux Journées INRA-SFER de recherches en sciences sociales 13 et 14 décembre 2007, à AgroParisTech. Transformation de l'agriculture et des métiers des agriculteurs : quelles conséquences pour les organismes de Développement ? Anne-Charlotte DOCKES, Christèle Couzy, Daniel Daridan, Sylvain Gallot, Pascale Magdelaine, Etienne Pilorgé, François Raymond, Olivier Turquin, Jean-Marie Vinatier, Philippe Augeard, Philippe Dourlens, Stéphane Ingrand, Pierre Chapuy.

Références bibliographiques :

- Aggeri F., Fixari D., Hatchuel A., 1988. *Les chercheurs et l'innovation, regard sur les pratiques de l'INRA*. Synthèse. INRA Editions, pp 394-423.
- Aggeri F., Hatchuel A., 2003. *Ordres socio-économiques et polarisation des la recherche dans l'agriculture : pour une critique des rapports science/société*. Sociologie du travail, Janvier 2003
- Allaire G., 2001. *Les compétences professionnelles et agricoles et les défis de la multifonctionnalité*. Intervention au séminaire PROSPEA : Loi d'orientation, savoirs et qualifications professionnelles.
- Allaire G., 2002. *Qualification professionnelle et régime de responsabilité. La crise de l'identité professionnelle agricole*. Soumis à Sociologie du Travail.
- Allaire G., Dupeuble T., 2002. *De la multifonctionnalité de l'agriculture à la multiévaluation de la production agricole : vers l'émergence d'un nouveau système de compétences*. Colloque de la SFER, 22 et 23 mars 2002.
- Ambroise R., Bonnevaux F., Brunet V., 2000. *Agriculteurs et paysages*, Educagri Editions, Dijon.
- Apfelbaum M. (Ed), 1998. *Risques et peurs alimentaires*. Paris, Odile Jacob.
- Blanchet A., Gotman A., 1992. *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. Nathan Université, 128
- Bonny S., 2000. *Les consommateurs, l'agriculture, la qualité et la sécurité des aliments. Une analyse du questionnement des consommateurs et des réponses apportées*. INRA, Productions Animales, Vol 13, n°5, pp287-302
- Bousquet et al., 2001. *Démarche prospective, les compétences à développer dans les ICTA*. Rapport final du Projet de recherche ACTA/ICTA n°99/27-5
- Burgat F., 2002. *La demande concernant le bien-être animal*. INRA, Courrier de l'environnement n° 44, pp 65-68
- Brives H., Atrux M., 2006, in *Conseiller en agriculture*. INRA Educagri
- Callon M., 1995. *Four models for the dynamics of sciences*. In Handbook of science and technology studies. Jasanov et al Eds. Sage publications, London.
- CES Conseil économique et social, 2003. *Place et rôle des agriculteurs et attentes de la société*, contribution de Eric Birlouez,, 59p, sur site internet
- Chapuy P, 1999. *Sécurité alimentaire et environnement. Une analyse du jeu d'acteurs par la méthode Mactor*. Cahier du Lipsor n°11, Mai 1999.
- Chapuy P, Monti R, 1998. *La filière agricole et l'environnement : scénarios 2010 par la méthode Delphi* Abaque de Régnier, Cahier du Lips n° 9, mars 1998.
- Commission Européenne Direction générale de l'Agriculture, 1999. *Réforme de la PAC : Une politique pour l'avenir*.
- Couture D., 1998. *Enjeux actuels en sociologie des professions*. Sociologie et sociétés, XX, n°2, pp 5-7
- Darré JP., Le Guen R., Lemery B., 1989. *Changement technique et structure professionnelle locale en agriculture*, Economie Rurale n° 192 – 193, pp 115-122
- Degrange B., 2001. *La mise à l'épreuve d'une profession. Le travail de redéfinition du métier d'éleveur charolais*. Thèse de sociologie. INRA.
- Dockès AC., Lenormand M., Kling-Eveillard F., Madeline Y., 1999. *Vers l'intégration de différentes démarches de conseil aux éleveurs*. Renc. Rech. Ruminants, 6, pp 55-62.
- Dourlens P, 2004. *La représentation sociale du métier chez les viticulteurs du Véron*. Mémoire de maîtrise de sociologie, sous la direction de F. Clavairolle. Université de Tours. Septembre 2004.
- Dubar C., Tripier P., 1998. *La sociologie des Professions*. Paris, Armand Colin
- Emorin J.P., 2007. *L'avenir de la filière agricole à l'horizon 2050*. Rapport d'étude et d'information du Sénat. Présenté à la séance du 31 Janvier 2007.
- FARRE, 2001. Actes des 4ièmes rencontres de l'agriculture raisonnée. Maison de l'UNESCO, Paris, 10 janvier 2001.
- Farrugia A. 2000. *L'eau et les herbivores, les chemins de la qualité*, Institut de l'Élevage
- Ghiglione R., Matalon B., 1998. *Les enquêtes sociologiques. Théories et pratiques*. Armand Colin
- Godet M, 1997. *Manuel de prospective stratégique, tome 2 : l'art et la méthode*, Dunod.
- Godet M, 1999. *La boîte à outils de prospective stratégique*. Cahier du Lips n° 5 juin 1999
- Godet M, 2007. *Prospective stratégique. Problèmes et méthodes*. Cahier du Lipsor n°20. Janvier 2007.
- Godet M., 2001. *Manuel de prospective stratégique. Tome 1 : une indiscipline intellectuelle ; et tome 2 : l'art et la méthode*. Paris, Dunod
- Guillaumin A., Dockès AC., Perrot C. 1999. *Des éleveurs partenaires de l'aménagement du territoire, des fonctions multiples pour une demande sociale à construire*, INRA, Courrier de l'environnement n°38, pp 5-22
- Hatchuel A., Et Weil B., 1999. *Design oriented organizations. Toward a unified theory of design activities*. 6th international product development management conference, Cambridge, UK, July 5,6.
- Hervieu B., 2002. *Les modifications des références liées au métier d'agriculteur*, article paru dans Parlons-en, n°114, 4p, revue de la direction de l'enseignement et de la recherche.

- Ingrand S., Carrasco I., Devun J., Laroche J.M., Dedieu B., 2001. *L'implication des éleveurs de bovin viande dans les filières de qualité correspond-elle à des conduites d'élevage spécifiques ?*. INRA, Prod Anim, 14, pp 105-118
- Hervieu B., Flamant J.C., Jouvenel de H., 2003. INRA 2020. Alimentation, Agriculture, Environnement. *Une prospective pour la recherche*. Futuribles.
- Hervieu B., 1994. *Les champs du futur*. Paris, Julliard
- Jodelet D., 1989. *Les représentations sociales*. Paris PUF
- Jouvenel (de) H., 1999. *La démarche prospective : un bref guide méthodologique*. Futuribles n°247 pp 47-68
- Kaufmann JC, 2004. *L'invention de soi, une théorie de l'identité*, Armand Colin
- Lacombe P. (dir.), 2001. Agriculture et territoires. *Quatre scénarios pour 2015*. Travaux et Recherches de Prospective, n°15.
- Lacombe P., 1999. *Les agriculteurs et la société. Quelles fonctions, quels métiers*. In Agriculture et alimentation en quête de nouvelles légitimités. Economica
- Lahlou Saadi, 1998. *Penser Manger*. Paris PUF
- Landais E., 1998. *Agriculture durable, les fondements d'un nouveau contrat social*. INRA, Courrier de l'environnement n°33.
- Latour B., 1989. *La science en actions*. La Découverte. Paris.
- Larrère C, Larrère R., 2001. *L'animal, machine à produire, la rupture du contrat domestique*. In Les animaux ont-ils droit au bien-être. Burtat F Ed. INRA Editions. pp9-24.
- Laurent C, 1999. *Activité agricole, Multifonctionnalité, Pluriactivité*. Rapport rédigé pour le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche dans le cadre du comité d'experts sur les Contrats Territoriaux d'Exploitation.
- Le Guen R., Sigwald A., 1999. *Le métier d'éleveur face à la politique de protection de la biodiversité*. Economie Rurale n°249. pp 41-48
- Lemery B., 2003. *Les agriculteurs dans la fabrique d'une nouvelle agriculture*. Sociologie du travail 45/1
- Magne MA et al., 2005, Renc. Rech. Rum., 12, pp 65-69
- Mathieu N. (Ed.), 1995. *L'emploi rural, une vitalité cachée*. Paris l'Harmattan, 186p.
- Meynard, Aggeri, Coulon, Habib, Tillon 2006. *Recherches sur la conception de systèmes agricoles innovants*, INRA, septembre 2006, 18p.
- Mer R., 2001. *Vache folle, du rôle des médias en temps de crise*. INRA, Courrier de l'environnement n° 43.
- Mieville-ott V., 2000. *Les éleveurs du Jura suisse face à l'écologisation de leur métier*. INRA, Courrier de l'environnement n°41
- Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 2002. *Référentiel de l'Agriculture Raisonnée*. CSO du 8 janvier 2002.
- Minvielle Y., 1998. *Construire la notion de compétences*. Pour, n°160 Déc 98, Territoires et compétences, pp 95-107.
- Mousli M., 2004. *Pays Basque 2010 : Une prospective participative dans un territoire d'exception*. Cahier du Lipsor n°15. Juin 2004
- OCDE, 2001. *Multifonctionnalité, élaboration d'un cadre analytique. Résumé et conclusions*
- Pujol JL., Dron D., 1998. *Agriculture, monde rural et environnement : qualité oblige. Rapport à la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement*. Paris, La documentation Française.
- Sainte Marie C., Prost J.A., Casabianca F., Casatla E., 1995. *La construction sociale de la qualité. Enjeux autour de l'Appellation d'origine Contrôlée « Broccui Corse »*. In Agro-alimentaire : une économie de la qualité. Nicolas F., Valceschini E. Ed. INRA Economica.
- Salvi E, 2005. *Agriculteur en Soule : un métier attractif ?*. Mémoire de fin d'étude de l'ISARA
- Schaller N., 1993, *The concept of agricultural sustainability*. Agriculture, Ecosystems and Environment, 46, pp 89-97. Elsevier Science Publishers B.V. Amsterdam
- Sens S., Soriano V., 1998. *Elever pour tuer. Une approche socio-zootéchnique*. Ethnozootéchnie, n°61, pp 9-18.
- WTO 2000 negotiation on agriculture- EC comprehensive negotiating proposal, conclusions of the Agriculture concil 20 and 21 nov 2000
- Rémy J, Brives H, Lemery B, coord, 2006. *Conseiller en agriculture*, INRA Educagri Eds.

Liste des annexes :

Annexe :	Page
Annexe 1 : Principaux résultats du volet 1. Etude sociologique : Les agriculteurs nous parlent de leur métier d'aujourd'hui et de demain	33
Annexe 2 : Les fiches facteur et fiches acteurs	73
Annexe 3 : Résultats du questionnaire prospectif. Près 180 « experts » nous donnent leur avis sur les futurs possibles de l'agriculture, des agriculteurs et de ceux qui les accompagnent	119
Annexe 4 : Cinq scénarios d'avenir pour l'agriculture, les agriculteurs et les organismes qui les accompagnent	139

Christèle Couzy
Anne-Charlotte Dockès
Août 2006

**Les transformations du métier d'agriculteur
conséquences pour la recherche développement**
Projet ACTA n° 04/02-5

**Annexe 1 : Principaux résultats du volet 1
Etude sociologique**

**Les agriculteurs nous parlent de leur métier
d'aujourd'hui et de demain**

Enquêtes réalisées par :

Myriam Aït-Aïssa (ACTA), Sophie Aversenq (ACTA), Eric Birlouez (Epistème), Christèle Couzy (Institut de l'Elevage), Daniel Daridan (ITP), Anne-Charlotte Dockès (Institut de l'Elevage), Sylvain Gallot (ITAVI), Pascale Magdeleine (ITAVI), François Raymond (Arvalis), avec la contribution initiale de Dominique Bousquet (Institut de l'Elevage) pour la bibliographie et la conception du guide d'entretien.

Résumé :

Multipllicité des métiers, diversité des modèles de référence : un éclairage sur les transformations des métiers des agriculteurs

Ce rapport propose un éclairage sur les transformations en cours des métiers des agriculteurs. Il fait état, tout d'abord, des hypothèses construites à partir d'une bibliographie qui met en perspective le « grand chambardement » actuel par rapport aux décennies passées. Il énonce, ensuite, les principales conclusions liées à l'analyse d'une quarantaine d'entretiens réalisés auprès d'un échantillon diversifié d'agriculteurs. Le questionnement a porté sur la définition de leur métier, des compétences nécessaires à son exercice, des informations qu'ils mobilisent et les transformations passées et à venir dans ces domaines. Il montre que si l'activité agricole a toujours été multiple, la réalité du métier d'agriculteur s'ouvre désormais à des modèles dont les références dépassent le cadre strict de l'agriculture. En plus des références agricoles, se développent celles liées à l'entreprise ainsi qu'à un projet personnel. Les valeurs de la société globale pénètrent l'agriculture. Par ailleurs, si les agriculteurs apprécient la liberté d'action liée à leur métier, et souffrent de la charge administrative, ils modulent différemment le triptyque des compétences de base que sont le lien au vivant, la maîtrise technique et la gestion. Six profils ont ainsi été définis en ajoutant une dimension plus personnelle, liée à une recherche prioritaire de tradition ou de créativité.

Introduction

Comment les agriculteurs vivent-ils les évolutions de leur environnement économique, social, humain et technique, ces dernières années ? Quelles conséquences cela a-t'il sur la façon dont ils conçoivent leur activité ? Leurs besoins en appui et conseil vont-ils être modifiés ?

Pour éclairer ces questions, une première recherche bibliographique a été réalisée en 2003. Elle nous a montré qu'il n'existe que peu de travaux analysant les conséquences des évolutions en cours du point de vue des transformations du métier d'agriculteur (*Degrange 2001*), et plus exactement sur les façons dont les agriculteurs et leurs partenaires perçoivent ces transformations en cours (*Mieville-Ott, 2000*). Le « grand changement » actuel semble plus analysé du point de vu des pouvoirs publics et des marchés que de celui des professions et des compétences professionnelles (*Allaire, 2002*).

Pour apporter de nouvelles connaissances, le projet de recherche « transformations du métier d'agriculteur face aux questionnements sociétaux ou éthiques et aux innovations technologiques ; conséquences pour la recherche développement », a été initié en 2004, grâce à un financement sur une enveloppe du BCRD. Il a été mené conjointement par l'ITAVI, l'ITP, l'ACTA, ARVALIS et l'Institut de l'Elevage, en collaboration avec les Chambres Régionales d'Agriculture de Bretagne, de Rhône-Alpes et avec l'appui du cabinet Epistème, Gerpa et de Ph. Dourlens.

Le projet a mobilisé successivement deux types d'analyses. La première est à caractère sociologique et concerne les transformations du métier d'agriculteur. La seconde est prospective et vise à construire, à l'horizon de la prochaine décade, des scénarios permettant d'imaginer la réponse aux besoins d'appui et de conseil des agriculteurs dans des contextes d'évolution différents.

Le présent rapport propose une synthèse de la première partie du travail, c'est-à-dire un éclairage sur les transformations en cours, des métiers des agriculteurs. Il s'appuie sur l'analyse d'entretiens approfondis réalisés auprès d'une quarantaine d'exploitants, en Bretagne et Rhône-Alpes. Ils ont été réalisés fin 2004, début 2005 par Myriam Aït-Aïssa (ACTA), Sophie Aversenq (ACTA), Eric Birlouez (Epistème), Christèle Couzy (Institut de l'Elevage), Daniel Daridan (ITP), Anne-Charlotte Dockès (Institut de l'Elevage), Sylvain Gallot (ITAVI), Pascale Magdeleine (ITAVI), François Raymond (Arvalis), avec la contribution initiale de Dominique Bousquet (Institut de l'Elevage) pour la bibliographie, la conception du guide d'entretien.

Les entretiens ont permis d'éclairer la définition du métier d'agriculteur et ses composantes ainsi que les compétences et les informations nécessaires pour l'exercice d'une activité agricole. Nous avons cherché à saisir la réalité passée et actuelle ainsi que les changements à venir, pour l'ensemble des domaines énoncés.

Le rapport se fait également l'écho d'une recherche bibliographique réalisée au démarrage du projet afin de préciser le contexte économique et social dans lequel évoluent les exploitations ainsi que les différences par rapport à un passé récent.

1- Le contexte : l'agriculture vue comme une citadelle maintenant ouverte aux influences du reste de la société

S'il est vain, comme le rappelle Hervieu (2002), de tenter de voir des ruptures à chaque période de l'histoire de l'agriculture dont les évolutions sont constantes, il peut néanmoins être fait mention des changements actuels et par contraste, des principales caractéristiques anciennes, quitte à les caricaturer pour mieux en saisir les différences¹.

□ *Les années 1950-1980 : une citadelle auto-normée, fortement soutenue et régulée*

Après la seconde guerre mondiale, le monde agricole se constitue en une sorte de citadelle, à l'écart du reste de la société, avec ses structures propres (santé, enseignement, établissements bancaires ...), ses normes, son organisation professionnelle unifiée (Brives et Atrux 2005). Cette dernière est influente, elle co-gère l'ensemble du dispositif d'encadrement et de soutien de l'état et fait l'interface avec le monde extérieur. Mis à part le consensus implicite sur l'objectif nourricier (Lacombe, 99), la société non-agricole se préoccupe peu de la façon dont les agriculteurs s'organisent pour produire. Elle est absente des choix faits par l'agriculture, en particulier quant à l'utilisation du progrès technique. Michel Debatisse parlait d'ailleurs, de révolution silencieuse (CES, 2003). Les agriculteurs sont, de plus, majoritaires dans le milieu rural. Même si leur nombre décroît très vite, leur influence politique reste longtemps importante du fait, entre autre, du découpage électoral.

Néanmoins, il faut bien reconnaître que les particularités agricoles sont fortes. L'agriculture est une industrie lourde, du fait des capitaux importants quelle nécessite et immobilise, une industrie primaire et familiale. De fait, être agriculteur est plus qu'un métier, c'est un mode de vie, une logique patrimoniale, une identité... On est, mais surtout on naît agriculteur. La fusion famille-entreprise est revendiquée. Plusieurs générations parfois, travaillent sur une même exploitation. L'apprentissage du fils, cohabite avec l'activité du père et le coup de main du grand-père. Les mères et grand-mères travaillent elles aussi sur l'exploitation. L'identité de l'individu est fortement associée à son métier, aux réseaux de sociabilité qu'il entretient, aux valeurs générales (importance du travail, indépendance, fierté de produire ...).

Par ailleurs, les agriculteurs, dans les années 50 à 80, vivent dans un monde économique fortement encadré, porté par un projet collectif, celui de produire pour nourrir l'ensemble de la population française. Même si le projet s'est progressivement estompé du fait même de son atteinte et que les règles du jeu ont considérablement évolué (PAC, quotas ...), celles-ci ont continué de s'établir de façon régulée et pérenne. Le syndicalisme agricole promeut le modèle de l'exploitation familiale, en couple, modernisée et technique, avec investissements lourds, remembrement, encadrement ... L'amélioration du revenu est possible voire effective, principalement par l'accroissement des volumes puis par celui de la productivité.

Parallèlement, dans les années 1950 à 1980, les activités de recherche développement fonctionnaient selon un modèle « colbertien », la recherche publique produisait des connaissances, les Instituts techniques les adaptaient, et les transféraient aux organismes de développement. La légitimité scientifique et sociale des innovations paraissait claire pour tous les acteurs. Ce modèle, qui a accompagné la modernisation de l'agriculture française s'est aujourd'hui fortement diversifié et complexifié, en parallèle avec la complexification de l'agriculture (Aggeri et al, 1998).

¹ Il est probable que l'impression de saut, de rupture provienne de l'image que se fabrique l'observateur et qu'il ne réévalue que périodiquement...

□ ***Depuis les années 90 : un monde agricole devenu minoritaire, fortement questionné par la société, dans un contexte économique incertain***

Progressivement, l'Etat, l'Europe, diminuent le soutien à l'agriculture (CE, 1999) et l'économie de marché joue un rôle de plus en plus important. L'agriculture n'est plus le secteur stratégique qu'elle était dans les décennies précédentes. Les perspectives peuvent paraître plus incertaines. Au modèle dominant de l'exploitation familiale, se substitue celui de l'entreprise agricole, réactive, dynamique. L'amélioration du revenu est liée à l'optimisation des marges, à la recherche de valeur ajoutée, dans un contexte réglementaire plus complexe. En interne, la profession agricole est divisée et la cogestion remise en question. L'individualisation des producteurs progresse en particulier par les nouvelles exigences (traçabilité, contractualisation ...).

Parallèlement, les agriculteurs sont devenus une composante démographique et politique minoritaire de la société, d'un actif sur trois en 1946, les agriculteurs sont aujourd'hui 1 sur 30 (CES, 2003). Le poids des exploitants, au sein même du monde rural s'est amoindri, quant il n'est pas, là aussi, secondaire. La gestion du patrimoine privé, de l'outil de travail devient gestion de l'espace. Elle est un enjeu collectif, interrogé, questionné bien au-delà des cercles agricoles habituels. Plus fortement encore, les agriculteurs en zones péri-urbaines doivent composer avec d'autres, voire perdre la maîtrise de l'espace, des décisions. D'autre part, le consensus nourricier implicite est rejeté et les consommateurs cherchent à peser sur les choix faits par les producteurs. La société a des attentes vis à vis des produits agricoles (coûts, naturalité, praticité ..), des méthodes de production (bien-être animal, environnement ...).

L'opinion publique, qui n'a pas vu évoluer l'agriculture, est face à un monde inconnu, qui lui fait peur car il semble échapper au contrôle et stigmatiser le conflit bonne nature / mauvaise technique (Lahlou, 2003). Les récentes crises sanitaires ont montré que malgré une amélioration régulière de la qualité « objective » des aliments (Apfelbaum, 1998), les inquiétudes semblent s'accroître. Les médias ont largement relayé ces inquiétudes, mais n'en sont probablement pas à l'origine (Mer, 01). Apparemment les citoyens n'attendent pas seulement des réponses techniques (Bonny, 2000), mais remettent en cause des pratiques agricoles qui s'affranchissent de plus en plus du territoire (Paillotin, 99). La notion d'agriculture durable, respectueuse de l'environnement, socialement et économiquement viable (Schaller, 1993, Landais, 1996) semble susceptible de répondre à ces attentes. Aujourd'hui, les agriculteurs sont donc confrontés à de nouvelles exigences et à de nouveaux partenariats, ils sont à la recherche d'un nouveau contrat avec la société (Lacombe, 1999) qui se concrétise au travers d'actions locales innovantes (Le Guen, Sigwald 1999, Guillaumin et al, 1999), et qui induisent des modifications dans leurs façons de faire. Elles concernent notamment : la qualité de l'eau (Farugia, 00) ou de l'air, l'entretien des territoires et des paysages (Ambroise et al, 00) ; la qualité et la sécurité sanitaire des aliments, qui est construite socialement autour de filières très diversifiées (de Sainte Marie et al, 95), et qui induit des adaptations plus ou moins grandes des exploitations (Ingrand et al, 2000); le bien être animal qui apparaît aujourd'hui plus comme une préoccupation éthique et philosophique que comme une demande sociale (Burgat, 2002) et pourrait induire une profonde remise en question de certains systèmes de production (Larrère C et R, 2001) ; l'emploi rural, direct ou induit par l'agriculture (Mathieu, 1995)... La fierté de produire des agriculteurs est ébranlée par la mise en cause de l'opinion publique, fierté déjà amoindrie par l'importance des primes dans leur revenu. Autre conséquence de la réduction du nombre d'agriculteurs, dans certaines zones où ils sont isolés, les réseaux d'échanges entre pairs se distendent voire s'étiolent.

Dans le même temps, les agriculteurs ont à leur disposition de nouveaux outils dans les domaines des sciences du vivant de la robotisation, de l'agriculture de précision, et de la gestion de l'information. L'adoption de ces innovations techniques pourrait profondément transformer leurs pratiques, leurs partenariats, leurs relations à l'information technique.

Par ailleurs, les exploitants et leurs proches, eux aussi, ont changé et contribuent à façonner un nouveau visage de l'agriculture (Lemery, 2003). Les exigences, les rythmes de la société non agricole, diffusent à l'intérieur des fermes (Dockès et al, 2005). Le travail des femmes à l'extérieur des exploitations s'est développé très fortement. Les jeunes sont plus formés que leurs aînés et parfois fortement incités par leurs parents à sortir de l'agriculture. Ceux qui s'installent ont, pour une partie d'entre eux, une expérience salariée en dehors de l'exploitation, ce « détour » (Salvi, 2005), a une influence importante sur l'exercice de leur métier. La gestion du temps de travail devient une préoccupation forte, renforcée par la diminution de la main d'œuvre sur les exploitations. En effet, les parents prennent leur retraite et cessent de travailler, les frères et sœurs ne sont plus là pour aider. Les mouvements viennent à la fois de l'intérieur et de l'extérieur de la citadelle. Ils touchent l'image de producteur, sa place dans la société, l'organisation de la profession, des marchés...

Certains observateurs parlent même de crise et en particulier de crise d'identité du métier, tant les fondamentaux (sens du travail, relation famille-entreprise...) sont bouleversés. Crise identitaire exacerbée par l'absence de projet collectif agricole et de reconnaissance sociale (Guillon, 2004). La reconnaissance sociale ne peut se faire car l'image de l'agriculture est brouillée et le dialogue équivoque entre société, syndicat et état. Il en ressort doute et perplexité pour les consommateurs (Lopez, 2003) et par rebond, une identification difficile des agriculteurs à cette image.

□ ***Vers un affaiblissement de l'identité agricole et donc une ouverture à d'autres modèles de référence ?***

Le constat qui s'impose est donc celui de forces de transformation fortes, très offensives par rapport à l'identité collective agricole ancienne. Comment réagissent les agriculteurs face à cela, quelle identité professionnelle construisent-ils, si l'on admet que celle-ci n'est pas donnée une fois pour toutes mais qu'elle est interrogée périodiquement par chacun (Kaufmann, 2004) ?

Nous faisons l'hypothèse que l'affaiblissement du monde agricole permet à d'autres modèles, plus attractifs, plus positifs, de se substituer à lui. Par ailleurs, nous cherchons à comprendre l'analyse que font les agriculteurs de l'image que leur renvoient les citoyens.

2- La méthode : des entretiens approfondis pour accéder aux représentations

Pour tester notre hypothèse et plus largement pour couvrir l'ensemble de nos interrogations, il n'y a d'autres moyens que des investigations directes et approfondies. Nous avons donc réalisé des entretiens auprès d'agriculteurs. Ils nous ont permis de recueillir des informations sur la trajectoire de l'exploitation, de l'exploitant, la définition du métier, les ressources informationnelles (Magne, 05) qu'ils mobilisent... L'analyse des images, des termes utilisés nous ont renseignés sur les représentations qui sous-tendent les discours et nous ont aidés à mieux comprendre les cadres de référence, les logiques mobilisées. La méthode que nous utilisons est décrite de façon précise dans une brochure (Kling-Eveillard, 01). Mais avant toute chose, il faut préciser ce que l'on entend par métier.

□ ***En préalable, une définition du métier***

Nous utiliserons le terme de métier dans un sens global défini par la sociologie des professions (Dubar et Tripiet, 98) : une vision de son activité et du sens qu'on lui donne, des compétences individuelles (des agriculteurs) et collectives (qui s'expriment dans le dispositif professionnel agricole, par l'intermédiaire de conventions de coopération) (Allaire, 01), des pratiques professionnelles, un système d'information (ensemble des moyens et des acteurs qui fournissent l'information, les références, le conseil). Les métiers sont ainsi une construction historique et territorialisée, qu'il est intéressant d'aborder par leurs transformations (Couture 98). Les compétences et leurs transformations apparaissent au cœur de la définition du métier. Elles s'analysent à partir d'une double entrée : l'information (ou la connaissance), et l'action, la disposition à agir. Elles sont également le fruit d'une histoire individuelle et collective, ancrées au sein de communautés et associées à des territoires (Minvielle, 98).

□ ***Les représentations***

Les méthodes de la sociologie de terrain nous permettront de comprendre la façon dont les agriculteurs et leurs partenaires se représentent le métier d'agriculteur (Sens et Soriano, 98), et ses transformations en cours ou prévisibles. Nous considérons les représentations au sens de Jodelet (89), comme une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique, et pouvant conduire à l'élaboration de normes sociales (Darré, 94), objet de dialogue entre les agriculteurs et avec leurs conseillers. L'accès à ces représentations constitue un élément essentiel pour la construction de références, d'outils de diagnostic, de méthodes de conseil, et de démarches pour monter et piloter des projets de développement. Cela constitue un préalable dont nous avons eu l'occasion de saisir l'intérêt opératoire au travers d'actions de conseil, par exemple sur les fourrages ou sur la qualité de lait (Dockès et al, 99).

Pour appréhender ces représentations, nous utiliserons les méthodes d'entretiens semi-directifs approfondis, individuels ou collectifs (Blanchet et Gotman, 92), issues des démarches sociologiques (Ghiglione et Matalon, 98).

□ *L'entretien semi-directif*

L'objectif de l'entretien semi-directif est de laisser à la personne enquêtée la possibilité, d'une part d'exprimer son point de vue en réponse à des questions ouvertes très larges, et d'autre part d'organiser son discours en abordant les différents thèmes dans l'ordre qu'elle souhaite. Dans les différentes techniques d'entretiens, on admet, en effet, qu'il existe une relation entre le degré de liberté laissé à l'enquêté et la profondeur des informations qu'il peut fournir. L'objectif est aussi d'aborder un certain nombre de thèmes précis, c'est le côté directif, d'où l'appellation de « semi-directif ». Les entretiens sont individuels et durent environ 2 heures.

□ *Une typologie à dire d'experts pour modéliser l'agriculture de demain*

Nous souhaitons au travers de cette enquête rencontrer des agriculteurs différents les uns des autres, susceptibles d'avoir des représentations variées vis à vis du sujet étudié et qui préfigurent la diversité de l'agriculture de demain. Nous ne cherchions pas, en revanche, de représentativité au sens statistique. Le groupe de projet a défini, à dire d'expert, une typologie de la diversité potentielle des agriculteurs de 'demain'. Cette typologie a permis d'orienter la constitution de l'échantillon d'enquête.

a- Le chef d'entreprise agricole

Il s'agit d'exploitations de grande dimension économique, souvent plutôt spécialisées. Ils ont en général plusieurs salariés (ou de nombreux associés). Ils produisent des matières premières bien définies, plutôt pour un marché de masse (mais qui peut correspondre à des signes de qualité). Ils sont bien intégrés dans leurs filières, respectent les normes environnementales, et peuvent avoir recours à du conseil privé. Il pourra être intéressant dans la phase d'enquête de rencontrer des salariés de ces structures.

b- Producteur de services et de produits à haute valeur ajoutée

Il s'agit d'exploitations ayant des surfaces moyennes, gérées par des agriculteurs issus ou non du milieu agricole mais ayant travaillé à l'extérieur. Ils produisent des produits de qualité, qu'ils peuvent d'ailleurs transformer et vendre eux même, et pratiquent souvent des activités d'accueil. Ils sont plusieurs à travailler sur l'exploitation, avec une main d'œuvre familiale, des associés et/ou des salariés. Ils sont très attentifs à la mise en marché de leurs produits, aux attentes des consommateurs et aux aspects environnementaux ou paysagers.

c- Gaec, en agriculture raisonnée

Il s'agit d'exploitation de taille légèrement au dessus de la moyenne actuelle, souvent en forme associative, avec de l'ordre de deux plein temps correctement rémunérés, et pas ou peu de recours au salariat. Les productions (peu diversifiées) sont souvent sous signe de qualité, le respect des normes et exigences environnemental se traduit par l'adhésion à des démarches de type Agriculture Raisonnée. Le recours aux CUMA ou à d'autres formes d'agriculture de groupe est fréquent.

d- Entretien de l'espace, sans production ou presque.

Ce modèle peut être une conséquence de la réforme de la PAC. L'agriculteur touche les aides, entretiens ses surfaces dans de bonnes conditions agricoles et environnemental, et a une production extrêmement limitée, et extensive, voire nulle. On ne trouve pas aujourd'hui ce modèle complet, mais on peut s'en rapprocher avec certaines mesures agri-environnementales et des agriculteurs qui organisent leur exploitation en fonction de ces primes plus que de la production.

e- Produits à haute valeur ajoutés, petites exploitations, et souvent double activité.

Ce modèle peut aujourd'hui se trouver en Savoie (beaufort et moniteur de ski), ou dans la Drôme, avec des plantes aromatiques, et pas forcément de double activité. Il s'agit en général d'exploitations de petite dimension (ce qui les différencie du groupe b), qui occupent une seule personne, plutôt pas à plein temps, et qui fournissent des produits à haute valeur ajoutée. Le tourisme ou la vente directe peuvent compléter le revenu.

f- Repli autarcique.

Il s'agit d'exploitation de très petites dimensions, parfois produisant d'abord pour leur alimentation, avec la vente de surplus. Les revenus sont extrêmement modestes et peuvent être complétés du RMI ou d'autres prestations sociales. Il peut s'agir d'exploitations de néo-ruraux en échec social, ou d'exploitations traditionnelles n'ayant pas évolué.

g- Propriétaire faisant travailler ses terres

Il s'agit de personnes propriétaires de surfaces moyennes en zones de grande culture, exerçant une activité extérieure, et faisant travailler leur terre par des entreprises ou éventuellement d'autres agriculteurs.

h- Agriculteur intégré.

Il ne pilote pas son exploitation, voire n'en est plus propriétaire. Il ne prend pas les décisions stratégiques ni de gestion. Il peut être salarié de propriétaires fonciers qui possèdent une série d'exploitations de ce type, ou d'éleveurs qui intègrent d'autres éleveurs (modèle porcin), ou de grands groupes (modèle accouvoir).

- ***Un échantillon très varié dans lequel la vente directe et les activités d'accueil ont un poids important***

La typologie comme point de départ

Nous avons enquêté durant l'automne 2004 et l'hiver 2005, auprès de 40 exploitants différents dans 9 départements et 2 régions (18 en Bretagne, 22 en Rhône-Alpes). La typologie de départ nous a servi de guide, puisque nous avons rencontré :

- 3 éleveurs intégrés qui font de l'engraissement à façon, sous contrat pour des marchands d'aliment ou des naisseurs.
- 5 agriculteurs pluri-actifs, c'est-à-dire ayant une activité rémunérée, en plus de celle d'exploitant agricole.
- 6 entreprises agricoles, ayant plusieurs salariés (de 2 à 30).
- 6 GAEC de taille supérieure à la moyenne régionale.
- 12 exploitations avec production de services ou de produits à haute valeur ajoutée.

Néanmoins, elle n'a pas été un cadre strict, en effet :

- Nous n'avons pas réalisé d'enquêtes auprès de personnes dans le profil 'repli autarcique'. Ces agriculteurs sont en situation sociale d'isolement ce qui rend leur accès difficile pour les enquêteurs.
- Les 'propriétaire faisant travailler ses terres' et ceux qui 'entretiennent de l'espace, sans production ou presque' se sont révélés être très peu nombreux aujourd'hui, ils n'ont pas été enquêtés.
- Nous avons également rencontré 9 agriculteurs en exploitation familiale de taille moyenne.

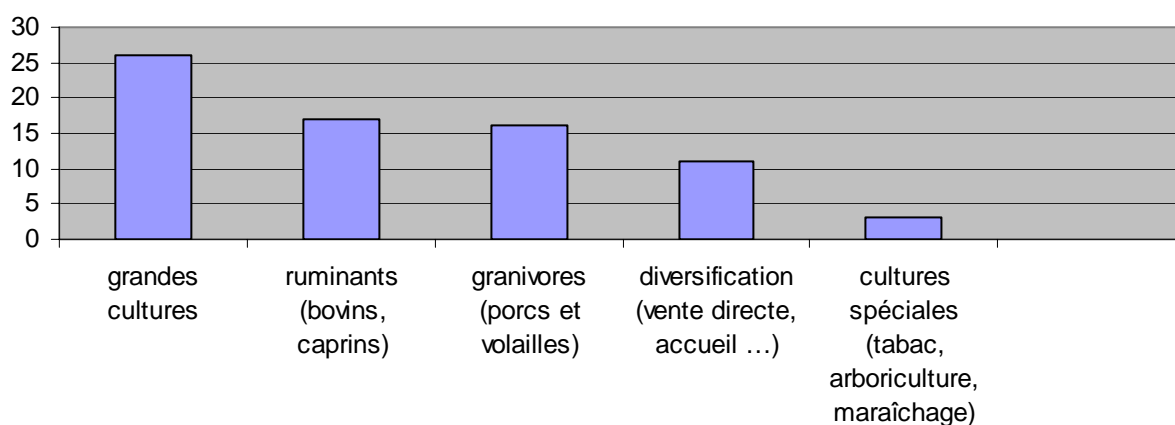
Les noms des personnes ont été fournis par les Chambres Régionales d'Agriculture et leurs réseaux. Ils ont été choisis dans les secteurs de production des Instituts Techniques concernés par l'étude, c'est à dire l'élevage (avicole, porcin et ruminant), les grandes cultures (céréales, oléagineux) et l'arboriculture.

Rappelons que notre objectif était de balayer la diversité des métiers d'agriculteurs afin d'obtenir des représentations variées, sans souci de représentativité statistique. Ce qui a été le cas.

Au final, une très grande diversité de structures ...

Les exploitations ayant des combinaisons d'activités diverses, nous avons choisi de dénombrer l'ensemble de celles-ci, plutôt que d'en faire la liste. Ainsi, si 26 exploitations ont des grandes cultures, seules 7 d'entre elles sont spécialisées :

nb exploitations où activité présente



On peut noter que si 11 exploitations ont été choisies pour leur activité de service (2 fermes pédagogiques) ou à haute valeur ajoutée (3 fermes auberge, 1 producteur de pain, 1 de jus de fruits, 1 de vieux légumes...), elles sont surtout sur le créneau de la vente directe à la ferme ou collective dans un magasin, géré par les agriculteurs eux-mêmes. D'ailleurs, les agriculteurs qui valorisent tout ou partie de leur production par vente directe sont 16 au total.

Les agriculteurs ont des expériences diverses : si la moitié d'entre eux a entre 6 et 20 ans de carrière agricole, un quart plus de 20 ans et un autre quart 5 ans ou moins.

La diversité de la main d'œuvre présente sur les structures est très forte, depuis des individus seuls, à temps partiel, jusqu'à des entreprises de 30 salariés : 6 exploitants sont seuls (dont 2 pluri-actifs), 11 en couple (mari et femme) et 4 exploitations sont des sociétés qui emploient de 5 à 30 personnes. Entre ces extrêmes, une moitié des exploitations ont entre 2 et 4 personnes avec des formes très diverses : GAEC entre membres d'une même famille ou associés non liés, individu avec un salarié ou encore formule mixte associant membres d'une famille, salariés ...

La taille des exploitations est elle aussi très variable depuis un éleveur avec 20 vaches allaitantes ou 30 ha de céréales jusqu'à une holding de multiples élevages de porcs.

... des agriculteurs essentiellement issus du milieu agricole, d'autant plus formés qu'ils sont jeunes et dotés, pour moitié, d'une autre expérience professionnelle

L'analyse des données collectées met en évidence des éléments connus : les exploitants sont globalement issus du milieu agricole et les jeunes sont plus formés que les anciens.

Parmi les 40 chefs d'exploitation rencontrés, 5 d'entre eux seulement ne sont pas enfants d'agriculteurs. Néanmoins, ces personnes ne sont qu'exceptionnellement sans attache agricole puisque 1 est petit fils de paysan, 2 sont mariées avec des fils d'agriculteurs et 1 dernier s'est installé au départ avec son beau-père agriculteur.

La formation des chefs d'exploitation est globalement agricole même si 8 d'entre eux n'en ont pas eu au départ car ils se destinaient à d'autres métiers avant de s'installer ou parce qu'âgés, ils n'ont pas eu de formation initiale particulière. Parmi les autres, auxquels s'ajoutent les co-exploitants, on trouve 11 titulaires de BEPA/BEP, 8 de BTA, 7 de BTSA et 3 ingénieurs, de façon assez corrélée à l'âge. Un GAEC constitué de 3 frères d'âges échelonnés, présente d'ailleurs la « progression » BEP, BTA, BTSA.

La surprise a été plus grande quant au nombre d'agriculteurs ayant eu une expérience salariée avant leur installation. En effet, si l'on considère les 35 chefs d'exploitation à temps plein, la moitié, 17 personnes, ont eu une activité salariée suffisamment longue pour être significative. Celle-ci est de durée variable mais s'exprime généralement en années (plutôt entre 3 et 8 ans).

□ *Un guide d'entretien qui va du général au particulier*

Le guide d'entretien (*voir annexe*) rassemble et organise l'ensemble des thèmes que l'on souhaite aborder avec les éleveurs. Il commence par des questions générales et faciles à aborder. Nous commençons ainsi par l'histoire personnelle de l'exploitant, son parcours professionnel et la description de l'exploitation. Nous abordons ensuite des questions plus complexes sur les représentations du métier, les compétences nécessaires, les évolutions de leur métier et des compétences, les différentes facettes du métier, leur recherche d'information et enfin l'image que les non agriculteurs ont de leur activité... Bien entendu, l'ordre des thèmes n'était pas immuable. Un guide d'entretien étant plus un aide mémoire qu'un programme à suivre.

□ *L'analyse de contenu pour dépouiller les entretiens*

Nous avons choisi de mettre en œuvre une analyse littérale dite de contenu, plutôt que statistique de nos résultats. L'analyse de contenu est définie par Ghiglione et Mathalon (1998) comme l'analyse des propos tenus par les personnes interrogées, par rapport aux objectifs qui ont motivé leur recueil. Il s'agit d'identifier, de décrire et d'analyser les propos tenus sur l'exercice, la définition du métier ainsi que sur les motivations à l'installation, la trajectoire de l'exploitation ... Ce travail permet de prendre du recul par rapport à son souvenir, à sa propre subjectivité et de disposer de la totalité des informations recueillies pour les analyser, les comparer.

La méthode de dépouillement que nous avons utilisée consiste, en effet, à découper le contenu des propos recueillis, puis à le répartir selon des catégories thématiques (thèmes et sous thèmes) et des catégories d'analyse (rubriques selon les quelles chaque thème peut être analysé). On bâtit ainsi progressivement **des tableaux ou grilles de dépouillement**, qui croisent l'ensemble des enquêtes et des catégories, et qui permettent ainsi des comparaisons et un regroupement typologique (voir en annexe).

Nous présenterons dans la suite du document, dans un premier temps l'analyse thématique c'est à dire ce que les agriculteurs disent et pensent de chacun des thèmes de l'entretien puis l'analyse typologique où nous proposons six profils différents.

□ *Une quantification estimée des profils par des techniciens de terrain*

L'approche qui vient d'être décrite est purement qualitative, descriptive et déductive. Nous avons cherché à valider et à quantifier très grossièrement, les profils obtenus en les confrontant à l'expérience de terrain de trois groupes de techniciens qui travaillent sur les régions d'étude. Nous leur avons demandé d'estimer la part relative de chaque profil aujourd'hui et dans un avenir proche.

Les chiffres obtenus figurent après la présentation de la typologie. Ils sont bien sûr plus des **indications**, des repères que des données précises. Néanmoins, ils participent à notre connaissance et nous fournissent quelques balises.

Une quantification rigoureuse pourrait d'ailleurs être entreprise, dans un second temps, à partir d'enquêtes téléphoniques auprès d'un échantillon représentatif d'agriculteurs.

3- Une analyse thématique des entretiens

□ *Les exploitants définissent leur activité en référence aux métiers agricoles traditionnels, à ceux de l'entreprise ou par rapport à eux-mêmes*

A les écouter, les agriculteurs rencontrés n'ont pas tous le même métier, loin s'en faut. Si l'on s'attache à analyser la définition qu'ils nous en donnent, trois groupes apparaissent. Les deux premiers situent sans ambiguïté leur métier par rapport à un modèle existant, socialement défini, soit agricole soit entrepreneurial. Le troisième groupe, une fraction plus restreinte d'exploitants, ne peut pas ou ne souhaite pas être défini de la sorte. Ils mobilisent à la fois des références personnelles et sociales, pour présenter un métier qu'ils ont souvent modelé selon leur projet.

Une partie importante des agriculteurs interrogés se réfère au modèle agricole. Ils se définissent par le terme **d'agriculteur, de producteur, de paysan** (en le revendiquant parfois). Ces mots **suffisent** à décrire complètement leur métier. D'autres commencent par présenter les **tâches techniques** qui décrivent leur activité par leur succession.

« Pour l'administration je suis double actif, mais moi je suis paysan avant tout. Paysan c'est toute l'année. Je fais peut-être plus d'heures à l'ONF, mais je me sens paysan avant tout, c'est une passion... ». (R13 - éleveur de 20 bovins allaitant, ouvrier forestier).

« On passe tous les agneaux en label, pour ça on calcule pour la mise en lutte, on pousse les béliers. On attaque les agnelages le 1 mai, ça dure 15 jours, j'y vais toutes les 2 h jour et nuit, je mets le réveil. L'été je fais les foins, les animaux sont à l'alpage, on monte les voir deux fois par semaines, ma femme et mes deux garçons donnent un bon coup de main. Pour le pâturage, j'ai des parcs fixes et d'autres où j'installe des filets électriques ... voilà, mon métier, c'est ça ... ». (R11 - double actif forestier et éleveur 140 brebis).

Une fraction des agriculteurs rencontrés se positionne préférentiellement par rapport au modèle de l'entreprise. Ils se décrivent comme **entrepreneurs, chefs d'entreprise**. Certains revendiquent également, de prime abord, des **compétences**, l'exercice d'un **'vrai métier'**, à l'identique de ceux des autres actifs de la société. Ce positionnement se fait en réaction au modèle agricole habituel, voire en opposition par rapport à lui. D'ailleurs, une partie de ces agriculteurs déclarent ne **pas forcément faire ce métier toute leur vie**, ce qui est une rupture profonde par rapport aux traditions agricoles. Il est intéressant de noter que cela concerne des **grandes structures** mais également de plus **modestes**. Un point commun à une grande partie d'entre eux est le fait qu'ils aient travaillé à l'extérieur de l'exploitation avant de s'installer ou qu'ils soient pluri-actifs.

« Pour moi, être agricultrice, c'est un vrai métier. C'est être chef d'entreprise. (...) C'est un métier comme un autre, avec des objectifs et des coups de bourre, comme dans tous les métiers. (...) Quand je me présente, je dis : je suis agricultrice en GAEC avec mon mari et mon beau-frère, en production laitière. J'ajoute que je sais vivre aussi ! Je précise que je ne travaille pas le week-end, et que j'adapte mes horaires en fonction des enfants ». (B5 - 126 ha, 70 VL, 36 ha légumes, 60 taurillons, GAEC familial à trois).

« On n'est pas forcément agriculteur toute sa vie. Agriculteur, c'est un travail comme un autre et donc on peut être amené à en changer. Nous-mêmes, on ne l'exclut pas ». (B5 - 126 ha, 70 VL, 36 ha légumes, 60 taurillons, GAEC familial à trois).

« C'est une entreprise, ça se gère comme une entreprise normale, il y a les rentrées d'argent, les sorties. Sauf qu'on a beaucoup de comptes à rendre. De plus en plus on sera obligé de protéger l'environnement et le bien être, et tout ce qui s'en suit. On va finir... pas employés communaux mais... des fonctionnaires et des tondeuses à gazon ». (R12 - 50 VL en montagne - GAEC à 3, petite activité salariée).

Un troisième groupe d'agriculteurs présente à la fois **son métier et son projet**, imbriqués, sans se référer à un modèle préétabli. Leur présentation a souvent un caractère **original**. Ils peinent à préciser leur métier simplement, ils semblent manquer de termes adéquats pour le décrire rapidement. Il faut alors trouver de nouvelles formules comme le fait R18.

Certaines personnes ont besoin d'associer différentes références pour réussir à préciser leur activité. Ils montrent ainsi qu'ils ne souhaitent pas choisir mais positionner leur activité à l'endroit précis qui les définit le mieux comme par exemple R5. Cela n'est pas seulement dû à sa pluri-activité car a contrario, certains agriculteurs qui exercent plusieurs métiers savent choisir précisément, comme le fait R13 dans le premier groupe. Certains se définissent néanmoins, comme agriculteurs mais une agriculture revisitée, redéfinie comme le fait R1 qui ne se reconnaît pas dans la totalité du monde agricole mais seulement avec ceux qui partagent son éthique. Pour d'autres enfin, définir son métier c'est parler de ce qui les a motivés à le faire comme le précisent R10 et R9.

« Je suis un paysan qui n'est pas que paysan et un restaurateur qui n'est pas que restaurateur ». (R5 - 40 ha céréales, 2500 poulets de Bresse par an, ferme auberge).

*« Aujourd'hui, on peut dire chef d'entreprise ou paysan, mais en fait, je suis agriculteur, **producteur de bien vivant végétal**, on gère la reproduction, pour nourrir la population, pour les autres cultures. Je fais attention à l'aspect esthétique, on gère quand même aussi les paysages ».* (R18 - 170 ha maïs et tournesol semence, tabac et grandes cultures irriguées, GAEC à 2 tiers).

« Je suis agricultrice pour moi c'est une attitude vis à vis de ce qui m'entoure, du bien-être de mes animaux... ». (R1 - chèvres laitières, transformation, vente directe et collective).

« Mon métier, c'est m'investir personnellement dans ce que j'aime faire ... je ne ferais peut être pas ça tout le temps, j'ai déjà eu d'autres métiers mais c'est pour l'instant c'est bien même si cela devient dur d'être compétitif ». (R 10- péri-urbain, canards gras, ferme auberge).

« Mon métier c'est une **vocation**, presque une religion ». (R9 - péri-urbain, 7 ha de verger, transformation, vente collective).

□ **L'installation est un choix pour une grande partie des agriculteurs**

L'installation est un choix complexe (Salvi, 2005) car il fait intervenir des facteurs à la fois individuels, familiaux et sociaux. L'histoire particulière à chaque exploitation dessine des situations dans lesquelles le choix individuel pèse de façon plus ou moins forte.

Dans notre échantillon, plus de la moitié des agriculteurs (24 sur 40) a eu une démarche volontaire, positive quant à leur installation. D'ailleurs 12 d'entre eux ont interrompu volontairement leur activité salariée pour s'installer. Environ un tiers des agriculteurs (15 sur 40) ne se sont pas réellement posé de question ou ont vu les événements intervenir fortement dans leur décision (chômage, décès, maladie...) qui ont soit précipité soit en partie contraint leur installation. Seul 1 agriculteur est très négatif quant à son installation qu'il juge avoir été contraire à ses vœux.

De fait, l'installation est souvent présentée comme normale, logique, dans une continuité familiale évidente (R15). Néanmoins, cette « prédestination » peut s'accompagner d'un choix positif, volontaire, une décision personnelle (R24). Celle-ci peut même contrarier les projets parentaux qui sont parfois ambivalents. Ces derniers souhaitent transmettre leur exploitation mais également pousser leurs enfants à sortir de l'agriculture (R16). Nous avons rencontré plusieurs agriculteurs qui ont pris le temps de mûrir leur projet d'installation, étudié les meilleures solutions possibles avant de faire leur choix. Le passage par une activité salariée est alors mise à profit pour parfaire ce travail (B 16). Pour d'autres agriculteurs l'installation se raisonne à l'intérieur d'une logique familiale. Une personne devient agricultrice pour permettre au couple de réaliser son projet (B 35) ou bien pour former un réseau d'exploitations tenues par différents membres de la familles, dans un périmètre proche qui vont leur permettre de travailler ensemble voire de fusionner à terme.

« Moi je suis agriculteur, j'ai jamais eu l'idée de faire autre chose. On ne se pose pas la question, on est né dedans » (R15 - 360 ha maïs irrigué, GAEC père et 2 fils).

« J'ai toujours su que je m'installerais. Mon frère a repris l'installation familiale, moi je me suis installé après un tiers il y a 15 ans ». (R 24 - volaille fermière, 30 VL, veaux de lait, 50 ha, transformation et vente directe en partie, en couple).

« On a fait ça parce que les parents sont dans le métier et que ça nous a plu. Moi, mes parents voulaient que je fasse autre chose, ils auraient aimé que j'aille à l'école, j'étais bon en classe mais moi, rester fermé, c'est pas ça ... pour moi ça a été un choix ». (R 16 - 160 VL, 230 ha, GAEC 4 associés dont 2 tiers).

« Le choix de l'aviculture et de la production de dindes en particulier découle de plusieurs facteurs qui se sont imposés progressivement. Lorsque je vendais du matériel d'élevage, les éleveurs de dindes n'avaient pas l'air bien malheureux. J'apprécie le caractère organisé et planifié de cette production, où les temps de travaux et les pointes de travail sont assez bien prévisibles et maîtrisables contrairement au lait qui comporte plus d'imprévus. Enfin, la dinde offre le gros avantage d'une rotation faible, et donc d'une moindre répétition des pics de travail que son le nettoyage, la désinfection, le démarrage d'un lot. En plus il y a des outils d'amont et d'aval denses dans sa région ce qui constitue aussi un facteur de compétitivité. Mon choix s'est fait progressivement, j'ai pu prendre le temps de réfléchir, et d'observer avant de s'installer ». (B 16 - 400 m2 dindes, 1 million litres de lait, légumes, 180 ha, GAEC non familial à 4).

« On avait toujours eu l'idée de s'installer si l'opportunité se présentait. Mon mari en avait toujours rêvé [...] Je ne me serais jamais installée si ça n'avait été un projet familial ». (B35 - 30 ha céréales, légumes originaux, tressage de paille, vente directe collective).

A contrario, l'installation peut avoir été vécue comme une contrainte comme nous l'explique R6H. L'absence de choix à l'installation va de pair, dans nos enquêtes, avec une insatisfaction quant au métier, comme le suggère Salvi, même si d'autres facteurs interviennent probablement. Les agriculteurs semblent conserver comme point de référence, leur situation antérieure ou potentielle, ce qui rend la comparaison avec leur situation actuelle difficile.

« J'étais le plus jeune fils, j'aurais aimé aller travailler à l'usine comme mes frères mais mes parents, ils m'auraient pendu haut et court si je n'étais pas resté dans l'agriculture ... Agriculteur c'est pas un choix, le goût il vient après (...) Quand je vois mes frères qui gagnent deux fois plus que moi à la retraite ... je regrette encore plus de m'être installé ». (R6H - péri-urbain, 17 vaches laitières, en fin de carrière).

« Lorsque je me suis installé [suite au décès accidentel du père alors qu'il était salarié], je visais un revenu de cadre, je connaissais à peu près mon évolution de carrière dans la société où j'étais, et c'était possible. Mais depuis, le revenu a été très amputé. Les investissements ces dernières années sont pour la plupart improductifs. Pendant plusieurs dizaines d'années, la baisse des prix de vente a été compensée par l'agrandissement des ateliers et l'augmentation de la productivité rendue possible par l'amélioration des techniques d'élevage et des intrants. Aujourd'hui, l'agrandissement des ateliers n'est plus possible ... et parfois même on revient en arrière ». (B7 - 120 ha, 5500 m2 de volailles et poules pondeuses, GAEC familial à 3)

- ***Ce qu'ils aiment dans leur métier : liberté, maîtrise possible, proximité du vivant, diversité des tâches ...***

La liberté, l'autonomie sont plébiscitées par la quasi-totalité des agriculteurs ... elles permettent de modeler l'activité à son image

La liberté dont parlent les agriculteurs se décline différemment, avec plus ou moins d'ampleur selon les individus.

Il s'agit pour beaucoup d'une liberté **d'organisation**, grandement appréciée, comme le dit B14. Pour certains, la liberté d'organisation est un élément essentiel car elle permet de gérer le plus harmonieusement possible vie professionnelle et vie de famille (B1). Même si cela est parfois difficile (B35). La liberté qu'ils évoquent est également souvent liée à la possibilité de **décider** par soi-même. Pour beaucoup d'agriculteurs cela signifie avoir de véritables marges de manœuvre, être son propre patron (R16), ou pouvoir décider sans entrave (R12). Alliée à la maîtrise technique, la liberté de choix est parfois présentée comme un élément central de la satisfaction (B9) inscrit dans la **durée** (B2). Elle aboutit au sentiment de compétence, de **réussite**. Pour d'autres, cette autonomie est également synonyme de **liberté d'innover**, de **créer** (R6F). Seuls certains éleveurs, ne valorisent pas cet aspect du métier. Ils sont dans une logique de **délégation** importante (en intégration) et ne souhaitent pas être très autonomes. Ils cherchent plutôt à faire ce que le technicien planifie pour eux.

« On a trop de travail, mais le quotidien nous plaît. Par rapport au monde extérieur on a la liberté quand même. Si on veut aller se promener une après midi, se mettre sur une chaise longue dans la matinée, prendre tranquillement notre café du matin. On le fait. On est bien. On ne dépend de personne ». (B 14 - 400 places veaux, 50 ha culture, ferme auberge, camping, couple et enfants).

« Ce qui me plaît dans mon métier c'est l'autonomie. Je peux organiser ma journée comme je le veux. Le matin, je peux emmener mes enfants à l'école et le soir, à 16h30, je suis avec eux ». (B1 : couple et 1 salarié, porcs et cultures, Bretagne).

« Il y a un équilibre entre les activités familiales et professionnelles. J'essaye de me mettre des règles assez strictes, même si ce n'est pas facile, tout est imbriqué dans le projet, l'exploitation, la famille ». (B35 - 30 ha céréales, légumes originaux, tressage de paille, vente directe collective).

« Il n'y a pas de contrainte, moi je ne supporterais pas d'avoir un patron sur le dos ». (R 16 - 160 VL, 230 ha, GAEC 4 associés dont 2 tiers).

« La gestion, le fait de gérer nous-mêmes, de prendre nous-mêmes nos décisions. Quand une connerie est faite on ne peut pas dire c'est le patron. C'est nous ». (R12 - 50 VL, en montagne - GAEC à 3, petite activité salariée).

« C'est valorisant, car il y a le résultat du travail. Même si le travail physique est fatigant, il y a la satisfaction ». (B9 - 48 VL, 70 ha, couple).

« Ce qui m'intéresse, c'est d'une année à l'autre de comparer les résultats. (...) Ce qui me plaît, c'est le fait que tous les ans on cherche à faire mieux ». (B2 - 25 VL, 416 places d'engraissement de porcs, 26 ha, seul).

« Il y a la liberté de travailler comme on veut, l'autonomie. On est un peu chef d'entreprise, entrepreneur, je maîtrise. C'est une ouverture au monde et aussi une invention permanente, je prends des idées partout, je suis respectée dans mon métier, prise au sérieux ». (R6F - péri-urbain, ferme pédagogique).

Les différents degrés de liberté énoncés par les agriculteurs permettent à certains d'entre eux de façonner leur activité, selon leurs attentes, leurs priorités. Celles-ci sont diverses et souvent multiples. Cela peut être une volonté de **gagner sa vie**, d'entreprendre (B17), le souhait peut être de mener un **projet personnel** (R14), de réaliser une idée personnelle. Souvent les objectifs sont présentés comme **multiples** qui allie logique patrimoniale, professionnelle (B2) où le goût voire la **passion** entrent pour beaucoup :

« Je suis revenu sur l'exploitation pour gagner ma vie, avoir une qualité de vie identique aux autres et être le plus heureux possible, avoir une vie bien ». (B 17 - de nombreux sites de production porcine en France et à l'étranger).

« J'ai décidé de m'installer mais je ne voulais pas le faire seul. Après avoir travaillé quelques années dans une banque, j'ai eu envie de monter un projet, sur le mode de l'autogestion. Pour ne pas être seul face à la commercialisation, on a créé en 1977 un magasin de vente géré par des producteurs. On était 4, tous atypiques. Ce qui était innovant, c'était de faire vendre à des producteurs les produits des autres ». (R14 - péri-urbain, volailles, lapins, canards gras, transformation, vente collective, GAEC à 4 et employés).

« Etre agriculteur, c'était un choix personnel, un choix de passion. J'avais l'envie de garder le bien familial, et j'avais une forte motivation pour le lait. (...) Ce métier, on ne peut le faire que par passion. Si on a seulement un objectif de salaire, on risque vite de se décourager ». (B2 - 25 VL, 416 places d'engraissement de porcs, 26 ha, seul).

Le lien au vivant, à la terre est un élément important pour beaucoup

Rien d'étonnant à ce que le **lien au vivant, à la terre** soit fortement mis en avant par les agriculteurs. Néanmoins, cela est principalement vrai pour ceux qui s'identifient aux métiers agricoles (R16, B3) ou qui vivent leurs propres projets (B14). Pour eux, cela va de pair avec une certaine **humilité**, un respect de la nature, de ses lois (R4), voire d'une **conscience** planétaire (R1). Pour les autres agriculteurs, l'approche est moins sensible, moins précise, ils valorisent plutôt le fait de travailler à l'**extérieur** (R2). Pour quelques autres, engagés dans des productions plus techniques, le lien au vivant est secondaire voire peu important.

« Il faut aimer la nature, les animaux, si on n'aime pas, on ne fait pas ce métier [...] les 160 vaches, je les connais par leur nom, je connais leur filles ... pour être éleveur faut savoir suivre son troupeau ». (R 16 - 160 VL, 230 ha, GAEC 4 associés dont 2 tiers).

« Pour mes frères et moi, c'est avant tout la passion de la nature. On vit au rythme des plantes et des animaux. On ne se sent pas comme des chefs d'entreprise ». (B3 - 90 VL, 100 ha, GAEC trois frères).

« Avant tout je suis agriculteur. Je ne vais pas laisser mon métier. Beaucoup de gens sont un peu septiques. On a eu des crises, des coups durs...mais je suis un passionné. On entretient la nature. Le jour où on aura plus d'agriculteurs ce ne sera pas beau à voir. Et puis j'aime bien mes bêtes, j'aime être dans mon élevage, même si je gagne moins d'argent. On aurait pu abandonner le métier d'éleveur et ne garder que la ferme auberge, mais on en aurait eu marre, l'auberge 7 jours sur 7 c'est dur ». (B 14 - 400 places veaux, 50 ha culture, ferme auberge, camping, couple et enfants).

« La nature fait ce qu'elle veut, on essaye d'irriguer mais on ne maîtrise pas tout ... faut pas faire le malin ... ». (R4 - ancien entrepreneur, 30 ha céréales, tabac, cardons).

« Je suis soucieuse de notre empreinte sur la planète. On n'a pas tous les droits. Il faut faire le moins de dégâts possibles ». (R1 - chèvres laitières, transformation, vente directe et collective).

« Ce qui m'intéresse c'est d'avoir une relative indépendance et d'être dans la nature ... » (R2 - péri-urbain, 70 ha céréales et diversification en feuillage pour fleuriste, seul).

« Mon métier c'est de gérer une entreprise dont l'activité est fondée sur l'élevage du porc et la pérenniser. Ça aurait pu être de la volaille, du bâtiment, des travaux publics... pas forcément de l'animal. Je ne me suis pas installé. J'ai repris l'entreprise familiale qui faisait du cochon. N'a donc pas eu à se poser la question de savoir quelle en serait l'activité. Je n'ai pas d'attachement particulier aux animaux. On fait pour qu'ils soient au mieux ». (B 11 – important élevage naisseur engraisseur, 35 ha, 18 salariés)

La diversité des tâches est généralement vue comme positive

Pour la plupart des agriculteurs, la **variété des tâches** qu'ils ont à accomplir est un aspect agréable de leur métier (R15). Néanmoins, cela rend parfois les choses difficiles car la diversité des tâches à maîtriser est grande et la capacité financière des exploitations à les externaliser est faible (R2). Ainsi, pour de rares agriculteurs, c'est la spécialisation des tâches qui est recherchée, en lien avec une volonté de maîtrise de l'activité (B16). Parmi les nombreuses activités qui composent leur métier, certains agriculteurs mettent en avant la dimension **relationnelle**, comme une satisfaction (R23). Pour d'autres, la satisfaction provient principalement de la capacité à **relier** « la tête et les jambes » (B3). Néanmoins, pour beaucoup d'entre eux, la diversité des tâches se rapproche principalement du **goût pour la technique** (B2) et la possibilité de maîtriser les différentes tâches de son activité. Néanmoins, pour certains, il ne faut pas non plus aller trop loin dans la recherche purement technique. On retrouve ainsi la diversité des objectifs et des perceptions du métier où l'équilibre entre la recherche de la performance technique, du résultat économique et de la qualité de vie est particulier à chacun (R5).

« Moi j'aime être sur mon tracteur, au chaud, avec la radio qui marche. Notre métier, ça change tous les 10 jours, on herse, on sème, on irrigue ... le plus long, c'est les labours d'hiver mes enfants se sont organisé cette année, il l'ont fait en 15 jours ». (R15 - 360 ha maïs irrigué, GAEC père et 2 fils).

« Il faut savoir tout faire, du secrétariat, de la technique, du marketing, de la R et D ... il faudrait aussi faire de la maçonnerie et de la mécanique. C'est un problème qu'avec nos entreprises, on ne soit pas capables de se financer des travaux ... ». (R2 - péri-urbain, 70 ha céréales et diversification en feuillage pour fleuriste, seul).

« La spécialisation des activités permet une optimisation technique, particulièrement pour les producteurs de la filière volaille qui n'ont qu'un métier, l'engraissement, à la différence au lait qui compte 3 métiers car il faut élever les génisses, les vaches et travailler les terres ». (B 16 -400 m2 dindes, 1 million litres de lait, légumes, 180 ha, GAEC non familial à 4)

« Dès qu'un client arrive, c'est comme un rayon de soleil. Le contact est formidable. Dans beaucoup d'autres métiers, on n'a pas la chance de vivre cela ». (R23 - 25 VL, transformation partielle et vente directe).

« C'est varié, on fait de tous les métiers. Il faut être manuel, mais aussi intellectuel. Il faut faire travailler ses mains et sa tête ». (B3 - 90 VL, 100 ha, GAEC trois frères).

« La technique, c'est ça qui m'intéresse. Je m'y accroche, parce que la conjoncture économique, on n'y peut rien. (...) Toutes ces innovations sont très intéressantes, parce que c'est un gain de temps, d'efficacité. Et ça améliore l'image des produits ». (B2 - 25 VL, 416 places d'engraissement de porcs, 26 ha, seul).

« Les éleveurs (du voisinage) sont très techniques, très pointus mais trop matérialistes : trop de la marge brute va à la mécanisation, nous la marge brute, elle va plutôt pour les loisirs. Eux ils sont dans une ambiance mécaniste, comme les chantiers d'ensilage ». (R5 - 40 ha céréales, 2500 poulets de Bresse par an, ferme auberge).

- ❑ ***Ce qu'ils apprécient le moins dans leur métier : contraintes administratives, baisse du revenu, image contrastée***

Peu de choses gênent certains agriculteurs ...

A certains agriculteurs, spontanément, rien ne déplaît. Leur métier n'a que des aspects positifs. Cela est principalement vrai pour ceux qui ont modelé leur activité selon leurs souhaits et en particulier ceux qui travaillent à plusieurs (R18). Le seul bémol est lié aux aléas du temps, seule donnée non maîtrisable (R18 bis). Néanmoins, l'astreinte, le manque de vacances est souvent évoqué comme gênant, principalement chez les éleveurs. Cependant cela n'est pas vrai pour tous. Là encore, la diversité est la règle (R11).

« Ce n'est jamais monotone et je n'ai jamais l'impression d'aller travailler, cela ne m'a jamais pesé. J'ai toujours autant de plaisir à faire ce métier. Je suis en contact avec l'environnement des hommes dans la CUMA et avec l'extérieur, la nature. L'intérêt du groupe c'est l'aspect projet, cela apporte beaucoup, c'est quelque chose qui permet la richesse de la vie ». (R18 - 170 ha maïs et tournesol semence, tabac et grandes cultures irriguées, GAEC à 2 tiers).

« Ce qui est dur c'est l'ingérable, le temps, je ne sais pas si je pourrais m'y faire un jour ... ». (R18 - 170 ha maïs et tournesol semence, tabac et grandes cultures irriguées, GAEC à 2 tiers).

« On a des contraintes, on a du travail, on ne peut pas abandonner le troupeau pendant trois semaines, alors on ne part pas, d'autant plus qu'on a plein d'autres activités. Je m'occupe de beaucoup de choses, la mairie, la SICA, l'office du tourisme Ici il y a peu de gens qui partent en vacances, mais nos vacances on les prend ici, on part un jour en montagne, on fait un barbecue avec les amis ... ». (R11 - double actif forestier et éleveur 140 brebis)

Pour beaucoup les tâches administratives sont lourdes et assimilées à des contraintes. Elles participent à une certaine charge mentale

L'unanimité est quasiment acquise, parmi les agriculteurs, pour qualifier de **corvée**, le travail administratif qu'ils ont à faire et qui augmente (R14). Ce sentiment de lourdeur s'accompagne pour certains de la crainte de ne pas être en règle (R13). Pour beaucoup, les règles sont **subies** et leur utilité est difficile à comprendre. Elles sont mêmes vécues comme des charges improductives dont l'agriculteur déclare ne tirer aucun bénéfice (R16). Ainsi, pour une partie des agriculteurs, la **charge mentale** liée à l'activité est jugée trop lourde. Elle est liée à la gestion administrative quotidienne à laquelle s'ajoute l'organisation du travail, l'adaptation aux évolutions réglementaires (R12), les choix à faire (R15) qui sont parfois très lourds de conséquences puisqu'une mauvaise décision peut aller jusqu'à entraîner la faillite (B2).

« Ce que j'aime moins c'est la partie administrative, le poids croissant des contraintes réglementaires mais globalement, je fais ce que j'aime faire ». (R14 - péri-urbain, volailles, lapins, canards gras, transformation, vente collective, GAEC à 4 et employés).

« J'ai peur d'une chose, c'est des normes qu'ils nous demandent de faire, les contraintes pour toucher les primes. On n'a pas toujours le temps. Je me suis engagé à couper les épines pendant 5 ans c'est du travail, on coupe au printemps, on recoupe à l'automne... mais c'est nécessaire pour vivre correctement ». (R13 - éleveur de 20 bovins allaitant, ouvrier forestier).

« Le seul problème c'est la rentabilité et les contraintes. Maintenant les chartes qualité, c'est imposé par la PAC, la laiterie ... c'est plus pour gagner de l'argent, c'est pour ne pas en perdre mais ça nous coûte ». (R 16 - 160 VL, 230 ha, GAEC 4 associés dont 2 tiers).

« On est dedans 365 jours dans l'année. Le matin on se lève, on pense vache, le soir on se couche, on pense vache et dans la journée on pense paperasse. Par rapport à l'ouvrier qui chaque jour à 18h et chaque samedi dimanche ne pense pas à son boulot c'est pas pareil. Le travail c'est rien, c'est la charge mentale, l'organisation, la gestion. C'est très prenant tout de même. Moi depuis 99 j'ai subi deux réformes de la PAC, il faut s'adapter à chaque fois, être à l'affût de l'information. ». (R12 - 50 VL en montagne - GAEC à 3, petite activité salariée)

« J'aimerais autant me diversifier plutôt que la guerre à l'hectare parce que ça ne se passe jamais bien. Mais on ne sait pas où aller ... ». (R15 - 360 ha maïs irrigué, GAEC père et 2 fils).

« Aujourd'hui, si on fait une erreur, cinq ans après on n'existe plus ». (B2 - 26 ha, 25 VL, 416 places d'engraissement porcs).

Certains ont le sentiment de ne pas être rémunérés ni considérés justement

En résonance avec la lourdeur administrative, nombre d'agriculteurs mettent en avant la dégradation de leur revenu. Les charges et les contraintes apparaissent disproportionnées au regard de la **rémunération** (B1) actuelle. Certains estiment même être **trompés** par la filière qui conserve une part grandissante de la valeur ajoutée (B6), au détriment des agriculteurs. Pour certains, la faiblesse de leur revenu est liée à la faible rentabilité des capitaux en agriculture et à l'obligation constante d'investir pour être en phase avec les attentes du marché (R24).

« J'aime bien ce que je fais, mais la rémunération ne suit pas. Le prélèvement pour la famille n'est pas énorme. 2 000 euros à deux pour le travail qu'on fait, c'est pas beaucoup. (...) Toutes ces contraintes, on les accepterait si on avait la contrepartie financière ». (B1 - 240 truies, naisseur engraisseur, 70 ha, en couple).

« Lorsque je me suis installé, je visais un revenu de cadre et c'était possible. Mais depuis, le revenu a été très amputé par des taxes diverses, la hausse des cotisations MSA... Les investissements ces dernières années sont pour la plupart improductifs. Pendant plusieurs dizaines d'années, la baisse des prix de vente a été compensée par

l'agrandissement des ateliers et l'augmentation de la productivité rendue possible par l'amélioration des techniques d'élevage et des intrants. Aujourd'hui, l'agrandissement des ateliers n'est plus à l'ordre du jour, c'est même plutôt l'inverse, avec la notion de droits à produire ou de quotas d'animaux et les améliorations techniques restent marginales, et parfois même on revient en arrière ». (B6 - 5500 m2 poulaillers, 120 ha, GAEC entre frères).

« Un de mes facteurs limitant c'est le travail et la rentabilité avec 40% d'endettement, la rentabilité est trop faible car je suis toujours en phase d'investissement ». (R 24 - volaille fermière, 30 VL, veaux de lait, 50 ha, transformation et vente directe en partie, en couple).

A cette dégradation s'ajoute pour certains, le manque de reconnaissance voire l'hostilité que leur activité suscite chez les non-agriculteurs. L'**image** que la société a des agriculteurs leur pose problème (B1). Une partie d'entre eux s'insurgent contre cette représentation (R2) qu'ils jugent pour beaucoup imméritée. Certains en souffrent au point de justifier en partie l'arrêt de leur activité (R17). Néanmoins, certains agriculteurs sont indifférents à l'image que le grand public peut avoir de l'agriculture en général car ils se sentent différents, peu concernés par la représentation globale. Souvent, leur propre image, auprès du public, est bonne. Certains enfin, estiment qu'en effet, les agriculteurs doivent évoluer, intégrer les **attentes** de la société, ne pas se sentir perpétuellement accusés. Nombreux sont ceux qui pensent que l'agriculture ne communique pas assez pour faire connaître ses bonnes pratiques (B4) et certains, d'ailleurs se donnent comme mission de réaliser l'éducation des citoyens (B9).

« Quelque chose qui me chiffonne, c'est l'image négative des producteurs de porcs. C'est le regard des autres qui est difficile. Ce qui me gêne, c'est ça ». (B1 - 240 truies, naisseur engraisseur, 70 ha, en couple).

« Il y a un décalage entre l'image de l'agriculture et ce qu'on fait. On nous prend pour des pollueurs alors que ça fait longtemps qu'on ne pollue plus ... ». (R2 - péri-urbain, 70 ha céréales et diversification en feuillage pour fleuriste, seul).

« Le public adulte est plutôt agressif, à tenir des discours type « agriculteurs = pollueurs, profiteurs, râleurs. D'ailleurs, c'est aussi pour que nos enfants ne soient plus montrés du doigt qu'on arrête ». (R 17 - 40 VL, 100 ha, en couple, arrêtent le lait).

« Nous, agriculteurs, on a un côté qui est de se croire persécutés en permanence. (...) Au début, on ne voyait pas plus loin que le bout de notre nez, alors que ces attentes d'environnement et de qualité de produit sont tout à fait compréhensibles. Chez nous, on est passé du système poules en cage à celui au sol, parce que les gens sont informés aujourd'hui et qu'il y a des choses qui ne leur plaisent pas. On a mis des bandes enherbées près des cours d'eau, on a fait deux CTE. (...). Je me demande si on communique assez sur ce qu'on fait, les efforts par rapport à l'environnement. Ce serait important d'expliquer comment on travaille. Les gens ne savent pas ». (B4 - 135 ha, 70 VL, 16 000 poules pondeuses, vente directe partielle des oeufs, 3 associés, 2 salariés).

« On fait beaucoup de communication avec l'extérieur, dans les écoles sur le métier d'agriculteur. On a aussi fait une porte ouverte expliquer notre métier [...] pour le plaisir du contact ... pourquoi on passe trois fois dans un champ de blé, pourquoi on met trois fois de l'azote, ce qui n'est pas évident à expliquer, mais bon ... J'essaie aussi de ne pas trop salir les routes, de faire attention quand je sors d'un terrain, ça donne une mauvaise image. Les gens n'ont plus l'habitude, il y a quinze ans, les routes étaient sales, les vaches étaient sur les routes et personne ne disait rien, alors qu'aujourd'hui, c'est mal vu par les "ruraux citadins ». (B9 - 40 VL, 70 ha, couple)

❑ **Globalement, les agriculteurs sont plutôt satisfaits de leur situation**

Lorsqu'ils évoquent leur situation actuelle, les ¾ des agriculteurs interrogés disent qu'ils sont globalement **satisfaits** (9 sur 40) voire **très satisfaits** (21 sur 40), en particulier s'ils ont mis en oeuvre le projet qu'ils avaient en tête (R5). Un quart (9 sur 40) des agriculteurs est plutôt **inquiet** ou **désabusé**, déçu, si bien que certains regrettent leur décision initiale (B2). Une personne exprime une véritable **rupture**, par l'arrêt précoce de la production laitière, pour aller vers d'autres métiers.

Ce résultat peut paraître paradoxal par rapport aux inquiétudes et contraintes énumérées. Il doit probablement être mis en regard du sentiment de maîtrise, que les agriculteurs mettent également en avant et que nous venons d'évoquer. Par ailleurs, l'entretien étant centré sur le métier, les agriculteurs ont évoqué ce qu'il y a de positif dans leur activité, en remontant jusqu'aux raisons initiales de leur installation qui a souvent été choisie, ils sont amenés à prendre du recul.

« Les gens se plaignent souvent sur leur sort ... mais nous on a mené un projet jusqu'au bout, sans échec, sans vrai problème... quand je me retourne, je suis content ». (R5 - 40 ha céréales, 2500 poulets de Bresse par an, ferme auberge).

« Aujourd'hui, je ne crois pas que je m'installerais en agriculture, même si l'exploitation tourne bien ». (B2 - 25 VL, 416 places d'engraissement de porcs, 26 ha, seul).

« On a de la rancœur plus qu'autre chose. Nous sommes agriculteurs mais est-ce qu'on veut bien de nous ? On n'a pas l'impression qu'on tienne à ce qu'on le reste. On est agriculteurs mais on a envie de vivre comme tout le monde... d'avoir des loisirs, des vacances ! Les VL, c'est très contraignant. Les enfants demandent à être comme les autres. Il y a un ras le bol qui commence à se faire sentir, surtout en production laitière, dans la région. Il y a beaucoup de cessation d'activité dans le secteur lait, pour les personnes de la quarantaine, parce qu'elles peuvent encore trouver un autre emploi. Bosser pour ne rien gagner ne sert à rien ». (R 17 - 40 VL, 100 ha, en couple, arrêtent le lait).

□ **Un avenir qui sera plus complexe et pour certains, plus difficile**

L'évolution de la situation est souvent jugée préoccupante ... **pour les autres**, en particulier pour les jeunes qui veulent s'installer maintenant (R16). Il faudra pouvoir **s'adapter** dans un contexte économique de plus en plus difficile où les marges de manœuvre diminuent (B1). Néanmoins, une partie des agriculteurs garde confiance dans leur capacité d'adaptation (B4) même s'ils conviennent que l'avenir sera placé sous le signe de la **compétition** avec nécessité d'être au fait des marchés voire d'être en direct par rapport à eux (R17). Pour beaucoup d'agriculteurs rencontrés, l'avenir se dessine autour de la **recherche de valeur ajoutée**. Leurs activités sont amenées à encore plus se développer vers l'amont et de l'aval, quitte à incorporer des métiers autres (B11). Néanmoins, pour les agriculteurs placés en zone **péri-urbaines** ou touristiques, les difficultés liées à l'acquisition du foncier (R3) ou à la cohabitation avec des particuliers (R1) sont nombreuses et rendent leurs conditions de vie difficiles voire intolérables.

« Ca va se maintenir dans notre région car on est performant mais le nombre d'exploitants va baisser. Il y a des régions comme l'Ardèche où il n'y aura plus d'agriculteurs ». (R 16 - 160 VL, 230 ha, GAEC 4 associés dont 2 tiers).

« Il y a l'inconnu, l'incertitude. On dit que beaucoup d'agriculteurs vont disparaître demain. Nous-mêmes, on ne sait pas si on pourra tenir, si on a encore un avenir demain. On a tout le temps cette épée sur la tête. (...) Ca peut conduire à un dégoût de notre travail ». (B1 - 240 truies, naisseur engraisseur, 70 ha, en couple).

« On s'est adapté aux quotas, aux réformes de la PAC, aux directives nitrates. Je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas s'adapter... au moins les gens réactifs ». (B4 - 135 ha, 70 VL, 16 000 poules pondeuses, vente directe partielle des oeufs, 3 associés, 2 salariés).

« Dans 10 ans on sera des gestionnaires, toujours à surveiller les cours. Il faudra stocker et vendre quand il faut ou avoir des structures plus modestes, avec de la vente directe, sachant que tout le monde ne peut pas le faire ... ». (R 17 - 40 VL, 100 ha, en couple, arrêtent le lait).

« Il faudra regarder vers l'aval, connaître le commerce, les règles de la distribution, l'international. Il faudra aller voir le monde, pour voir loin et pouvoir anticiper les risques. C'est plus de l'information que des compétences ». (B 11 – gros élevage naisseur engraisseur, 35 ha, 18 salariés).

« C'est un beau métier mais c'est stressant, on ne sait pas si on va pouvoir le faire longtemps quand on voit le prix du pain par rapport au blé ... Les contraintes sont de plus en plus nombreuses et nous en péri-urbain, on n'a pas d'avenir ». (R3 - péri-urbain, 50 ha céréales et entreprise de travaux agricoles).

« Au Faud, les maisons sont devenues des résidences secondaires et des maisons de citadins qui n'acceptent pas les agriculteurs. Il n'y a plus d'agriculteurs, sauf un et moi. Les agriculteurs sont pris en étau entre les non agriculteurs ... on débroussaille mais après, on ne peut plus passer à cause des fleurs, des 4x4 qui bouchent les chemins ... On arrive à la situation où on est en déprise mais où on ne peut plus aller, à cause du voisinage. J'ai le sentiment d'être le dernier des Mohicans ». (R1 - chèvres laitières, légumes, transformation fromagère, vente directe et collective, couple).

□ **Des compétences multiples**

Un triptyque de compétences de base : maîtrise technique, économie de l'exploitation et goût du vivant

Lorsque nous interrogeons les agriculteurs sur les compétences nécessaires à l'exercice de leur métier, trois compétences de bases sont généralement évoquées : la **maîtrise technique** (voire mécanique) qui est d'ailleurs souvent annoncée comme étant de plus en plus importante, le **goût pour le vivant**, qu'il est indispensable généralement de posséder pour être un agriculteur heureux de son travail et enfin la **gestion de l'économie de l'exploitation**, paramètre de plus en plus fondamental auquel s'adjoignent les enregistrements, la partie administrative.

« Faut aimer les animaux, être technique et il faut être gestionnaire. Il faut avoir une base du métier mais il faut aussi se débrouiller avec la PAC. On préfère avoir moins de hautes productrices mais un prix au litre de lait qui reviens moins cher, vendre des veaux, avoir le gros matériel en CUMA ... ». (R 16 - 160 VL, 230 ha, GAEC 4 associés dont 2 tiers).

« Il faut une culture agricole paysanne, l'amour du métier, mais aussi des facilités intellectuelles car il y a de plus en plus de dossiers à remplir, de paperasseries, l'utilisation de l'ordinateur. En fait, il faut les 2, pas que l'un ou que l'autre ». (R23 - 25 VL, transformation partielle et vente directe).

Un triptyque parfois modulé ou hiérarchisé

Le triptyque des compétences de base, maîtrise technique, gestion de l'économie et goût du vivant est parfois hiérarchisé. Les individus expriment ainsi ce qui domine dans leur activité. Cela peut être le rapport au vivant, à l'animal qui est une priorité, une compétence cardinale (R1). Pour certains, c'est surtout le savoir faire technique qui importe (B2) et s'acquière parfois essentiellement par l'expérience (R13). Lorsque le métier d'agriculteur est devenu celui d'un chef d'entreprise, la compétence première voire unique est la gestion, au sens large (B17).

« Il ne faut aucune compétence a priori mais en fait beaucoup : aimer les animaux, aller dans leur sens pour qu'ils expriment leur potentiel, observer, être rigoureux, curieux ... ». (R1 - chèvres laitières, transformation, vente directe et collective).

« La technique, c'est ça qui m'intéresse. Je m'y accroche, parce que la conjoncture économique, on n'y peut rien. (...) Toutes ces innovations sont très intéressantes, parce que c'est un gain de temps, d'efficacité. Et ça améliore l'image des produits ». (B2 - 25 VL, 416 places d'engraissement de porcs, 26 ha, seul).

« Etre paysan, de mon point de vue c'est se former sur le tas. J'ai appris de mon père, qui avait appris de son père. Il faut savoir tout faire, faire vêler une vache, utiliser les machines. On ne se met pas de but en blanc paysan ». (R13 - éleveur de 20 bovins allaitant, ouvrier forestier).

« Au plan des compétences, il faut avoir de l'ouverture, la technique, on peut se la payer, avoir une vision, faire de la gestion car l'essentiel c'est de la gestion. Tel domaine paie plus que tel autre ? C'est d'abord la gestion qui est le bon critère. La technique vient après, on peut l'acheter. Il faut avoir des capacités de management. Ma chance est de savoir mener des hommes. Tous les mardis à 13h30, on a réunion de personnel. Tout est formalisé, il y a des modes opératoires dans tous les endroits. Il y a un potentiel dans tous les individus, dès l'instant qu'on le laisse s'exprimer. Le facteur clé de succès aux États-Unis, c'est la gestion des hommes, le management. Tout est dans le respect des normes, qui permet d'éliminer les problèmes sanitaires, en anticipant. Et puis de la passion. J'ai l'agriculture dans mes gènes. Nous les paysans, on a toujours marché à quatre pattes ». (B 17 - de nombreux sites de production porcine en France et à l'étranger).

Un triptyque auquel s'ajoute de nombreuses aptitudes et compétences supplémentaires : dynamisme, courage, ouverture d'esprit, management, sens commercial, stratégique ...

Les agriculteurs insistent souvent sur des qualités ou aptitudes humaines que sont le dynamisme, le courage (R2) voire la prise de risque, la capacité à se remettre en question... Elles sont inséparables des compétences professionnelles (R4) et leurs sont même, pour certains, préalables (B14). L'ouverture d'esprit et la curiosité sont fréquemment citées ainsi qu'une réelle capacité de réflexion (R20). Par ailleurs, d'autres domaines sont également énoncés par de nombreux agriculteurs. Il s'agit de compétences en stratégie (B4), communication, commerce, organisation (R24) et administration c'est à dire efficacité de la gestion administrative, capacité rédactionnelle ...

« Il faut des montagnes de courage et de motivation car il y a des moments de désespoir. Il faut aussi être un gestionnaire hors pair car c'est pire que dans une entreprise, on ne peut pas tout maîtriser. Il faut aussi savoir se remettre en question, s'adapter et puis ne pas être avare de savoir ». (R4 - ancien entrepreneur, 30 ha céréales, tabac, cardons).

« Il faut savoir tout faire, prendre des risques, avoir une ouverture d'esprit, ne pas rester sur sa formation [...] mais aussi avoir du courage ». (R2 - péri-urbain, 70 ha céréales et diversification en feuillage pour fleuriste).

« On n'avait aucun bagage intellectuel, mais on naît avec des capacités à développer. il est surtout nécessaire de savoir s'organiser, d'avoir de l'énergie, du mordant, d'aimer ses bêtes, la nature, le contacts, vouloir nourrir les gens et avoir un instinct commercial ». (B 14 - 400 places veaux, 50 ha culture, ferme auberge, camping, couple et enfants).

« Il faut avoir vu beaucoup de choses, avoir de l'ouverture, de l'intuition, de la curiosité, une culture générale. Pas trop de théorie mais du pragmatisme, du raisonnement ». (R20 - père et fils pluri-actifs : salarié de silo, entretien d'espaces verts, 100 ha de céréales).

« Il faut savoir se bouger, programmer, anticiper, l'organisation, c'est le nerf de la guerre, moi, mon programme de travail il est fait sur les 3 semaines à venir, j'ai des collègues, on va chez eux, ils ne savent pas ce qu'ils vont faire la prochaine demi-heure ». (R 24 - volaille fermière, 30 VL, veaux de lait, 50 ha, transformation et vente directe en partie, en couple).

« Il faut de l'ouverture qui permet de déterminer s'il existe des opportunités et comment les saisir et imaginer ce qui va se passer demain pour élaborer des projets de développement de l'activité... ». (B4 - 135 ha, 70 VL, 16 000 poules pondeuses, vente directe partielle des oeufs, 3 associés, 2 salariés).

Les compétences utiles sont à posséder seul ou à plusieurs

Beaucoup d'agriculteurs de notre échantillon sont seuls ou travaillent en couple. Pour les autres, le fait de travailler à plusieurs est parfois annoncé comme une aubaine au vu du nombre de compétences et d'aptitudes à maîtriser (R12). D'ailleurs, pour certains, le collectif est la condition sine qua non, pour espérer en regrouper le plus grand nombre.

« Il faut savoir tout faire ou être associé et être complémentaires. Il faut être éleveur, mécanicien, vétérinaire, faire la paperasse, connaître l'informatique c'est quasiment indispensable. Et puis il faut savoir gérer, l'entreprise, et le personnel. On est trois. Indirectement il faut bien gérer tout ça ». (R12 - 50 VL en montagne - GAEC à 3, petite activité salariée).

« Je ne vois pas comment je pourrais faire ce que je fais seul. Si vous voulez être compétent : prévoir, réaliser, chiffrer, avoir quelques responsabilités et une certaine qualité de vie ... ». (R18 - 170 ha maïs et tournesol semence, tabac et grandes cultures irriguées, GAEC à 2 tiers).

□ Différents canaux et niveaux d'information

Pour résumer ce que les agriculteurs nous ont dit de leur recherche d'information, il serait intéressant de pouvoir distinguer à la fois la nature de l'information qu'ils privilégient dans leur énoncé ainsi que les canaux qu'ils mobilisent. On peut en effet, identifier rapidement trois « natures » d'information :

- **L'information générale**, sorte de veille 'courante' qui est réalisée pour la gestion quotidienne, pour connaître l'évolution des marchés, pour échanger sur des pratiques ...
- **L'information à visée opérationnelle** qui vise à la résolution de problèmes identifiés par l'agriculteur ou ses partenaires
- **L'information stratégique** qui permet d'anticiper les évolutions à venir, de se préparer, de réfléchir

Néanmoins, le repérage de la nature de l'information recherchée est mal aisé, il demande un travail approfondi (Magne, 05) ou un interlocuteur qui soit préparé à ce type de questionnement (R18). L'enquêteur, recueille, en général, une information très globale, imprécise. En effet, le propre de l'information est d'être intégré par celui qui la reçoit, à l'ensemble de ses connaissances. Le contenu de l'information prime dans le souvenir sur l'origine de celle-ci, à moins qu'un élément majeur n'aide la réminiscence. D'autre part, se rappeler les informations que l'on a recherchées dans un passé plus ou moins proche, n'est pas un geste mental habituel ni évident.

Les agriculteurs nous disent donc plus facilement les différents canaux qu'ils mobilisent pour trouver de l'information (R15). Ceux-ci se répartissent schématiquement en deux groupes, l'un dans la sphère technique et professionnelle, l'autre dans la sphère économique et sociale :

- A l'intérieur du monde technique et professionnel, les agriculteurs activent des **réseaux informels** (pairs : autres agriculteurs, voisins, connaissances ...), des **réseaux techniques structurés** (services des Chambres d'Agriculture, des centres de gestion, CUMA, Instituts Techniques ...) ou encore des **réseaux de la profession agricole** (administrateurs du développement technique, membres de sections cantonales, départementales de la FNSEA ...)
- Au sein du milieu économique et social, les agriculteurs valorisent l'information obtenue auprès **d'organismes économiques institutionnels** (coopératives, groupements...), **d'organismes non institutionnels** (firmes privées, associations de producteurs pour la commercialisation...) ou encore d'autres **structures extérieures** au monde agricole (consultants, fabricants de matériels pour d'autres domaines ...)

Certains prennent beaucoup de distance par rapport à l'information extérieure soit par ce qu'elle peut être partisane, éventuellement trompeuse (R13) soit parce que leur expérience leur permet de compter essentiellement sur eux-mêmes. (R16). Pour d'autres, la formation et la recherche d'informations sont essentiels (R2). Certains agriculteurs cherchent de l'information mais n'en trouvent pas à leur convenance car leur production est exceptionnelle dans leur zone ou leur manière de procéder peu répandue (R1).

« La Chambre d'Agriculture, cela fait un moment qu'ils ne font plus trop de conseil. La coopérative a un nouveau technicien qui cherche plutôt à vendre qu'à conseiller alors que le précédent était vraiment très bien ». (R15 - 360 ha maïs irrigué, GAEC père et 2 fils).

« Quand on a 30 ans de métier, on a plus besoin ... et puis faut pas toujours suivre les conseils (les conseillers ne sont pas les payeurs) ». (R16 - 160 VL, 230 ha, GAEC 4 associés dont 2 tiers).

« Je suis adhérent au GEDA depuis ma première installation. C'est important techniquement et humainement. On a beaucoup évolué, on travaille sur les thèmes choisis par les agriculteurs ». (R2 - péri-urbain, 70 ha céréales et diversification en feuillage pour fleuriste).

« Beaucoup de formation et beaucoup de revues ! L'agriculteur cherche de plus en plus le technicien pur qui n'a rien à vendre ». (R17 - 40 VL, 100 ha, en couple, arrêtent le lait).

« Nos partenaires techniques ce sont surtout les techniciens d'ARVALIS, du CETIOM. Nous les avons sollicités pour nous aider à réfléchir sur l'évolution de notre CUMA. On travaille aussi avec la Chambre d'Agriculture pour les CTE, les plans de fumure et la coopérative pour la gestion des intrants, on voit avec eux ... le groupement d'achat, c'est en bonne intelligence avec la coop. On fait appel aussi au centre de gestion mais c'est pour la fiscalité ». (R18 - 170 ha maïs et tournesol semence, tabac et grandes cultures irriguées, GAEC à 2 tiers).

« J'ai le sentiment d'avoir fait un peu toute seule. Au début, je ne connaissais rien, j'ai fait ça à l'intuition et maintenant mes chèvres produisent plus de 1000 l par an ». (R1 - chèvres laitières, transformation, vente directe et collective).

« Ils nous envoient des courriers, puis Le Terroir, le journal agricole d'ici... les réunions ? J'y vais quelques fois mais c'est pas ma tasse de thé. Cet automne je suis allée à une réunion sur les friches, ils proposaient des aides pour défricher, mais il restait encore 30% à payer de notre poche, alors on a préféré défricher nous même à la main, pour arranger notre alpage qui s'était beaucoup dégradé ». (R13 - éleveur de 20 bovins allaitant, ouvrier forestier).

□ **Des changements plus ou moins importants**

Tous les exploitants rencontrés n'ont pas mené les mêmes changements sur leurs structures, dans leurs orientations de production.

Nous avons rencontré des gens qui ont fait très peu de changement même s'ils sont installés depuis plusieurs années. Ils ont néanmoins souvent augmenté de taille, avec plus ou moins d'ampleur (B3). D'autres ont conduit des modifications importantes dès leur installation (R9) ou en cours d'exploitation. Cette caractéristique est corrélée à d'autres éléments comme le fait d'avoir travaillé avant de s'installer, d'avoir un projet précis en démarrant. Pour d'autres enfin, ce sont surtout des évolutions, une recherche de gain de productivité, de marge ou de temps (B4, B9)

Parmi les agriculteurs qui changent, il semble que cela se situe principalement au démarrage ou après environ 10 ans d'exploitation. A cette date, les exploitants ont suffisamment fonctionné pour pouvoir prendre du recul et analyser de façon critique leur fonctionnement. La formation continue joue pour certains un rôle important. Il s'agit soit de formations issues de la sphère technique (Chambres d'Agriculture ...) soit de la sphère professionnelle (administrateur de coopérative ...). Les formations longues sont décrites par deux personnes comme des moments importants en particulier pour une meilleure maîtrise de la gestion de leur exploitation. Elles leur ont fourni l'occasion de prendre du recul, d'avoir des outils plus adaptés, plus performants et de faire des comparaisons avec d'autres agriculteurs.

D'autre part, le fait d'avoir des responsabilités professionnelles et d'être bien informé des évolutions nationales et européennes est un catalyseur important des évolutions voire des révolutions. (R24)

« Une première évolution, ça a été que la dimension des exploitations a beaucoup augmenté. Ici, aujourd'hui, il y a 90 vaches. (...) Pour s'en sortir, il a fallu essayer d'augmenter le volume de lait produit sur l'exploitation. (...) Aujourd'hui, on est obligé de maîtriser les coûts, ce qui n'était pas le cas avant. » (B3 - 90 VL, 100 ha, GAEC trois frères).

« Pour l'engraissement, on a levé le pied et puis on s'est aperçu qu'on faisait des gros volumes mais qu'il fallait beaucoup d'achats et que la marge était modeste. En plus, ce n'était pas valorisant humainement. Alors on a arrêté l'achat de taurillons charolais pour ne garder que nos taurillons montbéliardes, c'était pas trop dur. C'est à partir de 2000 qu'on a vraiment arrêté notre stratégie vers la vente directe ... en 2002, j'ai eu la chance d'aller à Bruxelles, d'écouter les fonctionnaires européens. J'ai compris qu'on était dans la bonne direction car on est sur des tendances lourdes ... » (R 24 - volaille fermière, 30 VL, veaux de lait, 50 ha, transformation et vente directe en partie, en couple).

« Ce qui a changé le plus chez nous, c'est les investissements qu'on a fait pour diminuer la pénibilité. (...) Et pour avoir du temps de réflexion et la possibilité d'avoir des engagements syndicaux. Je pense que tout agriculteur va vers là. On aspire à la même chose que les autres : un travail moins pénible, des congés... » (B4 - 135 ha, 70 VL, 16 000 poules pondeuses, vente directe partielle des oeufs, 3 associés, 2 salariés).

« Lorsque j'ai repris la ferme à 20 ans, j'ai arrêté l'élevage, la vigne, j'ai fait des légumes, de la volaille puis je me suis peu à peu tourné vers les fruitiers. J'ai fait des erreurs, j'ai maintenant des variétés de l'INRA, bien adaptées et j'emploie 2 personnes à l'année. Un bon agriculteur, c'est quelqu'un qui dit le métier ne me plaît pas, je le change. » (R9 - péri-urbain, 7 ha de verger, transformation, vente collective).

« En 1998, on est passé à une traite le dimanche, on nous prenait pour des marginaux. La laiterie ne voulait pas mais maintenant, c'est rentré dans les mœurs. » (B9 - 48 VL, 70 ha, couple).

4- Six façons de concevoir le métier d'agriculteur

□ *Des mots clés pour organiser six univers de pensée*

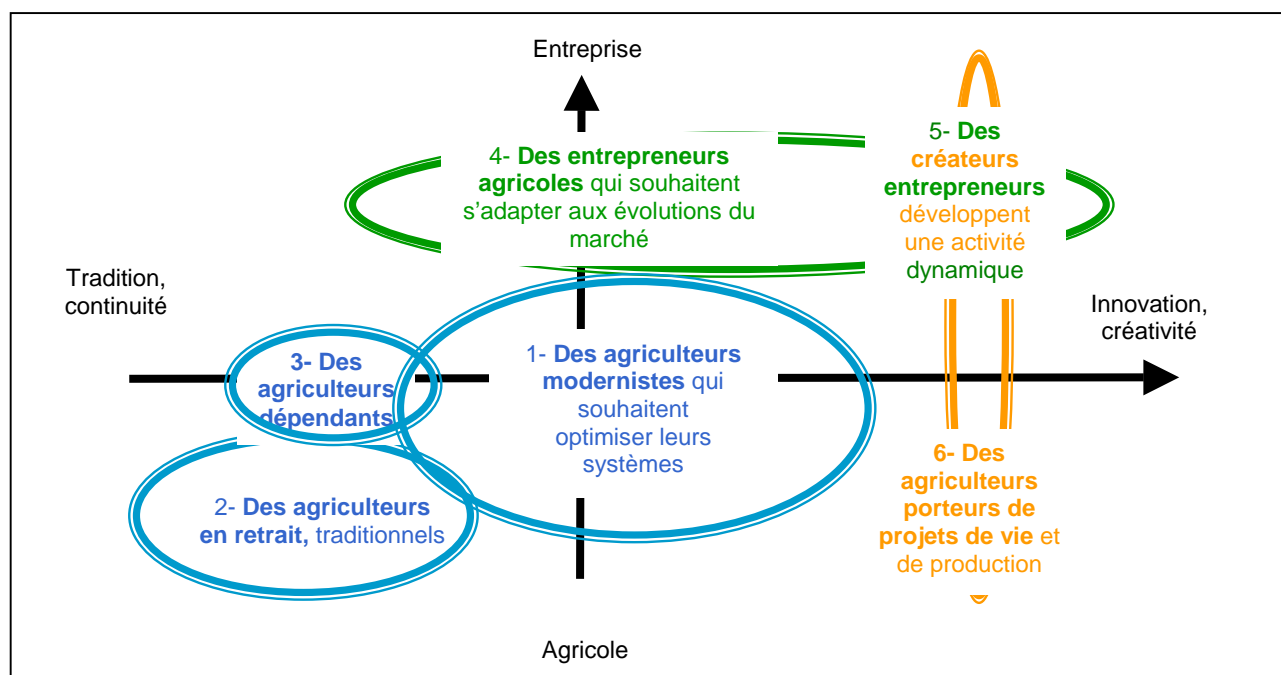
Pour rendre compte de la diversité des conceptions liées au métier d'agriculteur nous avons identifié quatre mots clés, cardinaux, qui s'opposent deux à deux. Ils éclairent les univers de pensée, au sens de Darré, c'est à dire le sens que les acteurs donnent à leur activité, dans le contexte historique qui est le leur. Ils permettent d'organiser un plan, structuré par deux axes, sur lesquels les agriculteurs peuvent être repérés par leur proximité à chacun des mots clés, comme le montre le graphe.

Il s'agit, horizontalement du couple continuité/tradition d'un côté et innovation/créativité de l'autre. Cet axe représente la **construction identitaire**, subjective du sujet (Kaufmann), qui n'est pas spécifique à l'agriculture (Dourlens, 04). A gauche, le référent est la tradition, le passé, la stabilité, le modèle social établi. A droite au contraire, le sujet se construit en s'inventant. Son projet professionnel est l'axe structurant de sa construction subjective, d'où le goût pour innover, pour créer. Verticalement, s'oppose entreprise/agricole. Il s'agit des deux **modèles de référence** construits socialement qui sont mobilisés par les agriculteurs comme on l'a vu dans la partie précédente.

L'identification des axes et la répartition des exploitants sur le plan nous ont permis de repérer 6 types de représentations du métier d'agriculteur qui ont chacune leur cohérence, leur logique. Les trois premiers types se réfèrent au modèle agricole. Les **agriculteurs modernistes** sont au centre, ils évoluent tout en conservant une filiation directe, une continuité avec l'univers agricole dont ils sont issus. En bas à gauche, les **agriculteurs en retrait** subissent les changements, vivent en référence forte au passé. Plus haut, les **agriculteurs dépendants**

sont dans la continuité mais aussi dans l'abandon d'une partie de leurs prérogatives d'agriculteurs. Sur l'axe vertical, les **entrepreneurs agricoles** se réfèrent clairement au modèle de l'entreprise, en cherchant à s'éloigner de celui de l'agriculture. Les **créateurs entrepreneurs** quant à eux sont à l'intersection de deux logiques. Ils créent un projet personnel qui intègre la réalité de l'entreprise, leur modèle est donc hybride. Enfin, en bas à droite du graphe, les **agriculteurs porteurs de projets de vie** s'appuient sur le modèle agricole tout en le réinventant, pour qu'il corresponde à leurs propres finalités.

Bien que différents, les types ne sont pas totalement dissociables, indépendants. La représentation graphique indique d'ailleurs que ces univers sont distincts mais qu'à leurs périphéries beaucoup d'entre d'eux se chevauchent. Ainsi, certains individus possèdent des caractéristiques propres à plusieurs profils et ne peuvent pas aisément être rangés dans un seul type.



□ Une estimation quantitative des profils vue par quelques techniciens de terrain

Comme annoncé dans la seconde partie de ce rapport, nous avons sollicité 3 groupes d'une dizaine de techniciens de terrain pour nous donner leur avis sur les pourcentages relatifs à chaque profil d'agriculteurs dans leur région.

Ce chiffrage n'a aucune prétention de réalité objective. Il a le mérite néanmoins de refléter l'image, que ces praticiens se font du terrain, à la fois sur le poids relatif des différents profils aujourd'hui et sur leur évolution à 10 ans.

On peut noter par ailleurs que les consensus sur ce chiffrage ont été rapides à obtenir tout comme l'adhésion à la définition des six profils.

Le tableau suivant regroupe l'ensemble des données collectées qui montrent que :

- Les agriculteurs modernistes sont les plus nombreux dans les deux régions mais dans des proportions différentes. La Bretagne est plus tournée vers le profil entrepreneur agricole et Rhône-Alpes vers les agriculteurs porteurs de projets de vie.
- Les agriculteurs en retrait sont encore nombreux même si leur nombre devrait diminuer significativement dans les années à venir pour nos interlocuteurs.
- L'évolution perçue par les techniciens présents révèle une diminution des profils agricoles au profit des autres profils.

Quantification estimée	1- Des agriculteurs modernistes	2- Des agriculteurs en retrait	3- Des agriculteurs dépendants	4- Des entrepreneurs agricoles	5- Des créateurs entrepreneurs	6- Des agriculteurs porteurs de projets de vie
Aujourd'hui en Bretagne	30 %	15%	Environ 10%	20 %	Moins 10 %	Moins 10 %
Aujourd'hui en Rhône-Alpes	50 %	25%	Environ 10%	10 %	Moins 10 %	10 à 20%
Tendance à 10 ans	Légère diminution	En forte diminution	En diminution	En augmentation	En légère augmentation	En augmentation

□ **Une description synthétique des six profils**

Quantification estimée	Quelques indications structurelles	Principales caractéristiques
1- Des agriculteurs modernistes	Des structures de tailles variées qui se sont modernisées du fait de l'évolution du contexte économique. Ce sont plutôt des exploitations individuelles ou des GAEC.	Des agriculteurs prudents dans leurs investissements Ils ont un goût prononcé pour le travail sur le vivant, l'optimisation technique, économique et pour l'indépendance de leur métier Ils souhaitent pouvoir continuer à exercer un métier qu'ils aiment, en phase avec une identité agricole qu'ils sentent néanmoins fragilisée Ils sont plutôt utilisateurs des services du développement
2- Des agriculteurs en retrait	Des structures petites. Ce sont plutôt des exploitations individuelles, des agriculteurs plutôt âgés mais pas seulement	Des agriculteurs qui investissent peu Ils s'inscrivent dans la tradition. Ils cherchent plus à résister qu'à aller de l'avant Ils aiment leur métier ou sont un peu aigris
3- Des agriculteurs dépendants	Des structures petites ou moyennes. Ce sont plutôt des exploitations individuelles, des agriculteurs plutôt âgés mais pas seulement Certains sont en intégration mais pas tous	Des agriculteurs qui investissent peu Ils ont le goût du travail bien fait Ils ont peu d'ambition, souhaitent avant tout être sécurisés, avoir un revenu fixe Ils sont dépendants du conseil
4- Des entrepreneurs agricoles	Des structures de tailles très diverses, de l'exploitation individuelle à la holding de très grande dimension	Des agriculteurs qui ont souvent une expérience professionnelle salariée. Le modèle de l'entreprise est appliqué à l'exploitation agricole. Ils sont sur des marchés non différenciés qui nécessitent de l'excellence technique pour être compétitifs, de chercher en permanence à s'adapter. Certains développent également des activités d'amont et d'aval, prennent des risques, changent rapidement. Ils veulent s'approcher du mode de vie citoyen. Néanmoins, pour beaucoup d'agriculteurs la greffe est encore partielle, la mutation en cours. Ils sont très liés au développement

<p>5- Des créateurs entrepreneurs</p>	<p>Des structures plutôt grandes à très grandes, ayant recours à des salariés</p> <p>Ce sont des exploitations avec diversification, commercialisation ... ou un très grand développement productif</p>	<p>Leur exploitation est une entreprise dynamique au service de leur idée ou de leur soif de réalisation ;</p> <p>Ils sont indépendants</p> <p>Ils n'entrent pas dans les standards du développement ou revendiquent leur originalité</p>
<p>6- Des agriculteurs porteurs de projets de vie</p>	<p>Des exploitations petites ou moyennes</p> <p>Des marchés de niche mais pas seulement (proximité de l'esprit du bio sans l'être forcément), souvent circuits courts</p> <p>Des exploitations individuelles (couple ou une personne)</p>	<p>Recherche permanente d'équilibre, à partir d'une idée personnelle structurant l'activité</p> <p>Proximité du vivant, très forte maîtrise technique.</p> <p>Pas réellement en phase avec le développement même si en recherche d'information, donc constitution de réseaux propres</p>

□ **Une description détaillée et illustrée des six profils**

Les pages suivantes regroupent des fiches de présentation détaillée et illustrée des six profils d'agriculteurs.

① LES AGRICULTEURS MODERNISTES : un métier de producteur, en phase avec les valeurs de l'agriculture, qui intègre l'économie

« On a fait ça parce que les parents sont dans le métier et que ça nous a plu. Moi, mes parents voulaient que je fasse autre chose, ils auraient aimé que j'aie à l'école, j'étais bon en classe mais moi, rester fermé, c'est pas ça ... pour moi ça a été un choix ». (R 16 - 160 VL, 230 ha, GAEC 4 associés dont 2 tiers)

« Avant on ne s'occupait que de produire, de gagner des quintaux, maintenant avec la nouvelle PAC, c'est l'acte économique qui prime ... Faut pas être trop joueur, il y en a qui sont sur le marché à terme, comme à la bourse mais faut pas prendre trop de risques ». (R15 - 360 ha maïs irrigué, GAEC père et 2 fils)

« Pour mes frères et moi, c'est avant tout la passion de la nature. On vit au rythme des plantes et des animaux. On ne se sent pas comme des chefs d'entreprise ». (B3 - 90 VL, 100 ha, GAEC trois frères)

« Etre agriculteur, c'était un choix personnel, un choix de passion. J'avais l'envie de garder le bien familial, et j'avais une forte motivation pour le lait. (...) Ce métier, on ne peut le faire que par passion. Si on a seulement un objectif de salaire, on risque vite de se décourager. Sinon, la technique, c'est ça qui m'intéresse. Je m'y accroche, parce que la conjoncture économique, on n'y peut rien. (...) ». (B2 - 25 VL, 416 places d'engraissement de porcs, 26 ha, seul)

« Il faut une culture agricole paysanne, l'amour du métier, mais aussi des facilités intellectuelles car de plus en plus de dossiers à remplir, de paperasseries, l'utilisation de l'ordinateur. En fait, il faut les 2, pas que l'un ou que l'autre ». (R23 - 25 VL, transformation partielle et vente directe).

Pour ces exploitants, enfants d'agriculteurs, l'appartenance au **milieu agricole** est revendiquée ou présentée comme une évidence.

L'installation, a généralement été **souhaitée** même si elle est souvent présentée comme normale, allant de soi. Elle s'effectue principalement dans le cadre d'une reprise d'exploitations familiales.

Les changements opérés depuis l'installation sont **modérés**. Ils sont dans la **continuité** de l'existant avec très souvent une augmentation de l'activité et de la structure.

Ceux qui exploitent depuis plusieurs années notent l'évolution **qualitative** du métier, la nécessité actuelle, autrefois peu présente, de réfléchir les coûts face aux produits. Ils se sont adaptés à cet impératif nouveau, ont modifié leurs raisonnements, leurs objectifs. Ils produisent aujourd'hui sur des exploitations modernisées qui se développent plutôt prudemment. Ils sont devenus **gestionnaires** à partir d'un métier au départ centré sur la production mais ils n'ont pas trop distendu le lien au vivant. Ce dernier prend sa place dans le doubleton technique-gestion et prime parfois. Le goût du travail bien fait, la **passion** du métier sont forts.

Par ailleurs, la satisfaction de leur métier est très fortement associée au fait d'être son propre **patron**, de vivre à l'extérieur, dans la nature, de conserver un patrimoine ... On perçoit une certaine **humilité** face à la nature, à la nécessité de composer avec elle. Ils apprécient également la diversité des tâches qui font leur au quotidien et qui varient au fil des saisons.

Ils déplorent la **charge administrative** et la nécessité de faire des investissements jugés improductifs. Face aux évolutions à venir, ils sont plutôt sereins pour eux-mêmes mais plus préoccupés pour les jeunes qui vont s'installer ou pour d'autres régions.

Les compétences nécessaires à l'exercice de leur métier sont avant tout la **polyvalence** qu'elle soit technique liée à la mécanique, à l'observation du vivant, au soin des animaux ... mais aussi à la **gestion**. Ils insistent aussi sur les compétences **sociales**, au fait qu'ils font partie d'un groupe. Il faut savoir s'entourer, de ne pas être isolé techniquement et humainement.

Ils travaillent plutôt en confiance avec leurs partenaires **économiques**.

Ils mobilisent à la fois leur expérience et des ressources extérieures en cas de problème. Ils font appel à d'autres agriculteurs, à l'écrit et aux techniciens, lorsqu'ils existent encore dans leur filière. Ils sont donc utilisateurs des services des organismes de **développement** ... pour certains principalement en début de carrière car après, ils disent ne plus en avoir besoin.

Ils disent que l'agriculture a une **image** décalée par rapport à la réalité, le déplorent souvent mais n'en sont pas trop affectés.

Un exemple :

« On vit au rythme des plantes et des animaux »

B3 - 90 VL, 100 ha, GAEC trois frères

Le GAEC associe trois frères âgés de 34 à 40 ans. L'aîné s'est installé avec ses parents. Le second frère reprend une exploitation, crée un GAEC avec son aîné auquel se joint le troisième.

Chacun des trois frères a fait le **choix** de devenir producteur de lait. La « *passion de la nature, le fait de vivre au rythme des plantes et des animaux* » ont constitué les motivations principales de leur entrée dans le métier. Cette proximité les conduit à affirmer qu'ils « *ne se sentent pas comme des chefs d'entreprise* ». A leurs yeux, le **plaisir** de travailler sur et avec le « *vivant* » est ce qui définit **d'abord** la profession d'agriculteur. Ils apprécient également l'autonomie d'action, la diversité des tâches, tant manuelles qu'intellectuelles ainsi que l'impact positif sur le paysage, le tissu social local. L'augmentation des coûts de production, l'écart de rythme de vie et l'image de l'agriculture leur pose néanmoins problème.

Pour eux le métier s'est professionnalisé du fait de l'accroissement des compétences requises pour maintenir la rentabilité de l'exploitation. Les **évolutions du contexte économique** ont conduit les exploitants à **accroître la taille** de leur structure, puis à engager des efforts de **réduction de leurs coûts de production**. Une autre mutation du métier évoquée réside dans la **difficulté croissante de financer le capital nécessaire à l'installation ...**

Les compétences requises sont tout d'abord la « fibre éleveur » c'est à dire le goût prononcé pour le travail avec les animaux ainsi que certaines aptitudes spécifiques comme « *la patience avec les animaux* ». Il y a aussi les compétences **techniques** et de **gestion d'entreprise** qui ont une importance cruciale... « *Il faudra surtout être capable de suivre les aspects économiques, c'est-à-dire les coûts de production. Hier, on pouvait s'installer et faire du lait même en ayant des coûts de production relativement élevés.* ». Vient ensuite capacité à « **se remettre en cause** », à mobiliser un réseau efficace d'information, d'appui et de conseil, à échanger avec d'autres éleveurs « *savoir regarder ce que font les autres et en tirer le positif comme le négatif* »

Les membres du GAEC s'insèrent dans un réseau d'accompagnement technique et économique qui leur permet de bénéficier des informations, conseils et services qu'ils jugent importants dans le contexte actuel « **On est assez bien entourés du point de vue des services.** ». Ils ont ainsi recours au contrôle laitier, sollicitent l'appui des techniciens de la laiterie, des conseillers de Chambre et du Centre de gestion, adhèrent à un GDA, participent à un groupe technico-économique de producteurs laitiers, à des réunions d'information et à des sessions de formation, consultent la presse technique spécialisée...

② LES AGRICULTEURS EN RETRAIT : un métier fondé sur la continuité, la référence à la tradition

« J'étais le plus jeune fils, j'aurais aimé aller travailler à l'usine comme mes frères mais mes parents, ils m'auraient pendu haut et court si je n'étais pas resté dans l'agriculture ». (R6H - péri-urbain, 17 vaches laitières, en fin de carrière)

« Non ça a très peu changé, je fais comme faisait mon père, qui l'avait appris de son père. On va dire pour la fenaison, on a du nouveau matériel, mais c'est le même métier. On sort le fumier à la brouette ». (R13 - éleveur de 20 bovins allaitant, ouvrier forestier)

« Entre 72 et 82 on était des producteurs de lait, maintenant, il y a 5 ou 6 éléments pour le prix du lait. Il faut être pointu voir pointilleux. Avant il fallait nourrir la France, maintenant c'est devenu plus compliqué ». (R6H - péri-urbain, 17 vaches laitières, en fin de carrière).

« C'est un beau métier mais c'est stressant, on ne sait pas si on va pouvoir le faire longtemps quand on voit le prix du pain par rapport au blé ... Les contraintes sont de plus en plus nombreuses et nous en péri-urbain, on n'a pas d'avenir ». (R3 - péri-urbain, 50 ha céréales et entreprise de travaux agricoles)

« Ils nous envoient des courriers, puis Le Terroir, le journal agricole d'ici... les réunions ? J'y vais quelques fois mais c'est pas ma tasse de thé. Cet automne je suis allé à une réunion sur les friches, ils proposaient des aides pour défricher, mais il restait encore 30% à payer de notre poche, alors on a préféré défricher nous-mêmes à la main, pour arranger notre alpage qui s'était beaucoup dégradé ». (R13 - éleveur de 20 bovins allaitant, ouvrier forestier)

Pour ces exploitants, enfants d'agriculteurs, l'identification au **milieu agricole** est une évidence.

Leur installation est présentée comme **normale**, dans la continuité de l'exploitation parentale mais aussi parfois comme **subie**, sans possibilité de choix. Les agriculteurs sont alors plutôt négatifs sur leur parcours.

Ils ont réalisé des évolutions **limitées** ou des changements analysés comme des **échecs**. Ils cherchent plutôt à continuer à produire soit sans trop modifier la structure soit en faisant des investissements indispensables. Dans ce dernier cas, l'évolution est en partie subie ou jugée difficile. Certains sont dans une logique de résistance ou de déconnexion face aux évolutions du contexte

Certains sont sereins, très **satisfaits** de leur métier alors que d'autres se sentent remis en question par les évolutions de l'agriculture et les normes actuelles. Ils ne se trouvent pas en phase avec le monde agricole actuel.

Ils vivent avec une certaine **nostalgie** des années de production sans contrainte ou un poids du passé très important.

Leurs motivations quant au métier reposent sur le fait d'être son propre **patron**, de vivre à l'extérieur, le lien au vivant ... A l'inverse ils déplorent la difficulté récente à produire (les quotas ...), la prééminence des primes dans le prix de vente des produits ... ainsi que, pour certains, les aléas, les astreintes propres à leur métiers parfois.

Les compétences nécessaires au métier son liées à la connaissance des **savoir-faire** du métier, éprouvées, héritées du passé et des générations précédentes. La technique n'est pas absente mais elle passe au second plan.

Ils vivent dans une certaine **défiance** de l'environnement économique ou dans une relative indifférence. Ils valorisent ce qu'ils ont, ne cherchent pas à trop investir.

Leur lien au vivant est fait soit **d'humilité** soit de regret des aléas pour les plus aigris.

Face à un problème, ils mobilisent principalement leurs connaissances et leurs pairs. Ils font peu appel aux structures de développement. Ils sont plutôt **réticents** face au conseil extérieur ou tout simplement ne se sentent pas vraiment concernés.

Un exemple :

« Je fais comme faisait mon père, qui l'avait appris de son père »

R13 - éleveur de 20 bovins allaitant, ouvrier forestier

Depuis qu'il est petit, Jean-François aide son père sur l'exploitation familiale. En 1995 il décide de s'installer tout en continuant à travailler à l'extérieur « *parce qu'avant je faisais tout au noir, je ne pouvais pas toucher de primes, et déjà que ça n'allait pas fort* ». Il n'a pas eu d'aides à l'installation « *parce que je n'ai pas fait d'études agricoles. Il va falloir avoir un BTS de gestion pour s'installer en tant que paysan !* ».

Jean-François est marié, il a 4 enfants, sa femme l'aide sur l'exploitation. Le contact avec les animaux leur plait beaucoup. Ils habitent une grande maison neuve que Jean-François a construit en grande partie lui même.

Les bâtiments datent de 1830, et n'ont quasiment pas été réaménagés depuis. Les conditions de travail pourraient être considérées comme pénibles mais ils ne semblent en souffrir : « *non, ce n'est pas un problème, ça fait partie du contact avec les bêtes, ça fait la musculation à domicile. Si on avait une stabulation libre et une chaîne à fumier on dirait peut-être qu'est ce qu'on a été con, mais pour l'instant ça nous convient bien.* »

Pour l'avenir, Jean-François n'imagine pas de grand changement. Il va peut être chercher un autre emploi parce qu'il s'entend mal avec son chef. Lorsqu'on lui suggère qu'il pourrait aussi arrêter l'autre activité et développer l'agricole, Jean-François explique que les investissements seraient trop importants « *Si je pouvais avoir le double de bêtes et bien en vivre c'est sûr que j'arrêterai le boulot à côté, mais les bâtiments ne le permettent pas. On s'est plus ou moins renseigné, le mieux serait une stabulation libre avec aire paillée, mais j'aime mieux qu'elles soient attachées, pour le contact avec les bêtes, sinon elles deviennent sauvages. (...)* ». Il craint que d'ici 10 ans les contraintes ne soient devenues encore plus lourdes pour pouvoir toucher les aides.

Jean-François se définit avant tout comme un paysan, et comme son propre patron : « *Pour l'administration je suis double actif, mais moi je suis paysan avant tout. Je fais peut-être plus d'heures à l'ONF, mais je me sens paysan avant tout, c'est une passion... C'est l'amour des bêtes, de la nature, c'est travailler dehors... Le premier truc aussi c'est qu'on n'a pas de patron, si on a envie de finir à 5h du soir ou à 10h du soir on le fait, si on veut prendre une heure sur le canapé on peut.* ». Globalement Jean-François a l'impression que le métier s'est très peu transformé ces dernières années : « *Non ça a très peu changé, je fais comme faisait mon père, qui l'avait appris de son père. On va dire pour la fenaison, on a du nouveau matériel, mais c'est le même métier. On sort le fumier à la brouette.* »

Jean-François souligne l'importance de l'expérience acquise par rapport à la formation : « *Etre paysan, de mon point de vue c'est se former sur le tas. J'ai appris de mon père, qui avait appris de son père* ». Il exprime ensuite un certain nombre de compétences techniques, liées aux tâches à accomplir : « *Il faut savoir tout faire, faire vèler une vache, utiliser les machines. On ne se met pas de but en blanc paysan.* »

L'écrit et quelques réunions constituent ses principales sources d'information.

③ LES AGRICULTEURS DEPENDANTS : un métier sécurisé par un accompagnement technique rapproché

- « Avant je ne travaillais pas, j'élevais mes enfants et je cherchais du travail aussi ... en 1994, mes beaux-parents prennent leur retraite, ils avaient des laitières. Ça ne me disait pas, c'est plus de travail. J'étais plutôt orientée vers le veau, alors j'ai cherché un intégrateur ».* (B 15 - 400 places de veaux, 12 ha, seule)
- Ces éleveurs sont issus du milieu agricole.
- Ils se réfèrent aux normes agricoles pour définir leur métier, leur identité est clairement agricole.
- Les changements dans l'exploitation sont limités, réalisés au départ et peu remis en question ou modifiés.
- L'installation est présentée comme normale ou subie, dans le cadre d'une reprise d'exploitation familiale ou de la recherche d'une nécessaire activité rémunératrice.
- Leur logique est centrée sur le fonctionnement et la non prise de risque. Ils appliquent les consignes données par le technicien qui les suit.
- « Un technicien passe 2 à 3 fois par semaine pour élaborer la ration, assurer une surveillance et certains soins. C'est lui qui m'a formée, je ne connaissais rien aux veaux. Il est dans nos âges, il s'occupe aussi des primes, il arrange tout ».* (B 15 - 400 places de veaux, 12 ha, seule)
- Ils peuvent être intégrés et bénéficier d'un conseil très régulier ou être sur des structures plus autonomes mais rechercher l'assistance rapprochée d'un conseiller privilégié (le contrôleur laitier ...).
- Ils aiment dans leur métier la possibilité d'avoir un revenu sûr, de continuer à faire vivre un bien familial, de faire partie du monde agricole. Ce qu'ils aiment le moins réside dans la prise de décision, voire la réalisation de certains actes techniques, qu'ils réussissent à atténuer par la délégation des opérations à risque à partenaire technique.
- Les compétences nécessaires pour la mise en œuvre de leur activité sont essentiellement le goût du travail bien fait. Il faut être consciencieux.
- « Pour avoir les aides, fallait retourner à l'école... c'est dur dur de retourner à l'école à 30 ans ».* (B 15 - 400 places de veaux, 12 ha, seule)
- Ils fonctionnent en confiance avec leur partenaire privilégié qu'il soit économique ou technique. Les autres intervenants possibles n'ont qu'une place très réduite.
- Leur recherche d'information est médiatisée par le partenaire privilégié qui est l'interlocuteur mais aussi le co-décideur des actions entreprises. Il s'agit de problèmes exceptionnels mais également quotidiens, répétitifs.
- L'image qu'ils perçoivent de l'agriculture auprès du grand public est assez dégradée.

Un exemple :

« Nous on fournit le temps, l'électricité... et un peu le suivi des veaux »

B 15 - 400 places de veaux, 12 ha, seule

D'origine agricole ainsi que son mari, Véronique ne travaille pas jusqu'à il y a une dizaine d'années. Elle élève ses enfants et son mari travaille dans une laiterie. Ils n'ont ni l'un, ni l'autre fait d'études. En 1994, les beaux-parents de Véronique prennent leur retraite et libèrent une exploitation d'une douzaine d'hectares. Véronique qui cherchait du travail depuis plusieurs années, décide de s'installer et doit passer un BEPA pour bénéficier des aides.

Véronique prend contact avec plusieurs intégrateurs de veaux de boucherie. Un accompagne leur réflexion, et assure depuis un suivi régulier de l'exploitation. Il passe 2 à 3 fois par semaine pour élaborer la ration, assurer une surveillance et certains soins. Ses relations avec Véronique sont très bonnes.

Elle aime donner à boire aux veaux, mais préfère ne pas faire les piqûres qu'elle laisse au technicien dans la mesure du possible. Bien faire son métier, c'est suivre ce qui est préconisé par le technicien, être le mieux équipé possible et essayer, avec l'aide du technicien, d'avoir peu de pertes.

Véronique ne donne pas l'impression qu'elle pense bien maîtriser son activité. Les rations, les piqûres, le tri des animaux sont faits par le technicien. Elle préfère ne pas entrer dans les cases des veaux de plus de 60 jours.

« Je ne vais pas dans les logettes, j'ai reçu un coup de pied, ça suffit ».

La famille ne prend pas de vacances, sauf un week-end cette année dans le Morbihan pendant que le fils aîné gardait les veaux.

Il n'y a pas de problème de voisinage *« Le voisin vient parfois donner un coup de main. Le lisier est enterré aussitôt, on prévient le voisin ou on fait ça quand il est en déplacement. C'est la moindre des choses »*

Véronique pense que le public attend des agriculteurs :

« Déjà qu'on pollue moins, qu'on désherbe moins, qu'on mette moins de trucs dans les cultures. On a tendance à en mettre un peu trop. Y'en a qui ont fait des abus et c'est le petit qui paye après par derrière... Ils nous prennent pour de gros pollueurs, mais ils sont contents de nous avoir pour fournir le lait, les œufs, la viande. Sinon, tout le monde mangerait des pâtes ».

④ LES ENTREPRENEURS AGRICOLES : un métier centré sur l'adaptation aux marchés, proche des standards de la vie non agricole

« Pour moi, être agricultrice, c'est un vrai métier. C'est être chef d'entreprise. (...) C'est un métier comme un autre, avec des objectifs et des coups de bourre, comme dans tous les métiers. (...) Quand je me présente, je dis : je suis agricultrice en GAEC avec mon mari et mon beau-frère, en production laitière. J'ajoute que je sais vivre aussi ! Je précise que je ne travaille pas le week-end, et que j'adapte mes horaires en fonction des enfants ». (B5 - 126 ha, 70 VL, 36 ha légumes, 60 taurillons, GAEC familial à trois)

« Produire pour produire, c'est fini, il faut produire pour vendre. Moi, j'avance, je prends des risques jusqu'au jour où ça casse ... ». (R 24 - volaille fermière, 30 VL, veaux de lait, 50 ha, transf. et vente directe en partie, en couple)

« Aujourd'hui, il faut un outil rentable, avec un objectif de salaire. (...) Donc il faut du technique, et des compétences de gestion. Du fait de la conjoncture difficile, on n'a plus le droit à l'erreur. Par exemple, ne pas trop investir au départ si on n'est pas sûr du résultat. On n'est plus une exploitation familiale, mais une entreprise qui fait des choix de gestion. C'est un métier qui devient de plus en plus pointu, perfectionniste... que ce soit sur la technique, sur les investissements, etc. Aujourd'hui, si on fait une erreur, cinq ans après on n'existe plus ». (B2 - 26 ha, 25 VL, 416 places d'engraisement porcs)

« On fait partie du GVA (...) Je participe aux réunions JA où on discute beaucoup. Je suis aussi membre du conseil d'Administration de la MSA au niveau départemental. C'est un autre lieu d'échange. Sinon, on a beaucoup de techniciens qui passent sur l'exploitation, y compris ceux des vendeurs d'aliments. Et la presse spécialisée... On bénéficie d'une masse d'informations ». (B4 - 135 ha, 70 VL, 16 000 poules pondeuses, vente directe partielle des oeufs, 3 associés, 2 salariés).

Pour ces agriculteurs, il y a une volonté de « banalisation sociale » de l'activité agricole. Ils souhaitent **montrer** qu'ils exercent un métier « **comme un autre** ». Ils insistent sur les proximités avec le monde environnant, non agricole.

L'activité agricole est présentée comme essentiellement **professionnelle**. Ce n'est « pas forcément un métier pour la vie ». D'ailleurs, la plupart des agriculteurs a une expérience salariée préalable. Ils envisagent donc facilement la fluidité des univers professionnels, dans les deux sens. Cela serait facilité par le rapprochement des **modes de vie** entre agriculteurs et non agriculteurs. Ils souhaitent avoir des congés, pouvoir suivre le rythme des enfants, nouer des relations sociales variées... tout en reconnaissant la liberté d'organisation que permet l'activité agricole.

Leur installation est essentiellement **volontaire** mais elle peut aussi être conditionnée par des événements extérieurs, familiaux. Elle est réalisée dans le cadre de reprises de l'exploitation familiale ou facilement après des tiers. De nombreux changements voire des **ruptures** importantes d'orientation peuvent intervenir.

Ils se comparent au modèle précis du **chef d'entreprise**, et non à celui de l'artisan ou du prestataire de service ... Les **valeurs** de l'entreprise sont omniprésentes dans l'analyse de leur métier et des **marchés**. Il s'agit d'être **performant** pour être **concurrentiel** et de s'adapter à la **demande** des clients. Il faut donc savoir gérer son entreprise, avoir des compétences commerciales parfois managériales, car il y a fréquemment des salariés, des associés voire être capable de prendre des risques, d'être stratège.

Parallèlement, il faut avoir une maîtrise **technique** très aboutie. Poussé à l'extrême, le modèle est alors celui de l'**excellence** dans un contexte où chaque erreur peut être fatale.

Ils relèguent au second plan les valeurs agricoles traditionnelle (patience, humilité face à la nature, valorisation de l'expérience, lien au vivant) en valorisant la **volonté**, la technique.

L'objectif annoncé est de pouvoir **gagner sa vie**, d'avoir une réelle liberté d'action.

Leur perception de la situation actuelle est **contrastée**. De nombreux agriculteurs se plaignent de la **charge mentale** nécessaire à la gestion administrative, humaine et stratégique de leur entreprise. Certains sont tout à fait satisfaits même s'ils n'ignorent pas les limites de leur système en constant développement et qui est face à de fortes contraintes de travail. Ceux qui n'atteignent pas leurs buts sont déçus voire désabusés. Ils estiment être insuffisamment rémunérés pour leur activité. La filière est souvent stigmatisée. Cette analyse a conduit un certain nombre d'agriculteurs à développer des activités sur l'amont (l'approvisionnement), l'aval (la commercialisation voire la transformation) afin de **conquérir** le maximum de valeur ajoutée.

Certains sont insérés dans les structures **économiques**. L'environnement économique peut être mis en concurrence pour l'approvisionnement ou la commercialisation des produits.

« *Quelque chose qui me chiffonne, c'est l'image négative des producteurs de porcs. C'est le regard des autres qui est difficile. Ce qui me gêne, c'est ça* ». (B1 - 240 truies, naisseur engraisseur, 70 ha, en couple).

L'encadrement technique est fortement **sollicité, mobilisé** pour les aider à passer de l'exploitation à l'entreprise, pour s'adapter aux évolutions du marché. Ces agriculteurs sont de grands utilisateurs de formations, de réunions, d'écrits ... ils cherchent plutôt des interlocuteurs. Les agriculteurs rencontrés sont souvent insérés dans de nombreux réseaux professionnels qui leur permettent d'échanger, de s'informer mais aussi de s'orienter, d'anticiper.

Leur engagement dans la société civile va parfois de pair avec leur engagement dans les structures de développement.

Ils se sentent concernés voire gênés par l'image de l'agriculture. Ils sont sensibles à **l'image** que le reste de la société peut avoir d'eux.

Un exemple :

« Si on est bien équipé, qu'on rationalise tout, on a encore de sacrées marges de progrès »

B 16 - 4000 m2 dindes, 1 million litres de lait, légumes, 180 ha, GAEC non familial à 4

Après un BTA et une formation complémentaire, Jean-Michel B travaille plusieurs années comme commercial en lait puis en porc-volaille. Il s'installe en 1994 sur une exploitation laitière à laquelle il adjoint un premier poulailler puis une exploitation et deux poulaillers. En 2000, il entre alors dans un GAEC (avec 3 autres associés), apporte l'exploitation et surtout son troupeau laitier afin de se débarrasser l'activité.

Jean-Michel s'est orienté vers une exploitation en groupe car il considère qu'il est impératif de se spécialiser pour être bon dans son métier. Il a privilégié la production de dinde car il estime que bien menée, la production présente une productivité horaire supérieure au lait. L'optimisation technique est possible et permet de maximiser le résultat. « Je mets la technique au service de l'économique, la finalité c'est quand même de vivre de son activité ».

Jean-Michel prend presque toujours une semaine de congés en hiver (ski), et en général une autre semaine l'été. Il apprécie beaucoup la flexibilité de ses horaires de travail.

Il estime que les compétences nécessaires pour son métier évoluent tous les jours. Il considère que son passage au CDJA, puis son mandat actuel de Président de la section avicole de la FDSEA lui ont apporté des compétences et un réseau. La capacité à échanger avec les autres éleveurs est aussi un atout essentiel. Enfin, la capacité à innover et à trouver des solutions techniques optimales est une compétence forte.

Pour lui, le métier s'est « corsé ». Les performances ont baissé et « les gains de productivité en agriculture ont toujours profité aux autres ».

⑤ LES CREATEURS ENTREPRENEURS : un métier qui permet d'exprimer une idée originale et de développer une activité dynamique

« Au moment de s'installer, il aurait fallu tout multiplier par deux, les investissements, le travail ... et puis je n'avais pas le goût pour ça alors j'ai préféré abandonner les vaches ... ».
(R5 - 40 ha céréales, 2500 poulets de Bresse par an, ferme auberge).

« Mon métier aujourd'hui a complètement changé, après avoir été diéséliste (mécanicien sur moteurs diesel), entrepreneur agricole, entrepreneur de travaux publics, céréalier, je suis maintenant producteur de tabac et cardon ». (R4 - ancien entrepreneur, 30 ha céréales, tabac, cardons).

« Il est difficile de trouver du conseil sur l'orientation, c'est surtout une intuition. On n'a que des conseils internes, agricoles, il faudrait pouvoir fournir des conseils hors agriculture ».
(R20 - père et fils pluri-actifs : salarié de silo, entretien d'espaces verts, 100 ha de céréales).

« Quand vous, les Instituts découvrez le problème, on a déjà la solution ! On doit baisser nos coûts alimentaires. Je fait ma propre recherche. Ce n'est pas l'ITP qui la fait. Il n'y a pas besoin de savoir les chiffres du trimestre précédent... ».
(B 17 - de nombreux sites de production porcine en France et à l'étranger).

« Parmi mes collègues, il y a beaucoup trop de conservatisme. Il y a une sacralisation du métier, mais ce n'est plus un métier sacré. Dans l'esprit de beaucoup on sera toujours considéré à part, ça me chagrine. Il faudra trouver un juste milieu ... ». (R20 - père et fils pluri-actifs : salarié de silo, entretien d'espaces verts, 100 ha de céréales).

Les agriculteurs regroupés sous les termes de créateurs entrepreneurs ont à cœur de réaliser une **idée**, un projet et de le **développer**. L'agriculture est leur point de départ mais leurs activités débordent du cadre agricole strict.

La référence à un modèle leur importe peu. Leur **projet** prime, les définit parfois dans leur originalité. Ils ne se définissent donc pas comme agriculteurs de prime abord.

Ils sont souvent issus du milieu agricole et ont comme point commun d'avoir travaillé **en dehors** de l'agriculture et d'avoir ensuite fait le choix de s'installer.

Ils ont créé les conditions de la réalisation de leur projet en n'hésitant pas à **transformer** fortement l'outil de production dont ils ont hérité ou sur lequel ils se sont installés après un tiers. Ils ont créé une **rupture** importante avec ce qui les précédait. Ils sont amenés à **innover** par rapport aux schémas habituels soit par leur taille, soit par leur activité (vente directe, accueil ...).

De fait, au fil des années, leurs activités ont grandement **évolué, changé** et leur métier également. Certains ne savent plus s'ils sont encore agriculteurs. Ils expriment une vraie satisfaction face à leur métier car ils ont réussi à privilégier certaines tâches.

La compétence nécessaire à l'exercice de leur métier est principalement **l'ouverture d'esprit, la motivation ...** et la **gestion**. Les compétences, **techniques** sont nécessaires mais subordonnées à l'objectif de production.

Ils sont proches voire partie prenante de structures **économiques** (approvisionnement ou aval). La plupart sont plus proches de ces structures que du **développement** qui n'est pas toujours en phase avec leurs systèmes. Ils expérimentent, sans attendre de conseils, en suivant leur idée. Ils sont assez critiques envers les organismes de développement, très **indépendants**. Ils n'hésitent pas à chercher des informations en dehors de l'agriculture ou déplorent de ne pas en trouver.

Leur lien au vivant est variable, il est évoqué soit avec satisfaction soit avec les regrets des aléas.

Ils se situent souvent en dehors du champs agricole strict ou habituel ce qui fait qu'ils sont peu concernés par **l'image** de l'agriculture en général.

Ils sont fiers de leurs réalisations, **confiants** dans l'avenir.

Ils se sentent **différents** des autres agriculteurs, parfois avec une volonté d'originalité. En un sens ce sont des gens qui se trouvent **à l'étroit dans l'agriculture stricto sensu**, ils ont éprouvé le besoin de sortir du cadre pour réaliser un projet mais aussi pour se réaliser.

Un exemple :

« Je ne regrette rien, je n'aurais pas pu être agriculteur tout seul dans mon coin, ou même agriculteur tout court »

R14 - péri-urbain, 30 ha, volailles, lapins, canards gras, transformation, vente collective, GAEC à 4 et 4 ETP employés.

Fils d'agriculteur, Jean A suit des études littéraires avant de travailler plusieurs années dans une banque. Il a envie de monter un projet personnel, de s'installer. Il reprend l'exploitation familiale, en 1975, abandonne la production laitière, les fruits rouges pour faire, sans passion, mais également pour de faibles investissements, de la production légumière.

En 1977, il fonde avec 4 autres agriculteurs « *atypiques* » une structure de commercialisation collective et directe. Il en est le « *leader d'animation* ». Il se dit influencé par les idées de mai 68 et en particulier l'idée de la cogestion « *personne ne veut le pouvoir mais personne ne veut le subir* ». Les agriculteurs gèrent un magasin et vendent eux-mêmes leurs produits. Cette structure est un succès, elle regroupe aujourd'hui 16 exploitations et 30 exploitants. D'abord décriée, elle fait maintenant école.

L'exploitation devient un GAEC familial à 3 puis avec un tiers. Rapidement, les légumes sont abandonnés au profit de l'aviculture, pour des produits de qualité, poulet de 120 jours, canard gras, lapins ... Un atelier de transformation est monté, des employés sont embauchés. Aujourd'hui chacun réalise les tâches qui lui conviennent le mieux et abandonne les autres.

Les exploitants expérimentent, tâtonnent au besoin, pour élaborer leurs solutions ou vont chercher des solutions en dehors de l'agriculture. Ils n'ont quasiment pas recours au conseil, ni aux aides « *on n'est pas allé les chercher* ».

La réussite économique et la mise en œuvre de l'idée initiale font que la satisfaction de l'agriculteur est grande. Il se sent différent des autres agriculteurs « *Je ne conçois pas de produire sans vendre, c'est le marché qui doit déterminer la production (...). Il y aura toujours des agriculteurs qui ne feront que produire ... sur leur tracteur... avec leurs vaches, mais de plus en plus d'agriculteurs vont rechercher des niches* »

Les consommateurs viennent chercher des produits de qualité, sans OGM, une relation de confiance s'instaure avec eux. L'image générale de l'agriculture ne le concerne pas.

⑥ LES AGRICULTEURS PORTEURS DE PROJET PERSONNEL : une activité agricole sur mesure, fortement maîtrisée et en cohérence avec des aspirations personnelles

« Je veux faire quelque chose de rentable mais du côté de la nature aussi : je recycle l'eau de lavage de la machine à traire, les chèvres boivent le petit lait, elles débroussaillent, elles ont remis en état des terrains en déprise ».
(R1 - chèvres laitières, légumes, transformation fromagère, vente directe et collective, couple)

« Il y a un équilibre entre les activités familiales et professionnelles. J'essaye de me mettre des règles assez strictes, même si ce n'est pas facile, tout est imbriqué dans le projet, l'exploitation, la famille ».
(B35 - 30 ha céréales, légumes originaux, tressage de paille, vente directe collective, couple).

« Dès notre installation en 1994, on a voulu moderniser les bâtiments, rester dans l'économique, organiser le travail pour ne pas être 7 jours sur 7 le nez dans le guidon et pouvoir se libérer de temps en temps. Aujourd'hui ma femme et moi on est presque aux 35 heures et on a même du temps pour faire du bénévolat ». (B9 - 48 VL, 70 ha, couple).

« J'apprécie le fait d'avoir été capable de gérer financièrement l'exploitation, de ne pas dépendre d'autres structures, de garder une trésorerie favorable... Notre choix c'est d'entreprendre doucement, d'y aller mollo. Même si ça ne plaît pas à notre comptable, on dort encore la nuit ! ». (B35 - 30 ha céréales, légumes originaux, tressage de paille, vente directe collective).

Les agriculteurs de ce profil ne sont pas tous issus du milieu agricole.

Leur métier est d'essence agricole, mais ne se réduit pas à la production. Ils se définissent comme agriculteurs, mais ont besoin de préciser qu'ils ne sont pas seulement agriculteurs ... En un sens, ils sont agriculteurs après en avoir **revisité** la définition, au plus près de leurs aspirations.

En effet, ils présentent souvent leur activité comme un tout. Ils veulent produire, vivre de leur travail mais cela ne suffit pas. Ils souhaitent concilier production et **aspiration particulière** qui peut être éthique (entretenir le milieu, minimiser les impacts négatifs de l'activité sur l'environnement, bien-être animal), familiale (trouver un équilibre entre temps pour les enfants et pour l'exploitation), organisationnelle (dégager du temps en production laitière, en couple, pour ne travailler que 35h par semaine) ... Cette dimension n'est pas absente chez les autres producteurs. Ce qui caractérise ce profil c'est que cette exigence est au cœur de la logique de leur exploitation et non périphérique, elle est un **axe structurant** Ainsi, ils cherchent à préserver leur logique et donc à maîtriser leur développement, plutôt qu'à croître a priori.

Leur installation résulte d'un **choix**, d'une volonté. Le projet est précis dès le départ ou alors mûri au fil des choix ... Certains ont créé leur exploitation, ceux qui l'ont reprise l'ont fortement modifiée.

Les compétences qu'ils identifient comme nécessaires à leur métier sont d'abord des capacités. La **motivation**, la **volonté** sont les premières citées. En effet, leurs systèmes ou leurs parcours sont atypiques, ils n'ont pas suivi les sentiers balisés, ils ont eu à inventer les contours de leur activité ou à adapter les techniques qu'ils emploient. Viennent ensuite des compétences techniques car ils insistent sur le besoin d'être **performants**, en phase avec les évolutions récentes, au moins sur certains aspects de leur production. Ils mettent souvent en avant le **goût pour le vivant** qui est également une motivation forte.

Ils sont **satisfaits** de leurs parcours, en particulier de la cohérence de leurs choix. Certains sont fatigués du fait de conditions de travail difficiles. Par rapport à l'avenir, ils sont plutôt confiants même s'ils n'échappent pas aux **interrogations** liées aux évolutions actuelles ... Ils perçoivent leur métier dans une continuité Certains sont si concernés par l'image de l'agriculture qu'ils en font un de leur axe de travail.

Ils ont donc une démarche personnelle, un mode de raisonnement qui font qu'ils se sentent différents des autres. C'est un constat, plus qu'un choix délibéré. Les informations qu'ils cherchent ne sont pas faciles à trouver. Ils entretiennent un **réseau de pairs**, parfois constitué de personnes éloignées et **expérimentent** par eux-mêmes. Ils sont assez **autonomes** mais également, intéressés par les évolutions techniques. Ils lisent des revues techniques, sont en lien avec des techniciens.

Un exemple :

« Notre choix, c'est d'entreprendre doucement, d'y aller mollo ... ».

B35 - 30 ha céréales, légumes originaux, tressage de paille, vente directe collective

Arièle n'est pas d'origine agricole. Elle fait ses études à l'agro de Rennes où elle rencontre son mari qui est, pour sa part, fils de petits arboriculteurs. A la sortie de l'école, son mari trouve un emploi à l'ITCF et elle-même prépare une thèse. Puis elle suit « avec retard » son mari en Bretagne où il a pris un poste de conseiller grandes cultures dans une Chambre d'Agriculture. Elle enchaîne alors différents « *petits contrats* » dans le domaine agricole.

Depuis la sortie de l'école, l'idée d'une éventuelle installation est évoquée dans le couple. « *On avait toujours eu l'idée de s'installer si l'opportunité se présentait. Mon mari en avait toujours rêvé* ».

Arièle s'installe en tant que chef d'exploitation et son mari garde son emploi à la Chambre, tout en participant activement aux travaux. « *Je ne me serais jamais installée si ça n'avait été un projet familial* ». Le couple a alors 2 enfants de 1 et 4 ans qui occupent beaucoup Arièle malgré le recours à une nourrice, et l'exploitation « *vivotte les deux premières années avec ce qu'il y avait comme matériel. Au début, je n'ai pas bien vécu le métier, j'étais un peu coincée avec les enfants, j'étais tout le temps sur l'exploitation et je ne voyais pas grand monde. (...) J'ai alors lancé un atelier de tressage de paille, avec des variétés anciennes de blé et des motifs traditionnels* ».

Cet atelier, qui passionne Arièle, a du mal à dégager un revenu et les marchés sont vécus comme une contrainte importante. Cette activité la met, néanmoins, en contact avec un groupe d'agriculteurs motivés par la vente directe. A 12, ils lancent un magasin « Douze saveurs », installé sur une exploitation où chacun amène ses produits et participe à la vente 1 jour par semaine.

Arièle s'implique dans la mise en place et dans la gestion du magasin, qui emploie actuellement une caissière et deux bouchers, dont elle est l'un des trois administrateurs. Elle développe, en complément du tressage de paille, une production de légumes (originaux pour ne pas concurrencer une autre productrice du groupe). Elle envisage maintenant de développer une activité de mise en conserve d'une partie de sa production. Mais l'équilibre entre temps pour la famille et activité professionnelle reste une priorité.

Globalement, le choix de vie, le choix du métier d'agricultrice est aujourd'hui très bien vécu et un troisième enfant est né, il y a quelques mois. Pour elle, la motivation est indispensable pour se lancer et réussir. Arièle pense que le public, dans son ensemble, exprime peu d'attentes vis à vis de l'agriculture en général : « *des produits potables à manger et des prix* ».

Conclusion

Cette approche sociologique des façons de penser leur métier par les agriculteurs, met en évidence une très grande diversité des modèles de référence et des discours des agriculteurs. Nous soulignons aussi l'ouverture croissante de leurs modèles de références à des univers de pensée extérieurs au monde agricole.

Le monde agricole nous paraît ainsi extrêmement différencié, non seulement en matière de systèmes de production, ce qui est connu et montré depuis de nombreuses années, mais surtout en matière d'univers de pensée et de cadre de référence. Nous formulons une hypothèse en introduction : l'ouverture croissante du monde agricole aux valeurs du reste de la société. En conclusion, nous pouvons à la fois confirmer notre hypothèse, avec 3 de nos six profils qui se réfèrent explicitement aux valeurs extérieures au milieu dans la définition de leur métier (les deux profils d'entrepreneurs et les porteurs de projets personnels).

Il nous faut, cependant, souligner qu'il existe 3 profils d'agriculteurs qui se définissent clairement en références aux valeurs agricoles « historiques », dans une approche traditionnelle ou résolument moderne.

Les principales transformations en cours dans le métier d'agriculteur semblent d'autre part être de plusieurs natures :

- la poursuite d'une « professionnalisation », engagée depuis plusieurs décennies, et pour laquelle les compétences d'organisation, de gestion économique et humaine de l'entreprise prennent une importance croissante ;
- l'intégration dans le métier et dans les pratiques, d'exigences qui viennent de « l'extérieur du milieu agricole », avec une prise en compte croissante dans les activités d'enjeux environnementaux, de qualité des produits, de bien-être des animaux, et un poids croissant de l'administratif dans les activités quotidiennes ;
- l'incorporation, pour un nombre croissant d'agriculteurs des valeurs et normes du reste de la société (séparation du professionnel et du familial, aspiration au temps libre, aux loisirs et aux vacances, volonté d'avoir des modes de vie comparables...);
- l'identification au monde et aux valeurs de la petite et moyenne entreprise pour une part plus importante des agriculteurs....

Bref, les valeurs, l'univers de pensée des agriculteurs évolue fortement, mais tout en restant extrêmement diversifié.

Pour valoriser ces travaux, notre projet de recherche se poursuit par la définition des besoins et attentes de nos six profils d'agriculteurs dans différents scénarios de contexte prospectif afin d'estimer les besoins d'adaptation et d'évolution des compétences des organismes de recherche et de développement et de fournir aux responsables de ces organismes des éléments pour nourrir leur réflexion stratégique.

Références bibliographiques :

- Aggeri F., Fixari D., Hatchuel A., 1988. *Les chercheurs et l'innovation, regard sur les pratiques de l'INRA*. Synthèse. INRA Editions, pp 394-423.
- Aggeri F., Hatchuel A., 2003. *Ordres socio-économiques et polarisation des la recherche dans l'agriculture : pour une critique des rapports science/société*. Sociologie du travail, Janvier 2003
- Allaire G., 2001. *Les compétences professionnelles et agricoles et les défis de la multifonctionnalité*. Intervention au séminaire PROSPEA : Loi d'orientation, savoirs et qualifications professionnelles.
- Allaire G., Dupeuble T., 2002-1. *De la multifonctionnalité de l'agriculture à la multiévaluation de la production agricole : vers l'émergence d'un nouveau système de compétences*. Colloque de la SFER, 22 et 23 mars 2002.
- Allaire G., 2002-2. *Qualification professionnelle et régime de responsabilité. La crise de l'identité professionnelle agricole*. Soumis à Sociologie du Travail.
- Ambroise R., Bonneveaux F., Brunet V., 2000. *Agriculteurs et paysages*, Educagri Editions, Dijon.
- Apfelbaum M. (Ed), 1998. *Risques et peurs alimentaires*. Paris, Odile Jacob.
- Blanchet A., Gotman A., 1992. *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. Nathan Université, 128
- Bonny S., 2000. *Les consommateurs, l'agriculture, la qualité et la sécurité des aliments. Une analyse du questionnement des consommateurs et des réponses apportées*. INRA, Productions Animales, Vol 13, n°5, pp287-302
- Bousquet et al., 2001. *Démarche Prospective, les compétences à développer dans les ICTA*. Rapport final du Projet de recherche ACTA/ICTA n°99/27-5
- Burgat F., 2002. *La demande concernant le bien-être animal*. INRA, Courrier de l'environnement n° 44, pp 65-68
- Callon M., 1995. *Four models for the dynamics of sciences*, In *Handbook of science and technology studies*. Jasanov et al Eds. Sage publications, London.
- Commission Européenne Direction générale de l'Agriculture, 1999. *Réforme de la PAC : Une politique pour l'avenir*.
- CES Conseil économique et social, 2003. *Place et rôle des agriculteurs et attentes de la société*, contribution de Eric Birlouez,, 59p, sur site internet
- Couture D., 1998. *Enjeux actuels en sociologie des professions*. Sociologie et sociétés, XX, n°2, pp 5-7
- Darré JP., Le Guen R., Lemery B., 1989. *Changement technique et structure professionnelle locale en agriculture*, Economie Rurale n° 192 – 193, pp 115-122
- Degrange B., 2001. *La mise à l'épreuve d'une profession. Le travail de redéfinition du métier d'éleveur charolais*. Thèse de sociologie. INRA.
- Dockès AC., Lenormand M., Kling-Eveillard F., Madeline Y., 1999. *Vers l'intégration de différentes démarches de conseil aux éleveurs*. Renc. Rech. Ruminants, 6, pp 55-62.
- Dourlens P., 2004. *La représentation sociale du métier chez les viticulteurs du Véron*. Mémoire de maîtrise de sociologie, sous la direction de F. Clavairolle. Université de Tours. Septembre 2004
- Dubar C., Tripier P., 1998. *La sociologie des Professions*. Paris, Armand Colin
- FARRE, 2001. *Actes des 4èmes rencontres de l'agriculture raisonnée*. Maison de l'UNESCO, Paris, 10 janvier 2001.
- Farrugia A., 2000. *L'eau et les herbivores, les chemins de la qualité*, Institut de l'Elevage
- Ghiglione R., Matalon B., 1998. *Les enquêtes sociologiques*. Théories et pratiques. Armand Colin
- Godet M., 2001. *Manuel de prospective stratégique. Tome 1 : une indiscipline intellectuelle ; et tome 2 : l'art et la méthode*. Paris, Dunod
- Guillaumin A., Dockès AC., Perrot C. 1999. *Des éleveurs partenaires de l'aménagement du territoire, des fonctions multiples pour une demande sociale à construire*, INRA, Courrier de l'environnement n°38, pp 5-22
- Hatchuel A., Et Weil B., 1999. *Design oriented organizations. Toward a unified theory of design activities*. 6^e international product development management conference, Cambridge, UK, July 5,6.
- Hervieu B., 1994. *Les champs du futur*. Paris, Julliard
- Hervieu B., 2002. *Les modifications des références liées au métier d'agriculteur*, article paru dans Parlons-en, n°114, 4p, revue de la direction de l'enseignement et de la recherche.
- Ingrand S., Carrasco I., Devun J., Laroche J.M., Dedieu B., 2001. *L'implication des éleveurs de bovin viande dans les filières de qualité correspond-elle à des conduites d'élevage spécifiques?*. INRA, Prod Anim, 14, pp 105-118
- Jodelet D., 1989. *Les représentations sociales*. Paris PUF
- Jouvenel (de) H., 1999. *La démarche prospective : un bref guide méthodologique*. Futuribles n°247 pp 47-68
- Kaufmann JC, 2004. *L'invention de soi, une théorie de l'identité*, Armand Colin
- Lacombe P., 1999. *Les agriculteurs et la société. Quelles fonctions, quels métiers*. In Agriculture et alimentation en quête de nouvelles légitimités. Economica
- Lacombe P. (dir.), 2001. *Agriculture et territoires. Quatre scénarios pour 2015*. Travaux et Recherches de Prospective, n°15.
- Lahlou Saadi, 1998. *Penser Manger*. Paris PUF
- Landais E., 1998. *Agriculture durable, les fondements d'un nouveau contrat social*. INRA, Courrier de l'environnement n°33,
- Latour B., 1989. *La science en actions*. La Découverte. Paris.
- Larrère C., Larrère R., 2001. *L'animal, machine à produire, la rupture du contrat domestique*. In Les animaux ont-ils droit au bien-être. Burgat F Ed. INRA Editions, pp9-24.
- Laurent C., 1999. *Activité agricole, Multifonctionnalité, Pluriactivité*. Rapport rédigé pour le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche dans le cadre du comité d'experts sur les Contrats Territoriaux d'Exploitation

Le Guen R., Sigwald A., 1999. *Le métier d'éleveur face à la politique de protection de la biodiversité*. Economie Rurale n°249. pp 41-48

Magne MA et al., 2005, Renc. Rech. Rum., 12, pp 65-69

Mathieu N. (Ed.), 1995. *L'emploi rural, une vitalité cachée*. Paris l'Harmattan, 186p.

Mer R., 2001. *Vache folle, du rôle des médias en temps de crise*. INRA, Courrier de l'environnement n° 43.

Mieville-ott V., 2000. *Les éleveurs du Jura suisse face à l'écologisation de leur métier*. INRA, Courrier de l'environnement n°41

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 2002. *Référentiel de l'Agriculture Raisonnée*. CSO du 8 janvier 2002.

Minvielle Y., 1998. *Construire la notion de compétences*. Pour, n°160 Déc 98, Territoires et compétences, pp 95-107.

OCDE, 2001. *Multifonctionnalité, élaboration d'un cadre analytique*. Résumé et conclusions

Pujol JL., Dron D., 1998. *Agriculture, monde rural et environnement : qualité oblige. Rapport à la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement*. Paris, La documentation Française.

Sainte Marie C., Prost J.A., Casabianca F., Casatla E., 1995. *La construction sociale de la qualité. Enjeux autour de l'Appellation d'origine Contrôlée « Broccui Corse »*. In Agro-alimentaire : une économie de la qualité. Nicolas F., Valceschini E. Ed. INRA Economica.

Salvi E., 2005. *Agriculteur en Soule : un métier attractif ?*. Mémoire de fin d'étude de l'ISARA

Sens S., Soriano V., 1998. *Elever pour tuer*. Une approche socio-zootéchnique. Ethnozootéchnie, n°61, pp 9-18.

Schaller N. 1993. *The concept of agricultural sustainability*. Agriculture, Ecosystems and Environment, 46, pp 89-97. Elsevier Science Publishers B.V. Amsterdam

WTO 2000. negotiation on agriculture- EC comprehensive negotiating proposal, conclusions of the Agriculture concil 20 and 21 nov 2000

Guide d'entretien pour les entretiens auprès d'agriculteurs :

0- Présentation de l'enquête

1- Parcours de la personne enquêtée et de sa famille (ou de chacune des personnes présentes pendant l'entretien)

- Enfance, famille
- Etudes
- Parcours professionnel
- Parcours sur l'exploitation : motivation par rapport au métier, aux productions...

2- Trajectoire de l'exploitation principaux changements et leurs motivations. Pour les principaux changements : comment ont-ils été raisonnés, accompagnés

3- Le métier :

- si vous deviez présenter votre métier comment en parleriez vous ?
- qu'est ce que c'est être agriculteur ?
- qu'est ce que c'est être producteur de ... dans la région (en fonction des productions de l'exploitation) ?
- quels sont les différents groupes (types, profils, métiers) d'agriculteurs que vous définiriez ?
- et vous même comment vous classez-vous parmi ces groupes ?

Par rapport à ces définitions des métiers d'agriculteurs, quels sont les principaux changements par rapport à il y a 10 ou 15 ans ? Quels sont les principaux changements qui risquent de survenir dans les 10-15 prochaines années ?

4- Les différentes facettes du métier

- dans votre métier, pouvez-vous nous présenter ce qui vous plaît, ce qui vous déplaît ? (creuser notamment les aspects qualité de vie, l'imbrication professionnel/privé. ;.)
- quelles sont les différentes tâches que vous réalisez ?
- Qu'en pensez-vous ?
- Avec qui en discutez vous ? Où trouvez-vous de l'information ?
- Quels sont les principaux changements par rapport à il y a 10 ans / par rapport à dans 10 ans ?
- Pour bien faire ce métier, qu'est ce qui est nécessaire (savoirs, savoirs faire...)
- Ces compétences, comment les acquérir ?
- Quelles étaient les principales compétences il y a 10 ans, qu'est ce qui a changé, comment avez-vous acquis les nouvelles compétences ?
- Quelles seront les principales compétences nécessaires dans 10 ans, qu'est ce qui va changer, comment allez-vous acquérir les nouvelles compétences ?

5- système d'information (qui aura aussi été abordé au fur et à mesure de l'entretien)

- avec quels agriculteurs/ non agriculteurs êtes-vous en contact pour votre métier ?
- de quels conseils bénéficiez vous ?
- de quelles sources d'informations ?

6- Image du métier

- d'après vous, quelle est l'image que les non agriculteurs ont de votre métier ?
- que pensez-vous de cette image ?
- qu'est ce qui a / qui va changer/ cette image
- quelles sont les principales attentes qui sont exprimées par rapport à l'agriculture ?
- quelles sont les réponses des agriculteurs, sont-elles adaptées ?
- Les demandes vont-elles être à l'origine d'évolution dans le métier, comment ?

Connaissez vous sur votre commune des agriculteurs double actifs, ou pour qui l'activité agricole n'est pas centrale, ou qui se sont installés sur des structures très petites pour essayer d'en vivre ? Pourrais-je avoir leur nom ?

**Les transformations du métier d'agriculteur
conséquences pour la recherche développement**
Projet ACTA n° 04/02-5

Annexe 2 : Les fiches facteurs et les fiches acteurs

Fiche facteur : Démographie agricole

Définition :

Nombre, âge, caractéristiques des agriculteurs français

Rétrospective (+/-1980-2005) :

Le nombre d'agriculteurs est en baisse constante et forte depuis de nombreuses décennies. Le rythme de cette diminution est plutôt en augmentation sur la dernière décennie (environ -4% par an). L'agriculture occupait un actif sur trois en 1945, elle occupe 4% de la population active aujourd'hui.

Les agriculteurs constituaient une population plutôt âgée jusqu'au milieu des années 90, le système de pré-retraites a complètement modifié la donne et la population agricole est plus jeune aujourd'hui qu'elle n'a jamais été.

La place de l'activité agricole dans l'économie nationale est en régression régulière (4% du PIB en 1980, 3% aujourd'hui), les activités IAA étant relativement stables autour de 3% du PIB.

Dynamique actuelle :

L'agriculture représente aujourd'hui environ 4 ou 4.5% de la population active. Il restait 680 000 exploitations en 1997 (10 fois moins qu'il y a 50 ans) et 472 000 en 2003. Parmi ces dernières, 367 000 sont considérées comme professionnelles. Elles occupent l'équivalent de 830 000 emplois.

Le nombre de femmes chefs d'exploitation reste modeste, et s'il est en légère augmentation, il s'agit essentiellement de femmes d'agriculteurs à la retraite qui reprennent l'exploitation jusqu'à l'âge de leur propre retraite (30% des chefs d'exploitation de plus de 50 ans sont des femmes), ou de conjointe d'exploitants. On rencontre néanmoins quelques jeunes femmes chefs d'exploitation.

La population agricole est beaucoup moins âgée qu'elle n'était il y a dix ans. Il y a deux fois moins de chefs d'exploitation de plus de 50 ans (il en reste environ 230 000). Ceci dit le nombre de chefs d'exploitations de moins de 35 ans a également fortement baissé (-35%), ils ne sont que 6500 aujourd'hui.

Le nombre de départs précoces (avant l'âge de la retraite) semble en augmentation, notamment dans certaines productions (élevage), lié à des difficultés économiques ou à la charge de travail. Chaque année entre 12 000 et 13 000 chefs d'exploitation quittent l'agriculture avant l'âge de 55 ans, soit environ 40% du total des cessations d'activité.

On constate une très forte disparité entre des zones qui se vident et d'autres où la population agricole reste abondante ; les deux situations pouvant poser problème.

Les agriculteurs sont essentiellement issus du milieu agricole, même si les installations hors cadre familial progressent légèrement, avec une part d'entre elles non négligeables liées à l'installation d'agriculteurs venant du nord de l'Europe, attirés par le prix du foncier en France. Les fils d'agriculteurs sont maintenant minoritaires dans les formations agricoles (qui ne préparent pas qu'à ce métier d'ailleurs). Le niveau de formation des agriculteurs s'accroît régulièrement, en particulier pour les jeunes qui s'installent avec des aides, pour lesquels un niveau minimum (Bac) et un stage en exploitation sont requis. Ainsi, aujourd'hui 50% des agriculteurs de moins de 35 ans sont titulaires du Baccalauréat. Mais de nombreux agriculteurs s'installent sans aides (environ 1/3 des installations) et n'ont pas tous ce niveau de formation. La formation des salariés agricoles progresse également régulièrement. Après une forte baisse depuis des décennies, la population des salariés agricoles se stabilise et la part du salariat dans la main d'œuvre agricole est en légère augmentation.

Principaux acteurs concernés par ce facteur :

Chambres d'agriculture

ICTA

Entreprises d'appro et de collecte

Autres facteurs du système étudié avec lequel il est en relation :

Facteurs qu'il influence directement :

Utilisation d'Internet
Qualité de vie des agriculteurs
Innovations technologiques
Niveau de formation des agriculteurs
Cohabitation agriculteurs / citoyens
Structures des exploitations

Facteurs qui l'influencent directement :

Exigences sanitaires
PAC
Prix des produits agricoles
Qualité de vie des agriculteurs
Innovations technologiques
Cohabitation agriculteurs / citoyens

Exploration prospective de 2005 à 2015 :

Tendances lourdes :

- Diminution du nombre d'agriculteurs (à quelle vitesse ? jusqu'à un niveau plancher?)
- Niveau de formation va continuer à augmenter
- Augmentation du recours à la main d'œuvre salariée

Germes de changement – Incertitudes

- Augmentation des installations de jeunes non issus du milieu agricole et de néoruraux souvent porteurs de projets, parfois en situation d'échec en ville (agriculture de repli)
- Développement d'initiatives pour encourager la reprise des exploitations (associations, collectivités locales, CDOA...)
- Rôle accru des femmes dans les exploitations
- Limites à l'agrandissement des exploitations et à leur intensification (?)
- Augmentation des départs précoces

Hypothèses alternatives possibles à l'horizon 2015 :

- L'hypothèse tendancielle : poursuite de la baisse du nombre d'agriculteurs
- Des hypothèses alternatives :
 - o diminution plus rapide du nombre d'agriculteurs (baisse des prix des produits, accélération des départs précoces)
 - o diminution moins rapides (moins de départs précoces, augmentation des installations hors cadre familiale, développement du salariat)

Fiche facteur : structures des exploitations

Définition :

Dimensions - statuts et structures des exploitations - types de productions - résultats économiques

Rétrospective (+/-1980-2005) :

La diversité des systèmes de production est ancienne et constitue une des caractéristique forte de l'agriculture française.

On assiste néanmoins depuis plusieurs dizaines d'années à un agrandissement des exploitations, à leur spécialisation, à leur intensification, à l'augmentation des dimensions économiques des exploitations et du niveau d'endettement des agriculteurs, au développement des formes sociétaires. Les exploitations les plus petites sont celles qui disparaissent le plus rapidement ; Dans le même temps, les régions se sont fortement spécialisées.

Jusqu'aux années 70 la part des surfaces fourragères s'est accrue dans la SAU nationale, alors que depuis 1979 on assiste à un renversement de tendance avec une augmentation des surfaces en grandes cultures (+ 3 millions d'hectares sur 30 ans). Depuis 2000 la tendance semble interrompue, avec un maintien des surfaces en herbe (un peu moins de 30% de la SAU de 25 millions d'hectares). La SAU pour sa part a tendance à s'éroder lentement.

Dynamique actuelle :

Il existe des spécialisations régionales très marquées, vers les grandes cultures, vers les cultures spécialisées, l'élevage intensif ou herbager... La diversité des structures ou des systèmes de production est néanmoins partout très importante. Malgré une spécialisation qui a fortement progressé les exploitations restent encore souvent diversifiées :

- dans le domaine agricole, où par exemple l'élevage (qui peut comporter plusieurs ateliers) est le plus souvent associé aux cultures, ...
- ou dans le para-agricole avec des activités d'accueil, de vente directe..., qui se développent, même si elles restent peu fréquentes (moins de 10% des exploitations).

Malgré les discours et les politiques qui ont longtemps tendu à la marginaliser, la double activité reste très présente, pour les chefs d'exploitation (20%) comme au niveau familial (55% des femmes d'agriculteurs travaillent à l'extérieur, 70% dans les formes sociétaires). Parmi les 472 000 exploitations agricoles, 367 000 peuvent être qualifiées de « professionnelles. Un tiers d'entre-elles sont sous une forme sociétaire.

Les exploitations agricoles sont de dimensions économiques extrêmement variables, même si elles se sont considérablement agrandies en moyenne. L'agrandissement est souvent allé de pair avec un endettement qui peut être important et expliquer que certaines exploitations soient en difficulté financière. Les revenus en outre très variables suivant les régions et les orientations de production. Si l'agrandissement reste une tendance forte, la concentration ne semble plus s'accroître. Depuis 1988, 13% des exploitation concentrent 50% de la Marge Brute Standard nationale.

Les aides (primes européennes, aux produits ou à l'hectare) constituent une part très importante du revenu des exploitations (un tiers en moyenne, mais avec de très fortes disparités : de 0 à 130%). Les agriculteurs dépendent donc fortement de la politique agricole commune. La réforme de la PAC de 2003 introduit un germe de rupture dans la mesure où les aides deviennent en grande partie découplées de la production.

Un tiers des agriculteurs sont impliqués dans des démarches qualité.

Le poids des exigences réglementaires autour des questions d'environnement, du sanitaires et de la traçabilité des produits et des pratiques s'accroît. Ces contraintes sont souvent mal vécues des agriculteurs qui s'y adaptent néanmoins souvent. Elles contribuent cependant significativement à la disparition des structures « non professionnelles ».

Principaux acteurs concernés par ce facteur :

Chambres d'agricultures

ICTA

Entreprises d'appro et de collecte

Pouvoirs publics

Autres facteurs du système étudié avec lequel il est en relation :

Facteurs qu'il influence directement :

Environnement
Ressource en eau
Qualité de vie des agriculteurs
Démographie agricole

Facteurs qui l'influencent directement :

Traçabilité
Exigences sanitaires
Environnement
Prix du pétrole
Utilisation d'Internet
PAC
Prix des produits agricoles
Qualité de vie des agriculteurs
Démographie agricole

Exploration prospective de 2005 à 2015 :

Tendances lourdes :

- Agrandissement et spécialisation des exploitations et des régions

Germes de changement – Incertitudes

- Impact de la réforme de la PAC (découplage, maintien des prairies permanentes ...)
- Contraintes environnementales et limitation de l'intensification, protection de zones particulières
- Diminution des prix des produits agricoles
- Attentes sociales (environnement, accueil ...)

Hypothèses alternatives possibles à l'horizon 2015 :

- l'hypothèse tendancielle : poursuite de l'agrandissement et de la spécialisation des exploitations
- des hypothèses alternatives :
 - agriculture duale avec d'une part dans les zones à fort potentiel des exploitations de grandes tailles, spécialisées et produisant pour le marché de masse et d'autre part, dans les zones plus difficiles et/ou plus touristique développement d'une agriculture de service et de produits de niches
 - concentration plus rapide avec disparition accrue des petites exploitations qui ne s'adapteraient pas aux contraintes réglementaires.

REDACTEUR : Anne-Charlotte Dockès

Fiche facteur : Les aspirations et conditions de vie des agriculteurs

Définition :

Les aspirations des agriculteurs à avoir des conditions de vie, des modes de vie, similaires au reste de la société.

Rétrospective et dynamique actuelle (+/-1980-2005) :

Alors qu'il y a une trentaine d'années, les agriculteurs affichaient un attachement fort aux spécificités de leur métier, et à une série de valeurs qu'ils estimaient leur être propres, on constate une aspiration croissante à la parité, d'abord de revenu, dans les années 70-80, maintenant de conditions de vie, d'accès aux loisirs et aux vacances.

Si les agriculteurs affichent toujours leur passion pour le vivant, et l'intérêt qu'ils éprouvent à être autonomes dans leur décisions et la gestion de leurs journées, ils sont de plus en plus nombreux à affirmer souhaiter disposer de davantage de temps libre, dans la journée, la semaine ou l'année.

Cette évolution est à rapprocher de l'accroissement de leur niveau d'études, de la séparation accrue entre sphère privée et sphère professionnelle et du travail de plus en plus fréquent des femmes à l'extérieur de l'exploitation (voir fiche démographie agricole).

Les valeurs de la modernité incluent pour une part de plus en plus grande des agriculteurs la réalisation de projets personnels, de vie ou d'entreprise, et d'obtention de conditions de vie acceptables.

Ainsi, ceux qui ne parviennent pas à ce qu'ils estiment être une réussite dans ces domaines (projet de vie, entreprise, gestion du temps) se situent de plus en plus dans une logique de replis ou d'exclusion.

Nous avons proposé une typologie des agriculteurs 6 profils par rapport à la vision de leur métier et à leurs aspirations :

1. ceux qui se définissent autour d'un système de valeur personnel et d'un projet de vie ;
2. ceux qui cherchent à conduire un projet personnel, dans une logique d'entreprise ;
3. ceux qui se reconnaissent dans les valeurs des petits entrepreneurs et recherchent la parité avec le reste de la société ;
4. ceux qui se reconnaissent dans les valeurs de l'agriculture moderne, et productive ;
5. ceux qui expriment les valeurs traditionnelles de la paysannerie et un soucis d'autonomie et de spécificité ;
6. ceux qui se réfèrent plutôt au monde ouvrier, situent dans une relation de dépendance vis à vis d'un prescripteur.

Principaux acteurs concernés par ce facteur :

Chambres d'agricultures, organismes de développement

ICTA

Entreprises d'appro et de collecte

Pouvoirs publics

Autres facteurs du système étudié avec lequel il est en relation :

Facteurs qu'il et qui l'influence directement :

Structures des exploitations

Démographie agricole

Exploration prospective de 2005 à 2015 :

Tendances lourdes :

La tendance lourde est au rapprochement des conditions de vie des agriculteurs de celles des autres citoyens, mais avec plusieurs options :

- un rapprochement plutôt des conditions de vie des salariés, avec du temps les week end, des vacances et un nombre limité d'heures par semaine ;
- un rapprochement plutôt des petits entrepreneurs, avec moins de temps libre, et un épanouissement plutôt par la réalisation d'un projet professionnel ;
- une recherche d'épanouissement personnel.

Germes de changement – Incertitudes

Un certain nombre d'agriculteur mettent toujours en avant leurs spécificités et continuent, et continueront probablement à se reconnaître derrière les valeurs de l'agriculture et ses spécificités.

Un risque de repli existe pour les agriculteurs qui s'attacheraient surtout à leurs spécificités et ne chercheraient pas à faire évoluer leurs conditions de vie.

REDACTEUR : Anne-charlotte Dockès

Définition :

il s'agit des évolutions de la société en général dans le cadre théorique de la modernité et de la problématique : société/individu/sujet On doit considérer que le groupe social des agriculteurs connaît les mêmes évolutions que les autres groupes sociaux, sachant que les rythmes de changement peuvent varier d'un groupe à l'autre. Nous utilisons comme référence cinq auteurs et un ouvrage-clé pour chacun d'entre eux.

Ascher .F, « Essai sur la société contemporaine ».

Dubet.F, « Le déclin de l'institution »

Dubar.C, « La socialisation, construction des identités sociales et professionnelles ».

Beck.U, « La société du risque ».

Kaufmann.J.C, « L'invention de soi, une théorie de l'identité ».

Rétrospective et dynamique actuelle (+ / - 1980-2005) :

Pour Dubet, certaines activités s'exerçaient jadis dans le cadre d'un « programme institutionnel », son analyse recoupe celle de Dubar qui considère lui que « les professions » disparaissent et se transforment en métiers. Les activités qui illustrent ce phénomène sont l'enseignement, la santé, la justice. Il s'agit de groupes professionnels qui tiraient leur légitimité de normes et de valeurs reconnues par l'ensemble de la société et non pas du marché. Leur position était justifiée par une compétence spécifique et par le fait que leur activité s'exerçait au service de la société, ils avaient une mission sociétale. De ce fait, la société leur reconnaissait le droit de fixer les règles de fonctionnement de leur activité à l'intérieur du groupe professionnel. Les agriculteurs correspondent assez bien à ces caractéristiques.

Depuis 20 ans, les institutions et les professions sont en déclin rapide : les citoyens demandent des comptes à la médecine, à la justice, à l'enseignement et entendent bien que les règles du jeu soient fixées par la société et non pas en interne.

Il en va de même pour l'agriculture. Elle est en train de devenir un métier comme les autres, régulable par le marché et les normes de l'activité sont de plus en plus fixées par la société, au travers des pouvoirs publics. Pour Ascher, c'est le contexte d'incertitude qui caractérise nos sociétés d'où découlent pour les individus une crainte permanente du risque, même potentiel, d'où le « principe de précaution ». Les contrats, les normes, les labels visent à suppléer les relations de confiance devenues défaillantes, du fait que les actions humaines à l'échelle globale ont des conséquences locales, et que leurs causes échappent au contrôle de l'individu. Pour U.Beck, la modernité se caractérise par le fait que les risques ne sont plus imputables à la nature, au hasard, au destin mais à l'activité des hommes, le risque industriel remplace le risque naturel. De ce fait les individus ressentent ces risques comme prévisibles et maîtrisables, d'où une demande croissante de sécurité, de « mesures » auprès de la puissance publique. L'Etat qui voit fondre nombre de ses pouvoirs du fait de la mondialisation, se saisit de ce nouveau champ de régulation du social pour légitimer son autorité et sa pérennité. Ce mécanisme rend la demande de sécurité insatiable, U.Beck parle de tonneau des Danaïdes. Les crises que nous avons vécues confirment son analyse.

Kaufmann développe une réflexion sur les processus de construction identitaire pour l'individu, qui crée alors sa subjectivité dans une démarche personnelle et singulière, et pour certains en particulier dans l'activité professionnelle. Nos recherches nous montrent que c'est le cas des agriculteurs. Les valeurs de l'individu ne se constituent plus par la simple incorporation des valeurs du groupe social mais à la fois en exprimant sa singularité dans le travail et en incorporant des normes sociales très diversifiées du fait de la fréquentation en dehors du métier de lieux de socialisation fort différents (loisirs, voyages...) on parle de « l'acteur pluriel ». On pourrait parler de « l'agriculteur pluriel » pour exprimer le fait qu'il s'agit d'un individu dont les valeurs, les normes et les systèmes cognitifs se diversifient et ne proviennent plus du seul groupe professionnel local et d'une communauté rurale traditionnelle.

Ascher comme de nombreux auteurs note le déclin du politique au sens où la démocratie représentative, s'exerçant par le biais du suffrage universel ne suffit plus à assurer la bonne marche de nos sociétés.

Principaux acteurs concernés par ce facteur :

Les agriculteurs, mais tous les autres du fait qu'il s'agit des tendances lourdes de la société. L'incidence est particulièrement forte sur les pouvoirs publics, les Associations et la Science.

Autres facteurs du système étudié avec lequel il est en relation :

Facteurs *qu'il* influence directement :

La consommation alimentaire, la traçabilité, les exigences sanitaires, l'environnement et l'eau, le contexte industriel amont-aval, les conditions de vie des agriculteurs.,

Facteurs *qui l'influencent.*

La communication par les différents acteurs.

Exploration prospective de 2005 à 2015 :

Ces tendances lourdes peuvent être envisagées comme certaines.

L'agriculture sera considérée par l'opinion publique comme une activité comme les autres et perdra progressivement toutes ses prérogatives d'institution et de profession. De leur côté, les agriculteurs voudront vivre comme les autres citoyens et bénéficier des mêmes conditions de vie.

Nous aurons à faire à des types beaucoup plus diversifiés d'agriculteurs dont l'univers de pensée ne sera plus modelé par un ethos rural traditionnel.

La demande de sécurité adressée à l'agriculture continuera de croître tout progrès réel génèrera une demande nouvelle. Il y a là un beau marché pour la science.

La recherche de singularité et d'accomplissement personnel dans l'activité constitue pour les agriculteurs de plusieurs de nos catégories typologiques un fort levier de changement, mais pour d'autres implique le retrait avec traitement social de l'exclusion.

L'évolution des formes de la démocratie et du politique iront dans le sens d'une « co-construction » du savoir technique avec les agriculteurs, et nous devons produire de la connaissance pour alimenter le débat public sur toutes les questions de société pour lesquelles la production agricole et l'aménagement rural sont concernés.

REDACTION : Philippe Dourlens

Fiche facteur « la consommation alimentaire et l'évolution de la demande »

Définition :

Les pratiques alimentaires des français

Rétrospective et dynamique actuelle (+ / - 1980-2005) :

Il y a de la part du consommateur une grande distance entre l'imaginaire (les déclarations) et les pratiques alimentaires.

Dans le déclaratif, les produits authentiques de terroir ont la préférence, dans les pratiques ce sont les produits des IAA qui sont consommés pour des raisons de temps consacré à la préparation des repas. Le comportement alimentaire d'un individu présente une grande variabilité suivant l'évolution biographique, les âges de la vie.

Le comportement le plus courant et qui se développe est celui du « mangeur pluriel », c'est-à-dire des différences fortes suivant le contexte en particulier les moments de la semaine : Incidence de l'aménagement des temps de travail.

En semaine, forte utilisation du hors domicile, et au domicile le soir, repas déstructuré, les différents membres de la famille peuvent consommer des plats différents, Le frigo remplace le fourneau, mais préparations rapides, recours aux produits des IAA. Baisse continue de la consommation régulière de vin.

Week-end qui peut commencer le vendredi, on reçoit ou pas et cuisine préparée et vins de qualité, évolution des rôles sexués pour la préparation.

Principaux acteurs concernés par ce facteur :

Tous les acteurs, mais au premier chef, les IAA ; les agriculteurs, la distribution alimentaire, les pouvoirs publics, la distribution d'agrofourniture, les industries d'agrofourniture, la recherche et développement, les Chambres d'agriculture.

Autres facteurs du système étudié avec lequel il est en relation :

Facteurs qu'il influence directement.

Structure des exploitations, démographie agricole, systèmes d'exploitation, internet.

Facteurs qui l'influencent directement :

Aucun dans notre modèle, c'est le facteur initial dans le raisonnement.

Ce facteur est lié aux évolutions générales de la société.

Exploration prospective de 2005 à 2015 :

Poursuite des tendances actuelles, pas de ruptures envisagées.

Globalement la conséquence c'est croissance continue de la part des Produits des IAA dans la consommation, du fait de l'extension de la consommation hors foyer, du développement de la vente en grande surface, et de la facilité de préparation.

Or les IAA ont besoin de gros volumes d'un produit standard du fait de leur processus de fabrication et il en va de même pour la restauration collective dont font partie les « cantines scolaires » qui ne sont autorisées à s'approvisionner que auprès de fournisseurs qui peuvent garantir des normes de qualité et de sécurité reconnues.

La conséquence c'est que le producteur petit ou moyen n'aura plus accès au marché sauf à passer par une organisation qui regroupe l'offre, la standardise et en garantit la qualité.

À côté de cela persistance d'un segment de marché de produits de terroir et à forte image pour les repas à connotation plus festive. Nouvelles formes de distribution de proximité, marchés, boutiques bio, vente directe et Internet probablement promis à un bel avenir.

Le problème est l'éventuelle saturation de ce segment qui se traduira par une compétition sur les prix d'autant plus que les IAA savent faire des produits de terroir très marketing.

L'uniformisation des goûts alimentaires est une idée fausse véhiculée par les alter, en fait les goûts se diversifient et l'offre bien entendu répond à la demande. En fait la mondialisation entraîne effectivement la diffusion de nombreux produits standard (mais de plus en plus souvent adaptés à la région) dans le monde entier, mais localement l'offre est (de ce fait même) de plus en plus abondante et diversifiée dans les pays développés, le consommateur dispose d'un choix de plus en plus large.

Un problème demeure délicat à régler c'est celui de l'image de l'agriculture « productiviste » qui dans l'imaginaire du public est associée aux « abus » et dérive d'une « industrie », donc libérale, orientée par le profit et polluante.

Un autre problème est celui de la légitimité des aides financières même si elles devenaient spécifiques aux Etats membres de l'UE, dans la mesure où nous estimons que le caractère spécifique de « profession » et « d'institution » du monde agricole est en train de disparaître.

Fiche facteur : Contexte industriel amont aval

Définition :

Ensemble des entreprises qui interviennent en amont (pour la fourniture des intrants) et en aval (pour la mise sur le marché et la transformation des produits) des systèmes de production des agriculteurs.

Cet ensemble d'entreprises est structuré par : la taille des entreprises et la largeur du spectre d'activités (uniquement appro., appro. + collecte et mise sur le marché, appro. + collecte, mise sur le marché et transformation). Lié à ces deux facteurs, une troisième dimension est l'existence d'un service technique d'expérimentation et/ou de conseil aux agriculteurs.

Il en ressort aujourd'hui la structuration suivante :

- 1) les grosses entreprises (souvent de groupes coopératifs) qui ont un service technique et font de l'expérimentation dont le cœur de métier est la production agricole, et qui ont intégré depuis la production les métiers de l'aval et de l'amont. Exemples : Coopagri, terrena, champagne-céréales, ... ;
- 2) les grosses entreprise d'IAA, de dimension multinationale dont le cœur de métier est la transformation, et qui ont intégré depuis l'industrie de transformation les métiers d'amont. Exemples : Danone, Nestlé, Unilever ;
- 3) la grande distribution, dont le cœur de métier est la distribution du produit fini, mais qui fixe les contraintes voire intègre pour une partie les métiers de la production ;
- 4) les firmes de produits phyto., médicaments vétérinaires et semences, souvent très liées aux filières de production (via participations financières) et dont une autre caractéristique commune est l'importance de l'innovation.

Rétrospective (+/-1980-2005) :

Les vingt années ont été marquées par :

- l'augmentation des relations contractuelles avec les entreprises agricoles, liées avec l'augmentation des exigences de sécurité d'approvisionnement (augmentation des tailles et volumes), et des exigences de qualité : débouchés spécifiques et même pour le tout venant, contraintes de traçabilité et sécurité sanitaire ;
- la forte concentration en particulier des structures (coopératives ou négoce) spécialisées au départ dans la distribution d'appro. et la collecte des produits ;
- la recherche de valeur ajoutée ;
- le maintien (en nombre) de petites structures interstitielles, sur des marchés de niche ou des contextes spécifiques, avec un certain renouvellement des intervenants (disparition suite à concentration et apparition de nouveaux venus sur les marchés spécifiques)

Dynamique actuelle :

Une accélération des relations contractuelles et de la contrainte sur la recherche de valeur ajoutée.

Toujours une dynamique de concentration même si ralentie et de relatif renouvellement des acteurs dans les strates intermédiaires.

Principaux acteurs concernés par ce facteur :

(Industriels d'amont et d'aval)

Agriculteurs

ICTA et Chambres d'agriculture

Pouvoirs publics

Exploration prospective de 2005 à 2015 :

Tendances lourdes :

- Poursuite de la tendance passée,
- Maintien des petites structures correspondant aux marchés de niche et aux attentes d'apparition d'autres modèles
- Concentration des sources d'innovation technologique dans les structures de taille croissante.

Germes de changement – Incertitudes

- Capacité / volonté réelle d'innovations technologiques adaptées à des marchés spécifiques, alors que celles-ci se créent au sein de structures de plus en plus « mondiale » et avec des contraintes réglementaires à l'échelle européenne et nationale notamment sur les produits de plus en plus fortes (interdiction de matières actives existantes, contraintes d'expérimentation pour mise au point de nouveaux produits et autres intrants,...)
- Besoin d'adaptation voire de renouvellement des façons de produire et des types de production.

Fiche facteur : Prix agricoles

Définition

Prix payés aux producteurs. Pour les produits de l'élevage, les prix des matières premières agricoles sont aussi les prix des intrants (aliment des animaux). Prix aux différents niveaux des filières de transformation et commercialisation.

Rétrospective (1980-2005)

Baisse des prix agricoles depuis le début des années 80, accentuée à partir de 1992 par les modifications apportées au versement des aides PAC : à l'hectare ou à l'animal (hors monogastriques) plutôt qu'en soutien par des prix d'intervention.

La baisse du prix des céréales, et des oléo-protéagineux a provoqué celle du coût de l'aliment distribué aux animaux, répercutée, en marchés concurrentiels, sur le prix des produits, volailles et porc en particulier.

Cette évolution s'est transmise au consommateur, qui consacre une part de plus en plus faible de son budget à ses dépenses d'alimentation. Baisse accentuée par le poids croissant de la grande distribution (seulement 6 centrales d'achat en France) qui fait pression sur ses fournisseurs. Cette baisse peut être masquée par une évolution vers plus de valeur ajoutée au stade final (produits de plus en plus élaborés qui incorporent davantage de services, prêts à consommer...).

Les coûts de production ont évolué de manière diverse. La baisse du prix des produits n'a pas toujours été synonyme de baisse des revenus du fait de la poursuite et de l'accumulation des gains de productivité, de la réduction du coût des intrants et du temps de travail par unité de produit (simplification des travaux culturels, mécanisation). Toutefois, sur la période récente, les surcoûts générés par de nouvelles contraintes (traitement des rejets, mise aux normes environnementales, bien-être des animaux...) a rendu l'économie des exploitations plus sensibles aux variations des marchés et aux écarts de prix induits.

Dynamique actuelle

Distinguer 3 types de produits, selon le degré de transformation et le stade de commercialisation :

- les matières premières brutes, commercialisées transformées par les IAA (céréales, oléagineux, viandes de porcs et volailles qualifiées de "minerai" et leurs préparations...). Leur marché est mondial : les produits peuvent venir de n'importe où, dès l'instant qu'ils satisfont aux critères de qualité exigée. Jusqu'à maintenant, le marché européen est protégé par les OCM régissant chacun des produits. Mais les protections tendent à se réduire, avec une très forte interrogation au-delà de 2013 ;
- des produits de valeur ajoutée, de plus en plus élaborés (pièces de découpe secondaire rendues prêtes à l'emploi chez l'utilisateur en filières industrielles), ou produits sous signes officiels de qualité. Ces derniers peuvent éventuellement faire état d'une liaison au territoire de production : AOP, IGP... ;
- la vente directe au consommateur final, en circuit court. Plus facilement destinée à une clientèle de proximité. C'est généralement exercer d'autres métiers, ce qui nécessite des investissements spécifiques, qui peuvent être coûteux, des compétences et des qualités relationnelles et commerciales.

Principaux acteurs concernés par ce facteur

Entreprises d'amont et d'aval qui se concentrent pour générer des économies d'échelle (spécialisation et taille) ou qui se constituent en filières verticales par l'intégration de différents métiers et des valeurs ajoutées correspondantes.

Groupements de producteurs (définition du produit, mise en marché et fourniture des services associés au produit ou à l'acte de production) : se regroupent pour atteindre des tailles critiques.

Grande distribution : distinguer l'attitude envers les produits frais (qui valorisent la proximité) et les produits transformés (concurrence, marques distributeurs).

Pouvoir politique : réduction du poids des agriculteurs dans la société. Il devient de plus en plus difficile de soutenir ouvertement le revenu des agriculteurs.

Citoyens et consommateurs (différencier) : effets sur l'environnement et innocuité sanitaire des produits, mise en place de démarches de certification (signes de qualité, agriculture raisonnée...). Différencier toutefois ce que dit le consommateur de "comment il agit" et tester son aptitude à payer le "juste prix" par rapport à ses convictions.

Organismes de R et D en agriculture, n'ont pas d'influence sur les marchés et les prix, mais accompagnent les agriculteurs par

- o La connaissance et l'analyse économique de leur secteur d'activité (outils ou filières), la mise à disposition d'informations pour aider les agriculteurs à comprendre et anticiper (prospective),
- o La mise au point de produits nouveaux et de valeur ajoutée, l'accompagnement de démarches et de filières spécifiques.

Autres facteurs du système étudié avec lequel il est en relation

Facteurs qu'il influence directement :

Énergie : fourniture potentielle de biocarburants et autres produits issus de la biomasse
Qualité de vie des agriculteurs par l'effet sur le revenu
Cohabitation agriculteurs/citoyens par l'activité induite dans le milieu rural proche (investissements, services...)
Structures des exploitations : arrêts d'activité des plus petites (revenu insuffisant), spécialisations, regroupements...
Innovation technologique : améliorer la productivité et abaisser les coûts de production, fonction de transfert
Contexte industriel amont/aval : appui technique aux producteurs pour améliorer leurs résultats techniques et plus encore économiques
Taxes et cotisations sur les produits : la baisse du prix des produits réduit l'aptitude des producteurs à contribuer

Facteurs qui l'influencent directement :

Energie : coût des intrants (dépenses de carburant, engrais) et parité des produits concurrents rendus (coût des transports)
Politique agricole commune / politiques nationales (re-nationalisation de la PAC après 2013 ?)
Négociations à l'OMC : poids des autres produits (avions, nouvelles technologies) et services dans les économies modernes
Concentration des structures de commercialisation des produits, notamment des GMS
Habitudes alimentaires
Professionnalisation du monde agricole : de plus en plus d'entreprises économiquement engagées dans ce qui est une industrie "lourde", pour la durée d'amortissement

Exploration prospective de 2005 à 2015

Tendance lourde :

- Poursuite de la baisse tendancielle des prix agricoles jusqu'à l'horizon 2013 :
 - Du fait d'une liaison accrue avec le marché mondial (engagements pris dans le cadre de l'OMC d'annuler progressivement les restitutions sur les principaux produits exportés, céréales notamment).
 - Poids croissant des IAA et
 - Pouvoir de négociation de la grande distribution
- Au-delà : baisse renforcée par une libéralisation accrue des conditions d'accès des produits concurrents aux marchés européens.

Germes de changement – Incertitudes

Émergence des Marchés à Terme qui permettent de préfixer le prix et de sécuriser un niveau de marge acceptable/acceptée par l'agriculteur (réaction des agriculteurs et des acteurs concernés offrant le service correspondant).

Renchérissement du prix du pétrole qui valorise l'énergie produite dans les matières premières et encourage la production d'énergies de substitution issues de la biomasse agricole.

Développement de la transformation des produits et de la vente directe : limité à l'agriculture périurbaine et dans la limite d'un maillage géographique du territoire (vente dans un rayon de 40 km autour du lieu de production).

Re-nationalisation partielle de la politique agricole par pays après 2013. La société oriente le choix des gouvernants et imprime sa vision des rôles et places de l'agriculture dans chacun des pays.

Hypothèses alternatives possibles à l'horizon 2015

Baisse très forte à l'OMC, bien au-delà des évolutions tendancielle. L'agriculture est sacrifiée au profit d'autres secteurs économiques porteurs de développement : services, produits de haute technologie (espace, aviation...).

Les marchés européens deviennent complètement libre d'accès aux produits concurrents.

Les utilisations nouvelles des matières premières et produits agricoles (énergie, alimentation...) se généralisent et créent un second marché auquel l'agriculture peine à répondre : la baisse des prix agricoles n'est plus de mise.

REDACTEUR : Daniel Daridan

Fiche facteur : Environnement et Eau

Définition :

Il s'agit des attentes du citoyen en terme d'environnement :

- Eau : Qualité et aussi limitation des volumes pour l'irrigation
- air, climat, biodiversité et préservation de la nature
- gestion des déchets issus des activités agricoles et des activités non agricoles : effluents d'élevage, produits phytos, boues des stations d'épurations, déchets verts, ...

mais également mise en évidence des aménités : paysage, Aménagement du territoire etc.

Rétrospective :

L'agriculture comme tous les secteurs d'activités humaines entraînent :

- des perturbations sur l'environnement : eau, air, climat, biodiversité et protection de la nature
- et génère des déchets : effluents d'élevage, effluents de caves, emballages des produits phytos, fonds de cuve de traitement, etc

On assiste depuis plus de 20 ans à une dégradation et continue de l'environnement qui a conduit à la montée des attentes actuelles de la société.

On peut dater le début de la prise de conscience du rapport HENIN en 1979

Les atteintes aux "biens publics" par l'agriculture "intensive" sont de plus en plus mal supportées par les citoyens qui n'hésitent plus à manifester leur désaccord : conflit de voisinage (installation des ateliers porcins, destruction de parcelle d'expérimentation OGM, ...), vote, boycott de certains produits, ...

Ces attentes sont traduites dans la réglementation, les normes, le développement de démarches volontaires contractualisées

Dynamique actuelle :

Depuis la conférence de Rio en 1992 les menaces sur l'environnement sont posées à l'échelle planétaire. Le gaspillage des ressources naturelles et une mauvaise protection de l'environnement coûtent beaucoup plus cher à la collectivité que la prévention.

L'éco conditionnalité marque le lien entre la prévention et la sanction économique imposée au producteur.

L'environnement participe aux craintes sur l'avenir, c'est un engrenage

Evolution :

C'est une tendance lourde qui ne fléchira pas.

L'influence des associations environnementales ira croissant.

Les jeunes générations d'agriculteurs considèrent ces attentes comme légitimes

Nouveaux critères pour la réglementation et la conditionnalité

Une meilleure acceptation des exigences, ça rentre dans le métier

L'objectif sera d'améliorer le relationnel avec la société en mettant en avant les externalités positives de l'agriculture

Depuis une quinzaine d'années, les agriculteurs savent que les attentes de la société sont variées et complexes, et que leur image est ambiguë. La rupture est très profonde avec la période précédente, et souvent mal vécue par les agriculteurs qui se sentent remis en question.

La première demande qu'ils ont ressentie a été celle d'un environnement préservé (qualité de l'eau surtout, puis paysages) et qualité de l'air. Ils certains considèrent qu'ils sont aussi concernés par le bien être animal, l'emploi en milieu rural...

La demande en produits de qualité est également perçue depuis plusieurs décennies. Longtemps les agriculteurs livrant des produits de qualité identifiée se sont surtout sentis concernés. Aujourd'hui la demande d'une qualité minimum, en particulier dans le domaine de la sécurité alimentaire est très fortement ressentie (qualité hygiénique, mais aussi risques liés à l'industrialisation des filières de production). Elle s'est exprimée notamment à l'occasion des crises nombreuses et récentes touchant l'alimentation (ESB, dioxine, OGM...). Les agriculteurs ont souvent l'impression, à juste titre d'avoir fait de gros efforts et de gros progrès dans le domaine de la qualité des produits, mais que leurs efforts ne sont pas reconnus des consommateurs qui sont de plus en plus inquiets

Ruptures

Elles sont de deux ordres :

1. Ruptures techniques

- Exigences des résultats par rapport aux mesures déjà prises de protection des eaux
- Attaques judiciaires contre les fournisseurs d'eau et l'Etat qui resserrera sa pression législative
- Mise en cause de modes de production comme l'irrigation avec demande de quota et payement au volume
- Mise en cause de culture comme le maïs

2. Rupture sociologique

Les agriculteurs estiment souvent qu'ils sont considérés comme des acteurs importants, voire incontournables du milieu rural, non seulement parce qu'ils entretiennent l'espace, mais aussi pour leurs capacités d'accueil, leurs demandes et leur offre de service et leur implication dans les structures politiques ou associatives locales.

Ils ont souvent l'impression d'être mis en accusation par l'ensemble de la société, pour celles de leurs pratiques, ou plus généralement leurs choix de systèmes qui préserveraient mal la nature ou la qualité des aliments.

Le métier d'agriculteur fonctionnera ainsi selon des normes définies de l'extérieur et non plus selon des valeurs internes à la profession.

Voir la note technique de sociologie exposant les approches de Dubet, Dubar et Kaufmann :

Une profession se caractérise par un ensemble de valeurs endogènes qui régit son fonctionnement et la régulation du groupe.

Un métier se caractérise par des normes définies en dehors de lui-même, par la société ou par les clients.

On a assisté à la transformation de professions en métiers : Les médecins, les enseignants, qui doivent fonctionner de plus en plus selon des exigences de clients qui peuvent contester telle ou telle pratique, parfois devant la justice dans le cas des médecins.

Les agriculteurs n'échappent pas à ce mouvement : on exige de la sécurité alimentaire et un environnement propre en imposant des normes et règlements.

On rencontre alors plusieurs attitudes face à cette transformation :

- un rejet des accusations, avec des réactions virulentes contre les « écologistes » ;
- un repli sur soi ;
- une prise en compte, une appropriation voir même une anticipation des attentes sociétales, et la mise en place de pratiques et de systèmes plus respectueux de l'environnement, et des agriculteurs acteurs du développement local.

Des combinaisons, des nuances existent entre ces différentes attitudes, ainsi beaucoup d'agriculteurs sont prêts à corriger les principaux excès des périodes précédentes (fertilisation), sans remettre en cause les systèmes de production intensifs. D'autres réalisent des changements beaucoup plus radicaux.

Mais la relation se complique dans la représentation que la société se fait de ses paysans.

Considérés comme des travailleurs de la terre, porteurs de valeurs simples, nobles et de symboles forts (le pain et le vin) on les accuse parfois d'avoir trahi en entrant dans la modernité. Un reste de pétainisme n'est pas exclu.

Fiche facteur : Evolution du prix des énergies

Définition :

Comment évolueront les prix des énergies dans les 10 années et quelles incidences auront ces évolutions sur le métier d'agriculteur et sur le secteur R&D.

Rétrospective :

Depuis plus de 50 ans, les énormes gains de productivité de l'agriculture se sont largement appuyés sur une consommation croissante d'énergies fossiles, pétrole en grande partie (traction, travaux des champs, production), mais aussi gaz (chauffage des bâtiments d'élevage et des serres). Aujourd'hui, l'énergie est une composante significative du coût de production : en production de poulet standard, l'énergie représente le 3^{ème} poste de charges variables après l'aliment et le coût du poussin (3% du total des charges variable mais 28% des charges variables hors poussin et aliment, devant les frais vétérinaires). Et cette part s'avère croissante depuis quelques années sous l'effet de tensions persistantes sur le marché du pétrole (et mécaniquement sur le marché du gaz qui lui est indexé) même si une défiscalisation partielle (2004) en a atténué les hausses. Par ailleurs, les énergies fossiles apparaissent indirectement aussi dans les intrants (engrais, aliments composés animaux ...). Enfin, le transport des produits agricoles s'est aussi largement développé, mais il semblerait que la part de l'énergie dans le transport reste encore minime dans le prix du produit rendu.

Dynamique actuelle :

Ces tensions sont très probablement amenées à durer et s'amplifier. En effet, si l'on est encore loin de l'épuisement des ressources d'énergies fossiles (les experts estiment que seule la moitié des réserves mondiales a été utilisée jusqu'à ce jour), la demande mondiale en énergie connaît une forte croissance notamment dans certains pays émergents ou en fort développement (on peut encore une fois citer la Chine). De plus en plus d'experts estiment que les capacités de production mondiales actuelles de pétrole ne peuvent plus augmenter pour répondre à la hausse de la demande. Cette situation est unique depuis l'avènement du pétrole comme énergie, puisque depuis plus d'un siècle la production a presque toujours été très supérieure aux besoins, d'où la création ancienne d'organisations de producteurs (cartel de producteurs américains, OPEP...) visant à « organiser » l'offre afin de maintenir les niveaux de prix. Dans ce contexte de forte concurrence dans l'accès aux matières premières, les marchés des énergies fossiles vont connaître des tensions croissantes (déjà d'actualité pour le pétrole et probablement à échéance de moins de 5 ans pour le gaz). Il faut ajouter à ce contexte que les gisements exploités jusqu'à présent étaient les plus accessibles, et que les futurs gisements présenteront des coûts d'exploitation progressivement de plus en plus élevés. Ces différents facteurs permettent de prévoir une hausse sans doute irrégulière mais irrémédiable du coût des énergies fossiles pour les années à venir. Les solutions alternatives (ré)apparaissent. Mais le coût de l'énergie qu'elles permettent de produire, s'il devient peu à peu compétitif avec le pétrole et ses dérivés, n'en reste pas moins très sensiblement plus élevé que le coût des énergies fossiles des 30 dernières années.

Principaux acteurs concernés par ce facteur :

ICTA et Chambres d'agricultures (par la proposition, la validation et le développement de solutions alternatives techniquement et économiquement satisfaisantes)

Agriculteurs (par la mise en œuvre de techniques visant à réduire les charges énergétiques)

Pouvoirs publics (politiques incitatives, défiscalisation)

Associations de citoyens ou consommateurs (peut-être ?)

Autres facteurs du système étudié avec lequel il est en relation :

Facteurs qu'il influence directement :

Prix des produits agricoles
Environnement
L'identité professionnelle des agriculteurs
Cohabitation agriculteurs / citoyens

Facteurs qui l'influencent directement :

Innovations technologiques

Exploration prospective de 2005 à 2015 :

Tendances lourdes :

- Hausse du coût énergétique (augmentation des énergies fossiles, substitution par des énergies alternatives intrinsèquement plus coûteuses).
- Développement progressif d'énergies alternatives :
 - - diester, bio éthanol et huiles végétales pour la traction et le transport
 - - bois, céréales, huiles pour le chauffage des serres et bâtiments d'élevage (solaire thermique ? pompes à chaleur sol ?)
- Adaptation des bâtiments et serres (isolation, échangeurs d'air, concepts nouveaux d'aménagement et de pilotage des installations...)
- Adaptation des itinéraires techniques (travail du sol réduit, poursuite de la réduction des intrants, réintroduction de légumineuses dans les assolements)
- Peu d'incidences à échéances de 10 ans sur les transports de produits agricoles

Germes de changement – Incertitudes

- A quelle vitesse des prix des énergies fossiles vont-ils évoluer ? Avec quel (ir)régularité ?
- Quel rythme de développement des énergies végétales pour atteindre quelle part de production finale ? (Intérêt économique suffisant au développement de la filière ? concurrence foncière avec les cultures alimentaires ?)
- Quelle perception des changements climatiques par les opinions publiques, susceptible d'influer sur la pression à réduire les consommations d'énergies ?

Hypothèses alternatives possibles à l'horizon 2015 :

- l'hypothèse tendancielle : hausse progressive du coût énergétique, développement croissant des énergies alternatives
- des hypothèses alternatives :
 - accélération de la hausse des énergies fossiles (conflits, estimations de stocks erronées), conversion aux énergies alternatives trop lente, flambée des prix de l'énergie
 - accélération des innovations technologiques, amélioration des rendements énergétiques des procédés actuels, maîtrise des coûts énergétiques à un niveau proche du niveau actuel
 - Découverte de nouveaux gisements d'énergies fossiles/amélioration des techniques d'extraction, stabilité des coûts énergétiques

REDACTEUR : Sylvain GALLOT

Fiche facteur : Traçabilité

Définition :

Enregistrement des données sur l'exploitation permettant de retracer le cheminement d'une denrée alimentaire, d'un aliment pour animaux, d'un animal producteur de denrée alimentaire ou d'une substance destinée à être incorporée dans une denrée alimentaire ou un aliment pour animaux. Transmission de ces données à des organismes tiers.

Mots-clés : Types d'informations à tracer – Outils d'enregistrement – Outils d'identification – Mode de transmission de ces informations.

Rétrospective (1990-2005) :

La traçabilité consiste à enregistrer et conserver tout type d'information permettant de tracer un produit sur l'exploitation agricole. En ce sens, il est important de mentionner que la traçabilité est avant tout une méthode d'organisation du travail sur l'exploitation, et dépend des habitudes de chacun.

La traçabilité a longtemps été une démarche volontaire, exigée dans des démarches telles que les signes officiels de qualité, élaborés pour permettre aux produits de se différencier. L'allongement de la chaîne d'approvisionnement a également induit des obligations de traçabilité par l'aval de la filière. La traçabilité est apparue comme une obligation réglementaire dans les exploitations agricoles dans les filières animales (obligation d'identification des bovins de plus de 6 mois en 1978). Ce sont dans les années 90, suite aux différentes crises qui ont ébranlé le secteur agroalimentaire que la traçabilité est apparue comme un élément de gestion de crise : d'abord exigée dans les filières animales à la fin des années 90, puis dans les filières végétales spécialisées (OGM) en 2003, la traçabilité est devenue une obligation réglementaire pour tous les agriculteurs européens depuis le 1^{er} janvier 2005, avec l'entrée en vigueur du règlement 178/2002. Ce règlement impose la traçabilité dans le but d'améliorer l'efficacité des systèmes de gestion de risque.

Dynamique actuelle :

Aujourd'hui, le règlement 178/2002 impose aux agriculteurs d'identifier les fournisseurs d'intrants et les clients auxquels il fournit des denrées alimentaires. Ce règlement conseille très fortement la mise en place d'un système de traçabilité « interne », c'est-à-dire qui permette à l'agriculteur de suivre le cheminement de ses produits et intrants au sein de son exploitation (depuis leur entrée ou production jusqu'à leur livraison). La mise en vigueur de la réglementation 852/2004, au 1^{er} janvier 2006, imposera par ailleurs aux agriculteurs la tenue d'un registre concernant les mesures prises afin de « maîtriser les dangers et les conserver, de manière appropriée et adéquate. »

Les agriculteurs, désormais, sont responsables d'un point de vue juridique de la qualité et de la sécurité des produits agricoles qu'ils transmettent à leurs clients, et ils devront être en mesure de le prouver.

La mise en vigueur de ces aspects réglementaires représente un effort qui sera inégal selon les types de productions agricoles : certaines filières (type viande bovine), sont en effet déjà très encadrées sur le plan réglementaire en terme de traçabilité, ou de par l'existence forte de signes officiels de qualité (exemple de la filière viti-vinicole), alors que d'autres le seront moins (céréales, apiculture).

La mise en place de la traçabilité est un investissement non négligeable *a priori* sur l'exploitation, qui dépend notamment :

- des habitudes de travail de chaque agriculteur, de sa sensibilisation et de son implication (*lien avec le facteur : Niveau de formation de l'agriculteur*),
- de la taille et de la « complexité » des exploitations (*lien avec le facteur : Structure des exploitations*),
- du type de contractualisation existant avec l'aval (*lien avec le facteur : contexte industriel amont aval*),
- de son degré d'informatisation (*lien avec le facteur : utilisation d'Internet*),
- des relations qu'il entretient avec les organismes tiers et du développement agricole (*lien avec le facteur : restructuration de la R&D ??*),
- des outils technologiques existants sur le marché (*lien avec le facteur : Innovations technologiques*),
- de l'apparition de nouveaux contaminants impliquant potentiellement de tracer de nouvelles informations (*lien avec le facteur : exigences sanitaires*).

Appréciation qualitative de la « position » de l'acteur XXXXX² :

La mise en place de la traçabilité consiste à organiser *ce qui existe déjà* sur l'exploitation : la traçabilité est souvent déjà opérée, le tout est de la « formaliser », de manière à ce qu'elle soit adaptée à la structure. Différents moyens (dont des simples !) sont envisageables. A terme, la traçabilité est un dispositif avantageux qui peut améliorer l'efficacité du travail sur l'exploitation agricole. Elle devient avec la nouvelle réglementation une condition *sine qua non* pour être présent sur le marché.

Pour les acteurs du développement : l'enjeu est d'accompagner les agriculteurs dans la traçabilité, de fournir à chacun l'outil le plus adapté à sa situation, de former l'agriculteur à son utilisation. L'enjeu pour les ***acteurs de la recherche*** est de définir des outils de traçabilité de plus en plus performants et faciles d'utilisation. Il reste un travail important à réaliser sur les types d'informations à tracer, exigées par des organismes tiers, encore.

La traçabilité doit être considérée comme une opportunité face aux pays concurrents, bien que dans un certain nombre de ces pays exportateurs, un gros travail semble être réalisé en ce sens (cas de la filière fruits et légumes au Chili).

Principaux acteurs concernés par ce facteur :

Pouvoirs publics, Coop- groupements - Industriels d'amont et d'aval (tous les acteurs de l'agroalimentaire), ICTA, Chambres d'agriculture, Centres de gestion

Autres facteurs du système étudié avec lequel il est en relation :

Facteurs qu'il influence directement :

Utilisation d'Internet, PAC (?), Prix des produits agricoles (????), Niveau de formation des agriculteurs, Cohabitation agriculteurs / citoyens (point + en cas de pb... ?), Contexte industriel amont-aval

Facteurs qui l'influencent directement :

Exigences sanitaires, Innovations technologiques (ex : puce ADN), Contexte amont aval, Structure des exploitations

Exploration prospective de 2005 à 2015 :

Tendance lourde :

Tous les agriculteurs doivent instaurer un système de traçabilité interne (permettant de tracer le cheminement de leurs produits en interne) et externe (ils sauront quel lot de produit ils ont vendu à quel client, ou quel lot d'intrants ils ont acheté à quel fournisseur).

Germes de changement – incertitudes :

Pas de germes de changement ou d'incertitudes qui pourraient aller à l'encontre de cette tendance, étant donné la réglementation actuelle et les demandes sociétales...qui ne « reviendront pas en arrière » (?).

Hypothèses alternatives possibles à l'horizon 2015 :

- hypothèse tendancielle : développement des systèmes de traçabilité dans les exploitations agricoles (*d'ici 30 ans : systèmes de traçabilité totalement informatisés (?)*)
- hypothèses alternatives :
 - o des systèmes de traçabilité très poussés et technologiquement à la pointe pour des grosses entreprises agricoles avec des outils technologiques très développés Vs des systèmes de traçabilité simples, avec des outils simples (ex : papier) pour des exploitations à plus petits moyens
 - o des systèmes très poussés pour tous imposés par l'aval qui impliqueraient la disparition des exploitations qui ne pourraient pas supporter de tels coûts

Controverses actuelles et incertitudes majeures :

- pression de l'aval ou d'organismes « tiers » en général qui imposeraient certains systèmes de traçabilité, lourds et coûteux
- problème de la propriété des informations transmises par l'agriculteur et des avantages qu'il pourrait avoir en retour de la transmission de ces informations

² On pourra spécifier les interfaces avec différents types ou groupes d'acteurs si nécessaire

Fiche facteur : Exigences sanitaires

Définition :

Il s'agit des exigences/obligations imposées à l'agriculteur par des organismes tiers (ex : pouvoirs publics, aval, clients, groupement qualité...) permettant d'assurer la salubrité et l'hygiène des aliments.

Hygiène des denrées alimentaires : mesures et conditions nécessaires pour maîtriser les dangers et garantir le caractère propre à la consommation humaine d'une denrée alimentaire compte tenu de l'utilisation prévue. Notion de « bonnes pratiques agricoles ».

Rétrospective (1990-2005) :

La sécurité des approvisionnements a constitué le premier objectif de la politique agricole commune (PAC) instituée par le Traité de Rome qui ne comportait pas à l'origine de volet sanitaire. Rapidement cependant, les questions sanitaires sont apparues comme un facteur limitant le bon fonctionnement et le développement des échanges. La première directive dans le domaine sanitaire, établie en 1964, fixait les conditions d'agrément communautaire des abattoirs des animaux de boucherie.

En 1987, l'Acte Unique européen a transformé l'Union douanière en marché unique, conduisant à un approfondissement de l'harmonisation sanitaire entreprise jusqu'alors et à l'adoption de règles et de normes communes. L'adoption de mesures communes garantissant un niveau de sécurité sanitaire équivalent pour tous les consommateurs européens a été recherchée. En 1996, la crise de l'ESB déclenche un nouveau tournant dans l'approche européenne : la santé animale, et dans une moindre mesure végétale, sont devenues un enjeu de santé publique prioritaire, et secondairement un facteur de régulation de la production agricole. Ce changement de perspective a eu notamment pour conséquence du transfert de la fonction législative (préparation de directives, règlements et décisions) de la DG « Agriculture » à la DG « Protection des consommateurs et santé publique » (ce sont eux qui édictent les lois dorénavant).

Le corpus réglementaire communautaire qui concerne les aliments est alors assez complet, mais surtout d'une grande complexité, et il s'est dégagé de la part de la Commission et des Etats membres la volonté d'améliorer son efficacité globale à travers la réalisation de deux grands objectifs :

- une amélioration et une simplification de l'environnement réglementaire communautaire (libre blanc de la commission en 2000 sur la gouvernance européenne),
- un renforcement de l'efficacité des contrôles, permettant d'améliorer l'efficacité du dispositif de sécurité sanitaire, en renforçant les contrôles à tous les niveaux de la chaîne de production.

A compter du 1^{er} janvier 2006, l'entrée en vigueur du « paquet hygiène » : réglementation 852/2004 (hygiène des denrées alimentaires et des aliments pour animaux) – 853/2004 (denrées alimentaires d'origine animales) imposera des exigences sanitaires à l'ensemble des exploitations agricoles.

=> La réglementation relative à l'hygiène des denrées alimentaires a ainsi évolué depuis une cinquantaine d'années, et en particulier depuis 15 ans suite aux différentes crises alimentaires. Désormais, le mot d'ordre pour la production de produits agricoles est de produire « des aliments sûrs et sains, permettant la protection de la santé du consommateur ». La logique est nouvelle et concerne tous les produits agricoles.

Notons que, sur le plan non réglementaire, dans un climat où se sont succédées de nombreuses crises alimentaires, divers types de démarches qualité ont émergé dans les différentes filières agricoles, définissant un certain nombre de conditions sur le plan sanitaire. A titre d'exemple, en avril 2005, sur un total de 107 000 éleveurs laitiers en France, environ 70 000 éleveurs laitiers adhéraient à la Charte des bonnes pratiques d'élevage et 15 000 à la démarche Agri Confiance®. En filière céréalière, pour la récolte 2005, 72 organismes et 24 000 producteurs étaient engagés dans les chartes de production des céréales ARVALIS/IRTAC (ARVALIS, 2005). Certains produits agricoles, plus exposés, plus « sensibles » ont été des « précurseurs » sur le plan hygiénique, (notamment les produits d'origine animale présentant des risques microbiologiques), alors que d'autres se sont organisées un peu plus tard sur ce plan (filières végétales – mycotoxines).

Dynamique actuelle :

A compter du 1^{er} janvier 2006 : TOUS les agriculteurs ont une obligation réglementaire de mettre en application d'un guide de bonnes pratiques hygiénique. Les changements majeurs imposés par le paquet « Hygiène » pour l'amont agricole sont les suivants :

- tenue d'un registre, permettant notamment d'enregistrer les intrants agricoles,
- HACCP vivement conseillée,
- application de bonnes pratiques hygiéniques sur l'exploitation sur la base d'un guide de bonnes pratiques hygiénique officiel.

Tous les producteurs agricoles sont concernés. Actuellement, les producteurs agricoles ne sont pas tous au même stade de développement par rapport au règlement. Différenciation selon les filières, différents niveaux d'avancement car ces obligations +/- nouvelles (exemple : tenue d'un registre est nouveau pour la filière céréalière alors que déjà en place dans les filières animales).

La mise en place de bonnes pratiques hygiéniques sur l'exploitation est un investissement non négligeable *a priori* sur l'exploitation, qui dépend notamment :

- des types de productions existant sur l'exploitation, de son implication dans des démarches qualité (*lien avec le facteur : Structure des exploitations*),
- du type de contractualisation existant avec l'aval (*lien avec le facteur : contexte industriel amont aval*),
- du type d'organisation mise en place en interne pour assurer la traçabilité (*lien avec le facteur : Traçabilité*),
- des habitudes de travail de chaque agriculteur, de sa sensibilisation et de son implication (*lien avec le facteur : Niveau de formation de l'agriculteur*),
- de l'apparition de nouveaux contaminants impliquant potentiellement de définir de nouvelles pratiques hygiéniques (*lien avec le facteur : exigences sanitaires*),
- des relations qu'il entretient avec les organismes tiers et du développement agricole (*lien avec le facteur : restructuration de la R&D ??*)

L'agriculteur doit tirer profit de cette opportunité pour se démarquer sur le marché international. Pour le moment, comparativement aux pays occidentaux et aux pays émergents, les producteurs français sont « concurrentiels » dans ce domaine.

Principaux acteurs concernés par ce facteur :

Pouvoirs publics, ICTA, Chambres d'agriculture, Coop- groupements - Industriels d'amont et d'aval (tous les acteurs de l'agroalimentaire), Centres de gestion

Autres facteurs du système étudié avec lequel il est en relation :

Facteurs qu'il influence directement : PAC – Prix des produits agricoles (???) – Niveau de formation des agriculteurs – Contexte industriel amont aval - Traçabilité

Facteurs qui l'influencent directement : Ressources en eau (?) – Innovations technologiques – Restructuration des organismes R et D (??)

Exploration prospective de 2005 à 2020 :

Tendances lourdes :

- Tous les agriculteurs devront appliquer des bonnes pratiques hygiéniques sur l'exploitation agricole
- Développement d'une coopération scientifique et technique pérenne, ainsi que de gestion de risque/crise entre les acteurs du développement et de la recherche agricole : maintien d'une « veille scientifique » sur les risques émergents.

Germes de changement – Incertitudes majeures :

- Crises alimentaires, via l'apparition de nouveaux « dangers » non identifiés jusqu'à présent

Hypothèses alternatives possibles à l'horizon 2015 :

- l'hypothèse tendancielle : développement des bonnes pratiques d'hygiène sur l'exploitation agricole pour répondre aux exigences sanitaires actuelles et à venir
- des hypothèses alternatives :
 - o aucune subvention par des tiers (??) :
 - augmentation d'une dichotomie entre les grandes exploitations qui auront les moyens d'appliquer les exigences sanitaires et les petites qui auront plus de difficultés pour supporter les coûts engendrés
 - disparition des petites exploitations qui ne s'adapteraient pas à ces contraintes réglementaires
 - o subventions par des tiers (*imaginons !*) :
 - pas de « ségrégation » liée au développement des exigences sanitaires

REDACTEUR : Myriam Ait-Aissa

Fiche facteur : la PAC

Définition :

D'abord garantissant des prix supérieurs aux coûts mondiaux pour nourrir l'Europe et assurer son indépendance puis réforme fondamentale en 1992, aujourd'hui jusqu'au tiers des recettes des systèmes de grandes cultures est assuré par les aides PAC. Toute action sur la PAC est hypersensible.

Rétrospective (1992-2005) :

Succès de la PAC initiale pour nourrir l'Europe, dépassement des objectifs initiaux d'où surproduction, problèmes environnementaux, coût important pour l'Europe.

Cette politique de prix élevés (prix garantis supérieurs aux prix mondiaux) a entraîné une consommation excessive d'intrants et finalement l'abandon de toute stratégie raisonnée de gestion des risques de moindre production, une perte de culture agronomique, la mise en œuvre de modes de production uniformes, un défaut d'incitation à l'innovation et à la formation...

Réforme de la PAC de 1992 et réforme de Berlin en 1999. Ces réformes se sont traduites par une baisse des prix garantis et donc une baisse de la consommation d'intrants et une prise de conscience des problèmes d'environnement.

La réforme de 2003 prolonge cette évolution en associant les aides au respect de plusieurs normes environnementales

Sa dynamique propre :

La PAC est une organisation commune de marché et les aides sont l'instrument de cette organisation. La France en étant le principal bénéficiaire, des pays comme le Royaume-Uni contestent fortement la PAC. A l'intérieur même de la Commission des voix s'élèvent pour privilégier les Fonds structurels régionaux, considérés comme davantage porteurs de progrès que la PAC.

2013 semblait une date garantie mais le Royaume Uni conteste la PAC

Dynamique actuelle :

Une grande liberté d'adaptation pour les états-membres

Le grand principe de la réforme est celui du paiement unique des aides sur la base historique, du découplage partiel de celles-ci de l'acte de production, et de la conditionnalité du versement de ces aides.

L'une des conséquences en est l'impact direct des cours des denrées agricoles au niveau des agriculteurs qui sont en prise directe avec le marché et ne bénéficient plus de grandes protections (hormis l'intervention)

Céréales

La nouvelle PAC entraînera une diminution de revenu pour les producteurs variable selon les régions (assolements, niveau de rendements...)

Cela entraînera des comportements très variés de la part des agriculteurs

Impact sur 20 fermes types françaises :

1. Les assolements seront peu modifiés
2. Diminution de 1 à 5% de marge brute de l'exploitation
 - 13 à 15 €/ha en Bourgogne
 - 5 à 10 €/ha dans l'Aisne
 - 25 à 35 €/ha dans le Centre, selon le % de blé dur
 - 20 à 30 €/ha dans le sud-Ouest selon la surface en blé dur
3. 2 à 19 % de perte de résultat d'exploitation, surtout du à la modulation

4. Ecrasement des écarts entre les marges brutes des différentes cultures
5. Moins de différence entre cultures sèches et cultures irriguées : Important en cas de renouvellement de matériel d'irrigation

Produits laitiers

- Maintien du système des quotas laitiers jusqu'en 2014-15
- Beurre : baisse de 25% du prix d'intervention (progressif de 2004 à 2007)
- Lait écrémé en poudre : baisse de 15% du prix d'intervention (progressif de 2004 à 2006)

Découplage

- Découplage : les aides ne sont plus liées aux cultures en place mais à l'historique des aides de l'exploitation. La France a retenu le découplage partiel
 - une partie des aides est découplée de la production
 - l'autre partie reste liée, ou couplée, aux productions de l'année

Conditions d'attribution des aides

Avoir des hectares admissibles pour activer ses droits

Conditionnalité :

- Respect d'un ensemble de 18 réglementations européennes
- Respect de bonnes conditions agricoles et environnementales

La conditionnalité des aides pourra entraîner des pénalités pour les agriculteurs qui –contrôlés- ne respecteraient pas les règles. Ces pénalités auront dans un certain nombre de cas des incidences financières plus importantes que certains choix techniques.

Renforcement du développement rural

Crédits disponibles accrus :

Augmentation du budget UE (les 20 % de la modulation)

Utilisation par les États de 80 % de la modulation (5% du paiement unique) \cong 300 M€

Nouvelles aides dans le cadre du règlement sur le développement rural :

Respect des réglementations européennes non appliquées au niveau national : 10 000 €/ exploitation / an (5 ans maxi)

Conseil agricole : 80% du coût, plafond de 1 500 €

Sécurité et qualité des aliments : 3 000 €/ an/ exploitation (plafond)

Information du consommateur et promotion des produits de qualité : 70% des coûts

Amélioration du bien-être animal (au-delà de la législation européenne) : 500 €/ unité de bétail/ an

Fiche acteur « représentants syndicaux agricoles »

Version du 26 janvier 2006

Malgré leur diversité et leurs divergences nous n'avons fait qu'une fiche compte tenu du pouvoir dominant d'un acteur

Missions générales (raison d'existence)

Défense et représentation des agriculteurs.

Défense des intérêts et du revenu des agriculteurs

Défense d'une image de l'agriculture et des politiques agricoles, au niveau national ou international

Objectifs poursuivis en général et sur la question de la recherche appliquée et du conseil aux agriculteurs

FNSEA Jeunes Agriculteurs:

- Communiquer avec le public
- Conforter le revenu des agriculteurs
- Aider les agriculteurs à être performants dans le cadre des attentes de la société
- Défendre une vision positive du progrès technique
- Conserver sa position dominante
- Chercher à limiter le poids du réglementaire
- Maîtriser des charges du développement

Confédération paysanne

- Défendre une agriculture paysanne, en phase avec les attentes de la société
- Solidarité mondiale
- Défendre une vision de rupture avec le progrès technologique
- Progresser aux élections

Coordination rurale

- Approche corporatiste, défense revenu des agriculteurs français
- Volonté affirmée d'alléger les structures de développement
- Critique forte vis à vis des organismes de développement

Moyens et activités en général et dans les domaines de la recherche appliquée et du conseil aux agriculteurs

FNSEA : présence dominante et antériorité dans toutes les instances décisionnaires (Icta: interlocuteur unique, CA en fonction résultats des élections). Beaucoup plus de moyens humains (niveau national et départemental)

Pluralisme syndical dans les instances qui fonctionnent avec de l'argent public

Contraintes et problèmes auxquels il est confronté

Difficile équilibre pour la FNSEA entre les attentes des agriculteurs, les demandes sociales et les résultats et discours des autres syndicats, qu'elle relaie de fait en partie dans les orientations de la RA et D

Image souvent difficile auprès du public, des pouvoirs publics

Éléments de rétrospective (qu'est ce qui a changé pour cet acteur dans les dernières années)

Emergence du pluralisme syndical

Développement de la prise en compte des attentes sociales

Perte d'influence du monde agricole dans les décisions politiques globales, même si la représentation reste bonne par rapport au poids démographique

Fin progressive, et accélérée ces dernières années, de la co-gestion

Éléments de prospective (qu'est ce qui va changer)

Tendance lourde à la baisse de l'influence politique des agriculteurs et de leurs représentants

Fin de la co-gestion

Perte probable dans la capacité à influencer sur le réglementaire

Incertitudes sur le maintien de la FNSEA en position dominante

Risque de déconnexion du discours par rapport aux évolutions sociétales et aux besoins des producteurs

Relations avec d'autres acteurs : quels sont ceux qu'il influence, qui l'influencent, avec lesquels il est en concurrence ...

Influence forte sur les Chambres, les Icta et les pouvoirs publics, plus faible sur recherche publique

Volonté de maîtriser, voire de limiter les moyens du développement

Rédacteur : groupe de travail 9 janvier 2006 – revu le 17 janvier – Compléments F Hallépée

Fiche acteur « pouvoirs publics »

Version du 26 janvier 2006

Cette fiche décrit à la fois les pouvoirs publics au niveau communautaire, national (pouvoir régalien) et local (travail sur le « vivre ensemble »)

Missions générales (raison d'existence)

Niveau national et Européen: Rôle législatif, réglementaire et budgétaire, mise en oeuvre des décisions du niveau européen, et international. Si les objectifs poursuivis sont similaires, il y a malgré tout antagonisme entre le niveau nationale et le niveau Européen, notamment sur le plan réglementaire et sur la PAC.

"Harmonie" entre les différentes composantes de la société, participer à la gestion des conflits

Assurer la sécurité ; gérer les risques sanitaires

Garant des équilibres économiques, environnementaux

Niveau régional, et départemental : développement économique, maintien de l'activité économique, soucis de l'équilibre des territoires, protection de l'environnement, des animaux ...

Bonne Gestion des fonds publics

Objectifs poursuivis en général et sur la question de la recherche appliquée et du conseil aux agriculteurs

Répondre aux attentes sociales, voire anticiper, au travers de la réglementation

Protéger l'environnement, assurer la sécurité

Veiller à la mise en oeuvre et l'application de la réglementation avec obligation de résultats

Faire respecter les procédures et des normes de la comptabilité publique

Orienter les thématiques de recherche (vers les questions sociétales)

Défendre les intérêts des agriculteurs de leur région ou filière / de la France

Que les pouvoirs publics orientent l'utilisation des fonds publics (casdar ...)

Besoin de visibilité des actions réalisées

Moyens et activités en général et dans les domaines de la recherche appliquée et du conseil aux agriculteurs

Pouvoir législatif et réglementaire

Répartir les fonds publics avec dans le domaine de la RA une volonté d'orienter les thématiques vers le sociétal et d'accroître la coordination entre organismes

Responsabilité vis à vis du contrôle

Contraintes et problèmes auxquels il est confronté

Contrainte budgétaires et endettement

Respect des engagements internationaux et européens

Poids des lobbys et influences diverses

Force de résistance des institutions en place

Doute généralisé par rapport au pouvoir et à la politique et poids de la société civile dans le politique

Concurrences et divergences de points de vue possibles entre les différents échelons de décisions

Nécessité permanente d'arbitrages entre différents secteurs économiques

Éléments de rétrospective (qu'est ce qui a changé pour cet acteur dans les dernières années)

Développement du principe de précaution, des exigences en matière d'environnement et de sécurité sanitaire
Crises sanitaires
Augmentation de la place des pouvoirs publics dans les décisions et le contrôle sur le secteur du développement agricole
Restrictions budgétaires, diminution des financements publics du développement
Transfert aux régions de responsabilité (sans toujours le financement)
Perte progressive de l'influence des agriculteurs dans la gestion des fonds et de l'espace

Éléments de prospective (qu'est ce qui va changer)

Poursuite du rétrospectif
Notion d'indépendance alimentaire de moins en moins présente
Incertitudes sur l'avenir de la PAC. Une partie croissante de la politique pourrait être définie au niveau national ou régional
Soutien aux filières de qualité notamment locales
Appui aux filières de valorisation industrielle
Incitation à une réorganisation des structures agricoles (fusions, réorganisations ...) via les financements ou la suppression des aides.
Augmentation du rôle des régions
Augmentation de la demande de gestion de l'espace

Relations avec d'autres acteurs : quels sont ceux qu'il influence, qui l'influencent, avec lesquels il est en concurrence ...

Influence forte, via la réglementation et le financement sur la plupart des acteurs de la R et D
Est influencé par de nombreux acteurs des secteurs associatifs et économiques
L'influence directe par les agriculteurs et leurs représentants est en baisse
Conflits d'intérêt avec les organisations professionnelles sur l'orientation du développement
Arbitrages difficiles entre différents groupes d'intérêt (associations conso ou envir, agric, entreprises ...).

Rédacteur : groupe de travail 9 janvier 2006 – Compléments 17 janvier et F Hallépée

Fiche acteur « Instituts Techniques »

Version du 26 janvier 2006

Missions générales (raison d'existence)

Dans le cadre des politiques publiques et plus particulièrement de la politique publique de développement agricole visée aux articles L. 820-1 et suivants du code rural, un institut technique agricole a pour finalité de répondre aux besoins des acteurs économiques du secteur de la production agricole par la création et le transfert de références techniques et socio-économiques permettant d'améliorer la compétitivité des exploitations et leur adaptation aux attentes en matière d'environnement, de qualité des produits ou d'emploi.

Ils jouent un rôle d'interface entre la recherche publique, les organismes de développement, les filières, les pouvoirs publics.

Ils sont organisés par filière, pour des interventions plutôt tournées vers le niveau national et européen.

Objectifs poursuivis en général et sur la question de la recherche appliquée et du conseil aux agriculteurs

Les thèmes de travail des ICTA sont distribués en fonction de leur finalité socio-économique dominante selon 5 axes prioritaires :

1. *Augmenter le revenu de l'agriculteur*
2. *Augmenter la compétitivité des produits*
3. *Répondre aux autres attentes de la société*
4. *Améliorer les conditions d'exercice de l'activité agricole*
5. *Participer au développement rural*

Moyens et activités en général et dans les domaines de la recherche appliquée et du conseil aux agriculteurs

En 2005, le budget total des ICTA est de **155 millions d'euros**, dont les **sources de les financement** sont les cotisations professionnelles dont les CVO, le CASDAR, les prestations de service, de formation, diffusion, les pouvoirs publics, la réponse aux appels d'offre de recherche...

Les ICTA sont des organismes de recherche appliquée, d'appui technique, d'expérimentation, de formation et d'information. Ils sont spécialisés chacun dans un ou plusieurs productions (bovin, porc, aviculture, fruits et légumes...). Ils emploient environ **1 100 ingénieurs et techniciens**. Ils ont une **taille et un budget variable**. Ils sont représentés partout en France, au sein de 150 implantations régionales.

Contraintes et problèmes auxquels il est confronté

Baisse budgétaire liée à la baisse des crédits CASDAR, qui n'est pas toujours compensée par les taxes interprofessionnelles.

Hétérogénéité des statuts.

Gestion des activités par filière sur des thèmes de plus en plus transversaux

Place pas toujours facile à trouver et à faire connaître entre recherche et développement

Positionnement difficile entre un pilotage professionnel et la gestion de fonds publics

Éléments de rétrospective (qu'est ce qui a changé pour cet acteur dans les dernières années)

Les orientations qui étaient essentiellement techniques deviennent plus « sociétales » (qualité, traçabilité, environnement...), plus exactement, les préoccupations de la société sont intégrées aux travaux techniques

Les besoins des agriculteurs évoluent Ils demandent moins de prescriptions et plus d'aide à la décision

Regroupements entre ICTA, mise en commun de moyens dans le cadre de stations

Obligation de « résultats » plus importante devant les financeurs

Éléments de prospective (qu'est ce qui va changer)

Position « de recherche *appliquée* » des ICTA devrait se renforcer si l'INRA s'oriente plus vers le fondamental et le sociétal.

Production de connaissances pour alimenter le débat public

La production de connaissances prend plus la forme d'une co-construction avec les agriculteurs.

Prise en main croissante du financement par les pouvoirs publics

Croissance de la part du sociétal dans les orientations, tout en restant centrés sur l'exploitation

Regroupements possibles entre ICTA

Développement (déjà effectif dans certaines filières) de financements inter-professionnels ou professionnels qui orientent les travaux sur les questions des différents acteurs des filières

Développement d'activités à l'échelle européenne et de réseaux inter-organismes avec les autres acteurs de la recherche et du développement

Eventuel développement des activités de communication ou de conseil auprès des agriculteurs dans les filières où les interlocuteurs sont peu nombreux

Relations avec d'autres acteurs : quels sont ceux qu'il influence, qui l'influencent, avec lesquels il est en concurrence ...

Acteurs fortement influencé par les représentants agricoles qui siègent à leurs conseils d'administration, les acteurs des filières et les pouvoirs publics qui les financent. Les co-financement améliorent la possibilité de neutralité, et limitent la dépendance.

Les partenariats sont nombreux avec tous les acteurs de la R et D qui exercent tous une influence, et sont influencés par les résultats des travaux.

Rédacteur : Myriam.Ait-Aïssa repris le 17 janvier 2006, puis le 27/2/06

Fiche acteur « Chambres d'Agriculture »

Version du 26 janvier 2006

Missions générales (raison d'existence)

Mission consulaire de représentation du monde agricole par rapport aux pouvoirs publics (avis ...)

Mission d'accompagnement des agriculteurs (projet, technique, économique) par rapport à des objectifs de production, des objectifs réglementaires, des objectifs sociétaux : référence, conseil...

Activité à l'échelle de l'exploitation ou du territoire plus que de la filière

Objectifs poursuivis en général et sur la question de la recherche appliquée et du conseil aux agriculteurs

Les activités des Chambres d'Agriculture s'articulent autour des points suivants :

1. les études économiques et la prospective,
2. le conseil d'entreprise,
3. la recherche & développement et l'expérimentation,
4. l'animation et l'ingénierie de projets,
5. la formation,
6. la communication

Les thématiques tournent autour :

- de l'amélioration du revenu des agriculteurs ;
- Amélioration de l'autonomie de décision de l'agriculteur
- de l'amélioration des conditions de travail ;
- de la réponse aux attentes de la société
- la relation agriculture et territoire

Moyens et activités en général et dans les domaines de la recherche appliquée et du conseil aux agriculteurs

Une Chambre par département, par région, structure nationale. A peu près 5000 Ingénieurs et techniciens.

Financement : taxe Foncière (+/- 50%), Casdar, financements directs.

Représenté dans de nombreuses instances de décision à toutes les échelles.

Activités : représentation, recherche appliquée, références, formation, conseil à des périodes clés de l'exploitation ou sur des thématiques spécifiques, conduite de projets collectifs

Contraintes et problèmes auxquels il est confronté

- Incertitudes financières qui oblige à des recherche de financements tous azimuts
- Concurrence entre organismes de terrain (CG, Coop, Groupements)
- Difficultés entre échelon régional et départemental (hétérogène suivant les régions)
- Gestion du pluralisme syndical
- Grande hétérogénéité entre les chambres
- Perception inégale selon les agriculteurs

Éléments de rétrospective (qu'est ce qui a changé pour cet acteur dans les dernières années)

- Augmentation du rôle régional et des coordinations inter- régionales (?) (coordination, regroupements ...)
- Formalisation accrue des activités autour de projets
- Développement des activités en partenariat avec la recherche publique
- Développement des activités par rapport aux questions réglementaires et sociétales (AR, SOQ, Conditionnalité, agritourisme, environnement ...)
- Valorisation de la proximité terrain en terme de légitimité (politique, dans les recherches de financement)

Éléments de prospective (qu'est ce qui va changer)

- Poursuite du rétrospectif
- Renforcement de l'approche territoriale et de l'implication dans des missions de développement rural, ce qui peut éloigner des préoccupations directes de certains agriculteurs
- Incertitudes sur la place des activités de conseil aux agriculteurs
- Développement des mutualisations entre organismes

Relations avec d'autres acteurs : quels sont ceux qu'il influence, qui l'influencent, avec lesquels il est en concurrence ...

- Forte influence des syndicats agricoles
- Influence croissante des collectivités territoriales, qui sont également influencées par les chambres d'agriculture
- Fortes relations de partenariats, n'excluant pas certaines concurrences avec les organismes de terrains disposant de services techniques
- Nombreuses actions communes avec les ICTA, influences croisées, et parfois concurrences sur les filières très présentes dans une région

Rédacteur : groupe de travail 9 janvier 2006, compléments 17 janvier 2006 (compléments F Hallépée et JM Vinatier 2 mars)

Fiche acteur « Organismes de service aux agriculteurs »

Version du 26 janvier 2006

Cette fiche concerne des acteurs et des organismes relativement divers : il s'agit à la fois d'organismes de service, à caractère collectif, comme les Centres de gestion, les contrôles laitiers ou d'intervenants prévis : consultants, vétérinaires.... Ils interviennent dans des domaines variés, techniques ou économiques.

Missions générales (raison d'existence)

Leur mission générale est de fournir des services aux agriculteurs, dans différents domaines selon les organismes concernés.

Ils sont très axés sur la réponse aux besoins et demandes des agriculteurs.

Objectifs poursuivis en général et sur la question de la recherche appliquée et du conseil aux agriculteurs

Il s'agit d'aider les agriculteurs dans différents domaines :

7. la gestion de l'exploitation ;
8. le montage de dossiers
9. la conduite d'un atelier
10. l'orientation de l'exploitation ...

Les activités de recherche appliquée sont relativement ponctuelles et orientées vers la recherche de nouveaux services, leur adaptation à la demande des clients, le développement de nouveaux modèles de production

Moyens et activités en général et dans les domaines de la recherche appliquée et du conseil aux agriculteurs

Ces organismes disposent de moyens de terrain importants, environ 2000 conseillers pour les CER, 3000 pour les contrôles laitiers ..., ainsi que de bases de données départementales ou régionales conséquentes, chacun dans leur domaine.

Contraintes et problèmes auxquels il est confronté

Difficulté à facturer le conseil à son coût

Adaptations réglementaires (profession comptable, dispositif génétique, réglementation sanitaire ...)

Structures nationales ou régionales de coordination modestes.

Éléments de rétrospective (qu'est ce qui a changé pour cet acteur dans les dernières années)

Évolutions techniques et réglementaires dans l'exercice du métier

Ouverture du champ de compétence (plus de juridique et d'organisationnel pour les CER, plus d'économique et d'organisationnel pour les CL, ...)

Éléments de prospective (qu'est ce qui va changer)

Développement de nouveaux services, de nouveaux marchés (conseil, qui, si il est de qualité et répond aux attentes des agriculteurs, sera plus facilement facturable si la taille des structures augmente de façon significative)

Concurrence pouvant s'accroître entre organismes

Adaptation permanente nécessaire aux changements du métier d'agriculteurs, tant dans le domaine réglementaire que par l'évolution de leurs compétences, de leurs demandes.

Relations avec d'autres acteurs : quels sont ceux qu'il influence, qui l'influencent, avec lesquels il est en concurrence ...

Acteurs fortement influencés par les agriculteurs, qui sont les clients directs, sur lesquels ils exercent d'ailleurs une influence. Relations de travail avec les Chambres d'Agriculture et les Instituts techniques : utilisation de références, d'expertises, échanges autour des bases de données. Les concurrences sur certains dossiers sont possibles avec les Chambres, ou entre organismes de service.

Rédacteur : Myriam.Ait-Aissa repris le 17 janvier 2006, compléments F Hallépée

Fiche acteur « Les industries de l'Agro-fourriture »

Version du 3 mars 2006

Missions générales

Les agrofouritures sont les consommations intermédiaires et les matériels achetés par les agriculteurs pour produire : engrais, semences, phytos, aliment (17 000 emplois), médicament vétérinaire, génétique, matériels et équipements agricole.

Les industries d'agrofouriture sont des firmes privées souvent multinationales pour les engrais, les phytos, les médicaments et le matériel. Dans la semence les multinationales sont souvent associées à de grands groupes coopératifs pour la multiplication et la distribution. Dans l'aliment comme dans le monde semencier on trouve à la fois des firmes privées et des groupes coopératifs.

Quel que soit le statut de ces groupes ils fonctionnent tous dans une logique d'économie de marché concurrentielle et développent un marketing sophistiqué. Ils sont en concurrence forte pour les parts de marché qui fluctuent en fonction des innovations issues d'une recherche très conséquente.

Ils sont en contact indirect avec les agriculteurs au travers de la distribution qui relaie leurs efforts marketing sur le terrain. Les distributeurs d'appro et de matériel, coopératives, négoce et concessionnaires de matériel, sont eux même en forte concurrence sur le terrain.

Les coopératives sont plutôt des grands groupes qui intègrent les filières, le négoce est constitué d'entreprises de petite taille (à une exception).

La compétition repose pour ces firmes sur une bonne anticipation des évolutions de la demande et des besoins.

Objectifs poursuivis en général et sur la question de la recherche appliquée et du conseil aux agriculteurs

L'objectif de toutes les firmes est de maintenir ou développer ses parts de marché face à ses concurrents, dans un marché globalement en baisse.

Il ne s'agit plus seulement de répondre à une demande de produits mais plutôt d'itinéraires techniques complets (de la semence à la transformation en passant par la fertilisation et le travail du sol) qui permette à l'agriculteur d'améliorer sa productivité dans une perspective de baisse du poste des intrants. Certaines entreprises sont engagées du végétal à l'animal, pour aller jusqu'à la fabrication de produits élaborés.

Elles doivent également prendre en compte les attentes sociétales et donc offrir des produits moins polluants et assurer la traçabilité.

La recherche et le marketing des firmes cherche réellement à s'adapter aux besoins et à la demande, et si possible à l'anticiper car il n'y a pas le choix, c'est celui qui répond le plus vite qui gagne des parts de marché.

Pour cela elles ont besoin de nombreuses informations en provenance du terrain et elles doivent en diffuser beaucoup en retour. La distribution et les instituts techniques sont donc des relais et partenaires incontournables. Certaines firmes ou entreprise disposent de leur propres outils de recherche. Les objectifs entre recherche privée et instituts techniques peuvent de ce fait différer.

Moyens et activités en général et dans le domaine de la recherche appliquée et du conseil aux agriculteurs

Services de recherche, moyens financiers et humains, savoir faire marketing.

Sur le terrain leurs technico-commerciaux accompagnent, forment et stimulent leurs homologues de la distribution. Ils sont en contact direct avec les agriculteurs à l'occasion de grandes manifestations de promotion et des visites d'essais. Ils peuvent avoir des partenariats avec les instituts techniques. Ils ont constitué au travers de la distribution des bases de données techniques et marketing.

Contraintes et problèmes auxquels ils sont confrontés

A la suite de la série des « crises », les secteurs (aliments, phytos, semences) ont beaucoup souffert du point de vue de leur image dans l'opinion publique et se trouve encore aujourd'hui en position d'accusé ou de bouc émissaire sur le triple terrain de l'environnement, de la santé et du socialement correct.

Eléments de rétrospective (qu'est ce qui a changé pour cet acteur dans les dernières années)

Tous les secteurs se sont fortement concentrés .

Tous les marchés ont connu une régression par rapport à la très forte expansion de la période 1960- 1980.

Le niveau de recrutement des techniciens a fortement monté (ingénieurs). Les firmes ont formé la distribution au marketing et ont noué des relations de partenariat. Elles ont anticipé dès 1980 les évolutions de la demande sociétale en matière d'environnement, mais pas par rapport aux OGM, elles ont du s'adapter en terme d'offre produit au souci de productivité des agriculteurs et de réduction du coût hectare, mais le délai de changement de cap est de l'ordre de 10 ans pour la réorientation de la recherche. Les gammes se sont allégées car de nombreux produits ont été interdits ou n'ont pas été ré-homologués dans le cadre de la réglementation de l'UE.

Certains petits marchés ne sont pas ou plus couverts dans le domaine végétal comme animal. Depuis 1990 elles ont intégré les objectifs de traçabilité et de démarche qualité sur toute la chaîne.

Elles ont du investir dans des installations répondant à des normes de sécurité très élevées, et faire de gros efforts en matière de logistique et de gestion des stocks en partenariat avec la distribution.

Les entreprises d'amont ont été confronté à de graves crises sanitaires, comme la crise de l'ESB qui a conduit à des remises en question importante.

Eléments de prospective (qu'est ce qui va changer)

La tendance au rétrécissement de l'offre en matière de diversité de produits devrait se poursuivre.

Accentuation de la tendance à offrir des itinéraires techniques, des packages qui prennent en compte toute la démarche filière.

Recherche de maîtrise de systèmes d'information , de bases de données sophistiquées en matière technique, commerciale et logistique, répondant aux exigences de traçabilité sur toute la chaîne.

Nécessité de continuer à adapter les produits aux exigences sociétales et de travailler la communication en direction de la société.

Risque de pénurie de produits adaptés à certaines productions représentant des marchés « étroits ».

Relations avec d'autres acteurs : quels sont ceux qu'il influence, qui l'influencent, avec lesquels il est en concurrence...

En premier lieu, les IAF influencent directement la distribution et de façon indirecte les agriculteurs.

Elles sont influencées par la société, le consommateur, les pouvoirs publics, les agriculteurs et la distribution.

Les entreprises phytosanitaires et semencières sont en concurrence limitée avec le développement, mais sont concurrentes entre elles sur un même marché. Le secteur de l'alimentation animal est plus souvent en position concurrentielle avec les organismes de développement sur le marché du conseil.

Rédaction Philippe Dourlens. Validée le 17 janvier. Compléments F Hallépée.

Missions générales

La transformation industrielle, le conditionnement et la mise en marché des produits bruts agricoles de toutes les filières végétales et animales, au travers de tous les secteurs de la distribution alimentaire et de la restauration hors foyer.

Objectifs poursuivis en général et sur la question de la recherche appliquée et du conseil aux agriculteurs

Les IAA comportent des entreprises de statut privé ou coopératif, des multinationales et de petites entreprises familiales.

L'objectif est celui de répondre au marché et de faire du profit. La logique est la même quand le statut est coopératif car toutes sont en concurrence forte sous la pression de la grande distribution.

Les grosses entreprises disposent de leur propre recherche et il peut y avoir des partenariats avec la recherche publique.

Les objectifs correspondent donc aux évolutions de la consommation et aux attentes consommateurs : santé, praticité, diversification (voir facteur évolutions de l'alimentation). L'innovation est un élément déterminant dans la lutte concurrentielle, le second étant la compétitivité des prix de revient. Par conséquent ces firmes peuvent s'approvisionner sur le marché mondial. La pression de la grande distribution est donc au travers d'elles reportées sur l'agriculteur.

Les objectifs qualité et sécurité induisent la traçabilité et elles ont besoin d'une matière première standard, correspondant aux normes de leur cahier des charges, en quantité importante et régulière, ce qui exclut les petits agriculteurs des filières IAA, sauf à mettre en place des systèmes de regroupement de l'offre comme les groupements de producteurs.

Moyens et activités en général et dans le domaine de la recherche appliquée et du conseil aux agriculteurs

Si l'on restreint la notion d'IAA au stade de la transformation industrielle, elles n'ont pas de recherche appliquée (par rapport à la production à la ferme) ni d'activité de conseil aux agriculteurs, la définition du cahier des charges et un contrat suffisent..

Si l'on prend en compte la structure de différentes filières c'est tout à fait différent, on peut fréquemment dire que c'est l'industriel qui définit l'itinéraire de culture du producteur (du choix variétal à la date de récolte).

Suivant les filières l'organisation de la fonction de conseil aux agriculteurs et son intégration au sein de l'IAA est différente.

Prenons trois exemples :

- En blé meunier le négoce qui collecte a un contrat avec le meunier qui a défini le cahier des charges du produit. Ce sont les technico-commerciaux du négoce (donc la fonction Appro) qui vont assurer le conseil et sécuriser leur marché d'agrofouritures y compris de façon contractuelle.
- Dans le cadre d'une entreprise du secteur avicole, ce sont les techniciens de la coopérative qui vont assurer le conseil dans un système intégré.
- En lait les techniciens de la laiterie (y compris pour un groupe privé) vont suivre leurs producteurs et apporter suivant les structures plus ou moins de conseil individuel ou collectif, beaucoup dans le cadre d'opérations comme la Route du Lait, Agri-confiance ou peu, leur intervention se bornant à gérer la relation administrative et commerciale avec leurs producteurs.

Contraintes et problèmes auxquels ils sont confrontés

Mondialisation et apparition de concurrents étrangers très concurrentiels (Brésil par exemple avec les poulets)

Forte concurrence entre elles, et pression de la grande distribution sur les prix et les référencements.

Besoin de qualité et traçabilité.

Besoin d'une logistique industrielle de type « juste à temps ».

Eléments de rétrospective (qu'est ce qui a changé pour cet acteur dans les dernières années)

Les crises alimentaires ont détérioré l'image des IAA du fait en particulier de l'activisme des mouvements alter et de la pression des mouvements de consommateurs. Ce qui est en cause c'est le mot « industrie » et le caractère de multinationale des plus grosses firmes.

Pouvoir important de la grande distribution et du hard Discount, mettant l'un comme l'autre en cause les marges et la valeur ajoutée. Pour y répondre, besoin constant d'innovation pour anticiper la demande ou même la susciter, et pour diversifier et sophistiquer l'offre, en particulier au niveau des plats préparés. L'offre de produits de masse a du faire place à un marketing d'offre diversifiée car la typologie de la clientèle a éclaté en multiples segments. La qualité réelle s'est constamment améliorée même si le consommateur n'en est pas convaincu.

Eléments de prospective (qu'est ce qui va changer)

Les mêmes tendances vont rester à l'œuvre et certaines vont s'accroître, en particulier la définition par l'industriel d'un cahier des charges définissant l'itinéraire technique de production et assurant la traçabilité totale.

L'offre des IAA continuera à se diversifier et intégrera des produits de terroir, ou en présentant l'image. Compte tenu des orientations des pratiques d'alimentation une part croissante des productions agricoles sera dirigée vers les IAA.

L'élargissement de l'UE et l'intégration de nouveaux pays facilitera l'accès des IAA à de nouvelles sources de matières premières agricoles de qualité à un prix compétitif car l'agriculture de ces pays évoluera plus vite que le niveau des salaires. Il peut s'agir de véritables « délocalisations » de production dans certains secteurs. Cela n'exclura par pour autant l'approvisionnement sur des pays hors Europe. En RHF la provenance des viandes n'est pas forcément un critère discriminant.

Il restera certainement un marché de proximité, autour de circuits courts, avec recours à la transformation à la ferme ou dans de petites unités artisanales.

Apparition de nouveaux acteurs comme smithfield qui reprend des IAA pour récupérer un savoir faire mais aussi un marché

Développement de l'intégration dans d'autres secteurs de production que la volaille. Ce qui pourrait amener certaines entreprises de l'AA à rentrer dans un partenariat proche de l'intégration sur certaines filières (viande bovine et JB par exemple avec des ateliers d'engraissement développé grâce à des accords entre transformateurs et producteurs).

Implication des éleveurs eux-mêmes dans les IAA et développement de filières intégrés par eux-mêmes ceci pourrait être une conséquence du développement des structures

Relations avec d'autres acteurs : quels sont ceux qu'il influence, qui l'influencent, avec lesquels il est en concurrence...

Les IAA influencent fortement les agriculteurs par le biais de leurs organisations économiques de collecte ou directement. Ainsi que la recherche développement et les instances de conseil aux agriculteurs.

Elles sont influencées par le consommateur, le citoyen et la distribution alimentaire.

Elles peuvent être en concurrence limitée avec les techniciens des Chambres.

Elles sont surtout en forte concurrence entre elles.

Rédaction Philippe Dourlens. Validée le 17 janvier. Compléments F Hallépée

Missions générales

Contribuer à la couverture des risques auxquels une culture est exposée.

Contribuer à la sécurisation des revenus agricoles.

Objectifs poursuivis en général et sur la question de la recherche appliquée et du conseil aux agriculteurs :

Le développement des outils de gestion des risques et des aléas en agriculture.

Encourager le développement de l'assurance agricole qui couvre quatre secteurs principaux :

- **l'assurance multirisques agricole (606 millions d'euros de primes nettes en 2003)**, obligatoire, laquelle couvre notamment les bâtiments, l'assurance de responsabilité civile, les incendies, mais pas les matériels roulants ;
- **l'assurance sur les matériels roulants** (tracteurs,...), également généralisée, laquelle a représenté 272 millions d'euros de primes nettes en 2003 ;
- **l'assurance de mortalité des animaux** (19 millions d'euros de primes nettes en 2003), de fait limitée aujourd'hui aux seuls animaux de valeur ;
- **l'assurance récolte** (203 millions d'euros de primes nettes en 2003), directement concernée par les dispositions de la loi d'orientation agricole destinée à faire face aux seuls risques climatiques.

Moyens et activités en général et dans les domaines de la recherche appliquée et du conseil aux agriculteurs

Deux compagnies bien identifiées : Groupama, Pacifica (Crédit Agricole)

Crédit Mutuel ?

Un réseau d'experts

Contraintes et problèmes auxquels il est confronté

Concurrence importante entre les réseaux d'assurance

Le même acteur assure à la fois le conseil et l'offre de produits.

Éléments de rétrospective (qu'est ce qui a changé pour cet acteur dans les dernières années)

Rapport Babuziaux (2002) : « *La loi du 10 juillet 1964 organisant un régime de garantie contre les calamités agricoles constitue le fondement actuel de notre système de gestion des risques naturels. Son adoption coïncidait avec le début d'une phase de modernisation active et volontariste de l'agriculture, marquée par les lois d'orientation de 1960 et 1962 et la mise en place de la politique agricole commune. Le soutien des marchés assurant une stabilisation des prix, le régime des calamités agricoles visait, lui, à prémunir les agriculteurs contre les pertes quantitatives. Ainsi étaient mis en place les moyens d'une sécurisation globale des revenus. Depuis lors, et notamment depuis le début des années 90, la diversification des risques, leur accumulation, les changements structurels de l'agriculture française, l'ouverture internationale et l'évolution des politiques agricoles vers un soutien qui n'influe plus directement sur les marchés ont créé un contexte profondément différent.*

Dans le même temps, le dispositif institué par la loi de 1964 n'a pas changé, sauf des adaptations des modalités de fonctionnement du FNGCA. »

Traditionnellement, l'assurance agricole est développée presque exclusivement contre les risques liés à la grêle et à la tempête (ainsi qu'au gel pour les exploitations viticoles), alors que les autres risques (sécheresse, inondations, échouage, vents de sable...) soit relèvent des calamités agricoles et la solidarité nationale, soit sont pris en charge par les exploitants eux-mêmes.

L'indemnisation des dommages causés par les aléas climatiques aux exploitations agricoles est estimée à un **coût annuel moyen de 401 millions d'euros**, répartis entre les exploitants à hauteur de 309 millions d'euros (dont 219 millions d'euros de primes d'assurance et 90 millions d'euros de contributions), et l'Etat à hauteur de 92 millions d'euros (dont 82 millions d'euros de versements au FNGCA et 10 millions d'euros d'aide à l'assurance). Les contrats d'assurance récolte couvrent environ 300.000 exploitations.

La notion de calamité agricole signifie un niveau de pertes tel que les ressources propres de l'exploitation s'avèrent insuffisantes : le montant du sinistre doit représenter au moins 27 % de la valeur de la production et 14 % du chiffre d'affaires total de l'exploitation. En pratique, le niveau de ces seuils a pour conséquence que le dispositif d'indemnisation bénéficie principalement aux exploitations dont la valeur des récoltes subit de très fortes variations annuelles, et pratiquement pas aux éleveurs.

Eléments de prospective (qu'est ce qui va changer)

Dans un contexte d'essor de l'assurance récolte face à une augmentation des risques, **la loi d'orientation de 1999 permet une réorientation du fonds national de garantie des calamités agricoles (FNGCA), dont la mission historique était que la collectivité nationale prenne en charge les calamités agricoles au titre de la solidarité nationale**, vers un nouveau partage des responsabilités entre les exploitants agricoles, les entreprises d'assurance et l'Etat.

Cette prise en charge est apportée par l'Etat en contrepartie d'une extension des risques couverts : au moins quatre risques (grêle, sécheresse, inondations et gel) doivent être inclus, alors que les contrats actuels ne concernent généralement, parmi ces risques, que ceux liés à la grêle.

La loi de 2005 a créé le cadre nécessaire à cette évolution en modifiant les missions du FNGCA, et en créant une section spécifique en recettes et en dépenses au sein du FNGCA : cette section serait alimentée par la subvention de l'Etat à la prise en charge partielle des primes et cotisations d'assurance (à hauteur de 35 mais 40 % pour les JA), pour un coût estimé à 10 millions d'euros en 2005 (20 millions d'euros en 2006, 30 millions d'euros en 2007).

Toutefois, les crédits inscrits en loi de finances initiale pour 2005 devraient s'avérer deux fois inférieurs aux besoins de financement prévisionnels pour l'année 2005, soit 20 millions d'euros.

La loi de 2005 tend à requalifier la Commission nationale des calamités agricoles en « *Comité national de l'assurance en agriculture* », pour encourager l'essor de l'assurance agricole. **Un amendement sera proposé afin de clarifier, au niveau législatif, les missions exactes que doit exercer le nouveau comité.**

L'assurance récolte est progressivement étendue à toutes les productions (Conditions par décret)

Si **55 000 contrats** ont d'ores et déjà été souscrits dans le cadre de la prise en charge par l'Etat d'une partie des primes et cotisations d'assurance, **près d'un tiers des exploitants ne bénéficieraient pas d'assurance récolte (hors élevage et assurance fourrage).**

A Marrakech l'OMC a accordé une place importante aux outils de gestion des risques qui pourraient être privilégiés par rapport à d'autres aides publiques.

Relations avec d'autres acteurs : quels sont ceux qu'il influence, qui l'influencent, avec lesquels il est en concurrence ...

Forte concurrence interne à l'acteur entre compagnies d'assurance

Formation technique nécessaire des experts par les ICTA

Rédacteur : F. Raymond 5 mars 2006

Fiche acteur « Grande distribution alimentaire et RHD »

Il s'agit des GMS (qui représentent 2/3 de la consommation alimentaire à domicile et 12% de la fourniture à la restauration via les magasins de Cash & Carry) et des grandes entreprises de restauration collective (cantines de collectivités et institutions). Bien que travaillant avec une clientèle captive, ces dernières ont un comportement et des pratiques qui les rapprochent des GMS.

Les détaillants spécialisés (bouchers, charcutiers, boulangers, pâtisseries...) ne sont pas pris en compte.

Missions générales (raison d'exister)

- Commerciales : achat et vente au détail des produits agricoles, plus ou moins transformés (issus des industries agroalimentaires).

Cette mission s'exerce :

- à l'aval, par la mise à disposition du consommateur des produits dont il a besoin pour nourrir sa famille (y compris animaux domestiques), en différentes circonstances de la vie courante (consommation à domicile pour les GMS et petits commerces de détail, restauration hors foyer, commerciale ou institutionnelle).
- A l'amont par la mise à disposition d'un réseau structuré (GMS) qui garantit des volumes. Ce service est payant (pratique du référencement, participation aux événements, promotions... marges arrières).

- Transformation : les GMS, au-travers de filiales spécialisées (pêche, industries de la viande...) ou de rayons spécialisés dans leurs magasins (boucherie à la coupe, boulangerie, pâtisserie...), et les entreprises de restauration (commerciale, institutionnelle) procèdent à une élaboration plus ou moins poussée des produits qu'ils mettent à la disposition des consommateurs.

Objectifs poursuivis en général et sur la question de la recherche appliquée et du conseil aux agriculteurs

GMS et grandes entreprises de la RHD : accroître leurs parts de marché pour développer leur chiffre d'affaires et mieux négocier leurs marges.

Les GMS ont une finalité financière : le besoin de fond de roulement négatif qui caractérise l'activité (le consommateur paie comptant tandis que les fournisseurs sont payés de 20 jours (viande fraîche) à 35 jours (30 jours fin de décade de livraison) génère une trésorerie qui fait l'objet de placements financiers.

Moyens et activités en général et dans les domaines de la recherche appliquée et du conseil aux agriculteurs

Font jouer la concurrence et l'organisent, avec une remise en cause permanente des fournisseurs.

La concentration du secteur est accrue par le regroupement des enseignes en centrales d'achat (6 sur la France), dont la dimension devient de plus en plus européenne.

Spécialistes de la distribution et du consommateur qu'ils connaissent bien par l'analyse de ses achats, ils ne prennent pas de risques sur de nouveaux produits s'ils n'ont pas l'assurance de la rotation des rayons occupés. Par contre, ils sont prêt à facturer le service correspondant de testage des produits.

Impliqués dans les démarches qualités : ont été à l'origine de la mise en place des CCP et de la traçabilité par leurs demandes de garanties lors des grandes crises alimentaires (ESB...). S'impliquent dans les cahiers des charges pour l'élaboration des produits qu'ils vendent sous leur propre marque (MDD).

Connaissent parfaitement les coûts de production des produits qu'ils achètent.

Contraintes et problèmes auxquels il est confronté

Baisse de la consommation alimentaire en proportion des dépenses des consommateurs. Ont réagi de longue date en diversifiant leur offre aux besoins du foyer (PGC, électronique, meubles...).

Développement du Hard-discount qui réinvesti sur les concepts de départ de la grande distribution : prix bas, offre réduite, peu de service en magasin.

Développement des ventes par Internet de produits technologiques et culturels.

Eléments de rétrospective (qu'est ce qui a changé pour cet acteur dans les dernières années)

Activité jeune : les premiers hypermarchés se sont mis en place il y a 40 ans en France (1963).

Une réglementation contraignante (lois Raffarin...) a limité ces dernières années les ouvertures de nouveaux hypermarchés. Il en est résulté une croissance interne par changement de format et extension des magasins existants, et externe par des fusions/absorptions (Carrefour et Promodès) qui ont contribué à concentrer davantage le secteur.

Crise des hypermarchés au profit des magasins de proximité (supermarchés et hard discount).

Le développement à l'international n'a pas rencontré le succès escompté dans tous les pays.

En Bourse, les valeurs de la distribution ne sont plus des valeurs de croissance. En quête d'une nouvelle rentabilité, les enseignes recentrent leurs actifs (filialisation de l'immobilier), se défont de leurs implantations dans certains pays (Carrefour au Japon) et investissent dans des pays émergents (Europe centrale, Chine...).

Recentrage sur la distribution : à l'exception de Leclerc et Intermarché, les grands distributeurs se sont plutôt désengagés de la production (Casino...). Par ailleurs, les magasins qui ont conservé des ateliers de découpe et conditionnement des viandes éprouvent de plus en plus de difficultés à trouver de la main d'œuvre compétente.

Baisse des taux d'intérêt : la baisse de rémunération des liquidités a incité les grandes surfaces à développer leurs marges pour compenser le résultat financier.

Depuis 2005, le gouvernement français a entamé une action visant à limiter les marges sur les produits de grandes marques qui s'étaient développées durant les dernières années. Une nouvelle réglementation vise à faire baisser les prix en redéfinissant la notion de vente à perte et en restreignant la pratique des marges arrières sur les produits transformés (30% en moyenne).

Eléments de prospective (qu'est ce qui va changer)

Nouvelles progressions du hard discount, avec un champ d'approvisionnement sur cahiers des charges qui va s'étendre au niveau européen, puis mondial, pour les produits transformés.

Développement des premiers prix et des produits sous marques distributeurs en hypers et supermarchés, pour contrer le hard discount, avec une pression accrue sur les marges des fournisseurs.

Les enseignes vont développer leur présence sur tous les formats de magasins, ce qui ne changera pas les logiques précédentes.

Face à la mondialisation des approvisionnements, besoin de rassurer le consommateur en développant une valeur "proximité" pour les produits frais (viandes) et de première élaboration (saucisse fraîche). Construction de partenariats et développement de relations contractuelles pour y parvenir.

Dépendance accrue à l'industrie de première transformation par le développement des UVCI, du fait de la difficulté à trouver du personnel spécialisé en hypermarchés (bouchers pour la découpe) et pour développer des points viande dans les magasins de proximité.

Développement du "prêt à consommer" (plats à emporter, restauration rapide ou prêts à cuisiner).

Autorisation de la publicité télévisée pour la distribution : les valeurs sur lesquelles les enseignes vont communiquer influenceront la demande faite aux fournisseurs.

Relations avec d'autres acteurs : quels sont ceux qu'il influence, qui l'influencent, avec lesquels il est en concurrence ...

Producteurs au sens large : agriculteurs, groupements et coopératives de première transformation, industries de transformation à qui il impose ses règles de fonctionnement. La concentration des GMS entraîne celle des fournisseurs (notion de taille critique sur un marché pour représenter un poids suffisant permettant de défendre ses marques et ses marges).

Recherche, Instituts et centres techniques sur des thèmes comme la longue durée de conservation de la viande fraîche pour limiter les fréquences de livraisons des magasins.

Associations de consommateurs et citoyens (environnement : sacs plastiques).

Syndicats d'agriculteurs dans la défense du pouvoir d'achat de leurs mandants et sur le thème de la souveraineté alimentaire.

Pouvoirs publics (réglementations à l'installation des magasins, prix, marges arrières...).

Banques (services bancaires concurrents, cartes de crédit...).

Petits détaillants spécialisés qui résistent en différenciant leurs produits et services.

Rédaction : Daniel Daridan, le 10 février 2006 (suite à présentation du 17 janvier au groupe)

Fiche acteur « Secteur bancaire »

Missions générales (raison d'existence)

Contribuer au financement des investissements et projets d'entreprises

Rentabilité de l'activité financière, minimisation du risque financier

Objectifs poursuivis en général et sur la question de la recherche appliquée et du conseil aux agriculteurs

Assure une activité de conseil de type financier (financement de projets, gestion de trésorerie, placements financiers) ou patrimonial auprès des agriculteurs

Etre un interlocuteur des pouvoirs publics en terme d'orientation de l'agriculture

Contribuer à des actions à dimension plus sociale (implication dans les démarches d'agriculteurs en difficultés...) et accompagner les mutations de l'agriculture (financement audit « agriculture raisonnée,)

Moyens et activités en général et dans les domaines de la recherche appliquée et du conseil aux agriculteurs

Des réseaux d'agences très denses (CA : 7200, CM : 3 100...), des conseillers spécialisés sur les dossiers agricoles (selon les réseaux)

Un service individuel aux agriculteurs

Contraintes et problèmes auxquels il est confronté

Concurrence importante entre plusieurs réseaux de financement de l'agriculture

Le conseil est un sous-produit de la vente de produits financiers (prêts, OC...) et n'est pas facturé en tant que tel.

Le même acteur assure à la fois le conseil et l'offre de produits.

Éléments de rétrospective (qu'est ce qui a changé pour cet acteur dans les dernières années)

Le financement de l'agriculture longtemps spécialisé en terme de produits (prêts bonifiés JA, prêts d'aide à la modernisation, prêts spéciaux élevage...) et de réseau

Perte progressive de cette spécificité : augmentation du nombre de réseaux engagés sur la clientèle agricole, diversification de la clientèle des réseaux longtemps spécialisés sur l'agriculture

Restructurations fortes du secteur bancaire national, qui dilue encore le poids de l'activité liée au secteur agricole dans l'ensemble des activités des groupes constitués (ex : fusion CA –CL)

Éléments de prospective (qu'est ce qui va changer)

Constitution de grands groupes bancaires européens qui va toujours plus diluer la part de l'activité agricole

De moins en moins de conseillers spécialisés sur le secteur agricole dans les réseaux

Valorisation de la proximité terrain en terme de légitimité (politique, dans les recherches de financement)

Relations avec d'autres acteurs : quels sont ceux qu'il influence, qui l'influencent, avec lesquels il est en concurrence ...

Forte concurrence interne à l'acteur (entre réseaux bancaires)

Concurrence possible (à la marge ?) avec les Centres de gestion

Rédacteur : S. GALLOT 9 janvier 2006

**Les transformations du métier d'agriculteur
conséquences pour la recherche développement**

**Annexe 3 : Résultats du questionnaire prospectif
Réalisé au printemps 2006**

**Près 180 « experts » nous donnent leur avis sur les futurs possibles de
l'agriculture, des agriculteurs et de ceux qui les accompagnent**

INTRODUCTION ET METHODE DE TRAVAIL

Dans le cadre du projet de recherche « transformations des métiers d'Agriculteurs et conséquences pour la recherche développement » financé par l'ACTA ; nous avons réalisé un questionnaire prospectif, pour comprendre comment les acteurs concernés par cette question de recherche voyaient l'avenir de l'agriculture, des agriculteurs et des organismes de recherche et de développement.

Un questionnaire a été conçu par les participants au groupe de projet et diffusé à un échantillon de personnes parmi les différents types d'acteurs que nous souhaitions interroger.

L'objectif du questionnaire était d'identifier les différentes visions du futur présentes chez ces acteurs pour essayer de décrire différents scénarios d'avenir contrastés et susceptibles d'avoir des conséquences sur les profils d'agriculteurs, sur leurs attentes et besoins en matière d'information et de conseil, et sur l'offre qui pourrait leur être proposée dans ce domaine.

La méthode retenue, décrite dans Godet 1997³, est celle des abaques de Régnier qui s'appuie sur l'envoi d'un questionnaire à un groupe d'experts, et faisant appel à leur jugement intuitif sur un certain nombre de questions d'avenir. L'idée est de recueillir leur opinion par rapport à des affirmations concernant des futurs possibles, selon une échelle en 7 niveaux qui traduit la hiérarchisation possible entre « je pense que c'est très improbable » et « je pense que c'est très probable », en passant par « j'ai un avis partagé » ou « je ne connais pas le sujet ».

Le questionnaire, présenté en annexe à ce document a été conduit à partir de la description des facteurs déterminants de l'avenir et de l'analyse du jeu d'acteur qui avait été conduites en préalable. Le groupe de projet a ainsi formalisé 41 affirmations dont voici quelques exemples :

1. En 2015, la part des produits du « terroir » et/ou « biologiques » aura très fortement augmenté dans la consommation.
9. En 2015, au moins 20% du carburant utilisé dans les voitures en Europe sera fourni par l'agriculture.
25. En 2015, les agriculteurs prendront 5 semaines de vacances par an.
37. En 2015, tout le conseil individuel sera facturé aux agriculteurs.

Les affirmations ont été organisées en 4 chapitres :

- le contexte de l'agriculture ;
- les métiers des agriculteurs ;
- les organismes d'accompagnement des agriculteurs ;
- le conseil aux agriculteurs.

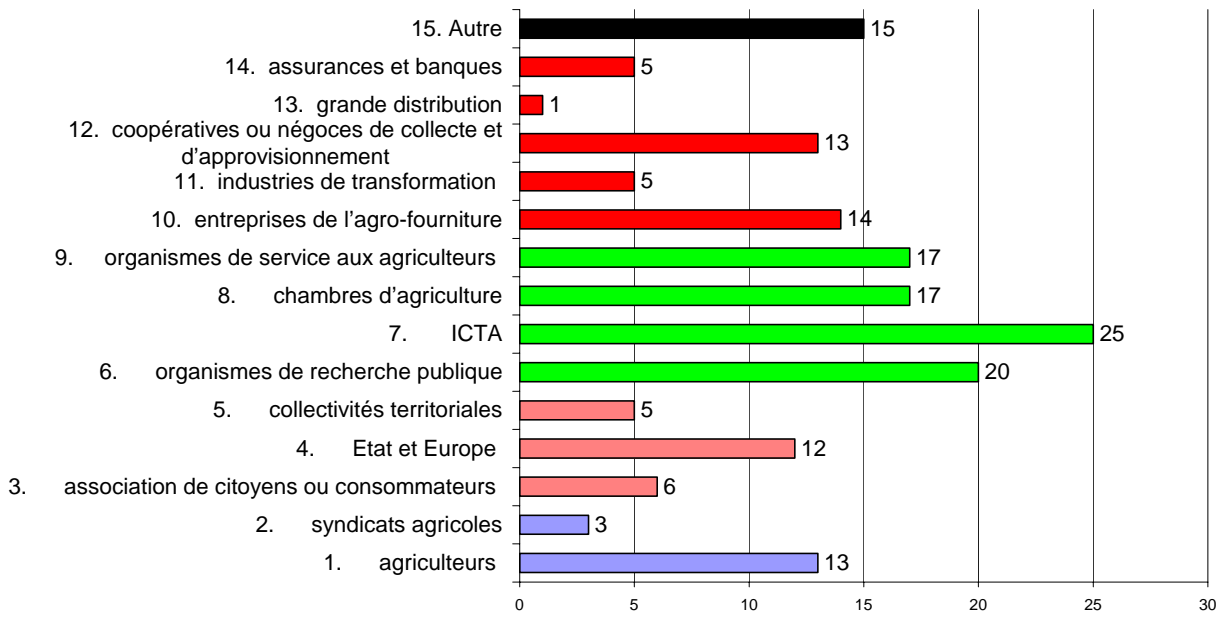
Près de 300 questionnaires ont été envoyés, 174 réponses ont été analysées, soit un taux de réponse élevé, de près de 60%.

Comme le montrent les deux graphiques ci-dessous, les personnes ayant répondu se situent dans différentes catégories d'acteurs, et différentes filières. Notons cependant la sous représentation de la grande distribution et la relative sur-représentation des organisations professionnelles agricoles.

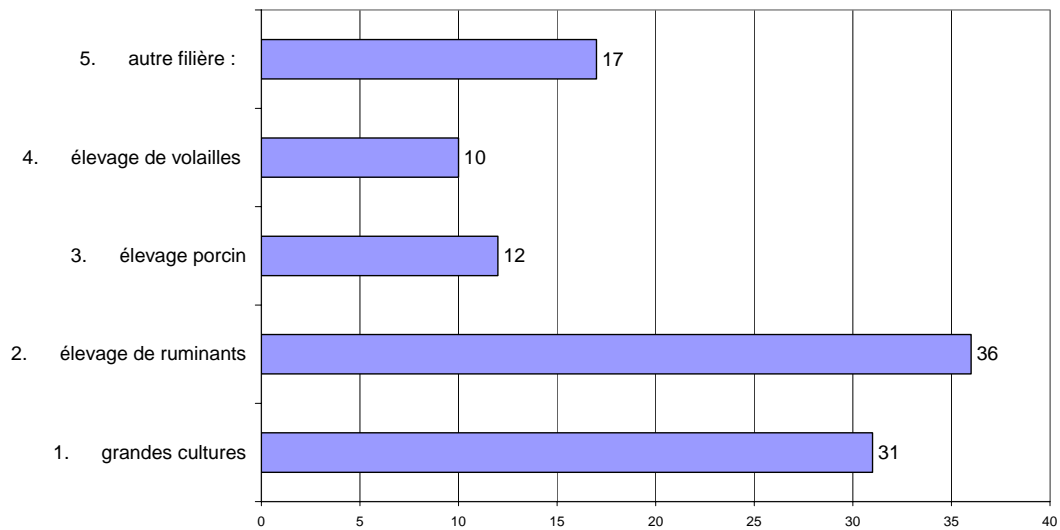
Les analyses n'ont pas été conduites par type d'acteurs ayant répondu, ce qui aurait exigé des effectifs beaucoup plus importants, mais ont visé à faire ressortir les convergences ou au contraire les divergences de points de vue, sources potentielles pour l'élaboration de scénarios contrastés d'avenir.

³ Michel Godet Manuel de prospective stratégique, tome 2 : l'art et la méthode, Dunod 1997

174 enquêtes, tous les acteurs représentés



L'échantillon par filières

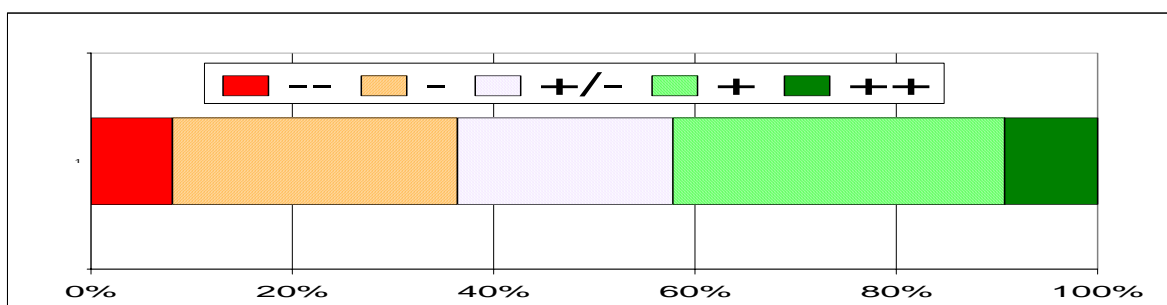


RESULTATS DU QUESTIONNAIRE

Dans ce chapitre, nous allons présenter les réponses au questionnaire pour chaque question, avec à la fois les résultats chiffrés et quelques éléments d'analyse tirés des commentaires apportés.

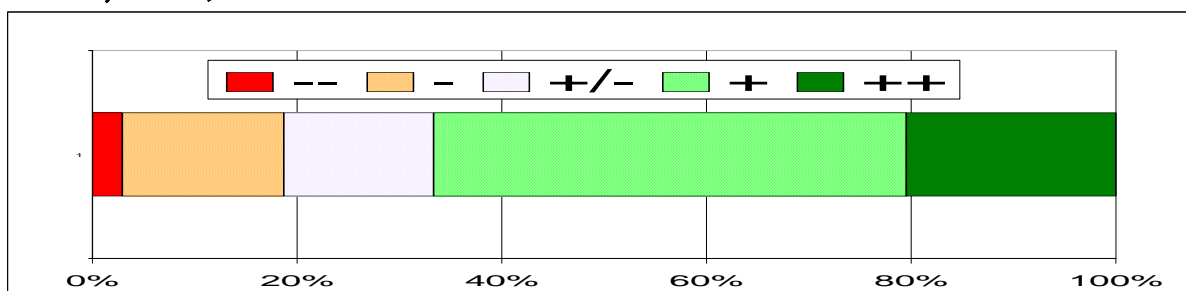
1- Le contexte de l'agriculture à l'horizon 2015

1. En 2015, la part des produits du « terroir » et/ou « biologiques » aura très fortement augmentée dans la consommation.



L'analyse des réponses chiffrées montre des avis qui semblent très partagés. En fait une opinion majoritaire se dégage à la lecture des commentaires : la part des produits de terroir ou biologiques augmentera, mais restera modérée. La plupart des personnes qui ont exprimé un avis pensent que ces produits continueront à être utilisés pour une consommation occasionnelle ou festive ou/et qu'ils séduiront essentiellement les catégories sociales à fort revenu. Quelques personnes soulignent leur insuffisante différenciation sur le plan gustatif, ou la nécessité de forts soutiens publics pour asseoir leur développement.

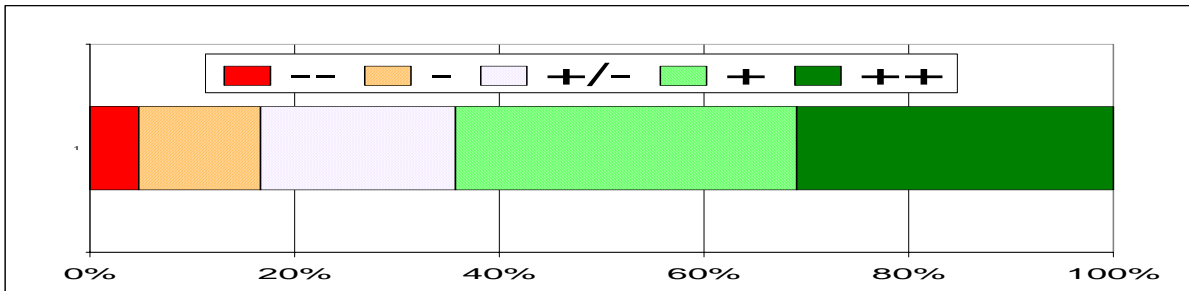
2. En 2015, le Hard discount couvrira plus d'un tiers des besoins alimentaires des ménages (contre 15% aujourd'hui).



Les personnes qui jugent l'évolution probable sont nettement majoritaires. Les principaux éléments en faveur du développement du hard discount sont : le l'augmentation de la pauvreté dans notre société ; l'efficacité des enseignes en matière de marketing ; le fait que de nombreux foyers accordent peu d'importance à la qualité de leurs repas de tous les jours ...

A l'inverse, la puissance, et la forte capacité de réaction de la grande distribution « classique » pourrait limiter cette évolution, les grandes enseignes segmentant davantage leur offre pour offrir davantage de premiers prix, et offrant également des produits haut de gamme pour les publics intéressés (qui sont souvent les mêmes mais pour des occasions différentes). L'augmentation de la part du Hard Discount serait alors limitée.

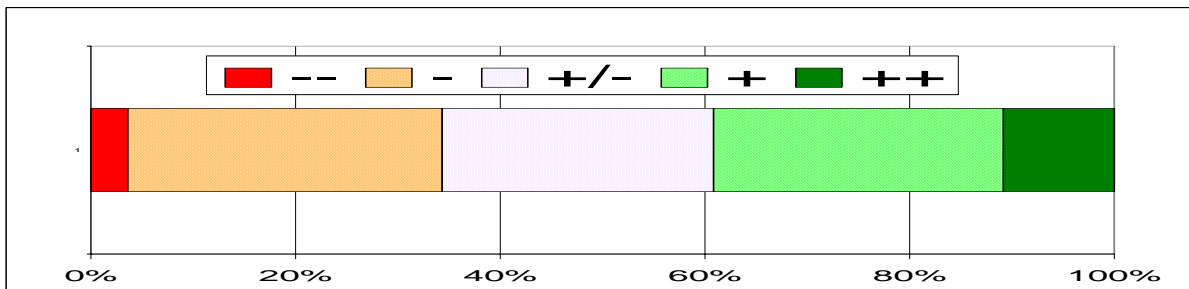
3. En 2015, la part de l'alimentation dans le budget des ménages aura encore diminué.



Là encore, une nette majorité se dégage en faveur de cette affirmation. La tendance paraît très lourde, engagée depuis plusieurs décennies et difficile à inverser ; les autres besoins comme la santé, le logement, l'énergie, les nouvelles technologies, les loisirs ... occupent une place croissante dans le budget des ménages ...

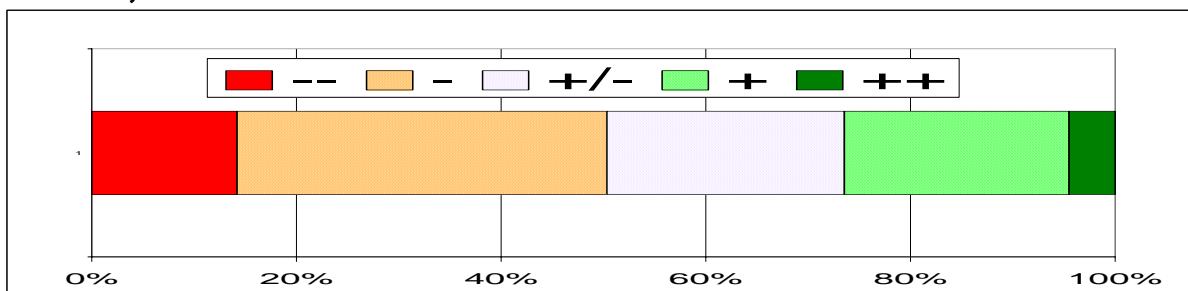
Cependant certains estiment que l'on a atteint un pallier indépassable, que le prix des produits ne pourra pas continuer à baisser. D'autres craignent une paupérisation de la population, qui accroîtrait en proportion la part de l'alimentation dans les budgets. D'autres enfin soulignent que les produits « plaisir », ou « santé » sont coûteux et que globalement une part croissante de service est incorporée à l'aliment (Restauration Hors Foyer ...) est incluse dans l'aliment, ce qui limitera la baisse des prix.

4. En 2015, la consommation de viande aura très significativement baissé.



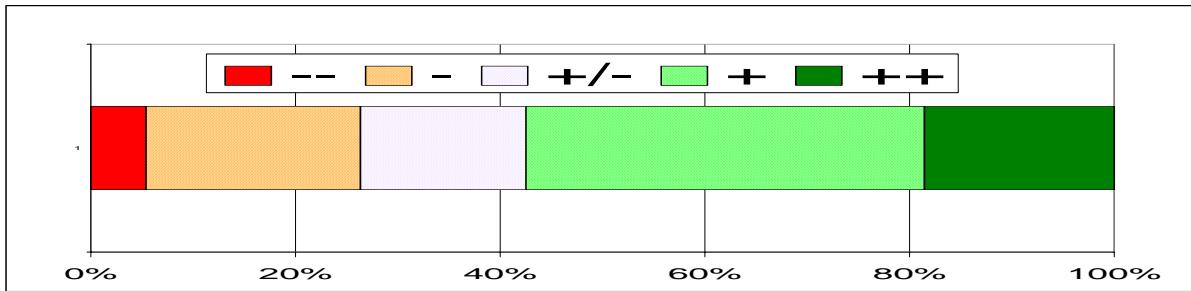
Les avis sur cette question sont très partagés. Certains considèrent plutôt qu'une tendance, déjà engagée à une baisse très modérée, va se poursuivre, avec peut-être un rééquilibrage vers les viandes blanches ou les produits transformés. D'autres pensent que la baisse va s'accroître, pour des raisons de santé (importance croissante donnée aux fruits et légumes), ou d'éthique, ou encore parce que les surfaces consacrées à la production énergétique vont s'accroître aux dépens des productions animales.

5. En 2015, le prix des produits agricoles payés au producteur sera globalement équivalent à celui d'aujourd'hui



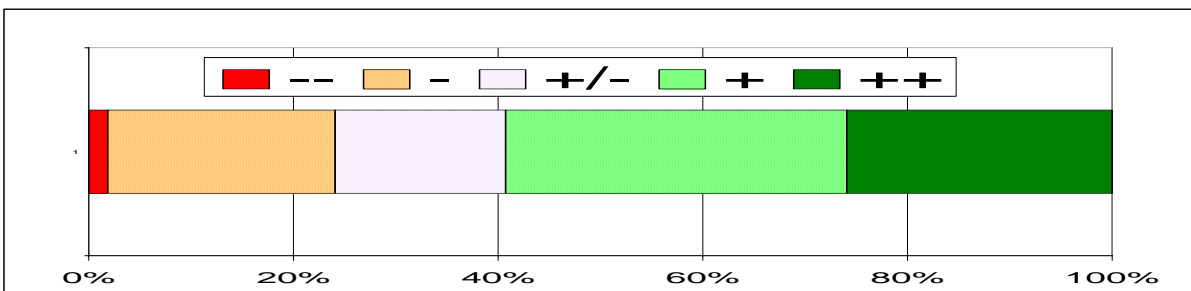
Une majorité de réponses s'oppose à cette affirmation. La tendance à la baisse est forte et continue, avec l'augmentation des échanges mondiaux et les gains de productivité. Mais de nombreuses nuances sont apportées. La baisse pourrait être plus forte pour les produits animaux que pour les céréales qui semblent aux yeux de certains arrivées à un plancher ; les usages non alimentaires des produits agricoles comme la croissance mondiale pourraient permettre un maintien voire une hausse des prix ; les produits de qualité supérieure pourraient se vendre à bon prix.

6. D'ici 2015, plusieurs crises sanitaires auront gravement entaché la confiance des consommateurs dans leur alimentation.



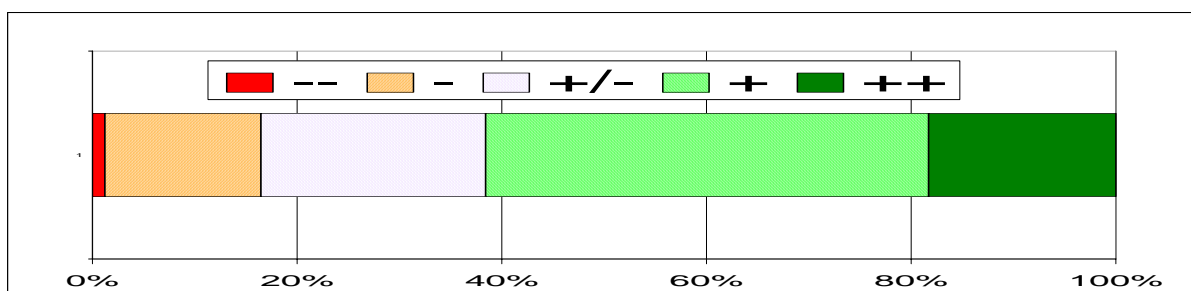
Une majorité se dégage en faveur de cette affirmation, les facteurs renforçant les risques de crises étant : leur médiatisation, leur difficile gestion par les services de l'état, la circulation accrue des marchandises à l'échelle mondiale, la distance croissante entre production et consommateurs ... et aussi certains risques réels pour la santé liés à la gestion des produits phytosanitaires ou à la dioxine. D'autres estiment que les principales crises sont derrière nous, et souvent que l'on a acquis au fil des années, grâce à la mise en place de nouvelles pratiques dans les filière et à une communication mieux maîtrisée, de meilleures capacités de prévention et de gestion des crises.

7. En 2015, la part de notre consommation alimentaire venant de l'extérieur de l'Union Européenne aura très fortement augmenté.



Là encore, une majorité de personnes approuve cette affirmation. Les principaux facteurs en faveur d'une augmentation des importations sont liés à la mondialisation, aux objectifs de l'OMC, et de manière plus secondaire à l'accroissement de la part des produits transformés pour lesquels l'origine n'est pas un argument de vente. Mais cette augmentation pourrait être lente ou retardée par l'augmentation des coûts du transport, le fort niveau de production à l'intérieur de l'union, la recherche de sécurité sanitaire.

8. En 2015, les productions OGM seront largement autorisées et pratiquées dans l'Union européenne.

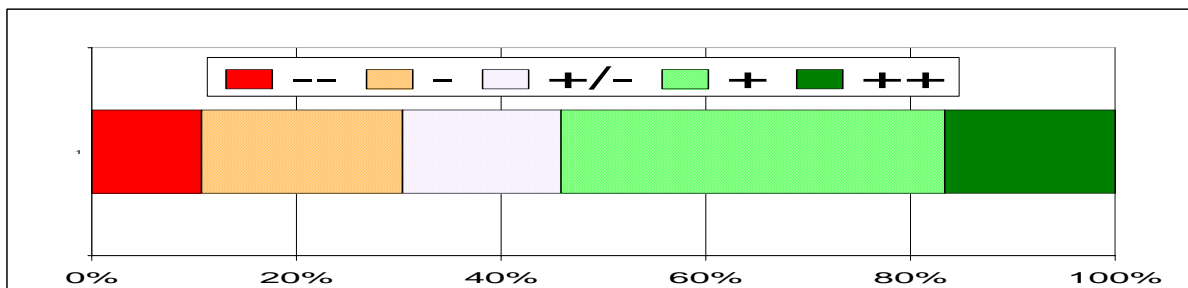


Si une majorité nette se dégage en faveur de cette hypothèse, cela masque en fait deux opinions relativement divergentes :

- certains pensent que les OGM vont se développer, et que c'est une chance pour l'agriculture, un progrès inéluctable ;
- d'autres estiment que le développement des OGM sera plutôt le résultat d'un renoncement au principe de précaution, sous la pression de l'industrie semencière et face au peu de mobilisation de l'opinion publique.

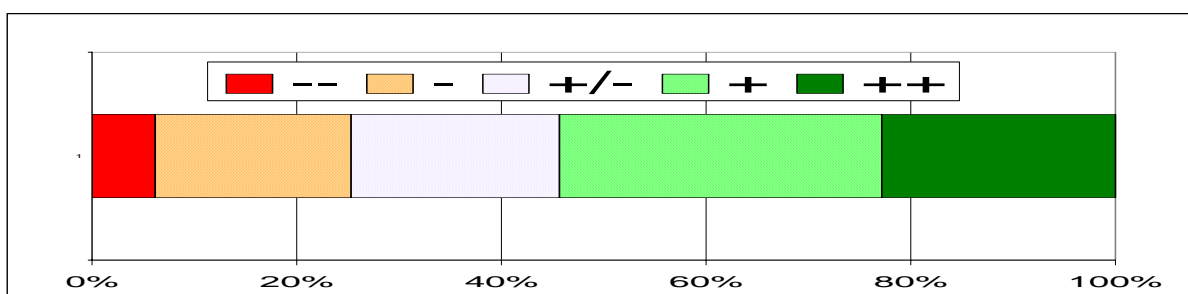
Un certain nombre de personnes soulignent également que le développement se fera dans un cadre contrôlé. Ceux qui ne croient pas ou peu au développement des OGM en Europe ou en France pensent que l'opinion publique continuera à les refuser, et que même s'ils sont davantage autorisés, ils seront peu cultivés, au moins pour ce qui concerne la consommation humaine.

9. En 2015, au moins 20% du carburant utilisé dans les voitures en Europe sera fourni par l'agriculture.



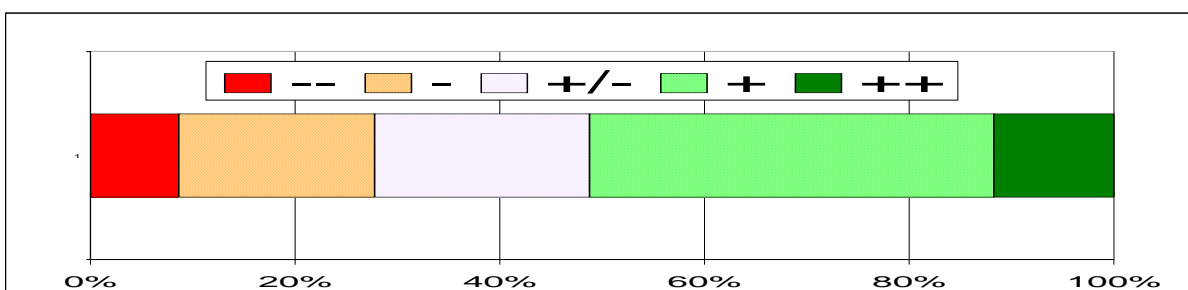
Les personnes interrogées jugent très majoritairement que la part des biocarburants va s'accroître, mais elles s'interrogent sur la vitesse et l'intensité de leur développement. 20% semble un chiffre très élevé, d'autant plus que certains s'interrogent sur la le bilan énergétique et écologique des bio-carburants et sur leur rentabilité (fonction des régimes fiscaux et d'aide).

10. En 2015, le prix des carburants aura doublé par rapport à aujourd'hui.



L'augmentation tendancielle du prix du carburant paraît extrêmement probable, de part le niveau de la demande, une crise potentielle de l'offre, l'absence de technologie alternative massive crédible à 10 ans. Maintenant le niveau et la rapidité de l'augmentation sont davantage discutés. Certains pensent que de nouveaux mécanismes de régulation internationaux, de nouvelles sources d'énergie, ou/et une révision de la fiscalité limiteront la hausse ou la retarderont ; alors que d'autres pensent que les évolutions seront fortes et rapides.

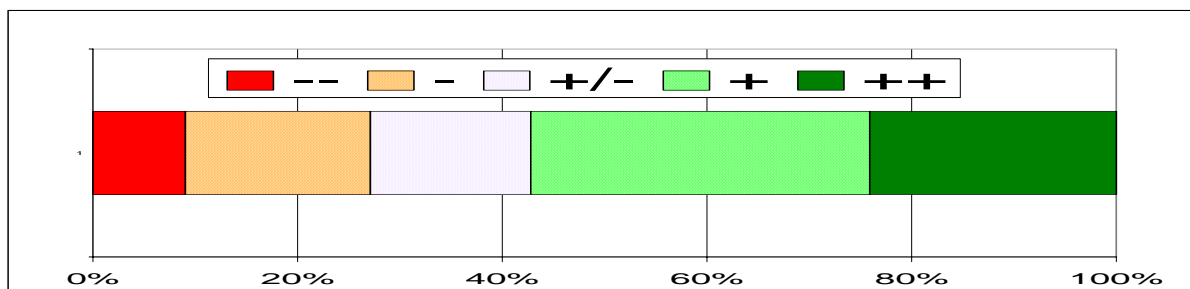
11. En 2015, sur les aliments, il y aura une étiquette indiquant leur « écobilan ».



Visiblement, selon les personnes qui ont répondu, une part importante des consommateurs/citoyens serait intéressée par l'idée d'un écobilan. Le souci de protéger l'environnement, de limiter le réchauffement du climat semble une priorité, et beaucoup partagent l'idée de l'écobilan. La conception de tels indicateurs serait un travail complexe qui enthousiasme certains, alors que d'autres pensent irréalisable dans les 10 prochaines années.

Certaines personnes estiment également que la « demande sociétale » n'est pas assez forte, ou que l'industrie saurait s'y opposer. Enfin l'apposition d'une nouvelle mention sur des étiquettes déjà très chargées ne semble pas réaliste à tout le monde, en particulier pour les produits « bas de gamme ».

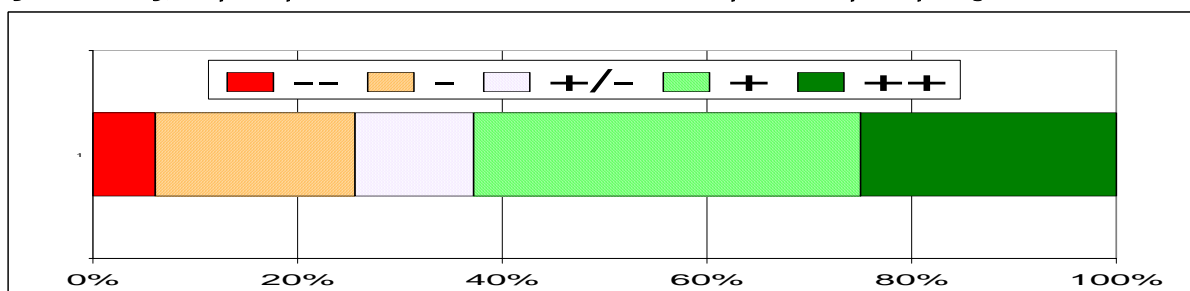
12. En 2015, il n'y aura plus de ministère de l'agriculture en tant que tel.



Une majorité des personnes ayant répondu pense que cette évolution est probable, voire déjà engagée, pour des raisons démographiques, de perte d'influence relative du secteur agricole, pour suivre l'exemple de nombreux autres pays européens. Les fonctions agricoles pourraient être intégrées, soit dans un ministère de la santé et de l'alimentation, soit dans un ministère de l'environnement, de la ruralité et du développement rural.

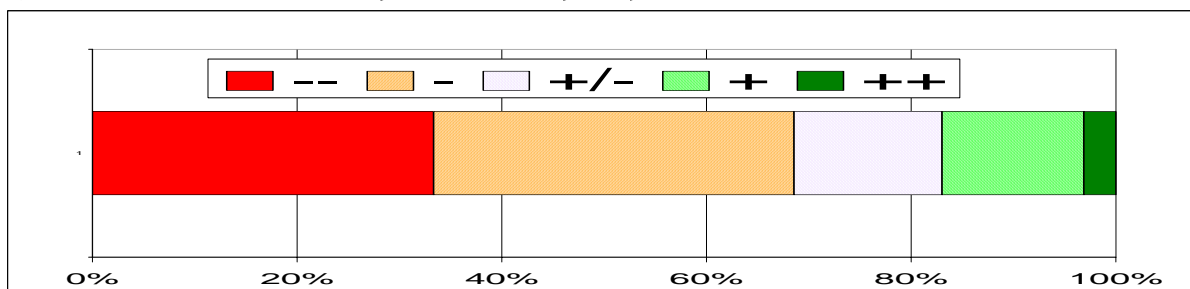
D'autres pensent que le Ministère se maintiendra encore au moins 10 ans (par inertie, ou parce que la France reste très attachée à son agriculture), voire renaîtra lorsque les demandes mondiales alimentaires et énergétiques remettront la production à l'honneur.

13. En 2015, les politiques de soutien des marchés auront disparu de la politique agricole commune.



Nombreux sont ceux qui pensent que la diminution forte, ou la disparition des mécanismes de soutien des marchés est en cours, inéluctable, notamment pour des raisons de relations internationales. Mais nombreux aussi sont ceux qui pensent qu'il restera des aides à l'agriculture (découplées, ou liées à des pratiques environnementales, ou sous la forme d'assurances revenu subventionnées, ou même partiellement liées aux produits). Quelques personnes pensent qu'il restera des soutiens aux marchés, pour assurer notre autonomie alimentaire ou énergétique.

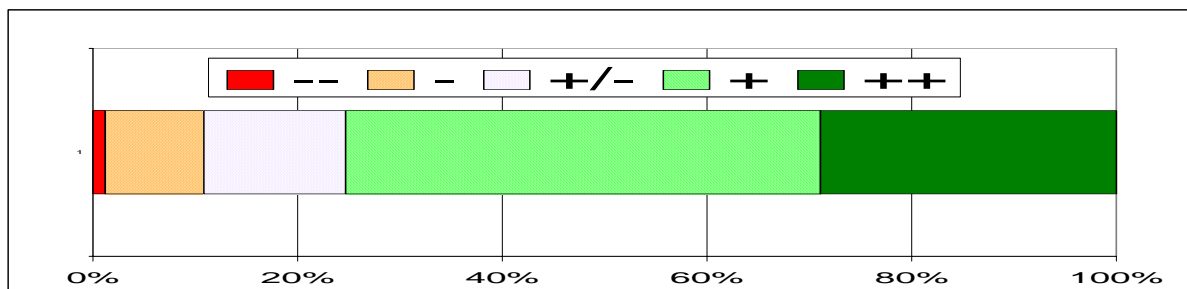
14. En 2015, dans l'Union européenne toute la politique agricole aura été re-nationalisée



Cette affirmation suscite des réactions très négatives, la PAC, élément fondateur de l'Europe continuera à exister dans 10 ans. Mais elle aura probablement évolué, vers des soutiens aux aspects environnementaux ou sociaux du monde agricole et rural. Certains n'excluent cependant pas une renationalisation, totale ou partielle, en

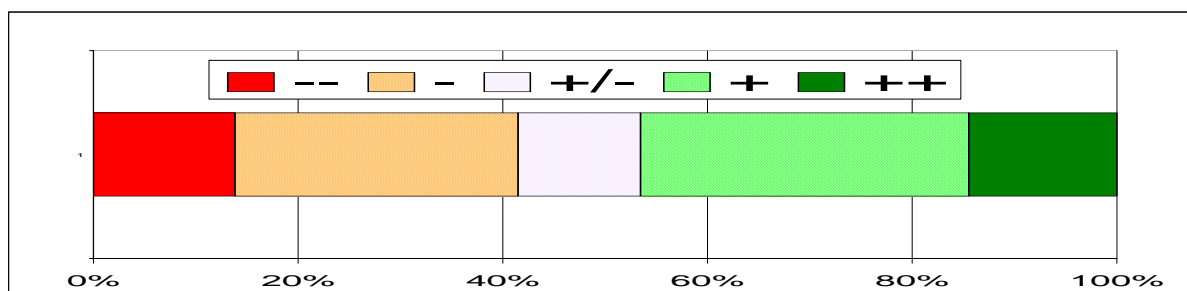
soulignant le manque d'objectifs communs aux différents pays ou aux différentes régions. L'échelle régionale étant parfois jugée plus pertinente que l'échelle des états.

15. En 2015 l'essentiel des soutiens aux agriculteurs sera orienté vers la réponse aux attentes sociétales.



Cette question remporte une opinion très largement positive, elle est souvent jugée à la fois probable et souhaitable. Certains soulignent la difficulté d'identifier et de formaliser ces fameuses attentes sociétales. D'autres précisent que ces attentes ne sont pas seulement environnementales mais intègrent la sécurité alimentaire, la qualité, le prix des produits et les besoins non alimentaires.

16. En 2015, la France exporterait au moins autant de produits agricoles et agroalimentaires qu'aujourd'hui (en Europe et dans le monde).



Cette question suscite des réponses très controversées, entre :

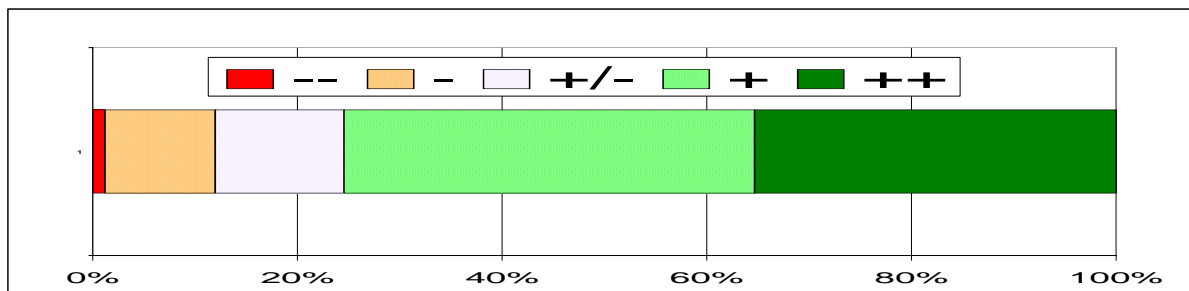
- d'une part une vision d'une production centrée sur un marché européen solvable et en expansion, et sur des produits à haute valeur ajoutée. Certains soulignant que la baisse des subventions et l'augmentation des exigences réglementaires allaient en outre amoindrir notre compétitivité sur les marchés mondiaux ;
- d'autre part une vision agro-exportatrice de la France, avec de grandes exploitations, des filières restructurées, une demande mondiale en hausse
- et pour certains des exportations importantes mais centrées sur des créneaux de qualité.

En résumé de cette première partie nous pouvons proposer :

- une vision tendancielle d'un contexte économique plutôt libéral, avec une importance modérée accordée par nos concitoyens à l'agriculture, une demande réelle mais modérée de protection de l'environnement, des importations, un coût de l'énergie plutôt en hausse, des aides aux agriculteurs non liées aux marchés, mais n'ayant pas disparues ;
- une vision accordant plus d'importance au développement durable, où nos concitoyens seraient plus attentifs à l'environnement, à la qualité de leur alimentation, ou les aides seraient pleinement orientées dans cette direction, quitte à ne plus chercher à exporter hors de l'Europe (sauf quelques produits haut de gamme) ;
- une vision de retour au productivisme pour répondre aux besoins alimentaires et énergétiques européens et mondiaux.

2- Les agriculteurs en 2015

17. D'ici 2015, le nombre d'exploitations agricoles aura été divisé par deux

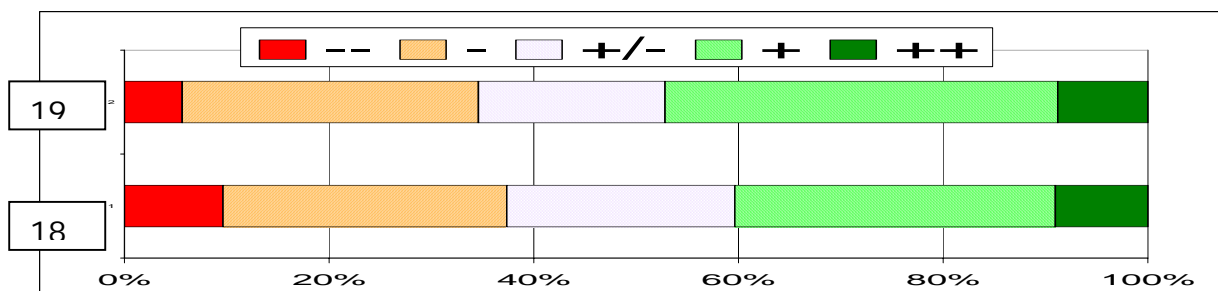


La tendance à une diminution rapide du nombre d'exploitations agricoles fait consensus. C'est la poursuite d'un mouvement ancien qui semble inéluctable. Un certain nombre de points permettent néanmoins de nuancer cette appréciation :

- certains estiment que le chiffre de 50% est trop élevé et que la diminution sera moins rapide ;
- d'autres distinguent plusieurs types d'exploitations :
 - o celles qui sont orientées essentiellement vers le marché et les filières. La diminution de leur nombre devrait être rapide, accompagnée d'une augmentation forte de la productivité du travail
 - o celles qui sont orientées vers les territoires, ou qui sont pluri-actives, ou encore les exploitations « de survie » ou « autarcique », permettant de compléter un RMI. Selon certains la diminution de ces trois profils d'exploitation ne devrait pas être aussi rapide. D'autres pensent à l'inverse que les exploitations « non professionnelles », c'est à dire de très petite dimension économique, devraient voire leur nombre diminuer très rapidement (ce qui est la tendance actuelle).

18. En 2015, la plupart des exploitations emploieront 4 actifs ou plus (exploitants et salariés). Et

19. En 2015, la main d'œuvre salariée représentera plus de la moitié de la main d'œuvre agricole.



Deux questions qui suscitent des avis très partagés.

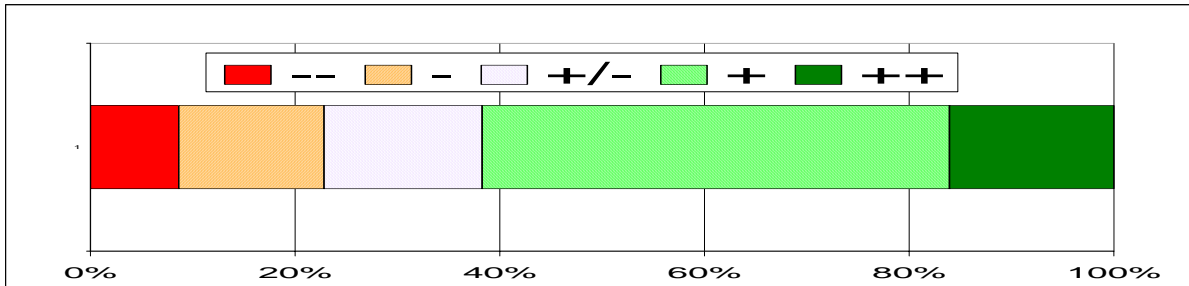
Une nette majorité des personnes interrogées pensent qu'il va y avoir un développement du salariat et du nombre de travailleurs par exploitation. La demande de temps libre des agriculteurs, les regroupements ou l'agrandissement des structures poussent dans ce sens. Mais ces évolutions tendancielle suscitent également de nombreux freins et notamment :

- la difficulté de trouver de la main d'œuvre salariée et les réticences de nombreux agriculteurs vis à vis de cette solution. Les formules de Gaec seront la solution pour certains, mais pas pour tous ;
- la mécanisation, la robotisation, les entreprises de travaux, les regroupements d'assolement constituent également des moyens de permettre l'agrandissement des exploitations sans surcroît de main d'œuvre.

Différentes situations sont à distinguer :

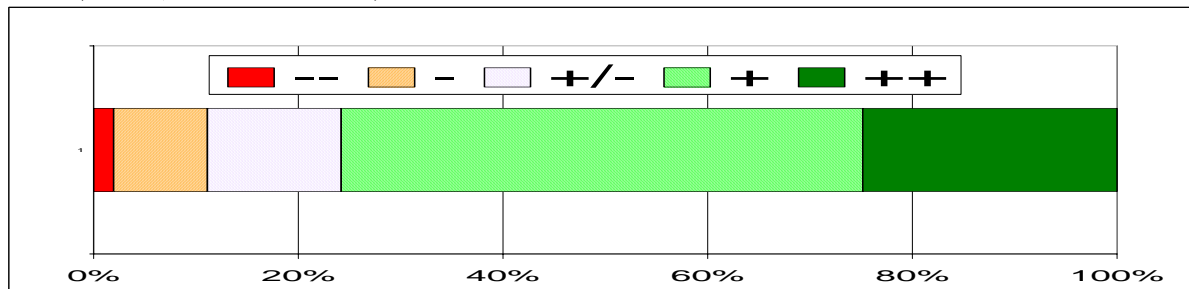
- un développement du salariat dans les exploitations de grandes structures notamment porcines ;
- une évolution plutôt vers des associations dans les exploitations de ruminants accompagnée d'une petite progression du salariat ;
- peu de changement dans la viticulture ou le maraîchage, qui emploient déjà beaucoup de main d'œuvre.

20- En 2015, des capitaux extérieurs seront souvent impliqués dans la reprise des exploitations.



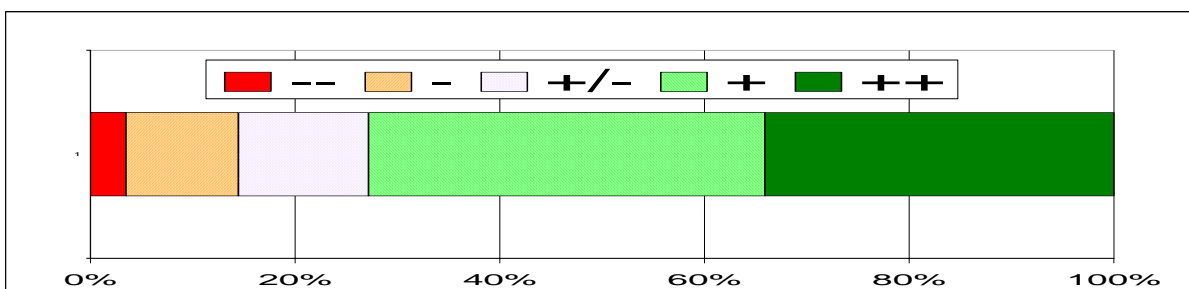
Les avis sont assez favorables à cette évolution. Certains soulignent la nécessité d'investissements extérieurs étant donnés les niveaux de capital nécessaire. Les personnes qui ont un avis partagé à négatif doutent de la rentabilité du secteur pour les investisseurs, sauf pour les exploitations de plaine, intégrées dans des filières. Certains soulignent la nécessité de concevoir des produits financiers novateurs, et soutenus au plan fiscal si l'on souhaite soutenir cette arrivée de capitaux.

21. En 2015 la plupart des agriculteurs auront souscrit une assurance « gestion des risques de production » (récolte, chiffre d'affaire ...).



Une très nette majorité se dégage en faveur de cette opinion. Les personnes ayant répondu favorablement imaginent un système soutenu par les pouvoirs publics, européens et nationaux. Ils précisent que ce type de système est actuellement en cours de réflexion et répond à une demande professionnelle. Les personnes ayant un avis négatif soulignent son manque de rentabilité économique.

22. En 2015, la quasi totalité des exploitations sera engagée dans des démarches volontaires sur la protection de l'environnement, l'entretien de l'espace ou la préservation des paysages.

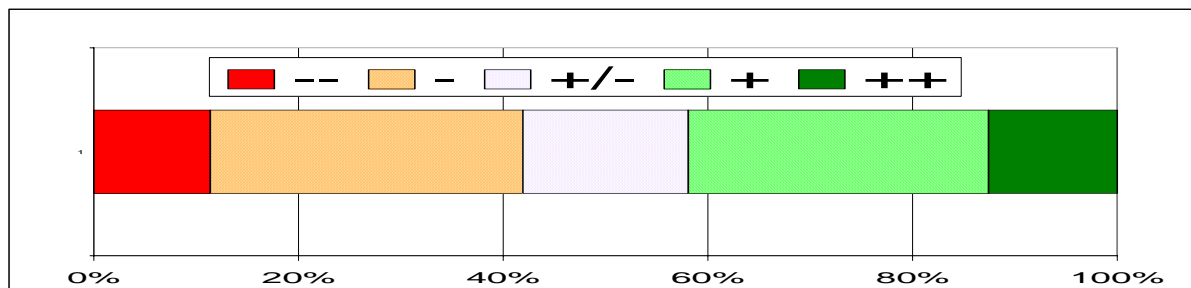


Là encore, une nette majorité se dégage, d'autant plus que les commentaires des personnes ayant un avis partagé à négatif se rapprochent de ceux des autres. Le plus grand nombre d'exploitations sera impliqué dans

une démarche intégrant des contraintes environnementales, ne serait-ce qu'à cause de la conditionnalité des aides PAC.

En revanche, ces actions ne seront pas toujours volontaires, et les aides qui y seront associées constitueront une motivation essentielle. Bref, les personnes interrogées ne pensent pas que la motivation des agriculteurs sera d'abord l'environnement, mais qu'ils s'impliqueront dans des démarches ou des pratiques allant dans ce sens.

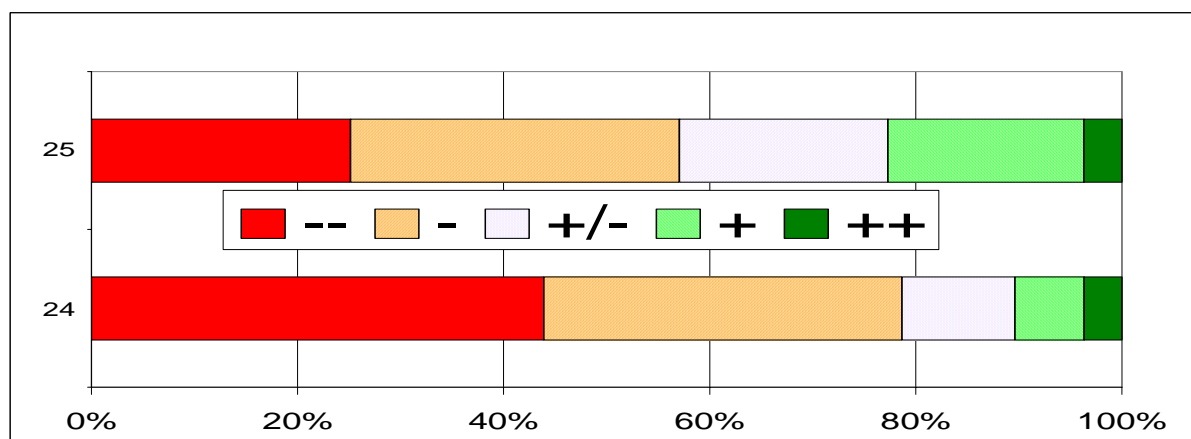
23. En 2015, au moins le tiers des exploitations pratiquera l'accueil de public ou la vente directe de produits ou de services



Cette affirmation suscite à première vue des avis très partagés, mais les commentaires montrent plutôt un consensus. Il y aura des exploitations pratiquant l'accueil du public et la vente directe, plutôt plus en proportion qu'aujourd'hui. Mais leur proportion sera très variable selon les secteurs. Elle restera en moyenne inférieure à 1/3.

24. En 2015, les agriculteurs travailleront en moyenne 35 h /semaine.

25. En 2015, les agriculteurs prendront 5 semaines de vacances par an.

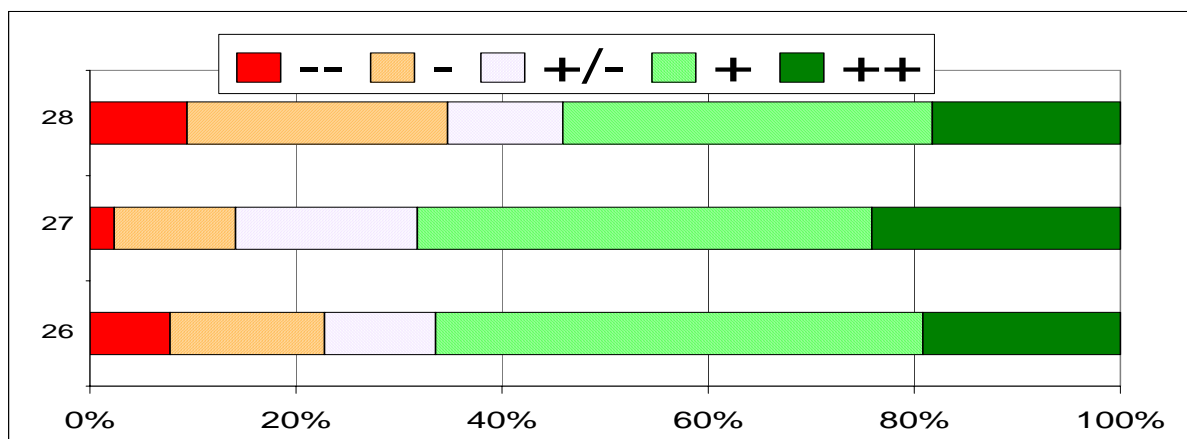


Il est intéressant de comparer les réponses à ces deux questions : elles suscitent toutes les deux des réactions négatives, mais c'est la durée du travail à 35h par semaine qui semble la moins probable.

Sur cet aspect de la durée du travail, si certains jugent cette évolution souhaitable, la plupart des personnes interrogées la jugent complètement utopique, pour les agriculteurs, comme pour le reste de la population d'ailleurs ! Ceci dit, en système céréalier, l'évolution semble moins improbable, d'autant plus qu'un certain nombre d'agriculteurs auraient déjà atteint voire largement dépassé cet objectif. Certains soulignent néanmoins que la durée du travail n'est pas facile à comptabiliser en agriculture, où le travail est largement imbriqué dans les activités familiales et de loisirs.

Pour ce qui concerne les vacances. Beaucoup soulignent qu'il s'agit d'une très forte aspiration sociale, des familles des agriculteurs tout au moins. Si le chiffre de 5 semaine semble excessif, en élevage et pour ceux qui se vivent comme des entrepreneurs, 2, 3, 4 semaines semblent plus probables à nos « experts ».

26. En 2015 la double activité des chefs d'exploitation aura très significativement augmenté
 27. En 2015, les ¾ au moins des jeunes agriculteurs qui s'installeront auront fait des études supérieures.
 28. En 2015, un tiers au moins des jeunes agriculteurs qui s'installeront n'auront pas de parents agriculteurs.



Ces trois questions décrivent un profil sociologique des agriculteurs en évolutions, ils seraient moins systématiquement issus du milieu agricole, plus formés et plutôt plus souvent double-actifs. Ceci dit, les débats portent sur le niveau de ces évolutions :

- Une part des exploitations agricoles va continuer à se spécialiser, se professionnaliser, et toutes ne deviendront pas double actives. On retrouve l'idée d'une agriculture duale, avec de grandes exploitations spécialisées et d'autres, plus tournées vers la multifonctionnalité, de taille plus modeste, et avec plus de pluri-activité. D'autres soulignent que la pluri-activité au niveau des familles agricoles est acquise et se poursuivra ;
- Le niveau d'étude va certainement augmenter, mais certains s'interrogent sur la part d'agriculteurs qui feront effectivement des études supérieures ;
- Le métier d'agriculteur va s'ouvrir à plus de jeunes issus d'autres milieux, mais dans des proportions qui sont très discutées par les personnes qui ont répondu à l'enquête. Les principaux freins étant le coût du capital et le manque d'attractivité du métier. L'attractivité du métier est pourtant citée comme une motivation à l'installation avec les difficultés économiques que traversent d'autres secteurs.

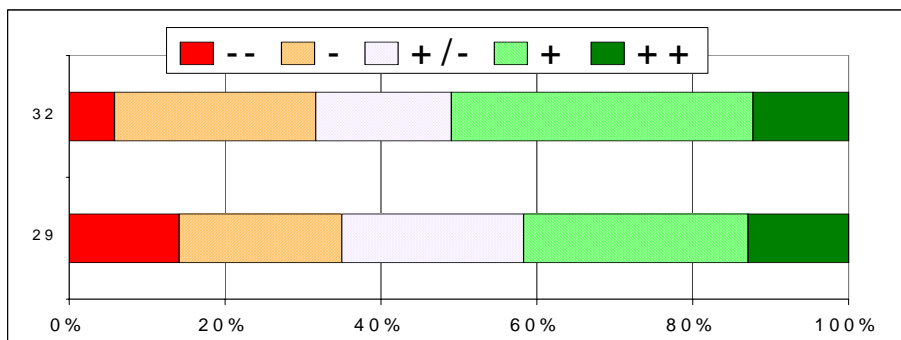
En résumé sur les agriculteurs :

Une tendance lourde semble se dégager : à la professionnalisation et l'agrandissement des exploitations, à l'amélioration du niveau de formation des agriculteurs, à la prise en compte d'exigences environnementales, au recours aux assurances individuelles revenu ...

Néanmoins, à côté de ces entreprises spécialisées, on envisage volontiers dans certaines régions au moins, le maintien voire le développement de structures plus diversifiées, tournées vers la réponse aux différentes attentes de la société, la transformation et ou l'accueil.

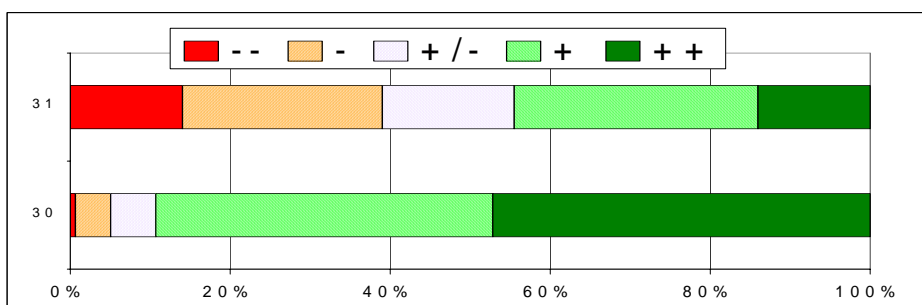
3- Les Organismes de recherche et de développement à l'horizon 2015

29. En 2015, les Associations de consommateurs et de citoyens seront représentées dans la quasi totalité des Conseils d'administration des organismes professionnels agricoles.
32. En 2015 les Chambres d'agriculture interviendront essentiellement sur des aspects de développement et d'aménagement de l'espace rural.



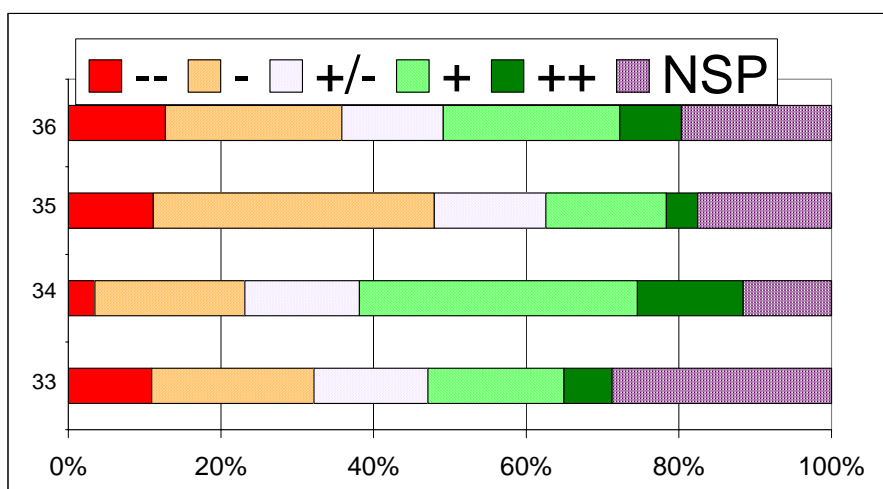
Ces deux questions semblent montrer une légère tendance à une plus grande prise en compte des attentes « citoyennes » ou « collectives » dans les organismes de développement. Les avis sont très partagés, les personnes ayant répondu étant également très divisées quant au caractère souhaitable ou non de cette évolution. Les facteurs en sa faveur sont l'intérêt voire la nécessité de l'ouverture aux attentes de la société. Mais d'autres trouvent ces évolutions dangereuses pour la profession ou considèrent qu'il est nécessaire de rester focalisé sur des activités techniques ou économiques.

30. En 2015, le nombre de coopératives et négoce d'approvisionnement et collecte aura été divisé par deux.
31. En 2015, toutes les organisations professionnelles agricoles régionales et départementales auront été regroupées en un seul organisme par région.



Si le regroupement des coopératives semble pour beaucoup inéluctable, et très largement entamé, les avis sont plus partagés sur les organisations professionnelles. En fait une nette tendance aux fusions semble se dégager. Cependant, beaucoup pensent qu'elle sera peu rapide et que 2015 est une échéance trop rapprochée. D'autres imaginent plus des organisations regroupées, mais restant départementales.

- 33- En 2015, l'INRA sera l'une des divisions « sciences de la vie » du CNRS.
- 34- En 2015, l'essentiel des programmes de recherche développement agricole seront orientés par des financements européens.
- 35. En 2015, les activités des Instituts techniques auront été intégrées à l'INRA.
- 36. En 2015, il n'y aura plus qu'un seul Institut technique.



Ces questions ont suscité moins d'intérêt de la part de nos interlocuteurs, certains expliquant mal connaître le sujet ou lui accorder peu d'importance. Cela explique le nombre de personnes qui ne se sont pas prononcées, nettement plus élevé qu'ailleurs.

L'intégration de l'INRA au CNRS paraît peu souhaitée par ceux qui tiennent à un maintien d'activités de recherche finalisée. Certaines personnes penchant plutôt pour des fusions à l'échelle européenne en préservant les spécificités de secteur. D'autres parient pour une disparition du CNRS. En cas de fusion entre ces organismes, une absorption des Instituts techniques semble absurde. Dans le cas inverse, peu la souhaitent ni ne la jugent très probable, notamment pour ceux qui estiment que les activités de l'INRA s'orienteront de plus en plus vers la recherche fondamentale.

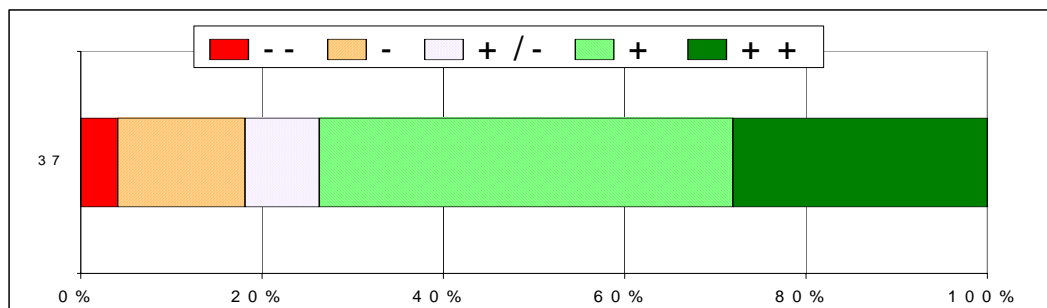
Un regroupement des Instituts techniques en 2 à 4 Instituts semble souvent plus probable que la mise en place d'un seul organisme. Le regroupement de certaines activités est parfois envisagé. Quelques-uns estiment la disparition complète des ICTA probable.

Le financement européen devrait prendre de l'importance pour beaucoup, mais certains s'interrogent sur la part de ces financements. D'autres estiment que l'Europe financera plutôt la recherche fondamentale, d'autres encore que les régions prendront plus d'importance dans le financement de la recherche développement.

En résumé : ces aspects organisationnels suscitent moins d'intérêt que les questions de contexte de l'agriculture ou d'évolution des agriculteurs. Une tendance aux regroupements d'organismes et à l'ouverture à différentes attentes sociales se dessine, mais avec une ampleur controversée, et difficile à estimer.

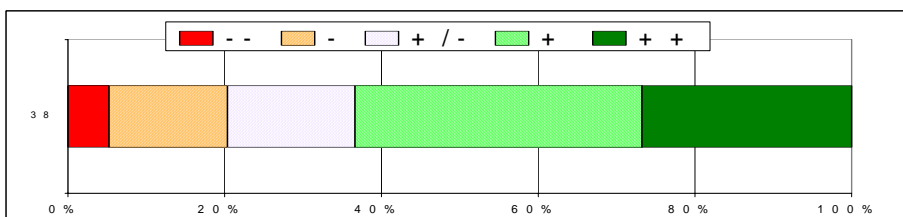
4- Les activités de conseil aux agriculteurs

37. En 2015, tout le conseil individuel sera facturé aux agriculteurs.



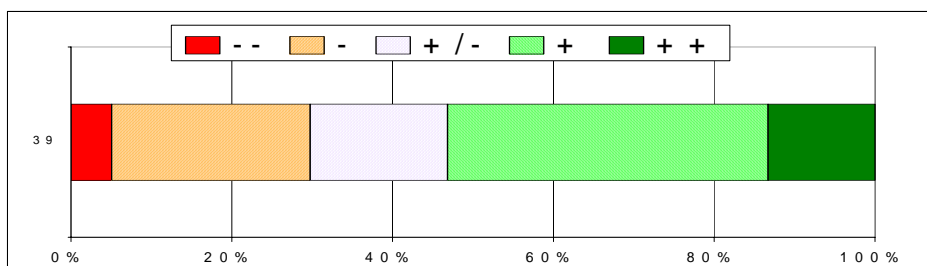
Cela paraît à beaucoup être une tendance lourde, déjà largement engagée. Mais certains soulignent qu'il restera une part de conseil gratuit, sur des enjeux collectifs, financé par des collectivités locales, ou encore masquée dans de la vente d'intrants.

38. En 2015, les agriculteurs trouveront l'essentiel de l'information qu'ils utiliseront sur internet.



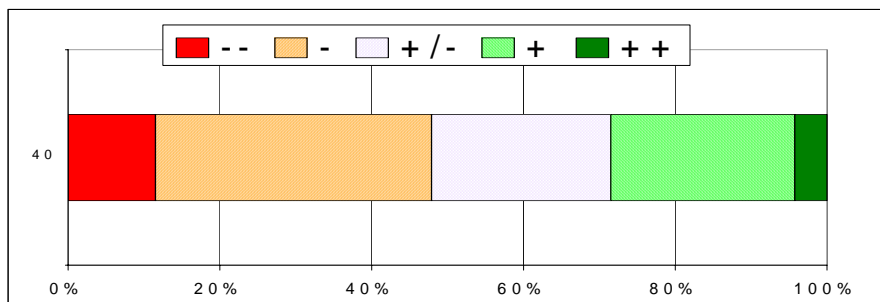
La tendance à l'augmentation de l'utilisation d'Internet semble être une évidence. En revanche, nombreux sont ceux qui soulignent qu'il restera une part d'information écrite et de conseil individuel et personnalisé.

39. En 2015, le conseil individuel sera essentiellement de nature stratégique et organisationnelle.



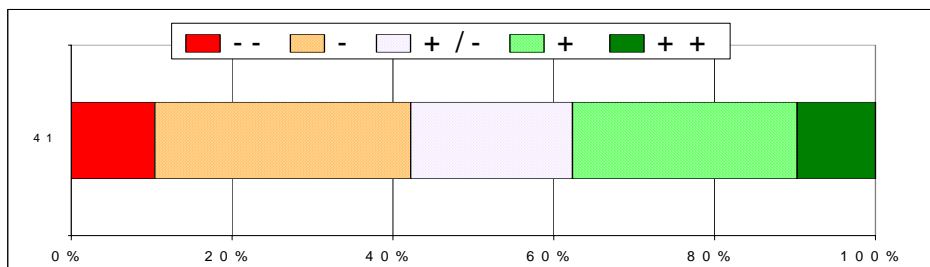
Là encore, nombreux sont ceux qui pensent que le conseil stratégique et organisationnel va se développer. Mais la majorité souligne qu'il restera une place pour le conseil technique pointu, ou technico-économique. Quelques-uns estiment que le conseil stratégique a du mal à se développer et restera marginal.

40. En 2015, les ¾ des activités de conseil aux agriculteurs porteront sur la réponse à des demandes « sociétales » (environnement, bien-être, accueil...).



Là encore, les divergences portent plutôt sur la part de ce type d'activité que sur leur existence qui n'est qu'exceptionnellement contestée. Certains jugent que l'évolution sera forte et est inéluctable, d'autres pensent que le conseil « classique » gardera une place prépondérante.

41. En 2015, il n'y aura plus de financement public du développement agricole.



Les avis très partagés s'expliquent par une série de tendances qui tirent dans des directions différentes :

- une baisse de l'investissement des pouvoirs publics ;
- une montée en puissance des collectivités territoriales ;
- la nécessité de financer le conseil sur les aspects collectifs (même si certains estiment que la réglementation pourrait suffire pour inciter à l'adaptation des pratiques).

En outre, plusieurs personnes soulignent le fait qu'elles ne souhaitent pas cette évolution.

En résumé, des questions se posent sur le financement des activités de conseil dans un contexte où elles devraient être plus largement facturées aux agriculteurs, où Internet prendra une place croissante mais non exclusive, où les thématiques de conseil resteront diversifiées, et sur la place du conseil en réponse aux attentes sociales.

En conclusion

L'analyse des réponses au questionnaire met en évidence un certain nombre de facteurs d'incertitude, ou de débat qui dessinent différents scénarios pour l'avenir de l'agriculture, des agriculteurs et des organismes qui les accompagnent.

Les citoyens : Nous retenons deux hypothèses suivant le degré de soutien de l'agriculture par l'ensemble de la société : assiste-t-on à une indifférence croissante de la société vis-à-vis de l'agriculture, et donc à une diminution du soutien politique à l'agriculture.

Les consommateurs : Un certain nombre de facteurs concernant la consommation semblent peu sujets à variations importantes : la préférence pour des premiers prix pour la consommation quotidienne et l'achat de produits de qualité supérieure de façon occasionnelle semble une donnée de base. Cependant, les évolutions pourraient aller dans deux sens :

- un modèle que nous avons qualifié « d'anglo-saxon », plutôt orienté vers les produits industriels, qu'ils soient de grande consommation ou destinés à des marchés segmentés ;
- un modèle que nous avons qualifié de « latin », ou la segmentation laisse une place plus importante aux produits de terroirs et de proximité.

L'environnement : Dans tous les cas, les normes et règlements en matière d'environnement sont amenés à se développer. Une première option reprend la tendance actuelle alors qu'une seconde voit un durcissement très rapide et plus important, probablement suite à une série de crises mal gérées (dans le domaine des pesticides ou du partage de l'eau par exemple).

Sciences et techniques : Dans une première hypothèse, les citoyens acceptent les innovations scientifiques (OGM, robotique ...), mais plutôt sous contrainte de la compétitivité mondiale. Dans la seconde option, la méfiance vis-à-vis de la science domine.

L'énergie : En ce qui concerne le prix de l'énergie, une option générale a été retenue, de croissance « modérée » . Nous n'excluons pas de notre réflexion une hypothèse de rupture forte, avec un prix du baril de pétrole à 150\$, afin d'explorer les enjeux d'une telle rupture, ayant des effets multiples (offre, demande, technologies, pratiques agricoles, ...) sur le système étudié.

Les marchés- La PAC : Nous envisageons deux options . Un « libéralisme accéléré, à l'OMC et dans la PAC » , ayant pour conséquence une baisse importante, et dès avant 2013 des soutiens couplés avec une ouverture assez rapide des marchés. Un relatif maintien des niveaux d'aides (érosion mais pas baisse très forte), couplé à des marchés qui ne s'ouvrent pas très vite et à des exigences accrues en matière d'environnement : les aides sont entièrement conditionnées à des règles strictes dans ce domaine.

Pour les coopératives : Dans un contexte de concentration forte, deux comportements sont envisageables. Un comportement proactif des coopératives et négoce permettant de créer quelques groupes de taille mondiale, mais relativement proches culturellement du monde agricole ; un comportement plus réactif où, par défaut d'adaptation à l'échelle des enjeux de la compétition européenne et mondiale sur les marchés des produits agricoles et alimentaires, les acteurs français sont en perte progressive et relative de vitesse par rapport à de grands concurrents

Au niveau des logiques d'organisation des agriculteurs, nous distinguons, d'une part une logique professionnelle collective proactive, avec le développement de normes professionnelles comme les chartes ou l'agriculture raisonnée, et d'autre part une logique individuelle par l'inscription des agriculteurs dans des normes industrielles pilotées par les entreprises et un recul voire une disparition des normes collectives.

Au niveau des modèles d'agriculteurs promus par la profession et les pouvoirs publics deux options se distinguent qui ne sont pas antinomiques : un modèle d'entreprises, avec salariés ; un modèle plus associatif et familial.

La représentation professionnelle nous semble pouvoir être unitaire avec un accord sur les grands principes à défendre ou une majorité claire ; ou encore éclatée, sans majorité et/ou avec des divergences très forte dans les modèles promus et les actions mises en place.

Pour le monde de la recherche nous envisageons deux alternatives : un INRA qui se tourne très fortement vers les activités de recherche fondamentale et les questions sociétales ; ou un INRA qui garde une partie de ses activités vers les domaines appliqués et le développement, et garde un regard « agricole » sur les évolutions.

Pour le conseil : Les deux options qui se dessinent sont un conseil marchand très majoritaire ; une organisation collective du conseil qui se maintient.

Ces alternatives ont servi de base à la formalisation de scénarios contrastés, au sein desquels nous avons analysé les perspectives d'évolution des agriculteurs et des organismes de recherche et de développement.

La description des profils d'agriculteurs et des scénarios d'avenir font l'objet de documents distincts.

Anne-Charlotte Dockès, Sylvain Gallot, Philippe Augeard, Christèle Couzy, Daniel Daridan, Pascale Magdelaine, Etienne Pilorgé, François Raymond, Jean-Marie Vinatier.
Avec l'appui méthodologique de Pierre Chapuy

Les transformations du métier d'agriculteur conséquences pour la recherche développement

Annexe 4 : Cinq scénarios d'avenir pour l'agriculture, les agriculteurs et les organismes qui les accompagnent

Principales dimensions pour la construction des scénarios

L'analyse des réponses au questionnaire a mis en évidence des questions portant consensus et d'autres portant débats, représentatives de facteurs d'incertitude. Ces derniers ont été privilégiés afin d'imaginer des scénarios contrastés différents pour l'avenir de l'agriculture, des agriculteurs et des organismes qui les accompagnent. Chaque facteur a été décomposé en deux modalités d'évolutions opposées.

Les citoyens : deux hypothèses ont été retenues, suivant le degré de soutien que la société accorde à son agriculture. Celui-ci sera élevé ou déclinant, marquant une indifférence croissante accompagnée d'une diminution du soutien politique à l'agriculture.

Les consommateurs : si un certain nombre de déterminants de la consommation semblent peu sujets à des variations importantes (importance des premiers prix, consommation occasionnelle de produits de qualité supérieure...), deux orientations peuvent être distinguées :

- un modèle de type « anglo-saxon », plutôt orienté vers des produits industriels, bardés de garantie, qui pourront être de grande consommation ou destinés à des marchés segmentés ;
- un modèle « latin », où la segmentation laisse une place plus importante aux produits de terroirs et de proximité.

L'environnement : il paraît inéluctable que les normes et règlements concernant l'environnement sont amenés à se développer. Une première option reprend la poursuite de la tendance actuelle, au même rythme, alors qu'une seconde envisage un durcissement très rapide et plus important, faisant suite probablement à une série de crises mal gérées (dans le domaine des pesticides ou du partage de l'eau par exemple).

Sciences et techniques : en première hypothèse, les citoyens acceptent les innovations scientifiques (OGM, robotique...), mais plutôt sous la contrainte de la compétitivité mondiale. Dans la seconde option, la méfiance vis-à-vis de la science domine.

L'énergie : une option générale a été retenue, pour tous les scénarios, concernant une croissance « modérée » du prix de l'énergie. Une hypothèse de rupture forte a été envisagée, avec un prix du pétrole à 150 dollars le baril, afin d'explorer les enjeux d'une telle situation qui aurait des effets multiples (offre, demande, technologies, pratiques agricoles...) sur le système étudié.

Les marchés - la PAC : deux options ont été envisagées. L'une consiste en un « libéralisme accéléré, à l'OMC et dans la PAC », ayant pour conséquence, avant 2013, une baisse importante des soutiens couplée à une ouverture rapide des marchés européens. L'autre mise sur un relatif maintien des niveaux d'aides (en érosion, mais ne baissant pas très fortement), couplé à des marchés qui ne s'ouvrent pas très vite et à des exigences environnementales accrues : les aides sont conditionnées au respect de règles strictes dans ce domaine.

Pour les coopératives et entreprises, dans un contexte de forte concentration, deux comportements sont envisageables. L'un, proactif, aboutit à créer quelques groupes de taille mondiale, mais culturellement proches du monde agricole. Dans l'autre, plus réactif, les acteurs français perdent progressivement des parts de marché relativement à de grands concurrents, par défaut d'adaptation aux échelles européenne et mondiale des enjeux de la compétition sur les marchés des produits agricoles et alimentaires.

Au niveau des logiques d'organisation des agriculteurs, elles se répartissent entre des démarches collectives proactives ou individuelles. La première développe des normes professionnelles comme les Chartes ou l'agriculture raisonnée. La seconde voit les agriculteurs s'inscrire dans des normes industrielles pilotées par les entreprises, avec un recul voire une disparition des normes collectives.

Au niveau des modèles d'agriculteurs promus par la profession et les pouvoirs publics, deux options se distinguent, qui ne sont pas antinomiques : un modèle d'entreprises, avec des salariés et un modèle à responsabilité familiale, plus associatif pour gérer les risques et l'amélioration des conditions de travail.

La représentation professionnelle pourrait être soit unitaire, avec des accords sur les grands principes à défendre ou une majorité clairement établie, soit éclatée, sans majorité et/ou avec des divergences très fortes à propos des modèles promus et des actions mises en place.

Pour le monde de la recherche, deux alternatives sont envisageables pour l'INRA :

- soit l'Institut se tourne très fortement vers les activités de recherche fondamentale et les questions sociétales et désinvestit la recherche appliquée ;
- soit il conserve une partie de ses activités touchant le domaine appliqué et le développement, et garde un regard « agricole » sur les évolutions.

Pour le conseil, les deux options qui se dessinent sont une évolution vers un conseil individuel, très majoritairement marchand, ou le maintien d'une organisation collective.

Ces alternatives, résumées dans le tableau morphologique suivant, ont servi de base à la formalisation de scénarios contrastés, au sein desquels ont été analysées les perspectives d'évolution des agriculteurs et des organismes de recherche et de développement.

Modalités des variables constitutives des scénarios

Agriculture et société	L'agriculture reste une priorité pour la société	Indifférence de la société vis à vis de l'agriculture
Modèles de consommation	« Latin » : les produits « terroir » prennent une place importante	« Anglo-Saxon » : les marques dominent le marché, segments bio
Environnement	Poursuite des tendances actuelles : augmentation régulière des exigences	Accentuation rapide et très forte des contraintes réglementaires
Science et technologies	Méfiance	Acceptation pour répondre à la concurrence mondiale
Energie	Augmentation régulière mais modérée du coût	Augmentation très forte
PAC, OMC, marchés	Libéral, baisse rapide des soutiens, marchés ouverts. Assurances individuelles	Maintien de soutiens relatifs, marchés peu ouverts, contre exigences environnementales
Organismes des filières (coopératives, entreprises)	Logique proactive et constitution de grands groupes nationaux à taille mondiale	Parts de marchés progressivement reprises par les concurrents
Logique d'organisation des agriculteurs	Collective, professionnelle et proactive	Individuelle, normes des entreprises
Modèles d'agriculture promus	Entreprises avec salariés	Agriculture familiale et associative
Représentation agricole	Relativement unitaire	Éclatée
Orientation INRA	Essentiellement recherche fondamentale	L'INRA garde une orientation « développement »
Marché du conseil	Individuel, essentiellement marchand	Organisation collective du conseil

Les cinq scénarios retenus

Ils sont diversifiés, mais vraisemblables, cohérents et pertinents, afin de pouvoir réfléchir par la suite aux attentes des agriculteurs en matière d'information et de conseil et aux réponses que pourront leur proposer les organismes de développement.

Par ailleurs, ils explorent des situations assez contrastées pour couvrir un certain nombre de questions que l'on peut se poser globalement, du genre (comme le dit H. De Jouvenel « *What if* » : que se passe-t-il si ? Comment l'histoire se développe-t-elle ? Et que faire si... ? Par exemple :

- si le pétrole est à 150 \$ le baril,
- si un scénario libéral mondial et européen se met en place,
- ...

Les cinq scénarios explorent des interrogations stratégiques majeures du monde agricole. Ils sont donc **utiles** à la prise de conscience stratégique des acteurs des filières agricoles.

Leurs appellations résument leur principales caractéristiques :

- **scénario « libéral »** : il allie une baisse des aides à un mode de consommation normée, de type anglo-saxon ;
- **scénario « régulé »** : il résulte des efforts d'une profession agricole proactive et de l'intérêt manifesté des consommateurs pour les circuits courts et les produits de terroir ;
- **scénario « agriculture de service »** : il est piloté par les besoins et demandes des pôles urbains ;
- **scénario « agriculture sous contrôle »** : dans une ambiance de crise et de méfiance, des règles strictes ont été édictées en matière d'environnement et de sécurité sanitaire ;
- **scénario « énergie chère »** : l'agriculture s'adapte à un contexte d'énergie chère, dans la durée.

L'agriculture libérale : une baisse des aides et un mode de consommation anglo-saxon

Le scénario en bref :

Le désintérêt croissant des citoyens pour leur agriculture et la normalisation accélérée des produits alimentaires ont achevé de creuser le fossé avec un secteur agricole qui n'a pas su et pu convaincre de la légitimité de ses choix de production. Le facteur prix est devenu un élément prépondérant de la consommation. Un tel contexte a créé les conditions favorables à une accélération de la libéralisation des échanges de produits agricoles et alimentaires, l'Europe acceptant la disparition de la plupart des aides à l'exportation et des barrières douanières, et la réduction du budget agricole de la PAC.

Les effets sur les entreprises des filières et les structures agricoles ne se sont pas fait attendre : chute du nombre d'exploitations (150 000 en 2015, dont deux tiers sont engagées dans des filières compétitives), concentration, accroissement de leurs capacités de production et de la main d'œuvre par exploitation. Les gains de productivité sont recherchés partout, pour rester présent sur des marchés ouverts sur le reste du Monde, à l'exportation comme à l'importation. L'omniprésence de l'aval, où la concentration des entreprises a conduit à l'émergence de grands groupes leader sur leurs marchés, s'est considérablement accrue, avec un développement de la contractualisation et des cahiers des charges définissant les modalités de production.

L'accroissement de la taille des entreprises agricoles entraîne une évolution du métier : les compétences de gestion d'entreprise et de droit sont désormais essentielles ; le management devient une composante importante dans des structures employant de plus en plus de personnel. Dans le même temps, les compétences techniques, qui se complexifient, sont de plus en plus déléguées. Dans un contexte de réduction des financements publics à l'agriculture, la R&D s'appuie de manière croissante sur des financements privés ou interprofessionnels. Le conseil devient de plus en plus payant. Le développement de structures privées sur le créneau du conseil renforce la concurrence. Les organismes se concentrent et orientent leurs travaux vers les actions les plus solvables.

Comment en est-on arrivé là ?

Accélération de la libéralisation des échanges de produits agricoles et réduction du budget agricole de la PAC...

Tout avait basculé 5 ans auparavant.

Le 7 juillet 2009, le négociateur européen auprès de l'OMC annonçait, après 3 jours de discussions, que l'Union européenne acceptait le protocole concernant la libéralisation des échanges de produits agricoles. Cet accord, qui devait entrer progressivement en vigueur durant les 4 années suivantes, de 2010 à 2013, sonnait le glas des soutiens à l'exportation et des barrières à l'importation. Le groupe de Cairns s'était félicité de ce changement d'attitude des Européens et appelait les États-Unis à les suivre rapidement sur la même voie.

Quelques mois plus tard, l'Union européenne des 28, sous présidence suédoise, engageait la révision à mi-parcours de la Politique Agricole Commune, qui avait pris du retard afin de ne pas interférer avec les négociations OMC. Après des débats douloureux, les 28 États-Membres avaient annoncé avoir trouvé un accord qui se traduisait par une préservation de la PAC, mais au prix d'une réduction drastique du budget agricole européen. Celle-ci affectant essentiellement le premier pilier, le second pilier conservait un financement stable. Pour justifier cette orientation, l'Union annonçait vouloir développer des politiques plus actives dans les domaines de la recherche, de la santé, de l'environnement, mais aussi utiliser une partie de son budget pour faciliter l'intégration des 3 nouveaux membres (Bulgarie, Roumanie et Monténégro) qui venaient d'adhérer à l'Union au cours des trois dernières années.

... sur fond de désintérêt croissant de la société européenne pour l'agriculture et ses spécificités : l'agriculture, un secteur économique comme les autres.

Si peu d'observateurs avaient misé sur une réorientation si rapide du budget de l'Union, on sentait bien depuis le milieu des années 2000 que le fossé entre les agricultures européennes et les citoyens se creusait rapidement. Dans un contexte de croissance « molle » persistante, les soutiens à l'agriculture devenaient de moins en moins bien acceptés par la société. Les motifs de ce « lâchage » des opinions publiques étaient nombreux. A partir de 2005, les rapports de l'Agence Européenne pour l'Environnement concluaient régulièrement à la poursuite de la dégradation de l'environnement européen (eau, air, sol, biodiversité) et pointaient du doigt les pratiques agricoles, trop timides dans leurs évolutions. Chaque année une fois de plus, mais chaque année une fois de trop.

La rupture fut rapidement consommée, les citoyens européens ayant définitivement cessé de croire aux capacités de l'agriculture à résoudre elle-même les questions d'environnement. Par contre, ils affichaient de moins en moins de défiance à l'égard d'une alimentation standardisée, issue de grandes industries agroalimentaires qui, à la suite des grandes crises sanitaires de la fin des années 90 et du début des années 2000, apparaissaient finalement comme les garants d'une certaine sécurité alimentaire. Et puis la modestie de la croissance économique, notamment celle de la zone euro, avait aussi accéléré le développement de modes de consommation orientés par le prix et le « prêt à consommer ». Ces tendances avaient touché toute l'Europe. Même la France, traditionnellement attachée à son agriculture, semblait avoir brutalement changé d'époque en moins d'une décennie. Il faut dire que depuis l'élection présidentielle de 2007, le soutien politique de l'agriculture n'était, et ne serait sans doute plus avant très longtemps celui qu'il avait été, jadis...

Les filières et les politiques agricoles

L'inévitable concentration des structures, une agriculture de plus en plus duale

Ces changements majeurs de la fin des années 2000 se sont rapidement répercutés sur les exploitations agricoles et les filières. Certains acteurs, qui les avaient déjà anticipés dès le milieu de la décennie, ont rapidement évolué. D'autres ont eu plus de mal. Beaucoup sont restés sur le bord du chemin, retraités sans successeurs, leurs terres venant alimenter l'agrandissement des survivants. Le papy-boom agricole aura été d'une certaine manière propice à cette mutation.

Aujourd'hui, en 2015, il reste moins de 150 000 exploitations agricoles professionnelles. Comparées aux références des années 2005, elles sont plutôt de grandes tailles : entre 500 et 1 000 ha en grandes cultures, 1 million de litres de lait par exploitation. Mais toutes les exploitations n'ont pas suivi cette tendance : un tiers sont restées de taille modeste. Elles assurent une production de proximité, fournissant des produits fermiers qui constituent toujours pour le consommateur français le plat idéal du dimanche, en famille ou entre amis, pour le plaisir de la bouche. Ces petites structures jouent aussi un rôle important en terme d'accueil et de tourisme rural. Un récent débat s'est ouvert et beaucoup, parmi ces exploitants fermiers, souhaiteraient désormais être reconnus comme des artisans plus que comme des agriculteurs, avec lesquels ils ne se trouvent plus beaucoup de points communs.

Concentration des structures et recherche de gains de productivité du maillon production

Pour s'adapter rapidement, les « véritables » exploitations agricoles ont dû évoluer vers de nouvelles modalités d'organisation : regroupement de moyens entre plusieurs exploitations, formes sociétaires d'au moins 4 associés exploitants ou encore TPE de 4 à 10 salariés ayant à leur tête un ou deux « dirigeants d'exploitation » (car c'est ainsi qu'on les nomme désormais, le terme « chef d'exploitation » concernant maintenant le salarié responsable de l'encadrement).

La plupart de ces exploitations se sont spécialisées sur un ou deux ateliers, le plus souvent complémentaires. Condition de la survie économique, la productivité a été considérablement accentuée, mais sans sacrifier ni la qualité des produits, ni le respect des normes sociales (environnement, bien-être, sécurité alimentaire) qui se sont renforcées. Ainsi, il n'est pas rare de voir aujourd'hui des dirigeants d'exploitation se regrouper pour partager un poste de responsable "qualité" ou de responsable "environnement" (notamment dans les grandes exploitations d'élevage ayant des plans d'épandage complexes). Il faut bien comprendre que ces dirigeants doivent désormais respecter à la lettre les cahiers des charges imposés par les entreprises d'aval (transformation et/ou distribution), avec lesquelles ils ont des contrats de vente. Ces cahiers des charges laissent peu de marge de manœuvre : la nature et l'origine des intrants, et tous les processus de production sont définis en commun, et

écrits. Chaque livraison, chaque étape du process de production est enregistrée dans des systèmes informatisés. Les auditeurs internes de ces entreprises passent plusieurs fois par an pour s'assurer non seulement de la conformité des installations, mais aussi du respect des procédures. Sans parler des auditeurs externes des entreprises de certification.

Les prix de vente des produits agricoles fluctuent plus nettement que par le passé et les entreprises de collecte ont peu de moyens (ou de volonté) d'atténuer ces fluctuations. Aussi la plupart des dirigeants d'exploitation agricoles ont-ils volontairement souscrit à des systèmes « d'assurance revenu » couvrant une partie des variations de cours. Ils se sont aussi familiarisés avec les mécanismes de couverture des risques sur les marchés à terme.

Peu de dirigeants travaillent aujourd'hui sans contrats avec l'aval. Seuls les « paysans-artisans », comme ils se sont eux-mêmes baptisés, produisent en dehors du domaine contractuel.

Pilotage croissant de la filière par l'aval à travers une contractualisation généralisée

Le désintérêt des citoyens européens et français pour le contenu de leur assiette, et la contrainte du prix dans un contexte de faible croissance économique, ont encore renforcé le poids de la distribution au sein des filières. Le Hard-Discount représente désormais plus de 45% des parts de marché de la Grande Distribution. Et ce n'est pas le développement resté marginal du Commerce équitable et des produits biologiques qui vient contrarier les discounters. Bien au contraire, tous les distributeurs revendiquent avec succès depuis quelques années le fait de promouvoir des produits de qualité à bas prix, soit à travers leurs marques distributeurs, toujours plus nombreuses et exigeantes, soit en distribuant des produits de grandes marques industrielles. Par des actions de lobbying et avec l'appui de campagnes de communication redoutablement efficaces, les plus libéraux ont même réussi à convaincre une bonne partie de l'opinion publique que les produits alimentaires importés des pays tiers offrent des garanties de qualité et de sécurité équivalentes à celles des produits européens, l'exotisme en plus, et surtout... le prix en moins ! Les industries agroalimentaires ont tacitement entériné le mouvement, y voyant aussi des intérêts nouveaux pour leur approvisionnement en matières premières. Les auditeurs, nouveaux gourous des IAA et de la grande distribution, parcourent le monde pour assurer au consommateur européen qu'il peut se mettre à table en toute sécurité. En interne, leur rôle consiste aussi à évaluer, en permanence, leurs principaux fournisseurs mondiaux. Le multisourcing s'impose dans les filières et devient un puissant outil de gestion des achats, conduisant inévitablement à faire pression sur les cours et sur les coûts. Il y a quelques années, des rumeurs rapportaient même que certains pays du Mercosur auraient discrètement soutenu ces campagnes de communication et de lobbying, trop heureux de trouver au sein même de l'Union européenne des alliés à leur politique d'exportation.

Si ces tendances ont provoqué le développement d'entreprises agricoles très professionnelles, tant au plan de la technique que de la gestion d'entreprise, le pilotage par l'aval a aussi renforcé dans certaines filières la part des exploitations en intégration totale, dont les chefs d'exploitation disposent de très peu de marge de manœuvre et dont le statut se rapproche fortement de salariés « externalisés ».

La fin des politiques publiques spécifiques à l'agriculture

Au plan politique, les actions des Pouvoirs publics sont désormais orientées dans deux directions :

- un axe économique, qui favorise les exploitations les plus dynamiques, sur lequel le poids du Ministère de l'Économie et des Finances est très important ;
- un axe plus environnemental, tourné vers l'aménagement de l'espace rural, sur lequel le Ministère de l'Écologie et de l'Aménagement du Territoire est très engagé.

Le Ministère de l'Agriculture, dont l'existence est depuis plusieurs années régulièrement remise en question, joue désormais un rôle de coordination, mais les décisions politiques émanent, dans leurs domaines respectifs de compétence, des deux Ministères précités. Cette nouvelle conception de la politique de l'État en matière agricole s'est rapidement traduite par une convergence accélérée de l'agriculture et des autres secteurs économiques, tant dans le domaine social et fiscal que dans les politiques d'aides aux entreprises. En d'autres termes, la politique agricole s'est effacée pour se diluer dans les politiques socio-économiques et environnementales. Dans ce nouveau cadre, les collectivités territoriales ont réaffirmé leur autonomie et défini leurs propres politiques locales qui, selon les régions, soutiennent les petites exploitations dans une optique d'aménagement de l'espace rural (et de tourisme) ou les grandes structures qui contribuent au dynamisme économique de la région.

Regain d'intérêt pour l'innovation, d'importants gains de productivités autorisés par les sciences du vivant et la robotique

Les pratiques agricoles ont aussi nettement évolué. Là encore, la productivité est devenue le maître mot : c'est une évidence pour ceux qui ont l'ambition de se positionner sur le marché mondial ; mais c'est aussi vrai pour ceux qui visent le marché intérieur, aujourd'hui largement ouvert à la concurrence étrangère. Entre 2010 et 2015, les réductions de charges ont encore été spectaculaires. Dire qu'à la fin des années 90 on pensait les avoir compressées au maximum ! En la matière, les OGM, autorisés depuis 2012, ont généré des économies et d'importants gains de productivité, même s'ils n'ont pas été totalement à la hauteur des annonces des sélectionneurs. Et d'autres innovations sont attendues pour les années à venir, notamment dans la sélection (végétale et animale), le machinisme, l'agriculture de précision ou l'agrochimie. Depuis quelques années, on sent bien que le besoin d'innovation se fait de nouveau sentir dans l'agriculture européenne. Avec l'approbation tacite d'une majorité de citoyens...

Les métiers des agriculteurs et leurs besoins en matière de conseil

Le développement d'une culture entrepreneuriale forte, la délégation des compétences techniques, la constitution de réseaux diversifiés de compétences

Le métier de dirigeant d'exploitation a lui aussi beaucoup changé.

Avec la généralisation de la contractualisation, les compétences commerciales, marketing et juridiques (négociation, droit commercial...) sont devenues essentielles.

Avec la croissance des effectifs de salariés, le management, la gestion des ressources humaines et la maîtrise du droit social et du travail deviennent incontournables.

Avec le développement des normes environnementales, de bien-être et de sécurité alimentaire, la veille juridique dans tous ces domaines est primordiale.

Avec l'augmentation de la dimension économique des entreprises, les compétences de gestion stratégique et financière sont indispensables.

La spécialisation des tâches est devenue la règle sur les exploitations, entre les associés ou entre le(s) dirigeant(s) et les salariés.

Les organismes agricoles et les compétences qu'ils développent

Un secteur R&D porté par la concurrence et la « privatisation » des services

Pour les accompagner dans ces multiples domaines de compétences, les dirigeants d'exploitations se sont progressivement entourés de structures de conseil, souvent privées, appartenant à des réseaux ou bien indépendantes, agricoles ou non spécialisées.

Les structures publiques ou para-publiques de développement qui durant les 40 dernières années avaient assuré un conseil collectif, ont dû évoluer. Celles qui persistent aujourd'hui ont pris une orientation de bureau d'étude.

Les Instituts techniques se sont recentrés d'une part sur des problématiques techniques pointues, pour lesquelles ils collaborent fréquemment avec les entreprises privées de la filière, d'autre part sur des problématiques économiques spécifiques. Désormais, plus de 80% de leurs ressources proviennent de financeurs privés, dont les Interprofessions dans les filières qui ont su maintenir une organisation. Les 20% restants correspondent à des financements publics, pour lesquels ils sont en concurrence, à travers des appels d'offre, avec des bureaux d'étude et des cabinets de conseil privés. Pour aboutir à ce résultat et trouver une indispensable rentabilité économique, ils ont dû rationaliser leur fonctionnement et se rapprocher. Depuis 4 ans, tous les services généraux (comptabilité, paye, ressources humaines, informatique, approvisionnement...) sont réunis au sein d'une filiale unique. Les équipes de techniciens et d'ingénieurs travaillent dans des structures propres qui ont conservé, pour la plupart, une orientation par production. Elles ont fréquemment développé une dimension filière en élargissant leurs compétences pour traiter des problématiques d'amont et d'aval.

Les Chambres d'Agriculture aussi ont dû s'adapter. Désormais régionales, elles ont recentré leurs actions sur les petites exploitations ancrées dans leur territoire, celles des fameux « paysans artisans ».

En conclusion :

Ainsi, tout avait été très vite, de profonds changements ayant été mis en oeuvre en moins de 10 ans, à tous les niveaux. Récemment interrogé par un consultant du cabinet « Accenture-Division Agriculture » qui réalisait une étude sur la « perception des évolutions de leur métier par les chefs d'entreprises agricoles » suite à un appel d'offre lancé par l'Office de l'Agriculture, un dirigeant d'exploitation confiait : « En 10 ans, notre métier a radicalement changé. Hier, nous étions plus libres. Aujourd'hui, nous sommes devenus plus efficaces... ».

L'agriculture régulée : une profession proactive et un intérêt pour les circuits courts et les produits de terroir

Le scénario en bref :

Dans un contexte de croissance relativement soutenue, les professionnels agricoles ont répondu aux attentes de la société. Ils ont su faire connaître leur métier et mis en place des Chartes de bonnes pratiques, satisfaisant ainsi tant la demande des consommateurs (savoir d'où vient ce qu'ils mangent) que celle des citoyens qui souhaitent être rassurés sur la relative protection de l'environnement et du bien être des animaux.

Ce soutien de l'opinion publique a donné la force à l'Europe de maintenir un niveau significatif de barrières douanières et un soutien aux agriculteurs via un second pilier renforcé de la PAC. Il n'a cependant pas pu empêcher le démantèlement des subventions à l'exportation.

Dans ce contexte, les entreprises des filières ont préservé des gammes diversifiées de produits, tout en poursuivant leurs concentrations. Les exploitations agricoles sont restées relativement nombreuses (de l'ordre de 300 000 dites « professionnelles » en 2015) et surtout diverses, selon les régions. Tous les profils se rencontrent, et nombreuses sont celles ayant développé une forme de contact avec le public.

Cette situation est favorable au maintien d'organismes de recherche appliquée et de conseil en agriculture, tant au niveau national que régional. A côté des compétences classiques qui ont été maintenues, dans les domaines de la technique et de l'économie de l'exploitation et des filières, de nouveaux axes de travail importants ont été initiés, autour de la sociologie et de la communication.

Comment en est-on arrivé là ?

Les professionnels agricoles, par une attitude proactive et leurs Chartes de bonnes pratiques, parviennent à faire connaître et apprécier leur métier par le grand public.

« Finalement, la crise de la vache folle a été une chance pour l'agriculture française ».

C'est par ces mots que débute le discours de clôture de la première assemblée générale de l'Association 'Agriculteurs et citoyens' du 31 janvier 2015. Son Président enchaîne sur un rapide historique de l'agriculture et de ses relations avec la société durant les deux dernières décennies.

Les années 90 s'étaient achevées dans une ambiance de suspicion entre les agriculteurs et la société, liée à la fois aux inquiétudes concernant la sécurité sanitaire des aliments et aux problèmes des pollutions d'origine agricole.

En conséquence, le début des années 2000 a connu un développement extrêmement rapide d'un arsenal réglementaire destiné à encadrer les pratiques des agriculteurs. Mais ceux-ci, conscients des enjeux des problèmes posés, ont rapidement adapté leurs façons de faire. Ils ont même pris les devants en proposant une série de Chartes de Bonnes pratiques, bientôt reprises comme socle commun de toutes les démarches de qualité, qu'il s'agisse des Signes Officiels ou de démarches d'entreprises. En parallèle, ils ont su mieux expliquer leur métier, ouvrir leurs fermes aux journalistes et aux associations de consommateurs, faire connaître leurs passions et leurs savoir-faire.

Les consommateurs apprécient cette transparence, et se rassurent.

Cette attitude transparente et ouverte a répondu aux besoins latents de nombreux consommateurs français et européens : comprendre d'où vient ce qu'ils mangent, comment les produits sont élaborés et surtout, être rassurés sur le fait qu'ils répondent (particulièrement ceux dits de qualité supérieure) à des exigences fortes en matière de sécurité sanitaire, de protection de l'environnement ou de bien-être animal.

Les filières et les politiques agricoles

Les filières se concentrent, mais en préservant des produits diversifiés et des gammes étendues.

Au cours des années 2000, plusieurs sondages, commandités par les organisations de producteurs, ont montré que les consommateurs exprimaient une confiance accrue dans leurs produits et leurs pratiques. Si la grande distribution a continué d'augmenter ses parts de marchés et si le Hard-Discount représente toujours de l'ordre de 15% de la consommation, il est intéressant de noter qu'au cours des dix dernières années la consommation de produits AOC s'est accrue de 20% et celle de produits biologiques de 10%. Les marchés de proximité attirent toujours un public nombreux. Ils se sont même développés, répondant parfaitement aux besoins d'un consommateur en recherche d'authenticité et de sécurité. Le mouvement des AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) a connu un véritable succès et plusieurs dizaines de milliers de foyers se sont progressivement inscrits dans ce dispositif.

Les entreprises de transformation ont joué de cette demande diversifiée. Si les multinationales et les plus grandes coopératives ont atteint une dimension mondiale, ayant massivement racheté les petites structures, elles n'en ont pas moins gardé une culture proche du monde agricole. Elles ont veillé à conserver des filiales (relativement) indépendantes et des marques « historiques » pour couvrir un marché segmenté. Quelques coopératives de tailles moyennes, positionnées sur des créneaux de qualité, ont réussi à préserver leur indépendance financière.

L'Europe joue d'abord la carte du marché intérieur et préserve une PAC essentiellement orientée sur le second pilier.

En conséquence, la France, soutenue par une part non négligeable de l'opinion publique européenne et par les pays du Sud de l'Europe, s'est plutôt trouvée en position de force pour aborder en 2009 les négociations à mi-parcours de la PAC. Le budget agricole communautaire a été réduit de 20%, ce qui a permis à l'UE de préserver une politique commune et de développer des activités de recherche, qui constituent maintenant une priorité.

Les baisses ont essentiellement porté sur le premier pilier, tandis que le second pilier a été significativement conforté, ainsi que les règles de conditionnalité des aides. De nouvelles enveloppes ont été dégagées qui ont permis aux exploitations d'adopter des pratiques et des équipements plus protecteurs de l'environnement et du bien-être animal. Dans le même temps, la plupart des États européens ont soutenu la mise en place et le développement de systèmes d'assurances « revenu », qui permettent d'atténuer les fluctuations des cours, conséquence d'une ouverture plus grande des frontières aux produits d'importation.

Cela n'a pas empêché les négociations de se poursuivre à l'OMC. Les subventions européennes ne soutenant plus les exportations, les exploitations et les filières qui entendent vendre sur le marché mondial doivent être compétitives. En revanche, un niveau minimal de barrières douanières a été préservé, qui protège relativement les produits européens sur leurs marchés intérieurs.

En complément du second pilier de la PAC, les Conseils régionaux accompagnent financièrement les actions en faveur de l'environnement, des démarches de qualité et l'ensemble de l'agriculture de service (accueil, produits de proximité, services aux ruraux).

Les métiers d'agriculteurs et leurs besoins en matière de conseil

Des systèmes d'exploitation et des territoires diversifiés.

Entre une poignée de grandes entreprises agricoles qui jouent la carte du marché mondial et des exploitations orientées vers l'accueil et les produits de terroir, il reste une place pour des entreprises familiales, de moyenne dimension.

Ce modèle agricole, qui allie des normes professionnelles solides et partagées au sein des démarches de qualité, et une production compétitive pour le marché européen, a laissé la place à une grande diversité de systèmes d'exploitations. La diminution du nombre d'agriculteurs a été moins rapide que ce qui était prévu au début des années 2000.

En 2015, environ 300 000 exploitations professionnelles exercent leur activité.

S'y rencontrent aussi bien :

- de grandes entreprises agricoles avec salariés, ou sous forme associative, qui visent le marché mondial dans des systèmes à fort niveau de productivité. Elles recherchent des informations pointues sur les marchés et les ressources humaines ;
- des exploitations modernisées de taille moyenne, répondant aux exigences des chartes professionnelles, soucieuses de l'optimisation de leur fonctionnement et impliquées dans des opérations ponctuelles de communication avec le public ;
- d'autres centrées sur des filières différenciées. Plus nombreuses qu'il y a une dizaine d'années, elles allient souvent production et transformation, et/ou vente directe, ou services aux collectivités. Qu'elles soient de taille modeste ou de grande dimension, ces exploitations recherchent l'originalité et le contact direct avec leurs clients. Elles pratiquent une recherche active d'informations dans des réseaux diversifiés ;
- quelques agriculteurs restés traditionnels dans leurs pratiques. On imaginait que ce système d'exploitation pouvait disparaître, mais la relative stabilité des cours et des réglementations leur a permis de se maintenir. Leur nombre est toutefois nettement plus réduit qu'au début des années 2000. Peu à l'affût d'informations ou de conseils, ils se sont impliqués « du bout des lèvres » dans les Chartes de production ou suivent à la lettre les conseils d'un technicien dont ils dépendent pour leurs prises de décisions.

La spécialisation du territoire, engagée depuis les années 80, s'est confirmée, voire accrue, avec :

- un Bassin parisien élargi peuplé de grandes exploitations avec salariés, plutôt orientées vers les grandes cultures ou les productions de masse, destinées au marché européen, et parfois mondial ;
- des zones d'élevage intensif, dans l'Ouest de la France, où la productivité du travail est élevée ;
- des zones périurbaines et touristiques, réparties sur tout le territoire, et plutôt axées sur une agriculture de services et/ou des produits de qualité, constituant autant de « vitrines » de l'agriculture pour le grand public ;
- des zones d'élevage extensif centrées sur le Massif central et les zones pastorales du sud de la France.

Les organismes agricoles et les compétences qu'ils développent

Des organisations professionnelles agricoles renforcées, capables de dialoguer et de communiquer avec les associations de citoyens et de consommateurs.

Les organisations professionnelles ont été plutôt confortées par ces évolutions qu'elles ont su initier et accompagner. Même si trois syndicats se partagent maintenant les suffrages des agriculteurs lors des élections aux Chambres d'agriculture, le dialogue qu'ils ont développé leur a permis de conduire de façon unitaire des actions de communication à destination du grand public. Les salons nationaux et régionaux de l'Agriculture sont notamment devenus de véritables lieux de contacts et d'échanges entre l'agriculture, les citoyens et les consommateurs. L'ouverture des conseils d'administration des organisations aux différents syndicats agricoles et, depuis 2012 aux principales associations de consommateurs et de citoyens, a facilité ces évolutions.

Des organismes de recherche et de développement qui se regroupent mais gardent des capacités d'intervention et d'accompagnement du monde agricole.

En parallèle, le maintien d'une activité collective de recherche et de développement a été relativement facilité. L'INRA a certes développé ses activités de recherche fondamentale dans les domaines des sciences du vivant et de l'étude des filières et de la consommation pour lesquelles elle était reconnue dans les années 2000. Elle a néanmoins réussi, après des débats internes parfois houleux, à développer une activité conséquente de recherche finalisée « pour et sur le développement », conduite en étroite partenariat avec les organisations professionnelles et les collectivités territoriales.

Les Instituts techniques ont ouvert leurs conseils d'administration aux diverses tendances syndicales et à des associations de citoyens et consommateurs. Ils ont conforté leurs financements, essentiellement sur des bases interprofessionnelles, la contribution de l'État ayant fortement diminué à la fin des années 2000. Les regroupements qui se sont poursuivis ont abouti à l'existence aujourd'hui de trois Instituts : l'un est axé sur les grandes cultures, le second sur les activités d'élevage et le troisième sur les productions maraîchères et

l'arboriculture. Ils ont mis en commun leurs services généraux et économiques. Ils ont développé de nombreuses activités de recherche et de conseil dans le domaine du management de la qualité, du marketing des produits et services, et de la communication entre les agriculteurs et les citoyens. S'ils assurent l'animation nationale des Chartes de bonnes pratiques, ils n'interviennent pas directement en prestation de conseils auprès des agriculteurs.

Les organismes de conseil, et notamment les Chambres d'agriculture, s'organisent pour travailler à l'échelle régionale qui constitue maintenant le niveau majeur pour l'orientation et la prise de décision. Elles ont réussi à maintenir une importante activité de conseil aux producteurs, dans les domaines des stratégies qualité et des services à offrir aux consommateurs et aux citoyens. Tous les ans, elles organisent des journées portes ouvertes dans les exploitations, qui accueillent plusieurs centaines de milliers de citoyens. Elles sont devenues en revanche moins présentes dans les domaines des conseils stratégiques et techniques, pour lesquels la concurrence est rude. Les entreprises agricoles recourent en effet de plus en plus souvent au conseil privé présent sur le marché, qu'il s'agisse des Centres de gestion, leaders sur le marché du conseil stratégique, ou de consultants indépendants.

Le conseil technique est maintenant presque exclusivement porté par les filières (coopératives ou entreprises de l'agroalimentaire, de l'agrofourriture), qui ont souvent filialisé leurs activités de conseil, en les distinguant explicitement des activités commerciales.

En conclusion :

Cet équilibre entre agriculture et société a été favorisé par une profession agricole proactive, dans un environnement économique et international stable. Il n'est pas définitif. Il est toujours à la merci de crises sanitaires, écologiques ou économiques... et de l'aptitude au dialogue des dirigeants agricoles et politiques des pays européens.

Le Président de l'association 'agriculteurs et citoyens' conclut ainsi son discours : « une nouvelle alliance objective est née entre les agriculteurs et les citoyens de ce pays. Elle assure à ces derniers des produits de qualité, des prix maîtrisés, des paysages préservés, tout en permettant aux producteurs de vivre de leur métier, dans des entreprises compétitives. Espérons que l'Europe saura préserver son modèle... pour de longues années ».

L'agriculture sous contrôle : dans une ambiance de crise et de méfiance des règles strictes en matière d'environnement et de sécurité sanitaire

Le scénario en bref :

Au milieu des années 2000, une série de crises sanitaires et environnementales avaient tendu les relations entre l'agriculture et la société : les réglementations s'étaient exacerbées ; grippe aviaire, pesticides et irrigation faisaient la première page des journaux. Bruxelles avait exigé que les agriculteurs enregistrent leurs pratiques en temps réel, sur Internet, afin qu'elles soient vérifiables par un corps unique de contrôleurs européens. Les mairies et les préfectures veillaient au respect d'une réglementation renforcée conditionnant l'octroi d'aides centralisées.

L'agrofourniture commençait à délaisser l'Europe pour des continents plus accueillants et la grande distribution proposait des marques zéro danger, intégrant parfois les industries de première transformation qui peinaient à suivre cette évolution.

Moins d'aides et plus de règlements avaient vidé les campagnes. Outre de grosses exploitations, aux pratiques très surveillées et qui compensaient les moindres rendements par une meilleure productivité du travail, se trouvaient d'autres complètement intégrées par la grande distribution qui corsetait un agriculteur devenu ouvrier : moins de revenus pour moins de risques. L'agriculture maintenait sa noblesse dans des exploitations moyennes où les produits de terroir et d'appellation complétaient une production biologique enfin sortie de son ghetto.

Meurtrie dans ses valeurs la profession agricole s'entredéchirait et perdait peu à peu toute influence politique. L'INRA s'en démarquait en intégrant le CNRS et prônait une expertise rigoureuse concernant la qualité et l'encadrement des productions. Les Instituts techniques, stigmatisés et tenus à l'écart, s'étaient regroupés en effectif réduit pour une mission de diagnostic et d'accompagnement des exploitations que l'État leur avait concédée.

Les Chambres d'agriculture, reflétant les débats de leurs mandants, soit rejoignaient les corps d'audit et de contrôles européens, soit allaient vers l'expertise stratégique et technique payante, concurrençant alors les Centres de gestion qui avaient pris la même voie.

Comment en est-on arrivé là ?

Une série de crises sanitaires et environnementales tend les relations entre l'agriculture et la Société. Les réglementations s'exacerbent.

Depuis le milieu des années 2000, les crises sanitaires s'étaient succédées et la méfiance régnait entre les agriculteurs, les Pouvoirs publics et les médias.

Certes, la forme humaine de la grippe aviaire, apparue en 2007 en Afrique de l'Ouest, n'avait pas donné lieu à l'hécatombe que l'on avait craint quelques années auparavant. Le virus avait effectivement muté, mais perdu une bonne partie de sa virulence. On avait déploré quelques dizaines de milliers de décès, essentiellement sur les continents africains et asiatiques, où la maladie sévit toujours de manière endémique. Les populations à risque des pays développés avaient rapidement bénéficié d'un vaccin... mais cela n'avait pas empêché une chute drastique de la consommation de volailles. Une violente campagne de presse s'était développée pendant plusieurs mois, d'autant plus forte qu'un agriculteur français avait essayé de camoufler l'arrivée de la maladie dans son élevage.

Quelques mois plus tard survenait ce que l'on a appelé « l'affaire des pesticides ». Rien de bien nouveau selon les spécialistes de la question, mais une série d'articles parus dans « Nature », et rapidement repris par les médias, montrait sans ambiguïté le lien entre l'utilisation des pesticides en agriculture et l'incidence croissante des cancers et des allergies sur l'ensemble de la population européenne.

Dans cette ambiance déjà tendue, les étés 2007 et 2008 furent exceptionnellement chauds et secs, accidents ayant accrédité la poursuite du réchauffement climatique. La quasi-totalité des préfets prirent alors des arrêtés limitant l'irrigation, allant même jusqu'à l'interdiction totale dans certaines situations particulièrement aiguës.

Les filières et les politiques agricoles

Un encadrement rigoureux de toutes les pratiques des agriculteurs.

Un Comité d'experts convoqué par Bruxelles, rendit en décembre 2008 un célèbre rapport, le « rapport Michtwig », du nom de son Président. Dans la foulée, une série de règlements européens ont vu le jour dans l'urgence. Plus connus sous l'appellation de « paquet 2009 », ils encadrent étroitement l'usage des intrants en agriculture, qu'il s'agisse des produits phytosanitaires, des médicaments vétérinaires, de l'eau, et même du fuel pour sa contribution à l'effet de serre.

L'agriculture européenne, déjà la plus encadrée du monde, se retrouvait alors, selon l'expression du Commissaire européen en charge de la sécurité des aliments : « enfin sous contrôle, afin d'éviter les lobbies et les dérives dont les citoyens européens ont trop souffert par le passé ». Chaque agriculteur est maintenant responsable de la tenue de son journal de bord quotidien sur le site sécurisé « Agrinet ». Les tracteurs et les bâtiments d'élevage devront tous être équipés de « boîtes noires » d'ici janvier 2016. Un nouveau corps de contrôleurs européen, « Agro-corps », regroupant l'ensemble des systèmes de contrôle des 25 États-membres, a vu le jour en 2013. Les fonctionnaires, qui dépendent directement de la Commission de Bruxelles, contrôlent maintenant chaque année 30% des agriculteurs. En cas de non respect des règlements, les pénalités vont de 50 à 100% des aides.

En France l'État a de nouveau centralisé les aides, les préfetures s'appuyant sur les maires pour veiller au bon respect de la réglementation.

Des marques « zéro-danger » portées par la grande distribution, une concentration très forte des filières, et un repli des opérateurs de l'agrofourniture sur des marchés extra-européens.

La grande distribution s'est rapidement engouffrée dans la brèche, offrant dès le début de l'année 2010 des marques « Zéro danger » dans ses linéaires, pour des produits répondant à des cahiers des charges précis et contrôlés par des organismes extérieurs. Ce faisant, elle a profité de cette ambiance de crise pour reprendre des parts de marché aux Hard-discounters qui n'ont pas réussi à offrir en France une image suffisante de sécurité sanitaire.

Les grandes multinationales de l'agrofourniture ont replié l'essentiel de leurs activités de recherche appliquée en Asie du Sud-est et en Amérique du Nord, préservant en Europe une activité réduite de vente et surtout de recherche/développement sur les normes de qualité et les outils de l'agriculture de précision.

Les industriels de la transformation, parfois intégrés par les acteurs de la grande distribution, se sont aussi engouffrés dans les marques « Zéro danger » ou « Santé », mais seules les plus grandes entreprises ont réussi à prendre le tournant. Trois quarts des coopératives ou petits industriels ont été rachetés, ou ont tout simplement fait faillite.

Les métiers d'agriculteurs et leurs besoins en matière de conseil

Disparition de nombreuses exploitations et maintien de systèmes de grande taille, très organisés, ou de structures moyennes intégrées par les opérateurs de l'aval.

Confrontés aux exigences réglementaires et à une diminution conséquente des aides, de nombreux agriculteurs ont quitté le métier. Au cours des dix dernières années, le rythme de disparition des exploitations agricoles a plus que doublé.

En 2015, il reste en France 150 000 à 200 000 exploitations, qui peuvent être globalement classées parmi les principaux types suivants :

- de grandes exploitations avec salariés (ou des GAEC familiaux pour certaines), cultivant 500 hectares en moyenne et/ou produisant entre 500 000 et 1 million de litres de lait pour les exploitations d'élevage.

- Elles respectent les réglementations et les Cahiers des charges de la distribution, en recourant massivement aux techniques dites d'agriculture de précision. Conséquence des réductions d'intrants, les rendements ont diminué de 10% par rapport aux années 2000, mais la productivité du travail s'est considérablement accrue. Chaque année ces exploitations sont auditées par des organismes européens, et un an sur deux en moyenne, directement par les corps de contrôle de la Commission de Bruxelles ;
- des exploitations intégrées par la grande distribution (ou quelques grandes entreprises des IAA), dont les responsables travaillent à façon pour les labels des distributeurs. Un responsable de production passe une à trois fois par semaine pour définir les calendriers de travail et vérifier les pratiques mises en œuvre.
 - des exploitations de taille moyenne orientées vers des produits segmentés : si les produits de terroir ou de proximité, AOC ou produits fermiers, peinent à préserver leurs parts de marché et à prouver leur parfaite innocuité, l'Agriculture biologique a bien sorti son épingle du jeu et représente, en moyenne, 20% de la consommation en 2015. Un certain nombre d'exploitations de taille moyenne ont ainsi trouvé un moyen de préserver leur activité.

Les organismes agricoles et les compétences qu'ils développent

Des organisations professionnelles qui se déchirent et perdent de l'influence, et donc leur rôle d'accompagnement des agriculteurs.

A la fin des années 2000, la profession agricole s'est déchirée. Certains responsables ont adopté une attitude de rejet, se repliant et refusant d'admettre tant les nouvelles exigences que l'intégration par la grande distribution. D'autres ont fait la promotion du mode de production Bio comme seul moyen susceptible de répondre aux attentes sociétales.

Ces conflits ont surtout conduit à accroître la perte d'influence des représentants agricoles dans les instances politiques.

La recherche scientifique, et notamment l'INRA, a su répondre à la demande d'expertise. Les experts sollicités dans les différents comités mis en place à la fin des années 2000 ont prouvé leur indépendance en prenant des positions très critiques vis à vis des lobbies agricoles et en prônant des démarches rigoureuses de qualité pour encadrer la production. L'INRA, maintenant intégrée au département sécurité sanitaire du CNRS, développe essentiellement des travaux de recherche sur la production biologique et sur les systèmes de qualité.

Le secteur du développement s'est largement réorganisé, dans un contexte qui ne lui était pas favorable.

Les Instituts techniques, accusés de défendre exclusivement les intérêts de la profession agricole n'ont pas été appelés à participer aux missions d'expertise. L'État leur a demandé de créer un Institut 'Agriculture et Environnement'.

Cet Institut, qui emploie une cinquantaine d'ingénieurs, propose à titre payant des diagnostics accompagnés aux entreprises agricoles souhaitant intégrer les nouveaux cahiers des charges ou l'agriculture biologique. Mais une partie des moyens anciennement attribués aux ICTA est partie à l'AFSAA, et certains craignent que très rapidement il ne subsiste rien de plus des anciens ICTA.

Les Chambres d'Agriculture ont connu une évolution duale. A l'échelle départementale, elles se maintiennent comme instances représentatives des agriculteurs. Mais leurs conseils d'administration sont marqués par les conflits qui divisent la profession et rencontrent des difficultés pour jouer un rôle d'orientation. A l'échelle des régions, deux situations principales se rencontrent :

- certaines, parmi les mieux organisées du début des années 2000, ont achevé le regroupement régional de leurs services techniques qui proposent des prestations payantes aux agriculteurs, pour les aider à adapter leurs exploitations au nouveau contexte ;
- d'autres ont démantelé ces mêmes services, certains de leurs salariés ayant alors trouvé à valoriser leurs compétences auprès des Centres de gestion, des Corps de contrôle, des Organismes certificateurs ou de la filiale « Agri-Audit ».

Les organismes de service aux agriculteurs, comme les Centres de gestion étaient plutôt bien positionnés face aux bouleversements de la décennie. Nombre d'entre eux ont rapidement proposé des audits stratégiques, puis des audits techniques à leurs clients, habitués aux prestations payantes. Ils sont néanmoins en concurrence ouverte avec des bureaux d'étude, ou les Organismes certificateurs, qui ont développé des activités de conseils stratégiques parallèlement à leurs activités d'audits.

En conclusion :

Dans le dernier rapport annuel d'évaluation fourni par le corps de contrôle « Agro-corps », la Commission européenne cite trois témoignages d'agriculteurs, représentatifs de l'état d'esprit qui anime aujourd'hui les producteurs :

« Maintenant que mon exploitation est directement gérée par Carrefour, je me sens plus en sécurité. Le technicien passe tous les lundi et tous les jeudi pour définir mon programme de travail. Dès que j'ai une hésitation je l'appelle. L'erreur n'est plus possible. Bien sûr mon revenu n'est pas très élevé, mais les enfants ont fini leurs études et nous n'avons pas trop de besoins ».

« Le « paquet 2009 » devrait enfin nous permettre de répondre aux attentes de la société en matière de sécurité sanitaire. Les entrepreneurs agricoles modernes ont su s'y adapter, accroître leur productivité et la rigueur de leurs processus de production. Nous avons su transformer cette crise en atout pour finaliser la modernisation de l'agriculture ».

« En 2010, nous nous sommes convertis à la production de Comté biologique. Nous avons choisi le Cahier des charges Auchan, encore plus sévère que le Cahier des charges européens, mais qui assure la commercialisation de la moitié de notre production. Nous avons ainsi réussi à allier la qualité et la sécurité de notre activité. Malheureusement, nous ne sommes plus que trois dans la Commune, contre une dizaine il y a 10 ans... ».

L'agriculture de service : pilotée par les besoins et demandes des pôles urbains

Le scénario en bref :

Après le démantèlement des barrières douanières, l'Europe s'oriente vers la promotion d'une agriculture « récréative », co-financée par les régions.

L'alimentation de base devient largement importée ou produite sur quelques grandes exploitations industrielles du Bassin parisien et du Grand-Ouest. L'agrofourmiture et les IAA délaissent l'Europe. Les filières sont fortement affaiblies et désinvestissent le marché européen.

L'agriculture est duale, avec d'un côté un petit nombre de grandes entreprises agricoles jouant la carte des marchés mondiaux, et de l'autre de nombreuses exploitations de taille modeste, plutôt situées en zones périurbaines ou touristiques et clairement orientées vers l'entretien de l'espace, des productions sous Signes Officiels de Qualité (SOQ) et l'accueil du public.

Les organisations professionnelles agricoles, partenaires des collectivités locales, accompagnent cette mutation en favorisant l'émergence de services personnalisés de proximité, adaptés à cette nouvelle demande sociale.

Comment en est-on arrivé là ?

Une nouvelle mission prioritaire pour les agriculteurs : fournir un espace de loisirs aux citoyens.

Courant 2008, deux grands accords avaient été conclus à l'OMC, concernant d'une part la libéralisation des services, d'autre part le démantèlement des barrières douanières agricoles. Dans un contexte de croissance mondiale relativement soutenue, l'Europe avait finalement accepté d'abandonner le sacro-saint principe d'autonomie alimentaire qui avait jusqu'alors guidé sa ligne de négociation, pour parier sur le développement du secteur tertiaire comme nouvelle voie d'expansion de son économie.

Dans la foulée, l'Union engageait une réforme à mi-parcours de la PAC aux allures de révolution. Fini le premier pilier, fondement historique de la PAC ; le second pilier en sortait par contre renforcé, définissant une mission nouvelle pour l'agriculture : offrir aux citoyens un espace de loisirs et d'accueil de qualité. Pour justifier cette orientation, l'Union rappelait les effets néfastes du productivisme sur les paysages et l'environnement en Europe, soulignant les progrès réalisés par les pays exportateurs en matière de qualité des produits et de sécurité sanitaire. Rien ne justifiait plus, aux yeux des dirigeants européens, des États-membres et de l'opinion publique, le maintien d'un système coûteux, inéquitable sur le plan international et environnemental. Certes, l'Union ne s'opposait pas au maintien d'une agriculture de marché, mais celle-ci devrait être écologiquement durable et trouver en elle-même les ressources de sa compétitivité.

Les consommateurs européens étaient prêts, dans une large mesure, à privilégier des produits standardisés, à bas prix, répondant à des cahiers des charges internationaux.

Les importations de denrées alimentaires se sont donc développées, au point d'être devenues majoritaires dans la couverture des besoins nationaux. Seuls les produits de niches, issus de productions locales, se sont maintenus.

Par ailleurs, le contexte économique plutôt favorable et la diminution du temps de travail qui s'était généralisée, expliquaient que le consommateur recherchait aussi des espaces récréatifs de qualité et occasionnellement des produits de proximité. Nombreux étaient les agriculteurs français et les collectivités territoriales prêts à jouer le jeu.

En cohérence avec ces orientations, la France décidait, début 2009, de décentraliser le budget agricole au niveau de ses régions. L'enveloppe correspondante serait maintenant gérée par les Conseils régionaux.

Les filières et les politiques agricoles

Les filières et les entreprises : fortes concentrations.

Ces transformations radicales ont été accompagnées d'une réorganisation profonde des organismes agricoles et para-agricoles.

Les entreprises de l'agrofourniture ont vu le marché européen se restreindre, hormis dans quelques régions spécialisées. Elles ont de ce fait désinvesti en Europe, au profit de quelques grands pays exportateurs. Si les agriculteurs « productivistes » restent des clients significatifs, ils ne justifient plus pour ces entreprises un niveau d'investissement comparable à ce qu'il était à la fin du siècle précédent.

Les grandes IAA et les principales coopératives de collecte se sont largement restructurées, leur nombre ayant été réduit de moitié depuis 2005. Ceux qui sont restés ont réussi leur mutation, en investissant à l'international (achat de matières premières ou d'usines de transformations). Elles proposent des services d'appui et des activités de recherche appliquée destinés aux agriculteurs « productivistes ».

Renforcement du rôle des collectivités territoriales.

L'État a grandement diminué sa tutelle sur l'agriculture, hormis pour la définition des normes sanitaires et l'établissement des règles de production qui restent de son ressort. La modification des enjeux l'a conduit à transformer le Ministère de l'agriculture en une Direction du Ministère du tourisme.

L'augmentation des surfaces en déprise a conduit à accroître les prérogatives des Collectivités territoriales en matière d'aménagement du territoire et d'orientation agricole. Certaines régions ont imaginé et développé de véritables Chartes de service avec leurs agriculteurs.

Les métiers d'agriculteurs et leurs besoins en matière de conseil

Une agriculture duale.

En quelques années, le paysage agricole européen a été profondément modifié.

La production et le prix des terres agricoles ont chuté en moyenne de 30%, les produits importés représentant aujourd'hui plus de 50% de notre alimentation. Mais cette évolution n'a pas sonné pour autant le glas de l'Agriculture française.

De nombreuses exploitations de tailles moyennes et exclusivement orientées vers la production ont cessé leur activité. Mais le « Club des 100 quintaux » et celui des « 10 000 litres de lait » n'a pas baissé les bras. Environ 20 000 exploitations de plus de 1 000 hectares en grandes cultures, majoritairement situées dans le Bassin parisien, et autant d'élevages intensifs de grandes tailles, plutôt situés dans l'Ouest de la France, ont joué la carte de la productivité et de la compétitivité. Les entreprises agricoles se sont agrandies et spécialisées. Elles ont fait appel à de la main d'œuvre salariée. Mettant en œuvre les meilleures techniques de production, elles ont réussi à se maintenir, dans un environnement international concurrentiel.

Ailleurs, mais essentiellement à la périphérie des villes et au sein de zones à fort attrait touristique, se sont développés de nouveaux modèles d'agriculture, fortement soutenus par les Collectivités territoriales. Leur activité est centrée sur l'accueil, la valorisation du territoire et/ou du patrimoine et/ou de produits très différenciés, à forte valeur ajoutée. Si la fonction de production n'a pas complètement disparu de ces exploitations, elle ne constitue toutefois plus qu'un des aspects du système, et pas toujours celui qui est d'emblée mis en avant.

La place croissante des exploitations « multifonctionnelles ».

Une étude récente conduite par l'Institut « Agriculture et Territoires », à la demande de l'association des Conseils régionaux, propose une typologie des exploitations « territoriales » françaises en quatre types :

- L'entreprise familiale multifonctionnelle. Située en zone péri-urbaine, elle valorise directement sa production par l'accueil du public. Elle regroupe au moins quatre travailleurs, pas toujours d'origine agricole. Souvent sous forme associative, elle pratique généralement la transformation à la ferme et la

vente directe de ses produits. Pour attirer le public, elle a réalisé d'importants aménagements paysagers (chemins de découverte, entretien des abords de la ferme...) et propose différentes formules d'accueil (gîtes, chambres d'hôte, ferme auberge ...);

- L'exploitation agri-environnementale. Implantée dans une zone rurale sensible (déprise, risque d'incendie, zone de haute valeur faunistique et/ou floristique), elle a misé sur différentes mesures de soutien aux bonnes pratiques environnementales, celles qui visent à préserver la biodiversité ou entretenir les espaces ouverts. La production agricole (essentiellement fondée sur l'élevage extensif) a d'abord pour objectif de répondre aux cahiers des charges dans lesquels elle s'est engagé. Le produit financier correspondant est annexe dans le revenu de l'exploitation ;
- La petite exploitation tournée vers des marchés de proximité. Installée en zone péri-urbaine ou touristique, sur des surfaces ou pour des volumes modestes, elle produit au sein d'une structure familiale ce qui peut être valorisé sur ses marchés de proximité. Elle peut participer à une AMAP ou vendre localement une part importante de sa production ;
- L'exploitation sous signe officiel de qualité (SOQ). Qu'il s'agisse d'AOC ou d'Agriculture biologique, les SOQ ont conservé, voire développé, leurs places dans les filières. Ils peuvent être valorisés en direct (par les exploitations des autres types), ou par l'intermédiaire des filières classiques de distribution. La valeur ajoutée ainsi créée a permis à certaines exploitations de se maintenir sur des surfaces moyennes, sans qu'elles aient eu besoin de recourir aux autres fonctions non productives de l'agriculture. Ces exploitations sont en général impliquées dans quelques contrats agri-environnementaux, mais qui ne constituent pas leur finalité première.

Quotidiennement confrontés aux citadins et à leurs pratiques de loisirs, les agriculteurs ont aussi eu envie de faire évoluer leur mode de vie. Ils ont développé des formes d'exploitations associatives et des services performants de remplacement, afin de pouvoir se libérer des astreintes de leur profession, établir des coupures dans leur temps professionnel et eux aussi prendre des vacances. L'organisation du travail constitue un de leurs objectifs principaux, mais malgré le chemin parcouru, les marges de progrès sont encore importantes dans ce domaine.

Les organismes agricoles et les compétences qu'ils développent

Des organisations agricoles tournées vers le territoire et les fonctions non productives.

Les organisations professionnelles agricoles ont connu (et réussi) une profonde mutation pour s'adapter à ce nouveau contexte. Bien sûr elles accompagnent et soutiennent toujours les quelques milliers d'agriculteurs qui ont choisi le marché et la compétition internationale, mais elles ont aussi véhiculé, dès la fin des années 2000, un discours positif et relativement unitaire sur les « nouvelles » fonctions de l'Agriculture au service de la Société.

Le terme « jardinier de l'espace », longtemps décrié par les agriculteurs eux-mêmes, a été courageusement repris comme slogan par le principal syndicat agricole lors des élections anticipées de 2010 aux Chambres d'agriculture. « Jardinier de l'espace, un nouveau défi pour une agriculture moderne » a créé la surprise, mais motivé de nombreux agriculteurs. Les Conseils régionaux et une dizaine de grandes villes françaises ont accompagné ce mouvement en subventionnant les équipements destinés à la transformation à la ferme, la vente directe et l'accueil, ainsi qu'à l'aménagement paysager. C'est ainsi que sont nés les CAT : « Contrats d'Accueil Territorial » que nous connaissons aujourd'hui.

Les Chambres d'agriculture issues de ces élections se sont rapprochées des Chambres des métiers et des Collectivités territoriales. Elles ont développé toute une gamme de nouveaux services aux agriculteurs (souvent en partenariat avec les Collectivités territoriales) afin de faciliter la mise en place de ces contrats. Plus de 5 000 journées de formation et d'information, et près de 30 000 diagnostics - accompagnements individuels CAT ont été menés en moins de 3 ans. Le mouvement continue encore de nos jours. Les nombreux départs à la retraite des années 2000-2010 ont permis de renouveler en profondeur les compétences disponibles dans les Chambres, avec le recrutement d'écologues, de géographes, d'architectes paysagers, mais aussi d'ergonomes et de sociologues du travail pour répondre aux aspirations nouvelles des agriculteurs.

Les Instituts techniques ont eu plus de mal à s'adapter à ce nouveau contexte, pour lequel la notion de filière s'est largement estompée. Une partie des activités s'est maintenue au travers du nouvel Institut « Agriculture et Territoires », créé en 2011, essentiellement dans les domaines de l'aménagement du territoire, des relations entre l'agriculture et l'environnement, et sur les aspects économiques et sociologiques des exploitations et des filières. Les ICTA n'existent plus en tant que tels. En revanche, la Recherche publique a réorienté ses travaux vers les nouveaux domaines, en répondant à des appels d'offres initiés par les Conseils régionaux et la Commission européenne.

Des spécialisations régionales.

Les régions se sont spécialisées, selon leurs potentialités :

- Celles qui étaient agro-climatiquement favorisées, ou structurellement équipées et compétitive au plan des filières, sont restées très fortement productrices (Grand Ouest, Bassin parisien) ;
- celles, nombreuses en France, qui bénéficient d'un contexte géographique favorable, périurbain et/ou touristique (haute montagne, zones côtières, patrimoine historique et culturel), ont réorienté leur économie agricole vers des services de proximité ;
- les autres ont connu une très forte déprise agricole, associée au développement d'une économie sylvo-pastorale dominante (moyenne montagne, zones où la ressource en eau était limitée...).

En conclusion :

La mondialisation a sonné le glas de l'enjeu national d'autonomie alimentaire.

La dualité de l'agriculture est assumée : industrielle et internationale ou artisanale et de proximité. Les organismes locaux de développement agricole, en partenariat avec les Collectivités territoriales et le nouvel Institut « Agriculture et Territoires », se sont réorientés vers un service d'appui à une agriculture contractuelle ou de service.

Un responsable agricole élu au Conseil régional d'une grande région touristique et urbaine témoignait récemment au Journal de 20 heures d'une grande chaîne nationale de télévision : « L'aménagement du territoire et l'accueil des citadins en milieu rural constituent le challenge principal pour l'agriculture européenne du 21^{ème} siècle. Elle a su, sait et saura s'adapter à la demande et offrir des espaces et des produits de qualité aux citoyens de nos sociétés ».

L'agriculture s'adapte à un contexte d'énergie durablement chère

Le scénario en bref :

Dans un contexte d'énergie chère, les professionnels agricoles ont investi le domaine des productions énergétiques, avec l'appui des Pouvoirs publics français et européens. Ils ont ainsi pu reconquérir une image positive auprès de l'opinion, désormais bien consciente de l'utilité sociale de l'agriculture.

Le contexte restant très concurrentiel, le nombre d'exploitations agricoles a continué de baisser (180 000 exploitations en France en 2015), au profit des agriculteurs entrepreneurs et innovants.

La plupart des acteurs de l'agriculture ont réussi leur évolution dans un contexte difficile, mais globalement porteur : tous les efforts sont tournés vers l'optimisation énergétique et la mise au point de nouvelles technologies, plus compétitives. Les collaborations entre filières animales et végétales se sont renforcées, dans le cadre d'une agriculture de plus en plus raisonnée à l'échelle du territoire.

Comment en est-on arrivé là ?

De fortes tensions internationales et un baril de pétrole à 150 \$.

Qui aurait cru, 10 ans plus tôt, que le prix du baril de pétrole atteindrait un tel niveau, et qui plus est, aussi rapidement ?

Bien sûr, le contexte géopolitique ne s'était pas amélioré depuis le milieu des années 2000 et les spéculateurs avaient habilement joué de cette situation. Mais cela n'expliquait pas tout. Le tarissement rapide des réserves de pétrole tant redouté ne s'était pas non plus produit. Tout au plus, la géographie des zones de production avait-elle un peu changé.

D'où était venue la pénurie ? D'un mécanisme aussi simple que prévisible dès le début des années 2000 : la croissance exponentielle de la demande mondiale en énergie. Les pays émergents d'Asie avaient rapidement capté une part croissante des énergies fossiles mondiales. La Chine d'abord, puis l'Inde plus tard, à partir de 2010. Les capacités d'extraction et de raffinage, à leur maximum, n'avaient pas permis d'augmenter significativement la production mondiale de pétrole, de charbon ou de gaz, provoquant des tensions croissantes sur les cours. Les prix de toutes les énergies avaient été affectés. Après avoir absorbé le choc durant quelques années, les économies des principaux pays développés ont commencé à marquer le pas, affectées par une croissance modeste et le retour de l'inflation.

Les énergies alternatives se développent, provoquant une relance de la production agricole et de la productivité.

Dès 2005, le développement des énergies alternatives s'était accéléré en réponse à la hausse du pétrole. Les années suivantes, celles d'origine agricole ont connu un essor important, notamment comme énergies de substitution dans les transports (éthanol et biodiesel). Mais une compétition s'est alors instaurée entre les débouchés alimentaires et non alimentaires des productions correspondantes, aux niveaux national, européen et mondial, provoquant une remontée générale des cours des produits agricoles.

L'importance des besoins en énergies de substitution, notamment pour les transports, toujours fortement dépendants du pétrole, est telle que de nouvelles technologies de production de biocarburants deviennent économiquement intéressantes à l'échelle industrielle : les travaux de la Recherche publique et industrielle sur la transformation de la biomasse ligno-cellulosique connaissent leurs premières applications pilotes. Celles-ci vont rapidement permettre de valoriser de nouvelles surfaces, afin de répondre à la demande énergétique et d'atténuer la concurrence avec le débouché alimentaire.

A l'inverse, le développement de la chimie verte, qui valorise l'amidon, les acides gras, des protéines spécifiques... se poursuit. Porté par les cours élevés du pétrole, mais surtout par la demande croissante en produits biodégradables destinés à se substituer aux produits pétroliers, il contribue à maintenir la concurrence entre les deux finalités, alimentaire et non alimentaire.

Le système agricole vit donc une nouvelle révolution productiviste, guidée par l'optimisation des bilans énergétiques et la valorisation de ressources devenues rares : la surface et l'eau.

Aujourd'hui, en 2015, le développement des énergies renouvelables a permis de freiner l'envolée de la demande mondiale en pétrole et donc de ralentir la flambée de l'or noir. Si l'énergie est devenue durablement chère, ayant doublé son prix durant la dernière décennie, c'est désormais le coût de production des bioénergies, devenues très compétitives par rapport au pétrole, qui fixe le prix de référence et tempère l'envolée des prix du pétrole.

Consommateurs et citoyens : une vision renouvelée de l'agriculture.

L'agriculture et les filières industrielles de transformation ont retrouvé une place importante dans l'esprit des citoyens. D'abord parce qu'elles assurent une partie des besoins énergétiques du pays, même si une part importante des besoins en bio-éthanol reste couverte par des importations venant des pays tiers. Ensuite, parce que la vocation exportatrice de l'agriculture française et européenne s'est considérablement réduite durant les dix dernières années.

Désormais, les citoyens perçoivent bien que les cultures qu'ils voient dans les champs leur sont destinées, que ce soit sous forme d'aliment ou d'énergie.

Reconnue par la société, la valorisation énergétique de la biomasse est devenue un tel enjeu politique (limitation de la facture pétrolière, créations d'emplois, respect des engagements de Kyoto II), que le gouvernement a créé, en 2012, un Ministère de l'agriculture et de la biomasse.

Enfin, la communication des dirigeants politiques et des filières agricoles, les assurances données au public, la transparence des modes de production et le respect de l'environnement, ont permis de conforter les citoyens et les consommateurs dans cette perception renouvelée de "leur" agriculture.

Les distributeurs proposent de nouveaux services.

Prenant acte de l'évolution de l'opinion publique, les grandes surfaces communiquent désormais sur les biocarburants vendus en mélange, garantissant des taux minimum d'incorporation à leurs pompes.

Conscientes également que de plus en plus de consommateurs sont attentifs aux bilans énergétiques des produits, et donc aux kilomètres parcourus, elles optimisent leurs achats en favorisant les approvisionnements de proximité. Outre l'argument commercial, elles ont aussi financièrement investi dans une production de proximité... au grand dam des agriculteurs des zones périurbaines qui avaient commencé à valoriser ce créneau.

Dans la même veine, les grandes surfaces poursuivent aussi la mise en œuvre de services destinés aux populations les plus aisées, notamment en milieu urbain où le parc de voitures personnelles diminue progressivement. Elles ont notamment développé une livraison à domicile mutualisée : « inutile de prendre une voiture pour faire vos courses ».

Les filières et les politiques agricoles

Des soutiens légitimés et maintenus à la production agricole... voire bientôt « recouplés ».

Dans un tel contexte, les soutiens à l'agriculture, un temps remis en question, ont retrouvé leur légitimité dans l'opinion publique. Certains avancent même l'idée, si les tensions énergétiques devaient de nouveau s'accroître, de recoupler les aides de la PAC, de manière à disposer d'un outil d'orientation plus efficace. Ces aides directes iraient aux cultures et systèmes productifs ayant le meilleur rendement énergétique (quantité d'énergie produite par rapport à la quantité consommée pour produire), seul moyen d'accroître à court terme la production dans un contexte de surfaces limitées. Cette optimisation sur le rendement énergétique devient d'autant plus nécessaire que le coût de production des cultures a aussi augmenté, du fait de la hausse des énergies.

L'Europe, de son côté, a favorisé ces dernières années la montée en puissance de l'utilisation des biocarburants de première génération, qu'ils soient produits localement ou importés, conformément aux grandes lignes de son Plan stratégique de mars 2006.

Elle n'a pas réussi toutefois à en maîtriser les effets pervers, tels que :

- la montée des cours des produits alimentaires, qui pèse sur les balances commerciales des PVD importateurs,
- les impacts écologiques dans les pays producteurs, notamment au Brésil où la déforestation se poursuit et dont on peut se demander si l'écroulement écologique, prédit par Michel Griffon dès 2006, ne va pas devenir une réalité.

Face à ces défis techniques et éthiques, l'Europe poursuit le développement des biocarburants sur son propre territoire et accélère le passage aux biocarburants de seconde génération (éthanol à base de biomasse). Pour ce faire, elle associe la défiscalisation des énergies produites localement et fournit des aides structurelles et des aides directes destinées à économiser l'énergie sur les exploitations.

Des efforts importants sont menés par l'Union européenne concernant l'établissement et l'harmonisation des normes s'appliquant aux biocarburants, aux matières premières, et aux motorisations, afin de mettre de l'ordre sur des marchés et des productions qui ont connu des dérives malheureuses ces dernières années... et protéger les productions de l'Union.

Des filières végétales dynamiques, qui développent le "non alimentaire".

Entre 2005 et 2010, les structures des exploitations agricoles n'ont pas été radicalement bouleversées par la hausse des énergies.

Dans le secteur végétal, l'accroissement de la dimension économique des unités s'est poursuivi, à un rythme équivalent, voire légèrement inférieur à celui du milieu des années 2000. Les producteurs de grandes cultures ont développé des stratégies diverses : du "tout alimentaire" au "tout énergie", avec des combinaisons intermédiaires. Leur orientation découle de leur implantation géographique (à proximité ou non des usines productrices de bioénergie), de la stratégie de leurs partenaires d'aval, ou de choix personnels.

Le changement a été plus perceptible pour les productions animales où la hausse de l'énergie a renchérit les coûts de production (surtout chez les monogastriques), ce qui s'est rapidement traduit par une nouvelle baisse de la consommation des viandes. Les Pouvoirs publics envisageraient d'ailleurs de mettre en place un plan de restructuration, destiné à réduire la surcapacité structurelle de production qui s'est développée ces dernières années.

Les industries de transformation souffrent.

Les industries agroalimentaires ont connu une hausse rapide de leurs coûts de production, directement du fait du prix de l'énergie et indirectement par l'augmentation générale des cours des produits agricoles qu'ils achètent. Elles ont réussi à faire passer la plus forte partie de l'accroissement sur les produits issus des grandes cultures, qui jouissent d'un double marché au niveau du consommateur, alimentaire et énergétique. Mais la situation reste tendue, les prix sont toujours fermes et les marges limitées.

Les industries transformatrices des produits de l'élevage ont dû relocaliser une partie de leur activité dans les nouvelles régions productrices, situées en marge des zones productrices de biocarburants. Particulièrement celles travaillant dans le secteur de la viande porcine.

Les firmes de l'agrofourmiture se portent bien, revivifiées par cette renaissance d'une agriculture de production. Le secteur de la semence est plus que jamais sollicité. Ses espoirs renaissent avec la commercialisation récente d'un maïs OGM. Ses obtentions sont de plus en plus protégées par le développement des hybrides.

Le machinisme agricole a vu s'ouvrir récemment le créneau de la récolte et du transport de la biomasse et des sous-produits, pour lequel des équipements spécifiques ont été mis au point.

Seule l'industrie de la protection des cultures reste sous pression, toujours mal perçue par l'opinion publique, mais désormais reconnue comme un mal nécessaire.

Enfin, les coopératives d'approvisionnement et de collecte se sont fortement investies dans l'organisation des nouveaux marchés et des nouvelles filières. Elles se sont concentrées et stabilisées en structures régionales fortes, de plus en plus impliquées dans la valorisation des produits agricoles, tant en activité directe que par des prises de participations.

Spécialisation du territoire : les ruminants sur les zones herbagères, tandis que les monogastriques valorisent les co-produits des biocarburants.

Une modification des bassins de production se dessine :

- les ruminants se relocalisent dans les régions herbagères traditionnelles et libèrent les meilleures terres,

- les élevages de monogastriques se concentrent au pourtour des bassins céréaliers (volailles) ou au cœur de ces bassins (porcs), et aux environs des usines de biocarburants qui génèrent d'importantes quantités de co-produits. En effet, le coût de transport des matières premières entrant dans la composition des aliments "monogastriques" est passé de 15% du coût de revient de la formule en 2005, à plus de 25% aujourd'hui. La fabrication de l'aliment à la ferme devient le modèle dominant, tandis que les effluents d'élevage sont valorisés comme engrais par les cultures, d'une façon de plus en plus rationnelle.

Ces tendances sont encore faiblement prononcées, mais les experts prédisent une accélération pour les années à venir.

A côté de ces structures, persistent aussi de petites exploitations qui valorisent leurs produits sur des marchés de proximité, en particulier les fruits et légumes et les petits élevages. Ces exploitations semblent même retrouver un dynamisme qu'elles avaient perdu quelques dizaines d'années plus tôt, notamment aux abords des centres urbains.

Ailleurs, les zones récemment délaissées du territoire français retrouvent progressivement une vocation dans la production de biomasse brute.

Les Collectivités territoriales accompagnent ces mouvements et développent des politiques énergétiques locales. Elles investissent notamment dans la logistique pour valoriser les sous-produits de l'agriculture et de la biomasse ligno-cellulosique. Saint-Brieuc par exemple compte bien se chauffer à partir du méthane, tandis qu'Orléans place beaucoup d'espoirs dans un feu de paille durable...

La Recherche et le Développement retrouvent des élans productivistes.

Depuis quelques années, la Recherche scientifique s'est largement investie dans l'amélioration de la production de biocarburants, confortée par les moyens qui lui ont été attribués.

La sélection variétale a permis de sélectionner des blés, maïs et betteraves sur leur aptitude à produire du bioéthanol, et des variétés de colza sur leur capacité à être transformés en diester. Un maïs OGM « à fort rendement en éthanol » a même récemment été commercialisé, sous le regard prudent, mais globalement bienveillant, de l'opinion publique. Mais son utilisation est encore peu développée car le coût des semences reste élevé, le monopole des sélectionneurs américains sur ce segment n'incitant pas à la baisse des prix. En serait-il de même si l'Europe n'avait pas pris un retard considérable dans les années 90 et 2000 ? Depuis 5 ans, la recherche européenne tente de le combler.

Les recherches concernant une meilleure utilisation de l'azote par les plantes et la limitation de leurs besoins battent leur plein. Les premiers résultats opérationnels devraient être mis à la disposition des agriculteurs d'ici la fin de la décennie. L'amélioration de variétés et d'espèces rustiques destinées à produire de la biomasse dans les zones moyennement favorables connaît ses tous premiers succès sur le terrain.

Mais la sélection n'est pas la seule voie d'amélioration. Les itinéraires techniques aussi ont été optimisés. Le citoyen se prend d'intérêt pour ces enjeux techniques et technologiques. En témoigne le franc succès rencontré par une récente journée porte ouverte organisée par une coopérative de Champagne, et destinée au grand public. Au-travers de démonstrations de terrain, des techniciens ont illustré les moyens mis en œuvre pour améliorer la productivité des cultures énergétiques, dans le strict respect de l'environnement.

Les experts du machinisme travaillent aussi à l'amélioration du rendement énergétique des machines agricoles. Les chercheurs fondent de sérieux espoirs sur la production de bioéthanol issu de la biomasse ligno-cellulosique, notamment à partir de taillis de bois à courte rotation qui permettraient de soulager la concurrence sur les surfaces agricoles. Mais les process restent encore expérimentaux.

Au niveau des acteurs, si la Recherche publique agronomique (INRA, CEMAGREF) est très présente (l'INRA s'implique sur le terrain dans des recherches très appliquées), la Recherche privée est aussi très active, ce qui conduit à une profusion d'innovations technologiques, pas toutes très pérennes d'ailleurs.

Les métiers d'agriculteurs et leurs besoins en matière de conseil

Le nouveau contexte d'une agriculture productrice à la fois d'énergie et de denrées alimentaires est globalement favorable aux agriculteurs, notamment à ceux qui acceptent cette évolution et sont capables d'en exploiter les opportunités.

Les agriculteurs entrepreneurs, portés par leur vision personnelle de la place de l'agriculture dans la société, et les modernistes, qui se caractérisent par leur sens du collectif, s'en sortent bien. Par contre, les agriculteurs en retrait ou par trop dépendants ont tendance à disparaître du paysage. Il reste aujourd'hui 180 000 agriculteurs, producteurs et gérants de ces ressources rares, transformables en énergie, que sont le territoire et l'eau. Désormais, seule une minorité reste demandeuse d'un conseil totalement intégré, personnalisé et suivi.

Dans ce contexte d'énergie chère, très concurrentiel en termes de marchés, mais où des organisations professionnelles agricoles très impliquées jouent un fort rôle d'encadrement et d'interface dans les négociations, la demande de conseil des agriculteurs est restée fortement technique. Elle porte sur l'optimisation des systèmes d'exploitation, la maîtrise des coûts de production, en particulier l'optimisation des dépenses énergétiques (bâtiments d'élevage et techniques de culture économes en énergie, optimisation des bilans énergétiques des cultures...), et toujours la gestion de la fertilisation azotée, dans la mesure où les prix des engrais de synthèse ont suivi ceux de l'énergie.

Les agriculteurs les plus portés sur l'innovation, toujours désireux de conserver une longueur d'avance, sont demandeurs d'information et de conseils de pointe, notamment tournés vers la chimie verte, la production de molécules et les cahiers des charges liés à ces productions.

Les organismes agricoles et les compétences qu'ils développent

Des organisations et un engagement professionnel dynamisé.

Le retour de l'agriculture comme secteur majeur de l'économie nationale a provoqué un nouvel élan professionnel. Très tôt, le syndicalisme a soutenu cette orientation, dont l'effet a été positif sur le revenu des agriculteurs. Même si des divergences de vue persistent entre les différents syndicats, un nouvel élan collectif a été initié.

La profession (syndicalisme et entreprises des filières végétales en particulier) a investi dans les outils de transformation, veillant à conserver, dans la mesure du possible, un fort degré de maîtrise du capital afin de capter la valeur ajoutée générée par ces nouvelles productions. Mais la pression des grands groupes de l'énergie (Total bien sûr, mais aussi EDF et GDF qui cherchent à diversifier leur offre) est forte. Par ailleurs, le secteur agricole n'est pas toujours en mesure de mobiliser les capitaux nécessaires sans l'appui de ces grandes entreprises ou de grands groupes de la finance. D'autant que dans ce contexte d'énergie chère et d'économie à la peine, les marges de manœuvre financières sont plus étroites. Dans les cas où la profession agricole a dû faire appel aux capitaux privés pour financer de nouveaux développements (Diester Industries est désormais cotée en bourse), le contrôle de ses outils financiers (Sofiprotéol et Unigrains ont fini par fusionner en 2010) par l'Organisation des Producteurs de Biomasse est restée de mise.

Des organismes de recherche et de développement.

Le secteur du développement et du conseil s'est largement réorienté vers le domaine énergétique : l'adaptation des structures agricoles et des systèmes de production vers des modèles plus économes est une priorité partagée par les professionnels et les Pouvoirs publics. Les acteurs sont nombreux, mais les besoins d'accompagnement sont importants.

Engagés depuis de longues années sur ces sujets, les Instituts techniques contribuent (seuls ou de façon concertée, inter-Instituts) en bonne place à ce mouvement de conversion des structures et des systèmes. Ils sont pilotés par l'OPB (Organisation des Producteurs de Biomasse), dont les cotisations des membres assurent l'essentiel de leur financement. Ils reçoivent un appui volontariste de la part des Pouvoirs publics qui orientent les travaux et ont affecté une part de la TIPP à leur financement.

Il y a quelques années, les deux Instituts animaux, l'IR (Institut des Ruminants) et l'IM (Institut des Monogastriques) se sont associés à quatre autres établissements européens de recherche (hollandais, allemand, danois et espagnol) pour lancer un appel à projet destiné aux bureaux d'études et d'architecture. L'objectif était de concevoir les bâtiments d'élevage de demain, caractérisés par leur productivité et une très basse consommation en énergie. Leur légitimité comme interface technique avec les acteurs de l'énergie, de l'environnement et de la construction s'est renforcée ces dernières années. Ainsi, l'Institut du végétal (IV) s'est rapproché ces derniers mois de l'Institut Français du Pétrole pour la mise en œuvre de nouveaux programmes de travail autour des biocarburants.

Les Instituts végétaux et animaux ont aussi renforcé leurs collaborations, développant des compétences communes sur les thèmes transversaux de la valorisation des coproduits végétaux, de la valorisation des effluents animaux, de l'optimisation globale des systèmes d'exploitation (consommations énergétiques, impacts environnementaux, localisation des productions dans les territoires...). Ils restent les spécialistes reconnus des technologies appliquées du vivant.

Les Chambres d'agriculture appuient ce développement, au niveau local. Elles accompagnent les agriculteurs dans la réalisation de Projets Globaux Energétiques (PGE), visant à mettre en cohérence les orientations des divers ateliers. La profusion des innovations technologiques provoque une forte demande d'évaluations, sous la forme d'essais indépendants, créneau sur lequel se sont positionnés certains Instituts techniques et quelques Chambres d'agriculture. Toutefois, l'activité de conseil, orientée par la profession, est de plus en plus guidée d'une part par les organismes économiques, d'autre part par les collectivités territoriales, qui contribuent au financement.

En conclusion :

Récemment interrogé par un journaliste de la revue « Pétrole et techniques », un responsable agricole confiait : « la forte demande mondiale en énergie constitue le nouveau défi que l'agriculture attendait pour reprendre la place déterminante qu'elle a toujours occupé dans la société ».

Le secteur agricole a entamé les mutations qui étaient nécessaires pour s'adapter au nouveau contexte. Il reste que l'énergie est un domaine stratégique, convoité par de multiples acteurs et fortement concurrentiel : de nouvelles recherches ne risquent-elles pas bientôt de valoriser de nouvelles sources énergétiques, qui pourraient à nouveau bouleverser le secteur ?

Les cinq scénarios, en synthèse

Les cinq scénarios formalisés traduisent des situations contrastées dans lesquelles s'exprimeront différemment les besoins d'informations et de compétences des différents types d'agriculteurs identifiés durant la première phase.

Il en résultera des orientations différentes pour les organismes de Recherche et de développement, et pour les prestataires de services.

En résumé :

1. Agriculture libérale

Agriculture et société	L'agriculture reste une priorité pour la société	Indifférence de la société vis à vis de l'agriculture
Modèles de consommation	« Latin » : les produits « terroir » prennent une place importante	« Anglo-Saxon » : les marques dominent le marché + segments (bio...)
Environnement	Poursuite des tendances actuelles : augmentation régulière des exigences	Accentuation rapide et forte des contraintes réglementaires
Science et technologies	Méfiance	Acceptation pour répondre à la concurrence mondiale
Energie	Augmentation régulière mais modérée du coût	Augmentation très forte
PAC, OMC, marchés	Libéral, baisse rapide des soutiens, marchés ouverts. Assurances individuelles	Maintien de soutiens relatifs, marchés peu ouverts, contre exigences environnementales
Modèle d'agriculture promu	Entreprises avec salariés	Agriculture familiale et associative

Le désintérêt croissant des citoyens envers leur agriculture et la normalisation des produits alimentaires entraînent la baisse des aides agricoles et un mode de consommation anglo-saxon.

Le prix devient l'élément prépondérant de choix, sur des marchés libéralisés.

Les exploitations et les entreprises des filières se concentrent. Les contraintes de production se renforcent, selon des cahiers des charges pilotés par l'aval (transformation, distribution).

Besoins des agriculteurs

Il reste 150 000 exploitations, la plupart de grande taille. Les besoins s'expriment dans le domaine commercial, de la gestion d'entreprise, du droit et du management d'unités qui comportent de plus en plus de salariés.

R&D, conseil

La réduction des crédits publics oriente les structures de R&D vers des financements privés ou interprofessionnels. Leurs travaux sont finalisés, plutôt orientés vers la réduction des coûts et l'amélioration des techniques d'audit et de contrôles, en réponse aux besoins des entreprises avec qui ils construisent des partenariats.

Le conseil est de plus en plus payant et concurrentiel, avec le développement de structures privées. Les organismes se concentrent et ré-orientent leurs travaux vers les actions les plus solvables.

2. Agriculture régulée

Agriculture et société	L'agriculture reste une priorité pour la société	Indifférence de la société vis à vis de l'agriculture
Modèles de consommation	« Latin » : les produits « terroir » prennent une place importante	« Anglo-Saxon » : les marques dominent le marché + segments (bio...)
Environnement	Poursuite des tendances actuelles : augmentation régulière des exigences	Accentuation rapide et forte des contraintes réglementaires
Science et technologies	Méfiance	Acceptation pour répondre à la concurrence mondiale
Energie	Augmentation régulière mais modérée du coût	Augmentation très forte
PAC, OMC, marchés	Libéral, baisse rapide des soutiens, marchés ouverts. Assurances individuelles	Maintien de soutiens relatifs, marchés peu ouverts, contre exigences environnementales
Modèle d'agriculture promu	Entreprises avec salariés	Agriculture familiale et associative

Les agriculteurs ont répondu aux attentes de la société. Ils ont fait connaître leur métier et mis en place des chartes de bonnes pratiques. Avec le soutien de l'opinion publique, les aides européennes aux exportations de produits agricoles ont été abolies, mais la protection à l'entrée est restée significative. Les aides directes de la PAC transitent par un second pilier renforcé. La gamme des produits est large et de nombreuses exploitations sont en contact avec le public (produits de terroir, circuits courts, accueil...).

Besoins des agriculteurs

Les exploitations restent nombreuses (300 000) et diversifiées, selon les régions. Leurs besoins aussi.

R&D, conseil

Cette situation est favorable au maintien des organismes aux niveaux national et régional, ainsi que des compétences concernant les aspects techniques et économiques des exploitations et filières.

Nouveaux axes à investir : sociologie et communication.

3. Agriculture sous contrôle

Agriculture et société	L'agriculture reste une priorité pour la société	Indifférence de la société vis à vis de l'agriculture
Modèles de consommation	« Latin » : les produits « terroir » prennent une place importante	« Anglo-Saxon » : les marques dominent le marché + segments (bio...)
Environnement	Poursuite des tendances actuelles : augmentation régulière des exigences	Accentuation rapide et forte des contraintes réglementaires
Science et technologies	Méfiance	Acceptation pour répondre à la concurrence mondiale
Energie	Augmentation régulière mais modérée du coût	Augmentation très forte
PAC, OMC, marchés	Libéral, baisse rapide des soutiens, marchés ouverts. Assurances individuelles	Maintien de soutiens relatifs, marchés peu ouverts, contre exigences environnementales
Modèle d'agriculture promu	Entreprises avec salariés	Agriculture familiale et associative

Des réglementations exacerbées se sont mises en place, dans une ambiance de crise et de méfiance, avec des règles strictes en matière d'environnement et de sécurité sanitaire. L'agrofourniture délaisse l'Europe, tandis que la grande distribution surfe sur la demande en proposant des marques "zéro danger", intégrant les entreprises de production qui peinent à mettre en œuvre des cahiers des charges de plus en plus stricts et coûteux, et à en assumer les responsabilités.

Besoins des agriculteurs

L'agriculteur doit gérer son activité dans le cadre de procédures pré-établies. L'intégration se développe pour les produits courants, tout comme l'agriculture biologique, devenue une composante importante de l'agriculture.

R&D, conseil

Les organismes de recherche et d'appui technique développent des méthodes de contrôle et des expertises, dans le cadre d'audits destinés à aider les agriculteurs à mieux satisfaire les contraintes des cahiers des charges.

4. Agriculture de service

Agriculture et société	L'agriculture reste une priorité pour la société	Indifférence de la société vis à vis de l'agriculture
Modèles de consommation	« Latin » : les produits « terroir » prennent une place importante	« Anglo-Saxon » : les marques dominent le marché + segments (bio...)
Environnement	Poursuite des tendances actuelles : augmentation régulière des exigences	Accentuation rapide et forte des contraintes réglementaires
Science et technologies	Méfiance	Acceptation pour répondre à la concurrence mondiale
Energie	Augmentation régulière mais modérée du coût	Augmentation très forte
PAC, OMC, marchés	Libéral, baisse rapide des soutiens, marchés ouverts. Assurances individuelles	Maintien de soutiens relatifs, marchés peu ouverts, contre exigences environnementales
Modèle d'agriculture promu	Entreprises avec salariés	Agriculture familiale et associative

Le démantèlement des barrières douanières facilite les importations de produits alimentaires de base. Quelques grandes exploitations du Bassin parisien ou du Grand-ouest continuent de produire à prix compétitif, positionnées sur le marché mondial. Les autres s'orientent vers une agriculture "récréative", co-financée par les régions. L'agriculture est pilotée par les besoins et demandes des pôles urbains. Les entreprises de l'agrofourniture et des IAA délaissent l'Europe tandis que les filières s'affaiblissent.

Besoins des agriculteurs

R&D, conseil

Accompagnement vers la mise en place de nouveaux services, personnalisés, dans le cadre d'une agriculture de proximité visant à répondre à une nouvelle demande sociale.

5. Énergie chère

Agriculture et société	L'agriculture reste une priorité pour la société	Indifférence de la société vis à vis de l'agriculture
Modèles de consommation	« Latin » : les produits « terroir » prennent une place importante	« Anglo-Saxon » : les marques dominent le marché + segments (bio...)
Environnement	Poursuite des tendances actuelles : augmentation régulière des exigences	Accentuation rapide et forte des contraintes réglementaires
Science et technologies	Méfiance	Acceptation pour répondre à la concurrence mondiale
Energie	Augmentation régulière mais modérée du coût	Augmentation très forte
PAC, OMC, marchés	Libéral, baisse rapide des soutiens, marchés ouverts. Assurances individuelles	Maintien de soutiens relatifs, marchés peu ouverts, contre exigences environnementales
Modèle d'agriculture promu	Entreprises avec salariés	Agriculture familiale et associative

La mise en œuvre de productions agricoles alternatives aux énergies fossiles, chères, a relancé le consensus autour de l'utilité sociale de l'agriculture. Le contexte reste toutefois concurrentiel et la concentration des structures se poursuit (180 000 exploitations). Les agriculteurs entrepreneurs et innovants se développent.

Besoins des agriculteurs

R&D, conseil

Optimisation énergétique et mise au point de technologies nouvelles et plus compétitives.

Les transformations du métier d'agriculteur : conséquences pour la recherche développement

Anne-Charlotte Dockès - Service Ingénierie de projets

Le métier d'agriculteur est en train de se transformer très profondément sous la triple influence des transformations internes du milieu professionnel agricole, des innovations technologiques et des attentes éthiques et sociales du reste de la société. Les organismes de recherche appliquée et de développement agricole devront accompagner les agriculteurs dans leurs mutations, et devront eux-mêmes transformer leur métier et se positionner sur le marché de l'information, de la prescription et du conseil. Ils ont donc besoin de mieux comprendre comment les agriculteurs perçoivent leur métier, et comment cette perception évoluera à moyen terme ; de mieux appréhender la façon dont les différents acteurs de la recherche développement et des filières se positionnent par rapport à ces évolutions ; d'anticiper les transformations probables ou possibles dans le cadre de différents scénarios, pour être à même de développer de nouvelles thématiques d'intervention, de nouveaux projets, de nouvelles formes d'organisation, de nouveaux modes de conseil et de diffusion des références et informations, de nouvelles manières de « gérer l'innovation »... L'objectif de ce travail est d'être en mesure de comprendre, d'anticiper et d'accompagner ces évolutions.

collection résultats



Institut de l'Élevage
149, rue de Bercy
75595 Paris CEDEX 12
www.inst-elevage.asso.fr

